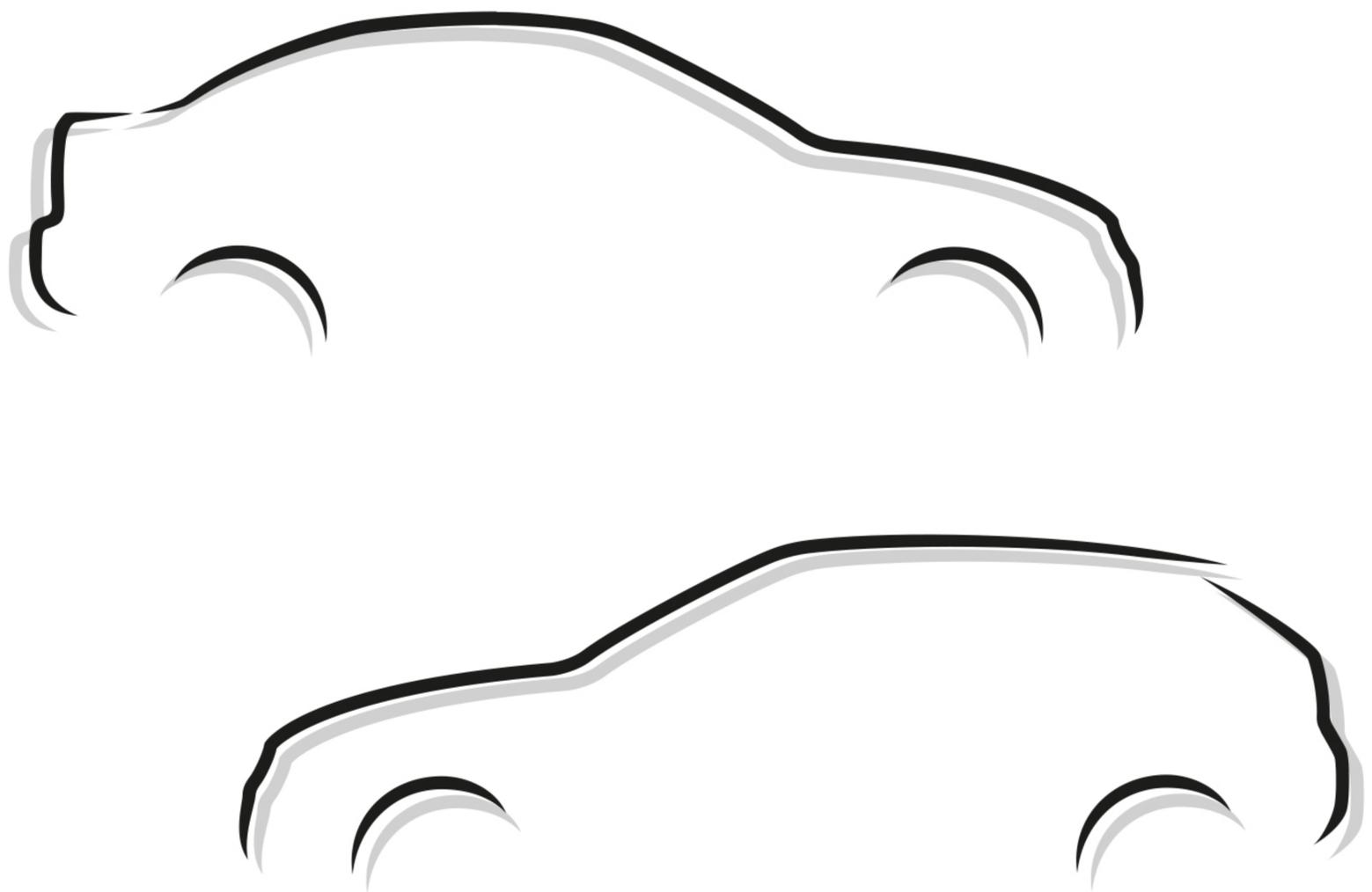


**Supplément du manuel du conducteur
pour le système EyeSight**

IMPREZA



SUBARU

Avant-propos

Merci d'avoir choisi un véhicule SUBARU équipé du système EyeSight™. Le système EyeSight offre les toutes dernières fonctions d'assistance au conducteur élaborées par SUBARU, telles que le régulateur de vitesse adaptatif, une alerte de démarrage du véhicule devant vous ainsi qu'une alerte de sortie de voie et une alerte de dérive sur la voie; toutes ces fonctions participent aux prises de décisions du conducteur, tout en améliorant son confort et sa commodité. Dans un premier temps, vous devrez vous familiariser avec le maniement et l'utilisation des différentes fonctions du système EyeSight. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement de lire attentivement le présent manuel avant de l'utiliser. D'autre part, il est préférable de commencer par prendre le temps d'essayer les fonctions EyeSight afin de vous habituer à leur utilisation.

N'oubliez pas que le conducteur doit à tout moment conserver la maîtrise de son véhicule. Il doit toujours rester vigilant et ne jamais se laisser distraire de la conduite en comptant sur le système EyeSight.

Le système EyeSight ne peut en aucun cas remplacer le conducteur et est susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans toutes les situations.

Le présent livret est un supplément au Manuel du conducteur de votre véhicule SUBARU et présente une description détaillée du système EyeSight. Pour bien assimiler le fonctionnement de votre véhicule, ce livret doit être consulté conjointement au Manuel du conducteur.

Les informations, caractéristiques et illustrations contenues dans ce livret sont à jour à la date d'impression. SUBARU CORPORATION se réserve le droit de modifier les caractéristiques et la présentation à tout moment sans préavis et sans encourir l'obligation d'effectuer des modifications identiques ou similaires sur les véhicules vendus précédemment.

Veuillez conserver ce livret avec le Manuel du conducteur, et les laisser dans le véhicule en cas de revente. Le nouveau propriétaire en aura besoin.

REMARQUE: "SUBARU" se reporte à SUBARU CORPORATION ainsi que ses associés et ses filiales.

REMARQUE: L'expression "Concessionnaire SUBARU" désigne les concessionnaires et/ou réparateurs agréés par SUBARU.

SUBARU CORPORATION, TOKYO, JAPAN

"SUBARU" et le motif représentant un amas de six étoiles sont des marques déposées de SUBARU CORPORATION.

© Copyright 2024 SUBARU CORPORATION

EyeSight

À propos du système EyeSight.....	4
Système de freinage avant collision.....	36
Régulateur de vitesse adaptatif.....	89
Régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)...	120
Fonction de centrage sur la voie	153
Limiteur de vitesse manuel (selon modèles).....	168
Limiteur de vitesse intelligent (certains modèles) (selon modèles).....	178
Limiteur de vitesse intelligent (autres modèles) (selon modèles).....	189
Fonction de prévention de sortie de voie	199
Assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles).....	210
Gestion de l'accélérateur avant collision	223
Alerte de sortie de voie	231
Alerte de dérive sur la voie (certains modèles).....	238
Alerte de dérive sur la voie (autres modèles).....	242
Alerte de démarrage du véhicule devant vous.....	247
Reconnaissance des panneaux de signalisation (certains modèles) (selon modèles)	249
Reconnaissance des panneaux de signalisation (autres modèles) (selon modèles).....	258
Moniteur d'assistance EyeSight	273
Régulateur de vitesse classique	276
Régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles).....	288
Liste des sons des alertes/notifications.....	302
Dysfonctionnement du système EyeSight et arrêt momentané	305
Informations sur le logiciel Open Source	310
Modification des réglages	311
Liste des écrans de messages.....	320
Dépannage.....	326

À propos du système EyeSight

EyeSight est un système d'assistance à la conduite dont les fonctions aident le conducteur à prendre des décisions afin de sécuriser ses déplacements, tout en améliorant son confort et en réduisant sa fatigue. En utilisant les images créées par la caméra, EyeSight détecte le véhicule qui précède, les obstacles, les voies de circulation et d'autres éléments. EyeSight utilise également des capteurs radar avant pour détecter les véhicules qui traversent à l'avant (à l'exception des motos et des cyclistes) et des capteurs radar arrière pour détecter les véhicules proches de l'arrière de votre véhicule.



DANGER

Les conducteurs sont responsables de la conduite en toute sécurité. Conformez-vous toujours aux règles et réglementations de la circulation indépendamment du fait que votre véhicule soit équipé du système EyeSight. Maintenez toujours une bonne distance de sécurité entre votre véhicule et celui situé devant vous, soyez conscient de votre environnement et des conditions de circulation et prenez toute mesure nécessaire au maintien de cette distance de sécurité.

Ne comptez jamais exclusivement sur le système EyeSight pendant la conduite.

EyeSight est conçu pour faciliter les prises de décision, de manière à réduire les risques d'accident et de dommages matériels tout en soulageant le conducteur.

Lorsqu'une alerte EyeSight intervient, faites attention à ce qui se trouve devant et aux alentours, et prenez toute mesure nécessaire.

Ce système n'est pas conçu pour assister la conduite par visibilité réduite ou dans des conditions météorologiques extrêmes, ni pour compenser un manque d'attention de la part du conducteur sur la route. Il ne peut pas non plus empêcher les collisions dans toutes les conditions de conduite.

En cas d'activation d'une alerte / notification du système de freinage avant collision, de la correction de trajectoire automatique d'urgence ou d'un autre système, le conducteur doit vérifier la zone autour du véhicule et prendre les mesures appropriées.

Les capacités de reconnaissance et de contrôle du système EyeSight ne sont pas sans limites. Veillez à lire les instructions pour chaque fonction avant d'utiliser le système, et utilisez-les toujours de manière adéquate. Une utilisation incorrecte peut conduire à une réduction des performances de contrôle, ce qui pourrait provoquer un accident.

Reportez-vous aux pages suivantes pour chaque fonction :

- Pour le système de freinage avant collision, reportez-vous à la page 36.
- Pour le régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à la page 89.
- Pour le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, reportez-vous à la page 120.
- Pour la fonction de centrage sur la voie, reportez-vous à la page 153.
- Pour le limiteur de vitesse manuel, reportez-vous à la page 168.
- Pour le limiteur de vitesse intelligent, reportez-vous aux pages 178 et 189.
- Pour la fonction de prévention de sortie de voie, reportez-vous à la page 199.
- Pour l'assistance au maintien dans la voie d'urgence, reportez-vous à la page 210.
- Pour la gestion de l'accélérateur avant collision, reportez-vous à la page 223.
- Pour l'alerte de sortie de voie, reportez-vous à la page 231.
- Pour l'alerte de dérive sur la voie, reportez-vous aux pages 238 et 242.
- Pour l'alerte de démarrage du véhicule devant vous, reportez-vous à la page 247.
- Pour la reconnaissance des panneaux de signalisation, reportez-vous aux pages 249 et 258.
- Pour le régulateur de vitesse classique, reportez-vous à la page 276.
- Pour le régulateur de vitesse classique intelligent, reportez-vous à la page 288.

Pour la conduite à gauche :

Pour les véhicules avec conduite à gauche, le système EyeSight est configuré pour la conduite sur le côté droit de la route. Toutefois, il peut être reconfiguré en modifiant le réglage de personnalisation de la voie de conduite sur le mode de conduite sur le côté gauche.*

⇒ Page 311

Si le réglage pour la voie de conduite (côté de conduite de la route) ne correspond pas à la voie actuelle, les performances complètes du système EyeSight peuvent ne pas être disponibles.

***: Les caractéristiques et réglages qui sont affectés par les différences spécifiques entre les véhicules avec conduite à droite et ceux avec conduite à gauche ne peuvent pas être modifiés.**

Pour la conduite à droite :

Pour les véhicules avec conduite à droite, le système EyeSight est configuré pour la conduite sur le côté gauche de la route. Toutefois, il peut être reconfiguré en modifiant le réglage de personnalisation de la voie de conduite sur le mode de conduite sur le côté droit.*

⇒ Page 311

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Si le réglage pour la voie de conduite (côté de conduite de la route) ne correspond pas à la voie actuelle, les performances complètes du système EyeSight peuvent ne pas être disponibles.

***: Les caractéristiques et réglages qui sont affectés par les différences spécifiques entre les véhicules avec conduite à droite et ceux avec conduite à gauche ne peuvent pas être modifiés.**

- Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. Lorsque l'une de ces situations se présente, désactivez le système de freinage avant collision. De même, n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), la fonction de centrage sur la voie, le limiteur de vitesse manuel (selon modèles), le limiteur de vitesse intelligent (selon modèles), la fonction de prévention de sortie de voie, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles), le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles).
 - La pression des pneus n'est pas conforme.*¹
 - La roue de secours de type provisoire est installée.*¹
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*¹
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige et de glace ou de saleté. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les axes optiques ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les feux, y compris les phares et les phares antibrouillard, ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement : témoins qui ne s'allument pas, bips qui ne retentissent pas, affichage différent de la normale, etc.*³

- Dans les conditions suivantes, le système ne fonctionnera pas convenablement. N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), la fonction de centrage sur la voie, le limiteur de vitesse manuel (selon modèles), le limiteur de vitesse intelligent (selon modèles), la fonction de prévention de sortie de voie, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles), le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles).
 - Les roues sont déséquilibrées (p. ex., la masse d'équilibrage est retirée ou mal alignée).^{*1}
 - L'alignement des roues est hors de la valeur spécifiée.^{*1}
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Dans les conditions suivantes, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. N'utilisez pas la fonction de centrage sur la voie, la fonction de prévention de sortie de voie ou l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles).
 - Vous sentez une vibration anormale dans le volant ou celui-ci est plus difficile à manier que d'habitude.
 - Le volant a été remplacé par des pièces autres que des pièces SUBARU d'origine.

*1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

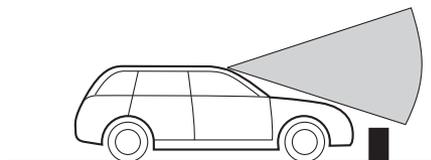
*2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

*3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

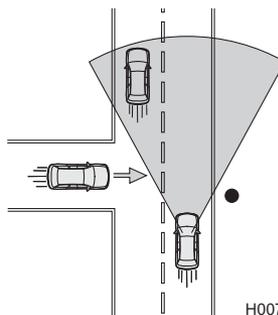


- Les caractéristiques de la caméra sont semblables à celles de l'œil humain. Par conséquent, les situations rendant la visibilité vers l'avant difficile pour le conducteur ont le même effet sur la caméra. Elles rendent aussi la détection de véhicules, d'obstacles et de voies de circulation par le système difficile.
- La détection par le système EyeSight est limitée aux objets qui se trouvent dans le champ de vision de la caméra et du capteur radar avant. De plus, après qu'un objet est entré dans le champ de vision de la caméra et du capteur radar avant, il peut s'écouler un certain temps avant que le système ne le détecte en tant qu'obstacle cible et n'avertisse le conducteur.

Exemple de la portée du champ de vision de la caméra stéréo

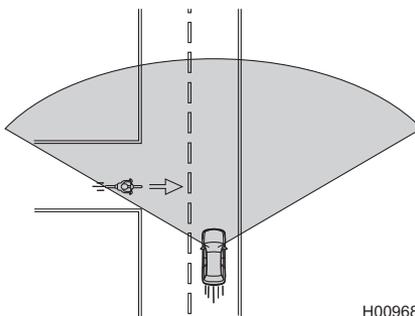


Les objets de petite taille autour du véhicule ne peuvent pas être détectés.



H00714

Exemple de la portée du champ de vision de la caméra mono grand-angle



H00968

- Dans les conditions énumérées ci-dessous, il deviendra plus difficile pour le système de détecter le véhicule qui précède, les motos, les cyclistes, les piétons et les obstacles sur la route, ainsi que les marquages de voie. De plus, le système EyeSight est susceptible de passer en arrêt momentané. Toutefois, l'arrêt momentané du système est annulé dès que ces conditions se sont améliorées, après avoir effectué un court trajet.
 - Mauvais temps (par exemple forte pluie, vent violent ou brouillard dense). Le système risque particulièrement de s'arrêter momentanément lorsque le pare-brise est gras, si un revêtement de vitrage a été utilisé ou si les balais d'essuie-glace fonctionnent mal.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - Le lave-glace de pare-brise est en cours d'utilisation.
 - Des gouttes d'eau (de pluie ou autre) ou de la saleté se trouvant sur le pare-brise ne sont pas suffisamment essuyées.
 - Le champ de vision de la caméra est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
 - Le champ de vision couvert par la caméra est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).
 - Vous passez à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
 - La partie arrière du véhicule situé devant est basse, de petite taille ou de forme irrégulière (par exemple, remorque à plateau bas, etc.).
 - L'obstacle est une clôture, un mur ou un volet, etc., présentant un motif uniforme (rayures, briques, etc.) ou dépourvu de tout motif.
 - L'obstacle est un mur ou une porte en verre, ou un miroir.
 - Vous conduisez de nuit ou dans un tunnel, derrière un véhicule roulant avec ses feux arrière éteints
 - Vous conduisez à hauteur d'une bannière ou d'un drapeau, de branches basses ou d'une végétation touffue/élevée
 - Sur les déclivités prononcées
 - Vous vous retrouvez dans l'obscurité et aucun objet n'est détecté.
 - L'environnement autour du véhicule est de couleur uniforme (paysage complètement enneigé, etc.).
 - Une détection précise est rendue impossible par des reflets sur le pare-brise.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Dans les conditions présentées ci-dessous, le système EyeSight risque de s'arrêter momentanément. Son fonctionnement reprend dès que les conditions s'améliorent.
 - L'intérieur ou l'extérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale ou embué.
 - La température intérieure du véhicule est élevée (ex. : après avoir laissé le véhicule au soleil) ou basse (ex. : après avoir laissé le véhicule dans un environnement extrêmement froid).
 - Immédiatement après le démarrage du système e-BOXER
- Dans les conditions répertoriées ci-dessous, il est difficile de détecter les véhicules roulant devant, les motos, les cyclistes, les piétons, les obstacles sur la route, les voies de circulation, etc. De plus, le système EyeSight peut temporairement arrêter de fonctionner. Si le système EyeSight arrête de fonctionner plusieurs fois de manière répétée, contactez un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
 - Il y a de la saleté ou de la poussière autour des lentilles de la caméra.
 - La caméra a été décalée par un fort impact.
 - Le véhicule n'a pas été conduit depuis longtemps (1 an ou plus, par exemple).
- En cas de dysfonctionnement du système EyeSight, désactivez le système de freinage avant collision, la fonction de prévention de sortie de voie et l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles), et cessez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), la fonction de centrage sur la voie, le limiteur de vitesse manuel (selon modèles), le limiteur de vitesse intelligent (selon modèles), le régulateur de vitesse classique et le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles). Adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.

⇒ Page 311
- Lorsque le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule est allumé, le système de freinage avant collision risque de ne pas fonctionner correctement. Si le témoin avertisseur est allumé, désactivez le système de freinage avant collision. De même, n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), le limiteur de vitesse manuel (selon modèles), le limiteur de vitesse intelligent (selon modèles), le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles).

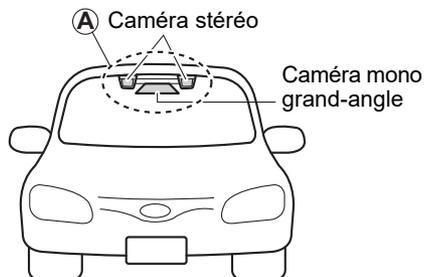


REMARQUE

- EyeSight enregistre et stocke les données suivantes lorsque le système de freinage avant collision ou le freinage activé circulation transversale avant détectée s'active, lorsque l'alerte "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" s'active et lorsque les coussins de sécurité SRS ont été déployés. Il n'enregistre aucune conversation ou autre donnée audio.
 - Données d'images de la caméra stéréo
 - Données d'images de la caméra mono grand-angle
 - Distance avec le véhicule situé devant
 - Vitesse du véhicule
 - Angle de braquage du volant
 - Mouvement latéral par rapport à la direction de déplacement
 - État de fonctionnement de la pédale d'accélérateur
 - État de fonctionnement de la pédale de frein
 - Position du levier sélecteur
 - Relevé du compteur totalisateur
 - Données relatives à l'ABS, au Contrôle de Dynamique du Véhicule et à la fonction de contrôle de traction
 - Informations sur les capteurs radar avant
 - Moment de l'événement
- Dans le cadre de la recherche et du développement des véhicules, SUBARU et ses sous-traitants sont susceptibles de récupérer et utiliser les données ainsi enregistrées. SUBARU et ses sous-traitants s'engagent à ne pas divulguer ni communiquer à aucune tierce partie les données récupérées, à l'exception des conditions suivantes.
 - Le/la propriétaire du véhicule a donné son accord.
 - EyeSight enregistre et stocke les données relatives à l'état de fonctionnement de la reconnaissance des panneaux de signalisation (pour certains modèles) et les fonctions associées. Il n'enregistre aucune conversation ou autre donnée audio. Dans le cadre de la recherche et du développement des véhicules, SUBARU et ses sous-traitants sont susceptibles de récupérer et utiliser les données ainsi enregistrées. La divulgation/mise à disposition est faite (i) suite à l'ordonnance d'un tribunal ou à une autre décision de justice et (ii) est adressée à une autorité gouvernementale et/ou une autorité de certification civile, obligatoirement ou volontairement, en vue d'obtenir et/ou de conserver l'homologation de véhicules sur la base des lois et réglementations en matière de certification dans chaque pays.
 - Les données sont communiquées à un institut de recherche en vue d'un traitement statistique ou autre processus similaire, après modification rendant l'identification de l'utilisateur et du véhicule impossible.

Utilisation de la caméra

La caméra stéréo et la caméra mono grand-angle sont situées sur le pare-brise.

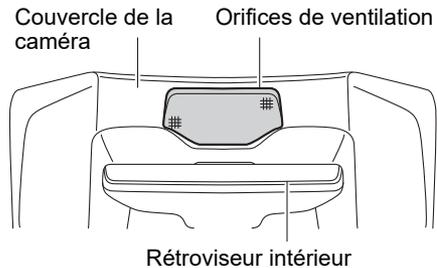


H00716

ATTENTION

- La caméra contrôle et détecte les taches et les bavures sur l'avant de la caméra. Cette détection n'est cependant pas fiable à 100%. Dans certaines conditions, il est possible que la fonction ne détecte pas avec précision les taches et les bavures sur l'avant de la caméra. Par ailleurs, il est possible que cette fonction ne détecte pas la présence de neige ou de glace sur le pare-brise, près de la caméra. Dans de telles conditions, veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre (zone désignée par la mention ). Autrement, le système risque de ne pas fonctionner correctement. Lorsque cette fonction détecte que l'avant de la caméra stéréo est maculé ou flou, aucune fonction EyeSight ne peut être activée, à l'exception du limiteur de vitesse manuel (selon modèles) ou du régulateur de vitesse classique.
- Si la zone autour des objectifs de la caméra est sale, n'essayez pas de nettoyer le pare-brise vous-même. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le véhicule.

- Les lentilles de la caméra sont des composants de précision. Respectez toujours les précautions suivantes, en particulier lorsque vous manipulez la zone autour des lentilles de la caméra.
 - Ne touchez jamais les lentilles de la caméra. N'essayez pas non plus de nettoyer les lentilles. Si vous touchez accidentellement les lentilles, veuillez à contacter un concessionnaire SUBARU.
 - Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise autour du couvercle de la caméra, ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le pare-brise. Vaporisez le nettoyant sur un chiffon, puis essuyez le pare-brise.
 - Ne faites pas subir des chocs violents à la caméra.
 - Ne retirez et ne démontez pas la caméra.
 - Ne modifiez pas la position d'installation de la caméra, et n'apportez aucune modification aux éléments périphériques.
- Si le système de la caméra devient chaud, les ventilateurs de refroidissement peuvent se mettre en marche. Ne bloquez pas les orifices de ventilation dans le couvercle de la caméra. De plus, n'insérez rien dans les orifices de ventilation. Cela pourrait endommager le système de la caméra.
- Ne touchez pas le couvercle de la caméra, car il peut être chaud en raison de la chaleur générée par le système de la caméra.
- Si le couvercle de la caméra est heurté, pressé fortement ou soumis à d'autres impacts, les fonctions de l'EyeSight peuvent ne pas s'exécuter correctement.



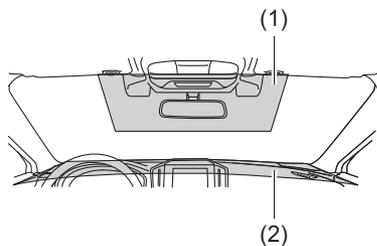
H00577

Suite à la page suivante ⇒

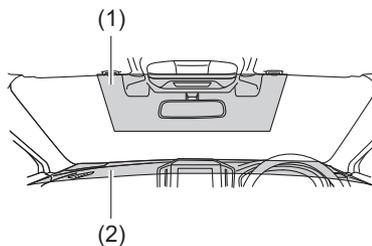
⇒ Suite de la page précédente

- N'installez pas d'accessoires autres que ceux désignés par SUBARU sur les zones interdites (1) et (2), indiquées en gris dans les illustrations ci-dessous, notamment le pare-brise (intérieur et extérieur), le rétroviseur intérieur, le couvrecerle de la caméra et le dessus du tableau de bord.
 - Même si certains accessoires sont installés en dehors des zones interdites, un fonctionnement anormal du système EyeSight peut se produire en raison de la réflexion de la lumière ou d'autres objets. Dans cette situation, déplacez les accessoires. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.
 - Ne placez pas d'autocollants ou d'accessoires sur le pare-brise (à l'extérieur ou à l'intérieur). Si vous devez le faire (par exemple : imposé par la loi ou badge de télépéage), évitez la zone interdite (1) grisée indiquée dans les illustrations. Dans le cas contraire, cela pourrait affecter le champ de vision de la caméra et entraîner un mauvais fonctionnement du système. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.
 - Ne placez aucun objet dans la zone interdite (2) grisée. En cas de présence de reflets sur le pare-brise, la caméra risque de ne pas pouvoir détecter les objets avec précision, ce qui pourrait provoquer un comportement anormal du système EyeSight. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.
 - Ne polissez pas le dessus du tableau de bord avec des produits chimiques ou d'autres substances. En cas de présence de reflets sur le pare-brise, la caméra risque de ne pas pouvoir détecter les objets avec précision, ce qui pourrait provoquer un comportement anormal du système EyeSight.

Avec conduite à gauche



Avec conduite à droite



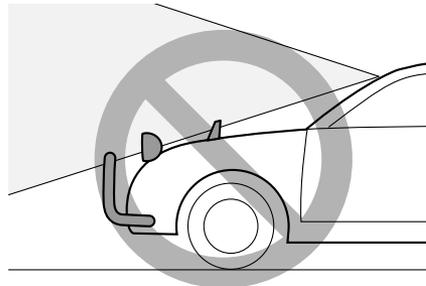
H00916

- Ce véhicule SUBARU est équipé de la fonctionnalité EyeSight. Cette fonctionnalité a été spécifiquement développée par SUBARU pour être utilisée avec les balais d'essuie-glace SUBARU d'origine. En cas de remplacement ou de réparation, n'installez pas de balai d'essuie-glace autre qu'un balai d'essuie-glace SUBARU d'origine ou un balai d'essuie-glace d'un tiers égalant la qualité des balais d'essuie-glace SUBARU d'origine, ceci afin de continuer à utiliser cette fonctionnalité.

Des pièces inférieures peuvent empêcher la caméra de détecter les objets avec précision et le système EyeSight risque de ne pas fonctionner correctement. SUBARU et le(s) concessionnaire(s) SUBARU ne sont pas responsables des dégâts pouvant découler de l'utilisation de pièces autres que les pièces SUBARU d'origine.

- Remplacez les balais d'essuie-glace endommagés et les caoutchoucs d'essuie-glace usés dès que possible. Des balais d'essuie-glace endommagés ou des caoutchoucs d'essuie-glace usés risqueraient de laisser des traces sur le pare-brise. En cas de présence de gouttes ou de traces sur le pare-brise, la caméra risque de ne pas pouvoir détecter les objets avec précision, et le système EyeSight risque de ne pas fonctionner correctement.

- N'installez pas d'accessoires sur le côté avant comme sur le capot ou sur la calandre. Cela peut avoir une incidence sur la vue de la caméra et empêcher le système de fonctionner correctement.



S01098

- Assurez-vous que la cargaison chargée sur le toit ne gêne pas le champ de vision couvert par la caméra. Obstruer le champ de vision de la caméra peut nuire au fonctionnement du système. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Maintenez toujours le pare-brise propre (intérieur et extérieur). Lorsque le pare-brise est embué, ou si de la saleté ou un film gras est présent sur le pare-brise, la caméra risque de ne pas détecter les objets avec précision et le système EyeSight risque de ne pas fonctionner correctement. N'installez jamais de périphérique ou d'accessoire sur l'aérateur central, car tout changement de circulation de l'air peut avoir un impact sur les performances du système EyeSight.
- N'utilisez aucun produit de traitement pour verre ou des substances similaires sur le pare-brise. Vous risqueriez d'empêcher le fonctionnement correct du système.
- N'appliquez pas de revêtements ni de couche de verre supplémentaire sur le pare-brise. Le système risque de ne pas fonctionner correctement.
- Si le pare-brise est rayé ou fissuré, contactez un concessionnaire SUBARU.
- Nous vous recommandons de confier toute réparation ou tout remplacement du pare-brise à un concessionnaire SUBARU.

Ce véhicule SUBARU est équipé de la fonctionnalité EyeSight. Cette fonctionnalité a été spécifiquement développée par SUBARU pour être utilisée avec les pare-brises SUBARU d'origine. En cas de remplacement ou réparation, afin de continuer à utiliser cette fonctionnalité, n'installez pas de pare-brise autre qu'un pare-brise SUBARU d'origine ou un pare-brise équivalent d'un tiers égalant la qualité des pare-brises SUBARU d'origine.

Des pièces inférieures peuvent empêcher la caméra de détecter les objets avec précision et le système EyeSight risque de ne pas fonctionner correctement. SUBARU et le(s) concessionnaire(s) SUBARU ne sont pas responsables des dégâts pouvant découler de l'utilisation de pièces autres que les pièces SUBARU d'origine.

Afin de continuer à utiliser la fonctionnalité EyeSight, un réglage de la caméra est nécessaire lorsqu'un pare-brise est réinstallé ou remplacé. Pour plus de détails concernant le réglage de la caméra, il est recommandé de contacter un concessionnaire SUBARU ou un réparateur qui peut effectuer le service EyeSight.

Manipulation des capteurs radar

Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Fonctions EyeSight

Le système EyeSight offre les fonctions suivantes.

■ Système de freinage avant collision

Ce système fait appel à une fonction d'alerte de distance de sécurité invitant le conducteur à prendre les mesures nécessaires en cas de risque de collision avec un obstacle situé devant (un véhicule, une moto, un piéton, un cycliste, etc.). Si le conducteur ne réagit pas, le freinage est sollicité automatiquement afin d'aider à empêcher l'accident ou, à défaut, d'aider à en réduire les conséquences.

⇒ Page 36

Correction de trajectoire automatique d'urgence

Cette fonction avertit le conducteur de toute possibilité de collision avec un véhicule, une moto, un piéton ou un cycliste devant le véhicule. Si le conducteur ne prend pas de mesures d'évitement, le système actionne le volant pour tenter d'éviter une collision.

⇒ Page 58

Freinage activé circulation transversale avant détectée

Cette fonction utilise un dispositif d'avertissement pour prévenir le conducteur qu'il doit prendre des mesures d'évitement en cas de risque de collision avec un véhicule qui traverse l'avant (à l'exception des motos et des cyclistes). Si le conducteur ne réagit pas, le freinage est sollicité automatiquement afin d'aider à empêcher l'accident ou, à défaut, d'aider à en réduire les conséquences.

⇒ Page 70

■ Régulateur de vitesse adaptatif avancé

Le régulateur de vitesse adaptatif avancé est un système d'aide à la conduite conçu pour aider les conducteurs lors de la conduite sur des autoroutes (y compris lors d'embouteillages et lors d'une conduite à vitesse élevée). Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) et la fonction de centrage sur la voie, qui fonctionne en liaison avec le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), sont utilisés pour améliorer la conduite en commandant automatiquement l'accélérateur, les freins et la direction.

Régulateur de vitesse adaptatif

Cette fonction maintient la vitesse sélectionnée du véhicule et, le cas échéant, surveille la vitesse du véhicule situé devant sur la même voie, jusqu'à la vitesse maximale sélectionnée.

⇒ Page 89

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)

Cette fonction maintient la vitesse sélectionnée du véhicule et, le cas échéant, suit la vitesse du véhicule situé devant sur la même voie, jusqu'à la vitesse maximale du véhicule automatiquement sélectionnée en fonction des panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation. La vitesse sélectionnée du véhicule doit être réglée manuellement par le conducteur avant que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne commence à fonctionner.

⇒ Page 120

Fonction de centrage sur la voie

Cette fonction aide à maintenir le véhicule près du centre de la voie en détectant les marquages de voie (par ex. les lignes blanches) et le véhicule vous précédant sur les autoroutes et voies rapides, et en assistant les manœuvres de direction. La fonction de centrage sur la voie fonctionne uniquement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé.

⇒ Page 153

■ Limiteur de vitesse manuel (selon modèles)

Cette fonction permet de contrôler la vitesse du véhicule afin de ne pas dépasser la vitesse sélectionnée manuellement par le conducteur.

⇒ Page 168

■ Limiteur de vitesse intelligent (selon modèles)

Cette fonction permet de contrôler la vitesse du véhicule afin de ne pas dépasser la vitesse fixée automatiquement en fonction des panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation. La vitesse sélectionnée du véhicule doit être réglée manuellement par le conducteur avant que le limiteur de vitesse intelligent ne commence à fonctionner.

⇒ Pages 178 et 189

■ Fonction de prévention de sortie de voie

Lors de la conduite sur des autoroutes ou des voies rapides, le système reconnaît le marquage des voies (et les limites de la route (pour les modèles européens)). S'il semble probable que le véhicule sorte de la voie, le système assiste la manœuvre dans la direction empêchant la sortie de voie, et empêche ainsi que le véhicule sorte de sa voie.

⇒ Page 199

■ Assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles)

S'il paraît probable que le véhicule quitte la voie lorsqu'un véhicule vous suit ou si un véhicule approche en sens inverse sur la voie voisine, le système assiste le conducteur en tournant le volant dans la direction qui empêche la sortie de voie, gardant le véhicule sur la voie.

⇒ Page 210

■ Gestion de l'accélérateur avant collision

Cette fonction réduit le bond en avant accidentel se produisant en cas d'erreur d'utilisation du levier sélecteur ou de pression involontaire ou trop brutale sur la pédale d'accélérateur.

⇒ Page 223

■ Alerte de sortie de voie

Cette fonction avertit le conducteur lorsque le véhicule est sur le point de quitter la route.

⇒ Page 231

■ Alerte de dérive sur la voie

Cette fonction prévient le conducteur lorsqu'elle détecte que le véhicule dérive sur la voie, en raison de la fatigue, du manque de concentration sur la route, de l'inattention du conducteur, d'un fort vent de côté ou d'autres facteurs.

⇒ Pages 238 et 242

■ Alerte de démarrage du véhicule devant vous

Cette fonction avertit le conducteur lorsque le véhicule à l'arrêt situé devant démarre alors que son véhicule est toujours à l'arrêt.

⇒ Page 247

■ Reconnaissance des panneaux de signalisation (selon modèles)

La reconnaissance des panneaux de signalisation est une fonction qui utilise la caméra stéréo pour détecter les panneaux de signalisation. Lorsqu'une limite de vitesse ou une autre restriction affichée sur votre voie de circulation est reconnue, un indicateur de panneau de signalisation apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

⇒ Pages 249 et 258

■ Régulateur de vitesse classique

Lorsque ce mode est actif, le système maintient une vitesse constante. Il ne surveille pas le véhicule situé devant. Cette fonction peut être utilisée même en cas d'arrêt momentané du système EyeSight (⇒ page 306). Pour utiliser cette fonction, passez du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse classique.

⇒ Page 276

■ Régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)

Lorsque ce mode est actif, le système maintient une vitesse constante, automatiquement sélectionnée en fonction des panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation. La vitesse sélectionnée du véhicule doit être réglée manuellement par le conducteur avant que le régulateur de vitesse classique intelligent ne commence à fonctionner. Il ne surveille pas le véhicule situé devant. Pour utiliser cette fonction, passez du régulateur de vitesse adaptatif intelligent au régulateur de vitesse classique intelligent.

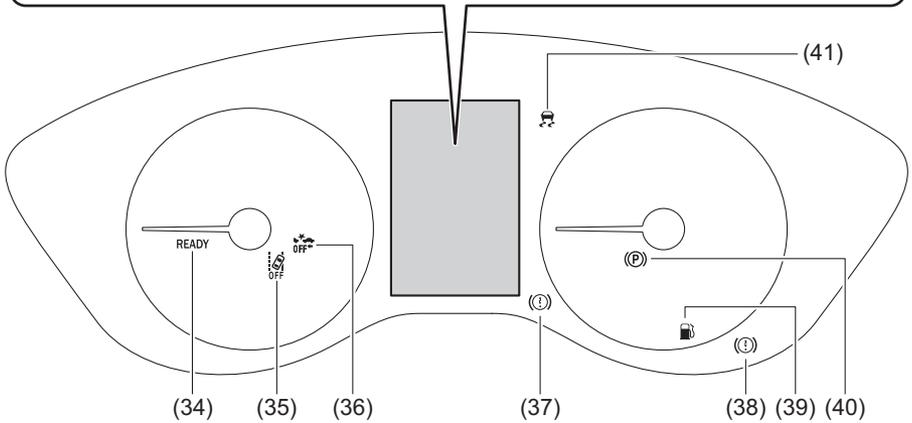
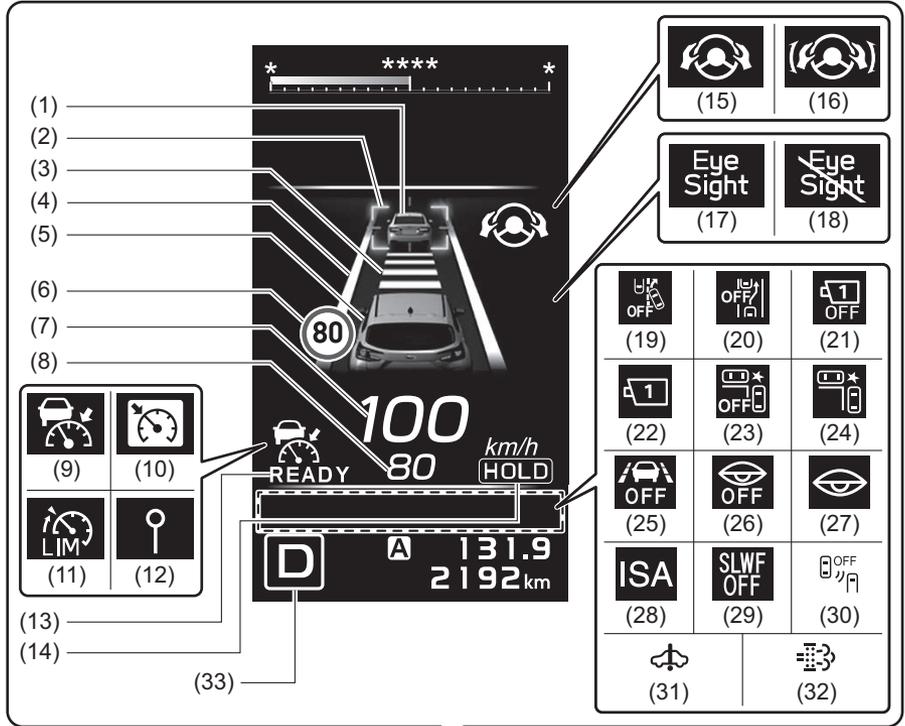
⇒ Page 288



REMARQUE

Le système EyeSight ne fonctionne pas lorsque le système e-BOXER n'est pas en marche (le témoin indicateur READY du système e-BOXER s'éteint).

Instruments de bord



H01218

Les unités de l'affichage peuvent être modifiées sur les réglages de l'écran. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

<p>(1)</p>		<p>Indicateur de véhicule devant vous</p> <p>Lorsque le régulateur de vitesse* est activé, ou lorsque la fonction d'arrêt total est activée, cet indicateur s'allume lorsqu'un véhicule situé devant a été détecté.</p> <p>⇒ Pages 101 et 133</p> <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif et régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)</p>
<p>(2)</p>		<p>Indicateur de véhicule devant vous pour le centrage sur la voie</p> <p>La fonction de centrage sur la voie est en marche et détecte le véhicule devant vous.</p>
<p>(3)</p>		<p>Témoin de réglage de distance de sécurité</p> <p>Affiche le réglage de distance de sécurité paramétré via la touche  /  (réglage de distance de sécurité).</p> <p>⇒ Pages 107 et 140</p>
<p>(4)</p>		<p>Indicateur de voie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lignes de gauche et de droite ou une seule ligne s'allume(nt) en bleu lorsque la fonction de centrage sur la voie est active et détecte les marquages de voie. • Si votre véhicule est sur le point de quitter la voie pendant le fonctionnement de la fonction de centrage sur la voie, la ligne que le véhicule est sur le point de traverser clignote en jaune. • Elle s'allume en gris lorsque la fonction de prévention de sortie de voie est activée. • La ligne de droite et la ligne de gauche s'allument en blanc, ou une seule ligne s'allume en blanc, lorsque la fonction de prévention de sortie de voie passe en mode d'attente. • Il s'allume en jaune du côté où la fonction de prévention de sortie de voie a été activée. <p>⇒ Pages 163, 166 et 205</p>
<p>(5)</p>		<p>Indicateur de votre véhicule</p> <p>Lorsque la pédale de frein est enfoncée ou que la fonction de commande des freins est activée, les témoins des freins sur l'indicateur du véhicule s'allument en rouge.</p>
<p>(6)</p>		<p>Indicateur de panneau de signalisation (selon modèles)</p> <p>Cet indicateur affiche la limite de vitesse et d'autres panneaux de signalisation reconnus par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation.</p> <p>⇒ Pages 249 et 258</p>

(7)		<p>Vitesse actuelle du véhicule Affiche la vitesse du véhicule.</p>
(8)		<p>Vitesse sélectionnée du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiche la vitesse sélectionnée du véhicule. • Cet indicateur passe du blanc au vert lorsque le régulateur de vitesse*¹ ou le limiteur de vitesse*² (selon modèles) est activé. <p>⇒ Pages 100, 131, 170, 180, 191, 279 et 291</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p> <p>*2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(9)		<p>Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée. ⇒ Pages 98 et 129 • Lorsque le régulateur de vitesse* est activé, cet indicateur passe du blanc au vert. Lorsque le conducteur accélère le véhicule en enfonçant la pédale d'accélérateur pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse*, l'indicateur passe du vert au blanc. ⇒ Pages 100 et 131 <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif et régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)</p>
(10)		<p>Indicateur de régulateur de vitesse classique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque la touche  /  (réglage de distance de sécurité) est maintenue enfoncée après avoir appuyé sur la touche  (régulateur de vitesse). ⇒ Pages 278 et 290 • Cet indicateur passe du blanc au vert lorsque le régulateur de vitesse* est activé. ⇒ Pages 279 et 291 <p>*: Régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p>

(11)		<p>Indicateur de limiteur de vitesse (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s’allume lorsque le limiteur de vitesse* est activé. ⇒ Pages 170, 180 et 191 • Lorsque le limiteur de vitesse* est activé, l’indicateur passe du blanc au vert. ⇒ Pages 171, 181 et 192 • Cet indicateur s’allume en blanc lorsque le limiteur de vitesse* est temporairement annulé en raison d’une forte pression sur la pédale d’accélérateur, ou lorsque le levier sélecteur est sur la position “R”. • Cet indicateur s’allume en blanc lorsque le limiteur de vitesse* est temporairement annulé en raison d’une forte pression sur la pédale d’accélérateur lorsque le régulateur de la limite de vitesse est actif ou pendant la conduite à une vitesse proche de la vitesse sélectionnée du véhicule. (pour certains modèles) <p>*: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(12)		<p>Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (certains modèles) (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s’allume lorsque le limiteur de vitesse intelligent est activé. ⇒ Page 180 • Lorsque le limiteur de vitesse intelligent est activé, l’indicateur passe du blanc au vert. ⇒ Page 182 • Cet indicateur s’allume en blanc lorsque le limiteur de vitesse intelligent est temporairement annulé en raison d’une forte pression sur la pédale d’accélérateur, ou lorsque le levier sélecteur est sur la position “R”. <p>Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (autres modèles) (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s’allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, le limiteur de vitesse intelligent ou le régulateur de vitesse classique intelligent est activé. • Cet indicateur fonctionne toujours de concert avec  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif),  (indicateur de limiteur de vitesse) ou  (indicateur de régulateur de vitesse classique). ⇒ Pages 129, 191 et 289

(13)		<p>Témoin READY</p> <p>Cet indicateur s'allume lorsque le régulateur de vitesse*¹ ou le limiteur de vitesse*² (selon modèles) peut être activé.</p> <p>⇒ Pages 98, 129, 170, 180, 191, 278 et 290</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p> <p>*2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(14)		<p>Témoin HOLD</p> <p>Cet indicateur s'allume lorsque la fonction d'arrêt total est activée alors que le régulateur de vitesse* est en service.</p> <p>⇒ Pages 108 et 141</p> <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif et régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)</p>
(15)	 <p>Blanc</p>	<p>Indicateur de centrage sur la voie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque la fonction de centrage sur la voie est activée par pression sur la touche  (centrage sur la voie) (uniquement lorsque le régulateur de vitesse* est activé).
(16)	 <p>Vert</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'éteint lorsque le régulateur de vitesse* est désactivé. • Lorsque la fonction de centrage sur la voie est en marche, l'indicateur passe du blanc au vert. <p>⇒ Page 162</p> <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif et régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)</p>
(17)		<p>Indicateur d'avertissement EyeSight (jaune)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume ou clignote en cas de dysfonctionnement du système EyeSight. • Lorsqu'il est allumé (fixe ou clignotant), aucune des fonctions EyeSight n'est utilisable (y compris le régulateur de vitesse adaptatif, le système de freinage avant collision, etc.). <p>⇒ Page 305</p>

<p>(18)</p>		<p>Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight (blanc)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque le système EyeSight est momentanément à l'arrêt. • Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position ON, cet indicateur s'allume si vous appuyez sur le commutateur  (CRUISE) juste après le démarrage du système e-BOXER. Il s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. • Lorsque cet indicateur est allumé, aucune des fonctions EyeSight ne peut être utilisée, à l'exception du limiteur de vitesse*¹ (selon modèles) ou du régulateur de vitesse*². Cependant, pour les modèles avec limiteur de vitesse intelligent ou régulateur de vitesse classique intelligent, le système ne pourra plus détecter les panneaux de signalisation et la vitesse sélectionnée du véhicule ne sera plus mise à jour en fonction des limites de vitesse affichées. <p>⇒ Page 306</p> <p>*1: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p> <p>*2: Régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p>
<p>(19)</p>		<p>Indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. • Il s'allume si l'assistance au maintien dans la voie d'urgence est désactivée. • Il s'allume si le SRVD ou l'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne peut pas être utilisé en raison d'un dysfonctionnement ou si le SRVD est désactivé. <p>⇒ Page 222</p>
<p>(20)</p>		<p>Indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. • Il s'allume si le SRVD ou le système de freinage avant collision ne peut pas être utilisé en raison d'un dysfonctionnement. • Il s'allume lorsque le système SRVD ou le système de freinage avant collision est désactivé. <p>⇒ Page 69</p>

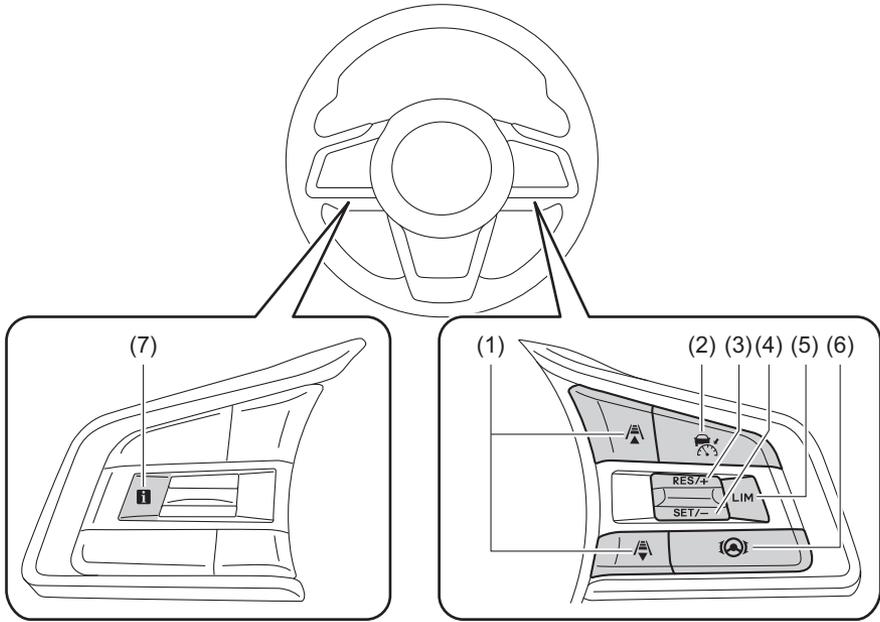
(21)		<p>Indicateur de désactivation de la caméra mono grand-angle</p> <p>Cet indicateur s'allume lorsque la caméra mono grand-angle est momentanément à l'arrêt.</p> <p>⇒ Page 87</p>
(22)		<p>Indicateur d'avertissement de la caméra mono grand-angle</p> <p>Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement de la caméra mono grand-angle.</p> <p>⇒ Page 88</p>
(23)		<p>Indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée</p> <p>Cet indicateur s'allume si le freinage activé circulation transversale avant détectée et les informations de détection de circulation transversale avant sont désactivés.</p> <p>⇒ Page 83</p>
(24)		<p>Indicateur d'avertissement de freinage activé circulation transversale avant détectée</p> <p>Cet indicateur d'avertissement s'allume lorsque le freinage activé circulation transversale avant détectée et les informations de détection de circulation transversale avant présentent un dysfonctionnement.</p> <p>⇒ Page 84</p>
(25)		<p>Indicateur de désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON. Ensuite, plusieurs secondes après le démarrage du système e-BOXER, l'indicateur de désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie s'éteint, ou, en fonction de l'état actuel (ON ou OFF), il s'éteint ou reste allumé. • Il s'allume si la fonction de prévention de sortie de voie est désactivée. <p>⇒ Page 209</p>
(26)		<p>Indicateur de désactivation de l'alerte de dérive sur la voie (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. • Il s'allume si l'alerte de dérive sur la voie est désactivée. <p>⇒ Page 245</p>
(27)		<p>Indicateur d'avertissement d'alerte de dérive sur la voie (selon modèles)</p> <p>Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement de l'alerte de dérive sur la voie.</p> <p>⇒ Page 246</p>

(28)		<p>Indicateur d'avertissement d'assistance de vitesse intelligente (selon modèles)</p> <p>Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.</p> <p>⇒ Page 269</p>
(29)		<p>Indicateur de désactivation de l'avertissement de limitation de vitesse (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'allume si la fonction d'avertissement de limitation de vitesse est désactivée. ⇒ Page 264 • Il s'éteint lorsque ISA (indicateur d'avertissement d'assistance de vitesse intelligente) (selon modèles) s'allume.
(30)		<p>Indicateur de désactivation SRVD</p> <p>Cet indicateur s'allume lorsque le système SRVD est désactivé.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>
(31)		<p>Voyant de défectuosité du système e-BOXER</p> <p>Le voyant de défectuosité du système e-BOXER s'allume en cas de dysfonctionnement dans le système e-BOXER.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>
(32)		<p>Témoin avertisseur de filtre à particules essence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin avertisseur s'allume lorsque l'accumulation de matières particulaires dépasse la limite spécifiée. • Le régulateur de vitesse^{*1} et le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles) ne peuvent pas être utilisés lorsque le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote. <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p> <p>*2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(33)		<p>Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé</p> <p>Cet indicateur s'allume et indique dans quelle position le levier sélecteur ou le rapport engagé se trouve.</p>
(34)	READY	<p>Témoin indicateur READY du système e-BOXER</p> <p>Ce témoin indicateur s'allume lorsque le système e-BOXER a démarré. Il s'éteint lorsque le système e-BOXER a été désactivé.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>

(35)		<p>Témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie (certains modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin indicateur s'allume lorsque l'alerte de sortie de voie et l'alerte de dérive sur la voie sont désactivées. • Il s'allume également lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON. Plusieurs secondes après le démarrage du système e-BOXER, le témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie s'éteint ou reste allumé selon l'état actuel (ON ou OFF). <p>⇒ Pages 235 et 241</p> <p>Témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie (autres modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin indicateur s'allume lorsque l'alerte de sortie de voie est désactivée. • Il s'allume également lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. <p>⇒ Page 237</p>
(36)		<p>Témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin indicateur s'allume lorsque le système de freinage avant collision et la gestion de l'accélérateur avant collision sont désactivés. • Il s'allume également lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. <p>⇒ Pages 86 et 230</p>
(37)		<p>Témoin avertisseur de frein de stationnement électronique (jaune)</p> <p>Ce témoin avertisseur s'allume lorsque le système de frein de stationnement électronique est défaillant.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>
(38)		<p>Témoin avertisseur du système des freins (rouge)</p> <p>Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) s'allume lorsque le frein de stationnement électronique est relâché pendant la conduite, désactivez le système de freinage avant collision. Pour le moment, n'utilisez pas le régulateur de vitesse^{*1} ou le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles).</p> <p>Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, gardez immédiatement le véhicule dans un lieu sûr. Adressez-vous à un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p> <p>*2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>

(39)		<p>Témoin avertisseur de bas niveau de carburant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin avertisseur s'allume lorsque le réservoir est presque vide. • Le régulateur de vitesse*¹ et le limiteur de vitesse*² (selon modèles) risquent de ne pas pouvoir être utilisés lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé. <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p> <p>*2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(40)		<p>Témoin indicateur du frein de stationnement électronique</p> <p>Ce témoin indicateur s'allume lorsque le frein de stationnement électronique est serré.</p> <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>
(41)		<p>Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce témoin avertisseur s'allume lorsque le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule présente probablement un dysfonctionnement. • Le témoin indicateur clignote pendant l'activation de la fonction d'anti-patinage et pendant l'activation de la fonction de contrôle de traction. <p>⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.</p>

Volant



H01056

<p>(1)</p>		<p>Touches de réglage de distance de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur l'une de ces touches pour sélectionner la distance de sécurité réglée sur 4 modes différents (uniquement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé). ⇒ Pages 107 et 140 • Lorsque le régulateur de vitesse principal est activé, il est possible de passer entre le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse classique, ou entre le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) et le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) en appuyant sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité)*. <p>*: Pour passer au régulateur de vitesse classique ou au régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles), appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pendant environ 2 secondes ou plus.</p>
<p>(2)</p>		<p>Touche CRUISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver le régulateur de vitesse*. <p>Lorsque  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) ou  (indicateur de régulateur de vitesse classique) apparaît sur l'affichage des instruments de bord, cela indique que le régulateur de vitesse principal est activé.</p> <p>⇒ Pages 98, 129, 277 et 289</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur cette touche pour annuler le régulateur de vitesse*. <p>⇒ Pages 112, 145, 283 et 296</p> <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)</p>

(3)	RES/+	<p>Touche RES/+ (touche RES/SET)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur cette touche pour régler le régulateur de vitesse^{*1} ou le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles). • Après l'annulation du régulateur de vitesse^{*1} ou du limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles), appuyez sur cette touche pour réactiver la fonction de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles) à la vitesse précédemment sélectionnée du véhicule. • Appuyez sur cette touche pour augmenter la vitesse sélectionnée du véhicule (lorsque le régulateur de vitesse^{*1} ou le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles) est actuellement réglé). <p>⇒ Pages 100, 104 et 116 (pour le régulateur de vitesse adaptatif) ⇒ Pages 131, 136 et 149 (pour le régulateur de vitesse adaptatif intelligent - selon modèles) ⇒ Page 172 (pour le limiteur de vitesse manuel - selon modèles) ⇒ Page 183 (pour le limiteur de vitesse intelligent - selon modèles) ⇒ Pages 279, 281 et 286 (pour le régulateur de vitesse classique) ⇒ Pages 291, 294 et 299 (pour le régulateur de vitesse classique intelligent - selon modèles)</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) *2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
(4)	SET/-	<p>Touche SET/- (touche RES/SET)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur cette touche pour régler le régulateur de vitesse^{*1} ou le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles). • Appuyez sur cette touche pour réduire la vitesse sélectionnée du véhicule (lorsque le régulateur de vitesse^{*1} ou le limiteur de vitesse^{*2} (selon modèles) est actuellement réglé). <p>⇒ Pages 100 et 105 (pour le régulateur de vitesse adaptatif) ⇒ Pages 131 et 138 (pour le régulateur de vitesse adaptatif intelligent - selon modèles) ⇒ Page 172 (pour le limiteur de vitesse manuel - selon modèles) ⇒ Page 183 (pour le limiteur de vitesse intelligent - selon modèles) ⇒ Pages 279 et 282 (pour le régulateur de vitesse classique) ⇒ Pages 291 et 295 (pour le régulateur de vitesse classique intelligent - selon modèles)</p> <p>*1: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) *2: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>

<p>(5)</p>	<p>LIM</p>	<p>Touche LIM (limiteur de vitesse) (selon modèles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver le limiteur de vitesse*. • Lorsque la touche LIM (limiteur de vitesse) est actionnée, l'un des indicateurs suivants apparaît dans l'affichage des instruments de bord. <ul style="list-style-type: none"> - Limiteur de vitesse manuel  (indicateur de limiteur de vitesse) apparaît lorsque le limiteur de vitesse manuel est activé. ⇒ Page 170 - Limiteur de vitesse intelligent  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) apparaissent lorsque le limiteur de vitesse intelligent est activé. ⇒ Pages 180 et 191 • Appuyez sur cette touche pour annuler le limiteur de vitesse*. ⇒ Pages 174, 184 et 194 <p>*: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent</p>
<p>(6)</p>		<p>Touche de centrage sur la voie</p> <p>Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver la fonction de centrage sur la voie (uniquement lorsque le régulateur de vitesse* est activé). ⇒ Page 162</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la fonction de centrage sur la voie est en mode d'attente,  (indicateur de centrage sur la voie) (blanc) s'allume. • Lorsque la fonction de centrage sur la voie est en mode actif,  (indicateur de centrage sur la voie) (vert) s'allume. <p>*: Régulateur de vitesse adaptatif et régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)</p>
<p>(7)</p>		<p>Touche i</p> <p>Appuyez sur cette touche pour afficher de nouveau le message apparu sur l'affichage des instruments de bord. ⇒ Page 320</p>

Affichage d'informations central

■ Modification des réglages

Les réglages EyeSight peuvent être modifiés en utilisant l'affichage d'informations central.

⇒ Page 311

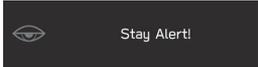
Les systèmes suivants peuvent également être activés / désactivés en utilisant l'affichage d'informations central.

- Contrôle de Dynamique du Véhicule
- Système de détection de véhicule à l'arrière Subaru (SRVD)

⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.

■ Écrans d'avertissement

Les écrans d'avertissement suivants seront affichés sur l'affichage d'informations central.

Élément	Écran affiché
Avertissement du système de freinage avant collision (freinage primaire et freinage secondaire)	 <p>H00918</p>
Alerte de correction de trajectoire automatique d'urgence	
Avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)"	
Avertissement de la fonction de centrage sur la voie (aucune manœuvre du volant)	 <p>S03540</p>
La fonction de prévention de sortie de voie a été activée 3 fois ou plus dans une période de 180 secondes alors qu'aucune manœuvre du volant par le conducteur n'a été détectée et que la fonction de prévention de sortie de voie était active.	
Annulation de la fonction de centrage sur la voie (aucune manœuvre du volant)	 <p>S03541</p>
Alerte de dérive sur la voie (pour certains modèles)	 <p>H01249</p>

Systeme de freinage avant collision

En cas de risque de collision avec un objet identifié situé devant (un véhicule, une moto, un piéton, un cycliste, etc.), le système EyeSight permet d'éviter ou de minimiser un choc en avertissant le conducteur. Si le conducteur ne réagit toujours pas pour éviter la collision, le freinage peut intervenir automatiquement juste avant la collision afin d'empêcher l'accident ou, à défaut, de réduire ses conséquences. Si le conducteur réagit pour éviter la collision, l'assistance au freinage avant collision se met en marche pour aider le conducteur à empêcher la collision ou à réduire sa gravité.

Ce système peut se révéler efficace pour les collisions fronto-arrière directes. Outre les collisions par l'arrière, ce système peut être efficace pour éviter les collisions avec les piétons et les cyclistes qui traversent. Ce système est également efficace pour éviter les collisions avec les véhicules venant en sens inverse, les motos venant en sens inverse, les cyclistes venant en sens inverse ou les piétons, lorsque vous tournez. Cette fonction peut être activée lorsque le levier sélecteur est en position "D", "M" (modèles avec mode manuel), "L" (modèles avec la position "L") ou "N".

À propos des objets identifiés pour le système de freinage avant collision

EyeSight reconnaît les objets suivants en tant qu'objets identifiés pour le système de freinage avant collision. (Les objets identifiés diffèrent selon la fonction.)

- Véhicules
- Motos
- Piétons
- Cyclistes



DANGER

Fonctionnement du système de freinage avant collision

- N'utilisez jamais le système de freinage avant collision et l'assistance au freinage avant collision pour arrêter votre véhicule ou éviter une collision dans des conditions ordinaires. Ces fonctions ne peuvent pas empêcher les collisions dans toutes les conditions. Il est dangereux de se fier exclusivement au système de freinage avant collision pour assurer le freinage : une collision pourrait en résulter.
- Lorsqu'un avertissement intervient, freinez et/ou prenez toute autre mesure nécessaire en demeurant attentif à l'avant du véhicule et aux alentours.
- Le système de freinage avant collision reconnaît les véhicules, les motos, les piétons et les cyclistes comme des objets identifiés. Le système est destiné à éviter ou à réduire la gravité des collisions, mais il se peut que le système ne soit pas en mesure de reconnaître les objets dans certaines conditions*. Par exemple, lorsqu'un véhicule est vu de côté, les véhicules circulant ou approchant en sens inverse, les petits animaux ou enfants, ou les murs et portes ne seront probablement pas détectés.

- Le système de freinage avant collision s'activera lorsqu'il déterminera que la collision est inévitable. Il est conçu de façon à commander un freinage puissant immédiatement avant l'impact. Le résultat de cette action varie selon les conditions*. En conséquence, cette fonction ne se comporte pas toujours de la même façon.
- Lorsque le système de freinage avant collision est activé, son action continue même si la pédale d'accélérateur est partiellement enfoncée. Toutefois, cette action est annulée si la pédale d'accélérateur est enfoncée brusquement ou jusqu'en bout de course.
- Si le conducteur enfonce la pédale de frein ou tourne le volant, le système est susceptible de déterminer qu'il s'agit d'une manœuvre d'évitement, auquel cas la commande de freinage automatique peut ne pas intervenir afin de laisser tout le contrôle du véhicule au conducteur.
- Si la différence de vitesse avec l'objet identifié est supérieure à environ 60 km/h, les collisions ne peuvent pas être évitées en raison des limites de performance d'EyeSight. Cependant, même si la différence de vitesse est d'environ 60 km/h ou moins, si l'objet identifié vous coupe soudainement la route ou se trouve en dehors du champ de vision de la caméra, votre véhicule peut ne pas s'arrêter ou le système peut ne pas s'activer selon diverses conditions* telles que la visibilité ou le caractère glissant de la route. De même, l'assistance au freinage avant collision peut ne pas intervenir en fonction de diverses conditions*.

*: Conditions

- Distance par rapport à l'objet identifié, différence de vitesse, conditions de proximité, déplacement latéral (le décalage)
- Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
- Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
- La visibilité à l'avant est mauvaise (pluie, neige, brouillard ou fumée, etc.).
- L'objet détecté est autre chose qu'un objet identifié.
 - Animal domestique ou autre (chien, chevreuil, etc.)
 - Glissière de sécurité, poteau téléphonique, arbre, clôture ou mur, etc.
- Même si l'objet est identifiable, en fonction de la luminosité de l'environnement, de son mouvement relatif, de son aspect et de la direction vers laquelle il se dirige, il peut arriver que le système ne puisse pas le détecter comme un objet identifié.
- Le système détermine que l'action du conducteur (basée sur l'actionnement de la pédale d'accélérateur, le freinage, l'angle du volant, etc.) constitue une manœuvre d'évitement.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

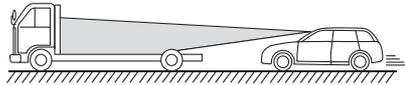
- État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage des pneus, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
- Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Les freins sont froids en raison de la basse température extérieure ou juste après le démarrage du système e-BOXER.
- Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage est réduite).
- Sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins sont mouillés et l'efficacité de freinage est réduite.)

- Conditions de détection de la caméra

Dans les cas suivants, cette fonction est particulièrement susceptible de ne pas intervenir ou de se révéler incapable de stopper le véhicule.

- L'objet identifié se déplace en dehors du champ de vision de la caméra.
- Mauvais temps (par exemple forte pluie, vent violent ou brouillard dense)
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
- De nuit ou dans un tunnel, derrière un véhicule roulant avec ses feux arrière éteints
- À l'approche d'un piéton ou d'un cycliste la nuit
- Un objet identifié se trouve hors du champ éclairé par les phares.
- Une forte lumière vous éblouit de l'avant (par exemple, soleil au petit matin, soleil couchant ou faisceaux de phares, etc.).
- Le champ de vision de la caméra est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.

- La détection est rendue impossible par la présence de gouttes d'eau de pluie ou de lave-glace, ou des balais d'essuie-glace, obstruant le champ de vision de la caméra.
- Le champ de vision couvert par la caméra est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).
- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- Il fait nuit noire et il n'y a aucun objet dans les environs.
- Les environs sont généralement de la même couleur (par exemple dans un endroit enneigé).
- La partie arrière du véhicule situé devant est basse, de petite taille ou de forme irrégulière (le système peut considérer une autre partie du véhicule comme son arrière et calculer son propre fonctionnement à partir de cette donnée).
 - Le véhicule situé devant est un camion-plateau ou une remorque vide
 - Véhicules dont le chargement dépasse de l'arrière
 - Véhicules à forme spéciale (camion de transport de véhicules, side-car, etc.)
 - Le véhicule est de petite taille, etc.

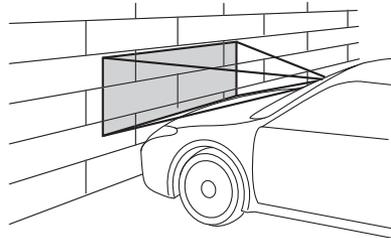


S02133

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Un mur, etc. se trouve devant un véhicule à l'arrêt.
- Un autre objet se trouve près du véhicule.
- Le côté d'un véhicule, etc., vous fait face.
- Dans le cas d'un véhicule roulant en marche arrière ou roulant en sens inverse, etc.
- La taille et la hauteur d'un obstacle sont inférieures aux capacités de détection de la caméra.
 - En présence d'enfants ou d'animaux de petite taille, etc.
 - En présence de piétons assis ou allongés
- L'objet détecté est une clôture ou un mur, etc., présentant un motif uniforme (rayures ou briques, etc.).
- Vous vous trouvez face à un mur ou une porte en verre, ou à un miroir.
- Le véhicule situé devant effectue une brusque embardée, accélère ou ralentit.
- Un objet identifié fait soudainement irruption par le côté ou court soudainement devant vous.
- Votre véhicule se trouve immédiatement derrière un obstacle après un changement de voies.
- Un objet identifié est proche du pare-chocs de votre véhicule.
- La différence de vitesse est de 5 km/h ou moins entre votre véhicule et un obstacle (le freinage intervenant en fonction de la forme et la taille de l'objet, lorsque l'obstacle est très proche, ce dernier peut dans certains cas être hors du champ de vision de la caméra.).
- Dans des virages serrés, sur des montées ou descentes prononcées
- Vous conduisez sur une route cahoteuse ou sans revêtement
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Ne testez pas le système de freinage avant collision tout seul. Il existe un risque de fonctionnement incorrect qui pourrait provoquer un accident.



H00996

- Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. Lorsque l'une de ces situations se présente, désactivez le système de freinage avant collision.

⇒ Page 85

- La pression des pneus n'est pas conforme.*¹
- La roue de secours de type provisoire est installée.*¹
- Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*¹
- Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
- Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
- La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).
- Un objet obstruant le champ de vision de la caméra est installé sur le véhicule.
- Des chaînes antidérapantes sont installées.
- Les phares sont sales ou recouverts de neige et de glace ou de saleté. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
- Les axes optiques ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
- Les feux, y compris les phares et les phares antibrouillard, ont été modifiés.
- Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
- Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- Le nombre maximum de passagers est dépassé.
- Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement : témoins qui ne s'allument pas, bips qui ne retentissent pas, affichage différent de la normale, etc.*³

*1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

*2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

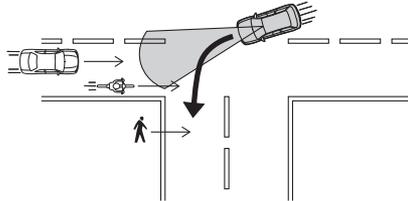
*3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Activation du système de freinage avant collision lors d'un changement de direction

- Le système de freinage avant collision reconnaît les véhicules venant en sens inverse, les motos venant en sens inverse, les cyclistes venant en sens inverse ou les piétons, comme des objets identifiés lorsque vous tournez. Le système est destiné à éviter ou à réduire la gravité des collisions avec les véhicules venant en sens inverse qui s'approchent



H00969

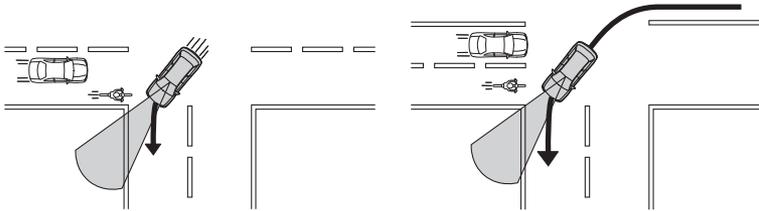
dans la voie voisine en sens inverse, mais il se peut que le véhicule ne puisse pas s'arrêter ou que le système ne s'active pas dans certaines conditions*.

- Si votre véhicule se déplace à plus de 25 km/h environ lorsque vous tournez, le système ne s'active pas. De plus, même si votre véhicule roule à environ 25 km/h ou moins, si l'obstacle vous coupe soudainement la route ou se trouve en dehors du champ de vision de la caméra, votre véhicule peut ne pas s'arrêter ou le système peut ne pas s'activer en fonction de diverses conditions* telles que la visibilité ou le caractère glissant de la route.

*: Conditions

- Différence de vitesse avec l'objet identifié, distance par rapport à l'objet identifié, l'angle d'approche, les changements dans les actions de l'objet identifiable et la position de l'objet identifiable par rapport au côté de votre véhicule.
- Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
- Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
- La visibilité à l'avant est mauvaise (pluie, neige, brouillard ou fumée, etc.).
- L'obstacle est autre chose qu'un objet identifiable.
 - Un véhicule garé ou un véhicule circulant dans la même direction que votre véhicule
 - Un animal, etc.
 - Glissière de sécurité, poteau téléphonique, arbre, clôture ou mur, etc.
- Même si un objet identifié a été détecté, vous n'avez pas le signal pour aller dans la direction dans laquelle votre véhicule se déplace réellement.
- Même si l'objet est identifiable, il se déplace à proximité d'objets sur le bord de la route.
- Même si l'objet est identifiable, il est arrêté ou circule sur votre voie.

- Même si l'objet est identifiable, le système ne peut pas le reconnaître en tant qu'objet identifié parce que, par exemple, l'avant de l'objet identifiable ne peut pas être vu ou est difficile à voir parce qu'il roule de nuit sans ses phares.
- Même si l'obstacle est un véhicule circulant en sens inverse, votre véhicule s'est engagé sur la trajectoire de ce véhicule avant que le système ne puisse le reconnaître comme un objet identifié.
- Même si l'objet est identifiable, votre véhicule se trouve sur la voie voisine.



H00970

- Même si l'objet est identifiable, en fonction de la luminosité de l'environnement, de son mouvement relatif, de son aspect et de la direction vers laquelle il se dirige, il peut arriver que le système ne puisse pas le détecter comme un objet identifié.
- Il est notamment très probable que votre véhicule ne puisse pas s'arrêter ou que le système ne s'active pas dans les cas suivants :
 - La visibilité est mauvaise en raison de la pluie, de la neige, de la poussière, etc. qui sont projetées par un autre véhicule, ou en raison de la vapeur d'eau, du sable, de la fumée, etc. dans l'air.
 - À l'approche d'une moto venant en sens inverse, d'un cycliste venant en sens inverse ou d'un piéton la nuit.
 - L'objet identifié se trouve en dehors de la zone éclairée par les phares.
 - L'avant du véhicule qui arrive en sens inverse est petit, bas ou irrégulier.
 - Le véhicule, etc. qui vous fait face se présente par le côté.
 - Le véhicule, etc. fait marche arrière.
 - Le véhicule qui arrive en sens inverse fait soudainement une embardée, accélère ou décélère.
 - L'objet identifié arrive soudainement sur le côté ou court soudainement devant vous.
 - L'objet identifié est proche du pare-chocs de votre véhicule.
 - Vous tournez brusquement le volant pour vous écarter de ou reprendre votre direction de circulation.
 - L'angle de la route traversée est aigu, ou vous abordez une route qui présente une courbe légère, etc.
 - Aux abords d'une route sinueuse, avec des virages, avec de multiples bifurcations, etc.

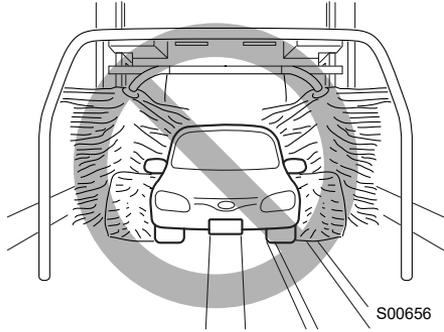


ATTENTION

- Si l'une des situations suivantes se présente, désactivez le système de freinage avant collision. Dans le cas contraire, le système de freinage avant collision pourrait s'activer de façon intempestive.

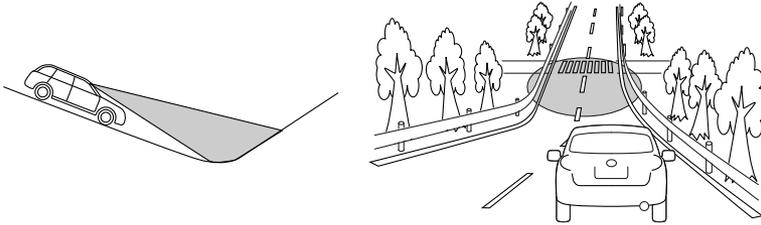
⇒ Page 85

- Le véhicule est remorqué.
- Le véhicule est chargé sur un plateau.
- Utilisation d'un dynamomètre, de rouleaux ou d'un équipement similaire.
- Un mécanicien lève le véhicule, démarre le système e-BOXER et fait tourner les roues librement.
- Passage à hauteur de bannières accrochées, de drapeaux ou de branches
- Une végétation touffue/élevée effleure le véhicule.
- Conduite sur un circuit automobile
- Dans un poste de lavage



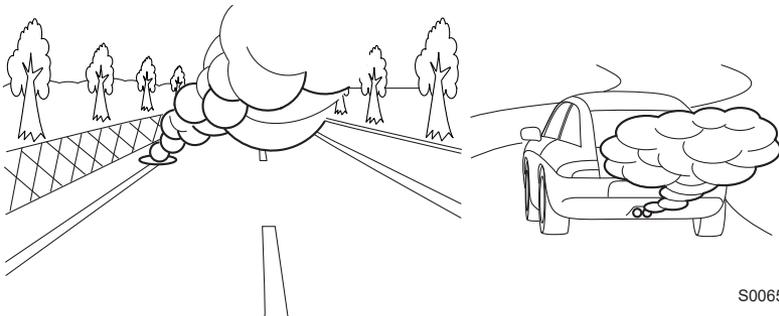
S00656

- Dans les situations suivantes, le système de freinage avant collision peut s'activer. Efforcez-vous donc de conduire prudemment.
 - Vous passez un portail automatique (ouverture et fermeture).
 - Vous roulez à proximité d'un objet identifié.
 - La réflexion ou les marquages sur un mur ou la surface de la route devant votre véhicule sont difficiles à distinguer d'un objet identifié.
 - Vous roulez sur une route dont l'angle de pente change brusquement.



S01264

- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Vous passez au travers de nuages de vapeur ou de fumée, etc.
- Par mauvais temps, comme par exemple lors de fortes chutes de neige ou de tempêtes de neige
- Une forte lumière se reflète sur la saleté ou la buée à l'intérieur ou à l'extérieur du pare-brise devant la caméra, et les rayons de la lumière pénètrent dans la caméra.
- Les gaz d'échappement émis par le véhicule situé devant sont visibles par temps froid, etc.

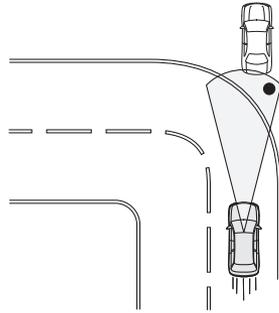


S00652

Suite à la page suivante ⇒

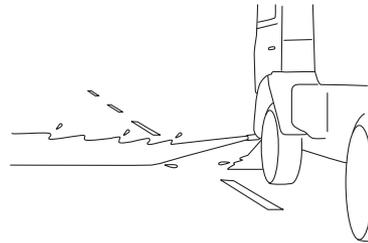
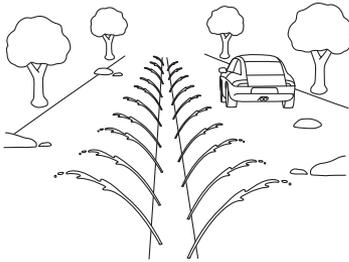
⇒ Suite de la page précédente

- Un objet identifié ou un obstacle se trouve dans un virage ou à une intersection.
- Vous passez à proximité d'un objet identifié ou d'un obstacle, etc.
- Vous vous arrêtez très près d'un mur ou d'un véhicule situé devant



H00717

- Passage au travers d'éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route

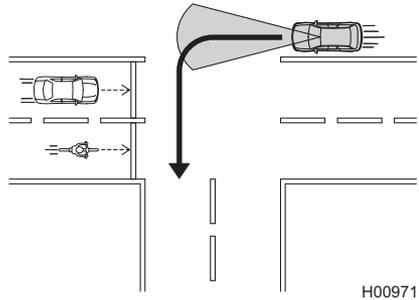


S02636

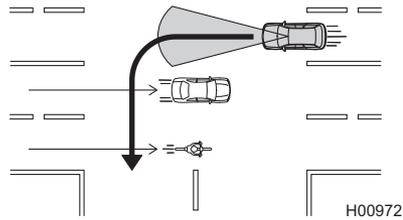
- Si un chargement ou des accessoires dépassent du bord du pare-chocs avant, la longueur du véhicule augmente et le système risque de ne pas pouvoir empêcher une collision.
- Si vous appuyez sur la pédale de frein pendant le freinage automatique, la pédale peut se déplacer d'elle-même lors d'un freinage automatique. Ce comportement est normal. Il suffit d'enfoncer davantage la pédale de frein pour augmenter la force de freinage. Exercez une force de freinage supérieure à celle nécessaire.

- Le système de freinage avant collision peut s'activer dans les situations suivantes, même si aucun objet identifié ne s'approche.

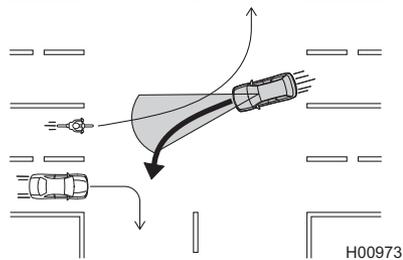
- Un objet identifié ralentit ou s'arrête avant une intersection juste avant que vous ne tourniez et ne vous engagiez sur la voie voisine.



- Un objet identifié passe juste avant que vous ne tourniez et ne vous engagiez sur la voie voisine.



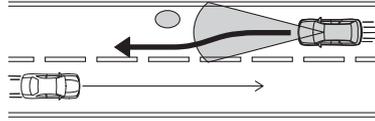
- Juste avant de tourner et de croiser la voie voisine, vous passez à côté d'un objet identifié qui tourne également.



Suite à la page suivante ⇒

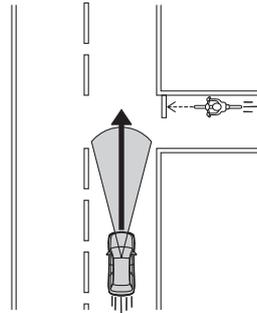
⇒ Suite de la page précédente

- Vous vous approchez soudainement d'un objet identifié tout en essayant de changer de voie ou d'éviter un obstacle.
- Alors que vous tournez, un piéton passe devant votre véhicule ou bien ralentit ou s'arrête juste avant de traverser.



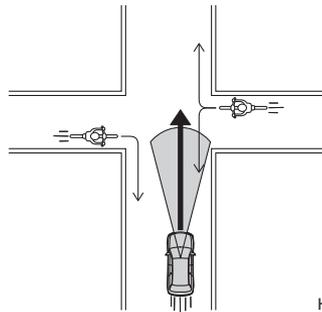
H00997

- Une moto venant en sens inverse ou un cycliste venant en sens inverse s'arrête soudainement ou change de direction devant vous juste avant que vous ne preniez un virage.
- Un objet identifié ralentit ou s'arrête juste avant de traverser devant vous.



H00492

- Un objet identifié change de direction pour rejoindre votre voie ou s'approcher de vous en sens inverse juste avant de traverser devant vous.



H00493

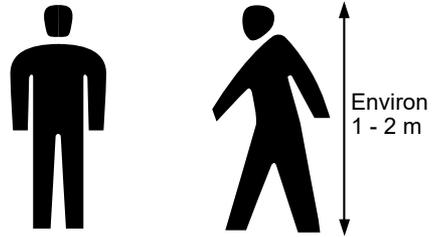


REMARQUE

Le freinage automatique peut produire des bruits inhabituels. Ces bruits, causés par la commande de freinage, sont normaux.

■ Détection de piétons

Le système EyeSight peut également détecter les piétons. La détection des piétons repose sur leur taille, leur forme et leurs mouvements. Le système détecte un piéton lorsque le contour du piéton est visible.



S02796



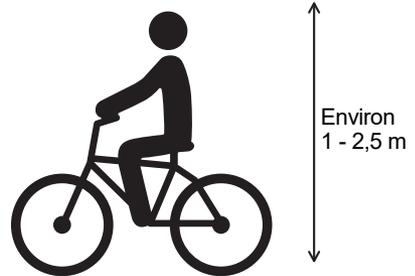
DANGER

Le système de freinage avant collision détecte également les piétons en tant qu'objets identifiés. Toutefois, dans certains cas, le système peut être incapable de détecter un piéton. Les conditions suivantes sont autant de cas dans lesquels le système est particulièrement susceptible de ne pas détecter un piéton en tant qu'objet identifié.

- La silhouette d'un piéton est partiellement obstruée.
- Des piétons marchent en groupe.
- Un piéton se tient près d'un mur ou d'un autre obstacle.
- Un piéton porte un parapluie.
- Un piéton porte des vêtements d'une couleur se fondant dans l'environnement.
- Un piéton porte des bagages volumineux ou un objet encombrant, ou bien pousse un objet tel qu'un chariot.
- Un piéton se penche, s'accroupit, s'allonge ou fait un mouvement brusque comme se lever.
- Un piéton se tient dans un emplacement sombre.
- Un piéton traverse ou apparaît subitement devant vous par le côté ou par l'avant.

■ Détection des cyclistes

Le système EyeSight peut également détecter les cyclistes. La détection des cyclistes repose sur leur taille, leur forme et leurs mouvements. Le système peut reconnaître un cycliste lorsque la silhouette d'un cycliste et d'un vélo est claire et qu'il détecte un mouvement de type humain.



S04049

**DANGER**

Dans certaines conditions, le système de freinage avant collision peut ne pas reconnaître les objets en tant qu'objets identifiés. Les conditions suivantes sont autant de cas dans lesquels le système est particulièrement susceptible de ne pas détecter un cycliste en tant qu'objet identifié.

- La silhouette du cycliste ou de son vélo est obstruée.
- Un cycliste se déplace en groupe avec d'autres piétons ou cyclistes.
- Un cycliste se trouve à côté d'un mur ou d'un autre obstacle.
- Les vêtements et/ou le vélo d'un cycliste sont de couleur similaire à celle de l'environnement.
- Un gros objet est transporté sur le vélo.
- Un cycliste est debout lorsqu'il pédale ou se penche sur le guidon.
- Un cycliste se trouve dans un endroit sombre.
- Un cycliste fait soudainement irruption par le côté ou apparaît soudainement devant vous.
- Un cycliste passe devant vous à grande vitesse.

Fonctionnement du système de freinage avant collision

Lorsqu'un obstacle est présent devant vous durant la conduite, le système agit comme suit afin d'avertir le conducteur et d'activer la commande de freinage et les feux stop.

Alerte de distance de sécurité* :

Lorsque le système établit qu'il existe un risque de collision, une alerte émet des bips courts répétés et un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord afin d'alerter le conducteur.

Cette alerte cesse dès que le conducteur a ralenti en enfonçant la pédale de frein et a réussi à rétablir une distance de sécurité convenable.

*: Pour certains modèles, le son de l'alerte de distance de sécurité peut être désactivé sur l'écran d'accueil de l'affichage d'informations central.

⇒ Page 311



REMARQUE

- Même lorsque le son de l'alerte de distance de sécurité est désactivé, si le système détermine qu'il existe un risque élevé de collision avec un obstacle, le son de l'alerte de distance de sécurité retentira. (pour certains modèles)
- Si le système détecte une inattention du conducteur, une somnolence importante du conducteur, l'endormissement du conducteur, ou la dérive du véhicule sur la voie, "Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)" est réglé sur "Far (Éloigné)" et le son de l'alerte de distance de sécurité est activé. (pour certains modèles)
 - Lorsque les réglages EyeSight ont été modifiés en raison de l'inattention du conducteur, ils restent en vigueur jusqu'à ce que le système détermine que le conducteur est à nouveau attentif ou que le conducteur modifie les réglages sur l'affichage d'informations central.
 - Lorsque les réglages EyeSight ont été modifiés en raison d'une forte somnolence du conducteur, de l'endormissement du conducteur ou de la dérive du véhicule sur la voie, ils restent en vigueur jusqu'à ce que le conducteur redémarre le système e-BOXER ou modifie les réglages sur l'affichage d'informations central.

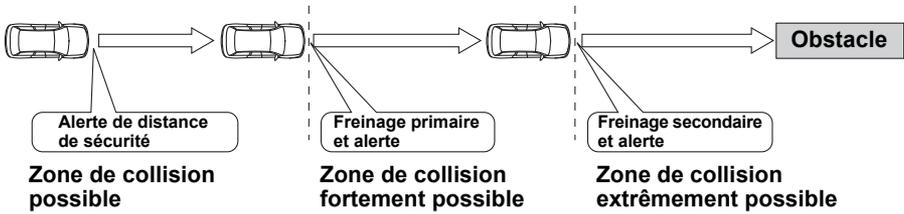
Freinage primaire et alerte :

Lorsque le système établit qu'il existe un risque élevé de collision avec un obstacle situé devant, une alerte émet des bips courts répétés et des écrans d'interruption apparaissent sur l'affichage des instruments de bord et l'affichage d'informations central afin d'alerter le conducteur. La commande de freinage peut s'activer et, dans certaines situations, la puissance délivrée par le système e-BOXER est également contrôlée. Si le système détermine que la manœuvre d'évitement (freinage, direction, etc.) entreprise par le conducteur a réduit le risque de collision, le freinage est annulé.

Freinage secondaire et alerte :

Si le système détermine ensuite que le risque de collision est extrêmement élevé, l'alerte passe à une tonalité continue et la puissance de la commande de freinage est augmentée. Si, en dépit des manœuvres d'évitement du conducteur, le système considère toujours que la collision est inévitable, le système continue à commander le freinage et la puissance délivrée par le système e-BOXER.

Lorsque le véhicule est arrêté par un freinage secondaire, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein pour s'assurer que le véhicule reste arrêté.



S03875

Système en marche	Force du freinage automatique	Indication sur l'affichage des instruments de bord	Type d'alerte
Alerte de distance de sécurité	Aucune commande de freinage		Bips courts répétés
Freinage primaire	Modérée		Bips courts répétés
Freinage secondaire	Forte		1 seul bip continu

H00796



REMARQUE

- Dans les cas suivants, le frein est relâché après l'arrêt du véhicule via le système de freinage avant collision.
 - Appuyez sur la pédale de frein.
 - Appuyez sur la pédale d'accélérateur (sauf lorsque le levier sélecteur est sur la position "N").
 - Déplacez le levier sélecteur sur la position "P".
 - Le véhicule a été arrêté pendant 2 minutes.
 - Le frein de stationnement électronique était serré.

- Après l'arrêt via le freinage secondaire, le frein de stationnement électronique est serré dans les cas suivants.
(Les détails relatifs à la désactivation du frein de stationnement électronique sont présentés dans le Manuel du conducteur du véhicule.)
 - 2 minutes environ se sont écoulées depuis l'arrêt sans pression sur la pédale de frein.
 - Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
 - Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
 - Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306
- Ni le freinage primaire, ni le freinage secondaire ne fonctionnent dans les cas suivants.
 - La vitesse du véhicule est d'environ 1 km/h ou moins (lorsque le levier sélecteur est en position "N" et que la vitesse de votre véhicule est d'environ 4 km/h ou moins) ou de 200 km/h ou plus.
 - La vitesse du véhicule est de 100 km/h ou plus et l'obstacle est une moto, un piéton ou un cycliste.
 - Le Contrôle de Dynamique du Véhicule est actif.
- Si le système détecte les feux stop du véhicule situé devant, votre véhicule commence à ralentir plus tôt que s'il ne les détecte pas.
- Le freinage primaire est appliqué plus longtemps dans certains cas. L'une des raisons à cela est la grande différence de vitesse avec un obstacle situé devant. Dans de tels cas, un contrôle de freinage plus fort ou moins fort peut être activé.

■ Écran du système de freinage avant collision

Un message s'affiche et reste visible sur l'affichage des instruments de bord pendant un certain temps après l'activation du système de freinage avant collision.

L'écran affiche le message "Apply Brake To Hold Position (Utiliser frein pour garder position)" pour inciter le conducteur à enfoncer la pédale de frein. À ce moment, l'alerte (bip) retentit. L'écran sera affiché pendant environ 2 minutes jusqu'à ce que le conducteur enfonce la pédale de frein.



S02962

Un message s'affiche et reste sur l'affichage des instruments de bord pour indiquer que le système de freinage avant collision s'est activé.



S03130

Fonctionnement de l'assistance au freinage avant collision

Lorsque le système de freinage avant collision est activé (lorsque le système a établi un risque élevé de collision avec un obstacle situé devant), si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système interprète cette action comme un freinage d'urgence et active automatiquement l'assistance au freinage.



ATTENTION

L'assistance au freinage avant collision n'intervient pas si le conducteur enfonce la pédale de frein alors que l'alerte de distance de sécurité est active. Le ralentissement du véhicule est commandé par la force exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

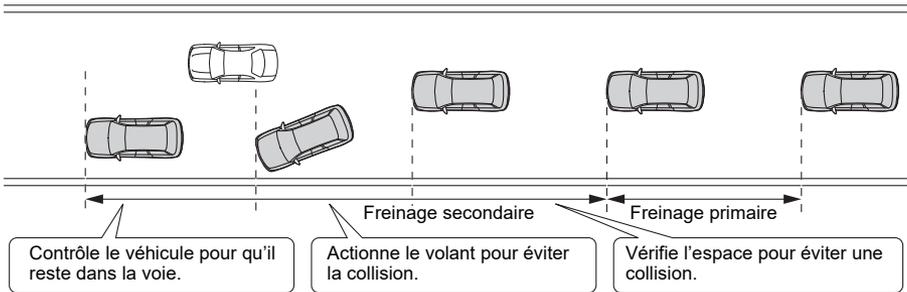


REMARQUE

- La fonction d'assistance au freinage avant collision n'est pas opérationnelle à environ 10 km/h ou moins ou à 200 km/h ou plus.
- Pour de plus amples informations relatives à la fonction d'assistance au freinage, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Fonctionnement de la correction de trajectoire automatique d'urgence

En présence d'un obstacle situé devant le véhicule pendant la conduite, le système de freinage avant collision active le freinage primaire, puis le freinage secondaire du véhicule afin d'éviter une collision. Après l'activation du freinage secondaire, le système détermine si la route sur laquelle vous roulez présente des marquages de voie et s'il y a suffisamment d'espace pour éviter une collision dans votre voie. En même temps, le système vérifie si un véhicule s'approche par l'arrière, en utilisant le système de détection de véhicule à l'arrière Subaru (SRVD) pour déterminer si la voie est libre pour activer la correction de trajectoire automatique d'urgence. Si une collision avec l'obstacle est extrêmement probable malgré l'application du freinage secondaire uniquement, la correction de trajectoire automatique d'urgence est activée et le système contrôle le volant afin d'éviter la collision tout en restant dans la voie. Une fois la collision évitée avec l'objet, le système garde le contrôle des freins et du volant afin que votre véhicule ne quitte pas sa voie jusqu'à son arrêt complet.



S04095

**DANGER**

- La correction de trajectoire automatique d'urgence reconnaît les véhicules, les motos, les piétons et les cyclistes comme des objets identifiés. Le système est destiné à éviter ou à réduire la gravité des collisions, mais si le système ne peut pas reconnaître les objets en raison de certaines conditions*, il peut ne pas s'activer.
- Lorsque la correction de trajectoire automatique d'urgence se déclenche, le conducteur doit vérifier la zone autour du véhicule et prendre les mesures appropriées, comme actionner le volant ou appuyer sur les freins.

- La correction de trajectoire automatique d'urgence est réglée pour s'activer lorsque le système détermine qu'une collision ne peut pas être évitée uniquement avec le système de freinage avant collision et que d'autres conditions, telles que les conditions de conduite et la reconnaissance d'objets, sont remplies ; son efficacité varie en fonction de diverses conditions. Par conséquent, cette fonction ne présente pas toujours les mêmes performances.
- La correction de trajectoire automatique d'urgence ne s'active pas si le système de freinage avant collision est désactivé. Cette fonction ne s'active pas non plus lorsque le ralentissement généré par le système de freinage avant collision n'est pas suffisant.
- Si le conducteur actionne le volant et que le système détermine que cette opération est une action d'évitement, la manœuvre du volant par le système peut ne pas s'activer.
- La correction de trajectoire automatique d'urgence ne s'active pas si le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant.
- Cette fonction ne s'active pas si la vitesse de votre véhicule est supérieure à environ 80 km/h. De plus, même si la vitesse de votre véhicule est d'environ 80 km/h ou moins, si un autre véhicule vous coupe soudainement la route, la collision peut ne pas être évitée ou la fonction peut ne pas s'activer en fonction de diverses conditions* telles que la visibilité ou le caractère glissant de la route.

*: Conditions

- Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
- Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
- La visibilité à l'avant est mauvaise (pluie, neige, brouillard ou fumée, etc.).
- Même si l'objet est identifiable, en fonction de la luminosité de l'environnement, de son mouvement relatif, de son aspect et de la direction vers laquelle il se dirige, il peut arriver que le système ne puisse pas le détecter.
- Même si l'objet est identifié, le système établit qu'il peut passer devant vous ou se déplacer latéralement, en fonction de son aspect ou de la direction à laquelle il se dirige.
- Même si l'objet est identifié, il est établi que l'objet se déplace en travers de votre chemin, par exemple en traversant la rue ou en coupant devant vous.
- En cas de collision avec un objet identifié qui se trouve près du centre de la trajectoire devant votre véhicule.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Le système détermine que l'action du conducteur (basée sur l'actionnement de la pédale d'accélérateur, le freinage, l'angle du volant, etc.) constitue une manœuvre d'évitement.
- État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage des pneus, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
- Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Les freins sont froids en raison de la basse température extérieure ou juste après le démarrage du système e-BOXER.
- Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage est réduite).
- Sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins sont mouillés et l'efficacité de freinage est réduite.)
- L'obstacle n'est pas reconnu comme un objet identifié.
- Les marquages de voie ne peuvent pas être détectés.
- La manœuvre du volant par le conducteur ne peut pas être détectée.
- Vous conduisez sur une route qui n'est pas droite.
- Vous conduisez sur une route à forte pente.

- Conditions de détection de la caméra stéréo
Dans les cas suivants, cette fonction est particulièrement susceptible de ne pas intervenir ou de se révéler incapable de stopper le véhicule.
 - Routes avec restrictions de voies ou voies provisoires en raison de travaux de construction, etc.
 - Routes à virages
 - Routes sur lesquelles il reste des marquages de voie anciens.
 - Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.
 - Routes comportant des fissures ou des restes de construction.
 - Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
 - Aux abords d'un virage serré vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
 - Un véhicule, un cycliste ou un piéton s'approche de la zone proche de l'objet.
 - Un véhicule arrivant en sens inverse ou qui va vous dépasser est en approche.
 - L'objet identifié se déplace sur votre trajectoire.

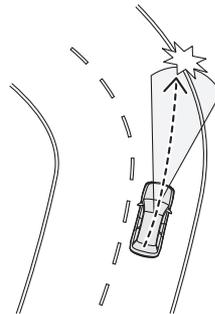
- Les limites de votre voie sont difficiles à déterminer avec la caméra stéréo. (Par exemple, il n'y a pas de marquages de voie (lignes blanches, etc.) ou les marquages de voie sont difficiles à voir parce qu'ils sont partiellement effacés, fins ou de couleur similaire à la route.)
- Un véhicule s'approche par l'avant dans la voie voisine.
- Il n'y a pas assez d'espace pour éviter une collision dans votre voie.
- La zone autour de votre pare-chocs arrière est sale, ou bien elle est couverte de givre, de boue, etc.
- Votre pare-chocs arrière est rayé, cabossé, mal aligné, etc.
- Vous conduisez sur une route enneigée, ou la route comporte des flaques d'eau ou est mouillée, et votre véhicule ou les véhicules voisins projettent de l'eau, de la neige, etc.
- Ne tentez jamais de tester le fonctionnement de la correction de trajectoire automatique d'urgence.
 - Votre véhicule peut ne pas s'arrêter, ou le système peut ne pas s'activer, ce qui peut entraîner une collision involontaire.
- Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. En présence de ces conditions, désactivez la correction de trajectoire automatique d'urgence.
 - ⇒ Page 85
 - La pression des pneus n'est pas conforme.*1
 - Des pneus dont l'usure est irrégulière ou dont les motifs d'usure sont irréguliers sont installés.*1
 - Des pneus de la mauvaise taille sont installés.*1
 - Les roues sont déséquilibrées (par exemple, le poids d'équilibre est retiré ou mal aligné).*1
 - Les roues ne sont pas alignées.*1
 - Vous sentez une vibration anormale dans le volant ou celui-ci est plus difficile à manier que d'habitude.
 - Le volant a été remplacé par des pièces autres que des pièces SUBARU d'origine.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - La roue de secours de type provisoire est installée.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige et de glace ou de saleté. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les axes optiques ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les feux, y compris les phares et les phares antibrouillard, ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins (rouge) est allumé.*²
 - Le témoin avertisseur de direction assistée est allumé.
 - ⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement, par exemple lorsque les indicateurs ne s'allument pas, les signaux sonores ne retentissent pas, l'affichage est différent de la normale, etc.*³
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.
 - La forme d'un virage routier change soudainement.
 - Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - La route est trop étroite ou trop large.
 - La largeur de la voie a changé.
 - La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.

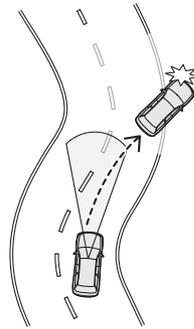


H00465

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

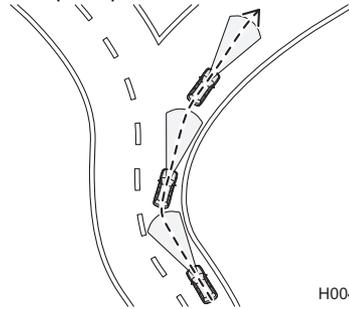
- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).



H00464

- Entrée dans des voies menant à des échangeurs routiers, des embranchements, des aires de service ou des aires de stationnement
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.

Route principale Voie de sortie



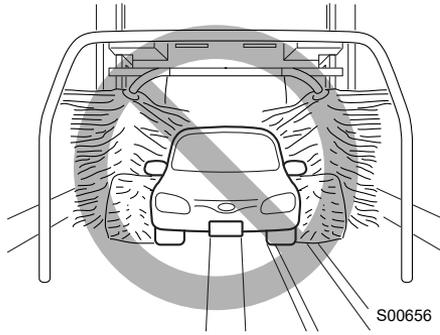
H00468

**ATTENTION**

- La correction de trajectoire automatique d'urgence peut se déclencher de manière inattendue dans les situations suivantes. Veillez donc à désactiver la correction de trajectoire automatique d'urgence.

⇒ Page 85

- Le véhicule est remorqué.
- Le véhicule est chargé sur un plateau.
- Utilisation d'un dynamomètre, de rouleaux ou d'un équipement similaire.
- Un mécanicien lève le véhicule, démarre le système e-BOXER et fait tourner les roues librement.
- Passage à hauteur de bannières accrochées, de drapeaux ou de branches
- Une végétation touffue/élevée effleure le véhicule.
- Conduite sur un circuit automobile
- Dans un poste de lavage

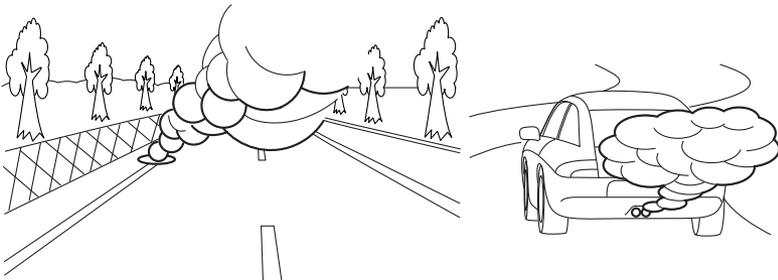


- La correction de trajectoire automatique d'urgence peut se déclencher dans les situations suivantes. Efforcez-vous donc de conduire prudemment.
- Vous vous approchez d'un objet identifié.

Suite à la page suivante ⇒

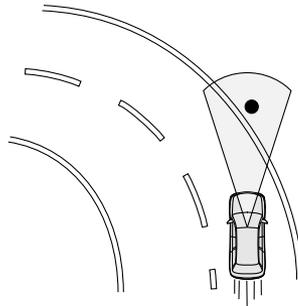
⇒ Suite de la page précédente

- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Vous passez au travers de nuages de vapeur ou de fumée, etc.
- Par mauvais temps, comme par exemple lors de fortes chutes de neige ou de tempêtes de neige
- Les gaz d'échappement émis par le véhicule situé devant sont visibles par temps froid, etc.



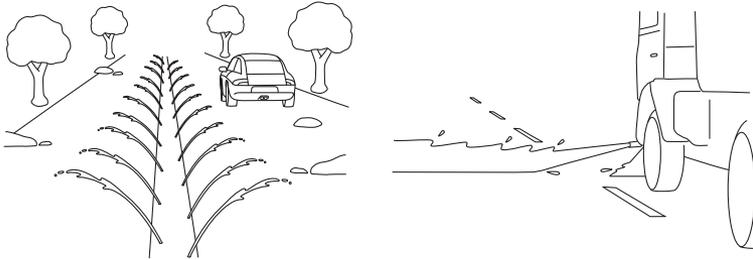
S00652

- Un obstacle se trouve dans un virage ou à une intersection.
- Vous passez à proximité d'un objet, d'un obstacle ou d'une végétation identifiés.
- Le système ne peut pas reconnaître un objet qui apparaît ou coupe soudainement devant votre véhicule par le côté.
- L'obstacle commence à bouger brusquement.
- Il n'y a pas de marquages pour votre voie, mais une différence de couleur entre votre voie et la voie voisine, l'accotement, etc. pourrait être confondue avec le marquage de voie.



S02669

- Il y a des saletés, des fissures, des bordures, etc. qui pourraient être confondues avec les marquages de votre voie.
- La route est étroite et les marquages de la voie voisine peuvent être confondus avec les marquages de votre voie.
- Passage au travers d'éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route



S02636

- Pour annuler la correction de trajectoire automatique d'urgence, tournez le volant ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Si un chargement ou des accessoires dépassent du bord du pare-chocs avant, la longueur du véhicule augmente et le système risque de ne pas pouvoir empêcher une collision.



REMARQUE

La correction de trajectoire automatique d'urgence ne s'active pas dans les situations suivantes.

- Le système de freinage avant collision est désactivé.
- Le SRVD est désactivé.
- L'obstacle est un véhicule, une moto ou un cycliste venant en sens inverse.
- Un objet identifié passe devant votre véhicule.
- Il n'y a pas assez d'espace pour éviter une collision, ou un autre objet a été détecté dans la zone située autour de l'espace prévu pour éviter une collision.
- Des objets s'approchent de l'avant ou de l'arrière de votre véhicule.
- La voie ou les marquages de voie ne peuvent pas être détectés.
- Le système de freinage avant collision est actif en raison des glissières de sécurité ou d'autres structures.
- Le système détermine que le contrôle de la direction ne peut pas éviter une collision.
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

Lorsque la correction de trajectoire automatique d'urgence s'active, un écran d'interruption apparaît pendant un certain temps sur l'affichage des instruments de bord pour vous avertir de l'activation de la fonction.

⇒ Page 56

Dysfonctionnement de la correction de trajectoire automatique d'urgence et arrêt momentané

Si la correction de trajectoire automatique d'urgence s'arrête temporairement,  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) s'allume. Une fois la cause corrigée, le fonctionnement revient à la normale.

Cet indicateur apparaît également dans des environnements extrêmement chauds ou froids, et en cas d'anomalie de la tension de la batterie.

Si  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) reste allumé pendant un long moment, le système EyeSight peut présenter un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



REMARQUE

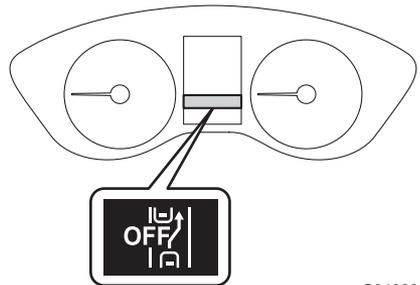
Vous ne pouvez pas utiliser la correction de trajectoire automatique d'urgence lorsque le SRVD est désactivé. Dans ce cas,  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) s'allume.

■ Indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence

Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER.

Il s'allume lorsque la correction de trajectoire automatique d'urgence est désactivée.

⇒ Page 85



S04099

Fonctionnement du freinage activé circulation transversale avant détectée

Lorsqu'il existe un risque de collision avec un véhicule qui traverse devant vous (à l'exception des motos et des cyclistes), le système EyeSight permet d'éviter ou de minimiser un choc en avertissant le conducteur. Si le conducteur ne réagit toujours pas pour éviter la collision, le freinage peut intervenir automatiquement juste avant la collision afin d'empêcher l'accident ou, à défaut, de réduire ses conséquences.

Cette fonction peut être activée lorsque le levier sélecteur est en position "D", "M" (modèles avec mode manuel) ou "N".



DANGER

- N'utilisez jamais le freinage activé circulation transversale avant détectée pour arrêter votre véhicule ou éviter une collision dans des conditions normales.
 - Cette fonction ne peut pas empêcher les collisions dans toutes les conditions. Si le conducteur se fie uniquement au freinage activé circulation transversale avant détectée pour assurer le freinage, il y a des risques de collision.
- Lorsqu'un avertissement intervient, freinez et/ou prenez toute autre mesure nécessaire en demeurant attentif à l'avant du véhicule et aux alentours.
- Le freinage activé circulation transversale avant détectée reconnaît les véhicules qui traversent (à l'exception des motos et des cyclistes) comme des objets identifiés. Le système est destiné à éviter ou à réduire la gravité des collisions avec les véhicules qui traversent devant vous, mais il se peut que le véhicule ne puisse pas s'arrêter ou que le système ne s'active pas en fonction de certaines conditions*.
- Le freinage activé circulation transversale avant détectée intervient lorsqu'il détermine que la collision est inévitable. Il est conçu de façon à commander un freinage puissant immédiatement avant l'impact. Le résultat de cette opération varie en fonction de diverses conditions*.
En conséquence, cette fonction ne se comporte pas toujours de la même façon.
- Lorsque le freinage activé circulation transversale avant détectée intervient, son action continue même si la pédale d'accélérateur est partiellement enfoncée. Toutefois, cette action est annulée si la pédale d'accélérateur est enfoncée brusquement ou jusqu'en bout de course.
- Si le conducteur enfonce la pédale de frein ou tourne le volant, le système est susceptible de déterminer qu'il s'agit d'une manœuvre d'évitement, auquel cas la commande de freinage automatique peut ne pas intervenir afin de laisser tout le contrôle du véhicule au conducteur.

- Si la vitesse de votre véhicule et de l'objet identifié est en dehors de la plage d'activation, une collision ne peut pas être évitée. Même si la vitesse est comprise dans la plage d'activation, si un objet identifié vous coupe soudainement la route ou en raison de conditions différentes* telles que l'environnement routier, l'état du pare-chocs avant, le caractère glissant de la route, le véhicule peut ne pas être en mesure de s'arrêter ou le système peut ne pas s'activer. Les capteurs radar avant sont montés de chaque côté du pare-chocs avant, ce qui rend leur champ de vision différent de celui du conducteur. Par conséquent, en fonction des conditions environnantes (obstacles tels que bordures, glissières de sécurité, clôtures, etc.), il peut arriver que le conducteur identifie un véhicule en approche, mais que ce ne soit pas le cas des capteurs radar avant, ils ne peuvent donc pas activer la commande de conduite.

*: Conditions

- Distance par rapport, différence de vitesse avec ou conditions de proximité avec l'objet identifié
- Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
- Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
- La visibilité avant est mauvaise (pluie, neige, brouillard ou fumée, etc.)
- Quelque chose d'autre qu'un objet identifiable est détecté.
 - Animal domestique ou autre (chien, chevreuil, etc.)
 - Moto, piéton ou cycliste
 - Glissière de sécurité, poteau téléphonique, arbre, clôture ou mur, etc.
- Même si l'obstacle est identifiable, en fonction de son mouvement relatif et de la direction vers laquelle il se dirige, il peut arriver que le système ne puisse pas le détecter.
- Le système détermine que l'action du conducteur (basée sur l'actionnement de la pédale d'accélérateur, le freinage, l'angle du volant, etc.) constitue une manœuvre d'évitement.
- État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage des pneus, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
- Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Les freins sont froids en raison de la basse température extérieure ou juste après le démarrage du système e-BOXER.
- Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage est réduite).
- Sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins sont mouillés et l'efficacité de freinage est réduite.)

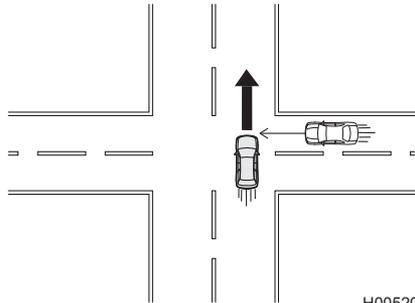
Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Conditions de reconnaissance des capteurs radar avant

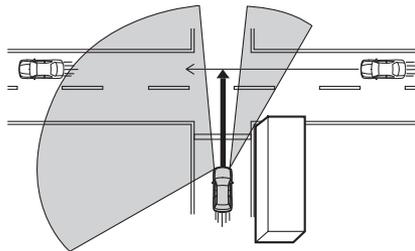
Dans les cas suivants, cette fonction est particulièrement susceptible de ne pas intervenir ou de se révéler incapable de stopper le véhicule.

- Mauvais temps (par exemple forte pluie, vent violent ou brouillard dense)
- Les conditions autour des capteurs sont mauvaises en raison de la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air ou d'éclaboussures d'eau, de neige, de saletés ou de poussière soulevées par le véhicule devant vous ou ceux roulant en sens inverse ou croisés.
- Environnements fermés tels que dans un tunnel ou sur un pont en treillis
- La surface de l'avant et du côté du véhicule qui traverse devant vous est petite (par exemple les véhicules pas très hauts).
- Le véhicule situé devant est un camion-plateau ou une remorque vide ou sans panneaux arrière et/ou latéraux.
- Véhicules à forme spéciale (camion de transport de véhicules, side-car, etc.)
- Votre véhicule traverse une intersection avant l'objet identifié.



H00520

- Il y a un obstacle (mur, clôture, bâtiment, glissière de sécurité, poteau téléphonique, panneau de signalisation, arbre, etc.) entre votre véhicule et le véhicule qui traverse devant vous.



H00521

- Il y a un véhicule qui vient en sens inverse, un véhicule qui fait marche arrière, un véhicule qui roule à côté de vous, un véhicule qui converge, etc.
 - La taille ou la hauteur de l'obstacle l'empêche d'être détecté.
 - L'objet identifié tourne, accélère ou décélère.
 - Pendant que votre véhicule tourne (à droite ou à gauche) ou immédiatement après
 - Pendant que votre véhicule change de voie ou immédiatement après
 - Il y a un objet identifié près du pare-chocs de votre véhicule.
 - Dans des virages serrés, sur des montées ou descentes prononcées
 - Vous conduisez sur une route cahoteuse ou sans revêtement
 - Ne testez pas le freinage activé circulation transversale avant détectée tout seul. Il existe un risque de fonctionnement incorrect qui pourrait provoquer un accident.
 - Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. Lorsque cela se produit, désactivez le freinage activé circulation transversale avant détectée.
- ⇒ Page 85
- La pression des pneus n'est pas conforme.*1
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*1
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*1
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - La roue de secours de type provisoire est installée.
 - Quelque chose est fixé au véhicule (comme un autocollant) qui obstrue les zones autour des capteurs radar avant.
 - Les zones autour des capteurs radar avant sont sales ou recouvertes de neige, de glace ou de saleté. (Les objets identifiables ne sont pas correctement exposés et ne peuvent pas être détectés.)
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le pare-chocs avant a été endommagé par un impact.
 - Le coussin de sécurité s'est déployé. (Il se peut que le pare-chocs avant ait été déformé.)
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*2
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement : témoins qui ne s'allument pas, bips qui ne retentissent pas, affichage différent de la normale, etc.*3

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Conditions de reconnaissance des capteurs radar avant

- Dans les conditions énumérées ci-dessous, le système aura des difficultés à reconnaître les objets identifiables. Dans des conditions où la détection est difficile, le freinage activé circulation transversale avant détectée et les informations de détection de circulation transversale avant peuvent cesser temporairement de fonctionner.

Toutefois, l'arrêt momentané du système est annulé dès que ces conditions se sont améliorées, après avoir effectué un court trajet.

- Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
- La pluie, l'eau ou la saleté sur le pare-chocs avant n'a pas été suffisamment essuyée.
- La neige, la saleté, le givre, la glace, la poussière ou les rayures sur le pare-chocs avant bloquent les ondes radio des capteurs radar avant.
- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- L'avant, le côté ou l'arrière de l'objet identifiable est petit (une remorque, par exemple) ou bas.
- L'objet est fait d'un matériau qui ne réfléchit pas bien les ondes radio, comme le verre ou le bois.
- Conduire près d'une installation qui émet de fortes ondes radio (comme un observatoire).
- Passage à hauteur de bannières accrochées, de drapeaux ou de branches
- Une végétation touffue/élevée effleure le véhicule.
- Dans des montées ou descentes prononcées

*1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

*2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

*3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.



Dans les situations suivantes, désactivez le freinage activé circulation transversale avant détectée. Sinon, le freinage activé circulation transversale avant détectée peut s'activer de manière inattendue.

⇒ Page 85

- Le véhicule est remorqué.
- Le véhicule est chargé sur un plateau.
- Utilisation d'un dynamomètre, de rouleaux ou d'un équipement similaire.
- Un mécanicien lève le véhicule, démarre le système e-BOXER et fait tourner les roues librement.
- Passage à hauteur de bannières accrochées, de drapeaux ou de branches
- Une végétation touffue/élevée effleure le véhicule.
- Conduite sur un circuit automobile
- Dans un poste de lavage
- La route est remplie d'eau

Le freinage activé circulation transversale avant détectée peut intervenir dans les situations suivantes. Efforcez-vous donc de conduire prudemment.

- Vous passez un portail automatique (ouverture et fermeture).
- Vous roulez à un endroit où l'inclinaison de la route ou le revêtement change soudainement.
- Un obstacle se trouve dans un virage ou à une intersection.
- Vous passez à proximité du côté d'un véhicule, d'un obstacle ou d'une végétation.
- Vous vous arrêtez très près d'un mur ou d'un véhicule situé devant
- Passage au travers d'éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route

Si un chargement ou des accessoires, autres que des accessoires SUBARU d'origine, dépassent du bord du pare-chocs avant, la longueur du véhicule augmentera et le système risque de ne pas pouvoir empêcher une collision.

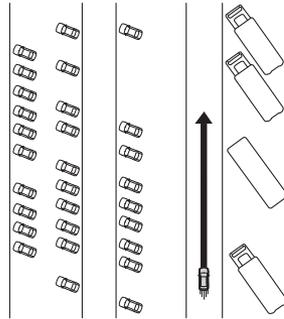
Si vous appuyez sur la pédale de frein pendant le freinage automatique, la pédale peut se déplacer d'elle-même lors d'un freinage automatique. Ce comportement est normal. Il suffit d'enfoncer davantage la pédale de frein pour augmenter la force de freinage. Exercez une force de freinage supérieure à celle nécessaire.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

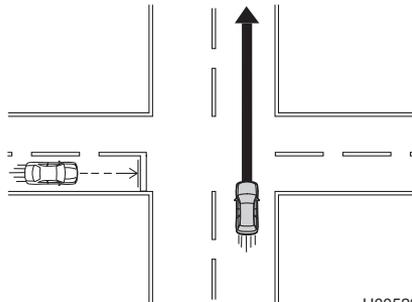
Le système peut s'activer dans les situations suivantes, même si aucun véhicule ne s'approche à proximité.

- Passage à côté d'un objet qui réfléchit fortement les ondes radio (tel qu'un grand panneau métallique).
- Passage par des endroits où la zone environnante est fermée, comme dans un centre-ville ou dans un tunnel.
- Passage à côté d'un véhicule arrêté (tel qu'un bus, un camion ou une voiture)
- Conduite à côté d'une voie où il y a un embouteillage
- Passage à côté de véhicules (bus, camions, voitures, etc.) stationnés en épi, comme sur une aire de service ou un parking



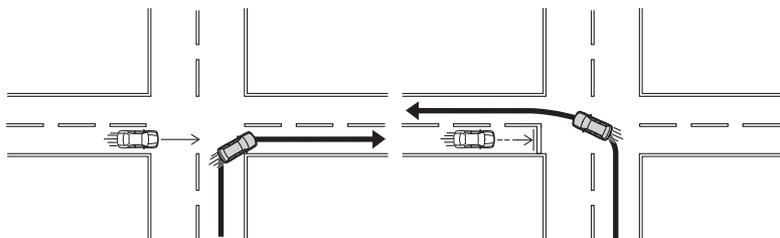
H00666

- Passage à côté d'un mur ou d'un objet similaire (mur de briques, clôture métallique, mur d'une station de tramway, etc.)
- Passage à côté d'un chantier de construction
- Un objet identifié s'arrête avant une intersection.



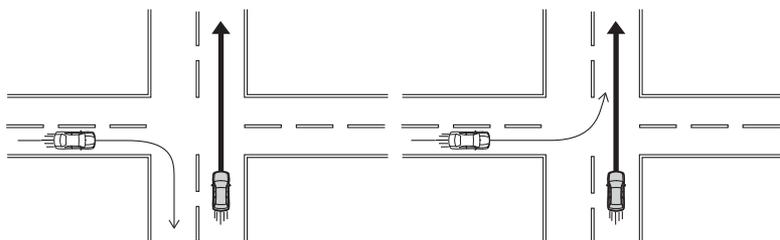
H00522

- Vous tournez à droite ou à gauche alors qu'un objet identifié s'approche depuis la droite ou la gauche.



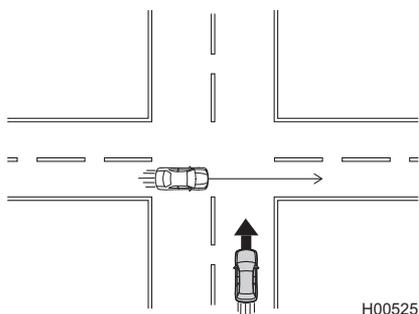
H00523

- Un autre véhicule tourne à droite ou à gauche vers votre véhicule alors que vous approchez d'une intersection.



H01130

- Un autre véhicule traverse une rue transversale loin de votre véhicule alors que vous approchez d'une intersection.

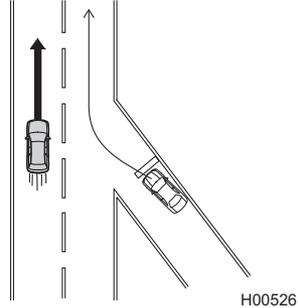


H00525

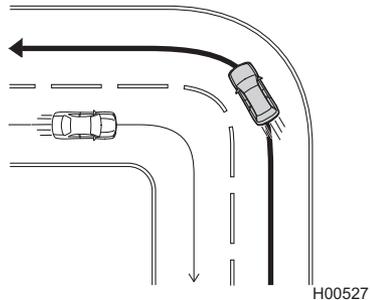
Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Vous dépassez le véhicule qui se trouve sur la voie suivante ou vous vous faites dépasser.
- Approche et croisement par un véhicule venant en sens inverse
- Il y a un objet identifié lorsque vous tournez à droite ou à gauche.
- Un piéton, un cycliste, un chariot, etc. s'approche de votre véhicule.
- Un véhicule qui converge sur la voie voisine à la vôtre arrive par l'arrière.



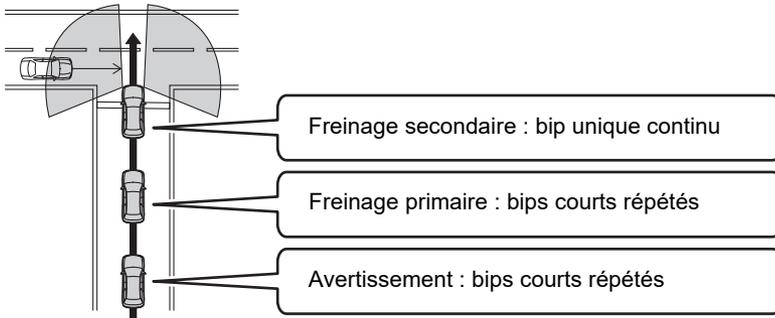
- Dépassement d'un véhicule au profil irrégulier, tel qu'un chasse-neige
- Passage à côté d'un panneau incliné
- Approche et croisement d'un véhicule venant en sens inverse dans un virage



- Passage à côté d'un poteau ou d'un terre-plein au centre de la route
- Un véhicule traverse devant le vôtre alors que vous attendez à un feu rouge.
- Il y a un obstacle à proximité de l'endroit où sont montés les capteurs radar avant (comme de la végétation ou des branches suspendues).

Ce système utilise des capteurs radar avant pour détecter les véhicules qui s'approchent transversalement et aide au freinage dans les situations où il risque d'y avoir une collision, comme à une intersection avec une mauvaise visibilité ou en sortant d'un parking.

Le système émet des avertissements audibles par un son d'alerte et visuels par l'intermédiaire du moniteur d'assistance EyeSight, des écrans d'interruption sur l'affichage des instruments de bord et l'affichage d'informations central (dans l'écran d'affichage avant).



H00667

Lorsqu'un véhicule s'approche transversalement (entre environ 5 km/h et 60 km/h), le système s'active dans la séquence suivante afin d'avertir le conducteur et d'activer la commande de freinage et les feux stop.

Alerte de distance de sécurité (circulation transversale)*

(la vitesse de votre véhicule est comprise entre 1 km/h et 60 km/h environ.) :

Lorsque le système établit qu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui traverse devant vous, une alerte émet des bips courts et répétés, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord pour alerter le conducteur et la puissance délivrée par le système e-BOXER est contrôlée. Lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein pour décélérer et réduire le risque de collision, l'avertissement est annulé.

*: Pour certains modèles, le son de l'alerte de distance de sécurité (circulation transversale) peut être désactivé sur l'écran d'accueil de l'affichage d'informations central.

⇒ Page 311



REMARQUE

- Même lorsque le son de l'alerte de distance de sécurité (circulation transversale) est désactivé, si le système détermine qu'il existe un risque élevé de collision avec le véhicule qui traverse, le son de l'alerte de distance de sécurité (circulation transversale) retentira. (pour certains modèles)
- Si le système détecte une inattention du conducteur, une somnolence importante du conducteur, l'endormissement du conducteur, ou la dérive du véhicule sur la voie, le son de l'alerte de distance de sécurité (circulation transversale) est activé. (pour certains modèles)
 - Lorsque les réglages EyeSight ont été modifiés en raison de l'inattention du conducteur, ils restent en vigueur jusqu'à ce que le système détermine que le conducteur est à nouveau attentif ou que le conducteur modifie les réglages sur l'affichage d'informations central.
 - Lorsque les réglages EyeSight ont été modifiés en raison d'une forte somnolence du conducteur, de l'endormissement du conducteur ou de la dérive du véhicule sur la voie, ils restent en vigueur jusqu'à ce que le conducteur redémarre le système e-BOXER ou modifie les réglages sur l'affichage d'informations central.

Freinage primaire et alerte**(la vitesse de votre véhicule est comprise entre 1 km/h et 20 km/h environ.*) :**

*: Pour certains modèles, la vitesse de votre véhicule est comprise entre 1 km/h et 30 km/h environ.

Lorsque le système établit qu'il existe un risque élevé de collision avec un véhicule qui traverse devant vous, une alerte émet des bips courts répétés et des écrans d'interruption apparaissent sur l'affichage des instruments de bord et l'affichage d'informations central afin d'alerter le conducteur. La commande de freinage peut s'activer et, dans certaines situations, la puissance délivrée par le système e-BOXER est également contrôlée. Si le système détermine que la manœuvre d'évitement (freinage, direction, etc.) entreprise par le conducteur a réduit le risque de collision, le freinage est annulé.

Freinage secondaire et alerte**(la vitesse de votre véhicule est comprise entre 1 km/h et 20 km/h environ.*) :**

*: Pour certains modèles, la vitesse de votre véhicule est comprise entre 1 km/h et 30 km/h environ.

Si le système détermine ensuite que le risque de collision est extrêmement élevé, l'alerte passe à une tonalité continue et la puissance de la commande de freinage est augmentée. Si, en dépit des manœuvres d'évitement du conducteur, le système considère toujours que la collision est inévitable, le système continue à commander le freinage et la puissance délivrée par le système e-BOXER.

Lorsque le véhicule est arrêté par un freinage secondaire, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein pour s'assurer que le véhicule reste arrêté.

Système en marche	Force du freinage automatique	Indication sur l'affichage des instruments de bord	Type d'alerte
<p>Alerte de distance de sécurité (circulation transversale) (l'écran indique lorsqu'un véhicule a été détecté sur la droite)</p>	<p>Aucune commande de freinage</p>	 <p>H00797</p>	<p>Bips courts répétés</p>
<p>Freinage primaire</p>	<p>Modérée</p>	 <p>H00798</p>	<p>Bips courts répétés</p>
<p>Freinage secondaire</p>	<p>Forte</p>	 <p>H00799</p>	<p>1 seul bip continu</p>

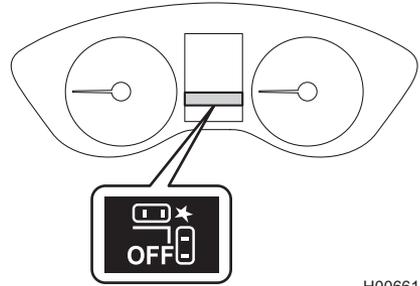
Après l'intervention du freinage activé circulation transversale avant détectée, un message s'affiche et reste visible sur l'affichage des instruments de bord pendant un certain temps.

⇒ Page 70

Arrêt temporaire du freinage activé circulation transversale avant détectée

Si le freinage activé circulation transversale avant détectée s'arrête temporairement,  (indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée) s'allume. Une fois la cause corrigée, le fonctionnement revient à la normale. Cet indicateur apparaît également dans des environnements extrêmement chauds ou froids, et en cas d'anomalie de la tension de la batterie.

Si  (indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée) reste allumé pendant longtemps, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



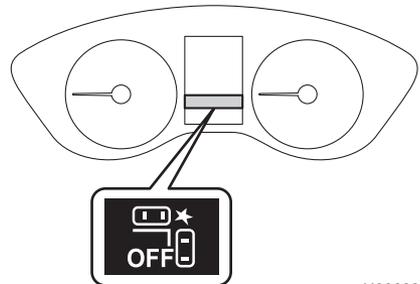
H00661

■ Indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée

Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER.

Il s'allume lorsque le freinage activé circulation transversale avant détectée est désactivé.

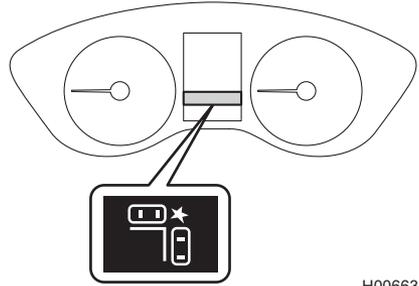
⇒ Page 85



H00662

Indicateur d'avertissement de freinage activé circulation transversale avant détectée

 (Indicateur d'avertissement de freinage activé circulation transversale avant détectée) s'allume en cas de dysfonctionnement du système. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



H00663

Activation / désactivation du système de freinage avant collision

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer/désactiver le système de freinage avant collision (y compris l'assistance au freinage avant collision, la correction de trajectoire automatique d'urgence et le freinage activé circulation transversale avant détectée).

Cette fonction est activée en sélectionnant "Setting ON (Activation)" sur l'écran "Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)" des réglages EyeSight.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Setting OFF (Désactivation)" sur l'écran "Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si le système de freinage avant collision est désactivé,  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume sur le tableau de bord.

Si le système de freinage avant collision est activé,  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'éteint sur le tableau de bord.



REMARQUE

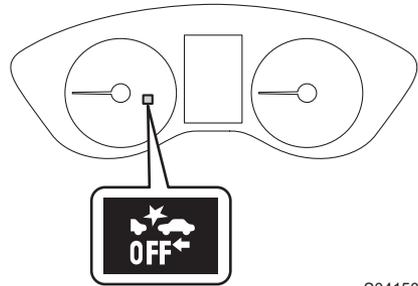
- L'activation et la désactivation du système de freinage avant collision fonctionne en tandem avec la correction de trajectoire automatique d'urgence, le freinage activé circulation transversale avant détectée et la gestion de l'accélérateur avant collision.
- Même lorsque le système de freinage avant collision est désactivé, si le système e-BOXER est désactivé, puis redémarré, le système de freinage avant collision se réactivera. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.

■ Témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. Il s'allume lorsque le système de freinage avant collision et la gestion de l'accélérateur avant collision sont désactivés.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306



S04150



REMARQUE

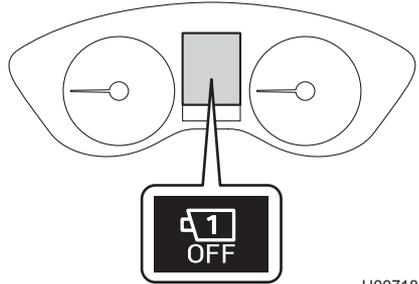
- Si  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume,  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) et  (indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée) s'allument également.
⇒ Pages 69 et 83
- Lorsque  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume, le système de freinage avant collision (y compris la fonction d'assistance au freinage avant collision), la correction de trajectoire automatique d'urgence, le freinage activé circulation transversale avant détectée et la gestion de l'accélérateur avant collision ne fonctionnent pas.
- Vous ne pouvez pas utiliser la correction de trajectoire automatique d'urgence lorsque le SRVD est désactivé. Dans ce cas,  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) s'allume.

Indicateur de désactivation de la caméra mono grand-angle

Si la caméra mono grand-angle s'arrête temporairement,  (indicateur de désactivation de la caméra mono grand-angle) s'allume. Une fois la cause corrigée, le fonctionnement revient à la normale.

Cet indicateur apparaît également si l'intérieur ou l'extérieur du pare-brise devant la caméra mono grand-angle est sale ou embué, dans les environnements extrêmement chauds ou froids, et en cas d'anomalie de la tension de la batterie.

Si  (indicateur de désactivation de la caméra mono grand-angle) reste allumé pendant longtemps, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



H00718

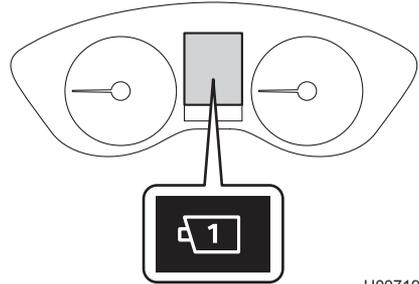


REMARQUE

- Si  (indicateur de désactivation de la caméra mono grand-angle) s'allume lorsque  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) n'est pas allumé, le champ de vision du système EyeSight est plus étroit que d'habitude. Dans cette situation, la capacité de détection des obstacles d'EyeSight est réduite, et le système de freinage avant collision peut être incapable d'arrêter le véhicule ou peut ne pas s'activer.
- Si l'extérieur du pare-brise devant la caméra mono grand-angle est sale ou embué, nettoyez-le.
- Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra mono grand-angle est embué, le système redémarrera lorsque votre véhicule aura roulé un certain temps, sous réserve que les conditions se soient améliorées. Par ailleurs, le dégivreur pourrait améliorer les conditions.
 - ⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.
- Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra mono grand-angle est sale ou si la zone autour des lentilles de la caméra est sale ou constamment embuée, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le véhicule.

Indicateur d'avertissement de la caméra mono grand-angle

Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement du système. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



H00719



REMARQUE

- Si  (indicateur d'avertissement de la caméra mono grand-angle) s'allume lorsque  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) n'est pas allumé, le champ de vision du système EyeSight est plus étroit que d'habitude. Dans cette situation, la capacité de détection des obstacles d'EyeSight est réduite, et le système de freinage avant collision peut être incapable d'arrêter le véhicule ou peut ne pas s'activer.
- Si  (indicateur d'avertissement de la caméra mono grand-angle) reste allumé même après le redémarrage du système e-BOXER, le système de la caméra mono grand-angle est défaillant. La conduite classique reste néanmoins possible. Contactez cependant un concessionnaire SUBARU en vue d'un contrôle.

Régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif est un système d'assistance à la conduite conçu pour améliorer le confort sur autoroutes et voies rapides. La caméra stéréo détecte les véhicules à l'avant qui roulent sur la même voie de circulation, et votre véhicule suit le véhicule directement devant (jusqu'à la vitesse maximum de la vitesse sélectionnée du véhicule). Ce faisant, votre véhicule maintient automatiquement une distance de sécurité correspondant à la vitesse du véhicule qui le précède. Lorsque le véhicule devant vous s'immobilise complètement, votre véhicule s'arrête également et le frein de stationnement électronique sera serré automatiquement. Le système peut contrôler le véhicule à une vitesse allant de 0 km/h à environ 180 km/h. Veuillez faire attention à ne pas dépasser les limites de vitesse autorisées.

**DANGER**

- Ce système ne constitue pas une fonction de conduite automatique prenant en charge les différentes conditions de circulation.
- Ne vous fiez pas excessivement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système n'est pas conçu pour pallier un manque d'attention du conducteur quant à la situation générale, ni pour compenser une mauvaise visibilité. Il n'est pas conçu pour empêcher les collisions fronto-arrière avec un autre véhicule. Efforcez-vous de toujours conduire prudemment sur la route. Conservez toujours une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant, soyez attentif aux alentours et aux conditions de conduite et, le cas échéant, freinez et prenez toutes autres mesures nécessaires.
- Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.
- Chaque jour, avant d'activer le système, procédez à un contrôle afin de vérifier qu'il n'y a pas de dysfonctionnement au niveau des pneus ou des freins.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. Abstenez-vous d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans les situations suivantes.
 - La pression des pneus n'est pas conforme.*¹
 - La roue de secours de type provisoire est installée.*¹
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*¹
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige et de glace ou de saleté. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les axes optiques ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les feux, y compris les phares et les phares antibrouillard, ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement : témoins qui ne s'allument pas, bips qui ne retentissent pas, affichage différent de la normale, etc.*³
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

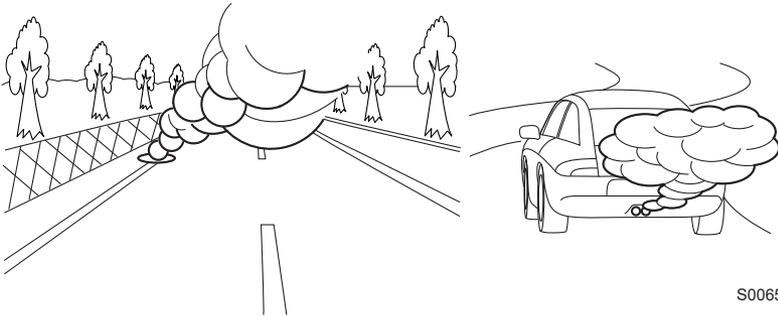
- Le régulateur de vitesse adaptatif est conçu pour être utilisé sur les autoroutes, voies rapides, routes à péage et autres routes à accès limité. Elle n'est pas conçue pour être utilisée en circulation urbaine. Abstenez-vous d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Routes ordinaires (autres que celles mentionnées ci-dessus)
En fonction de l'environnement de conduite (complexité de la route et autres facteurs), il se peut que le comportement du système ne convienne pas aux conditions de circulation, entraînant ainsi un risque d'accident.
 - Des virages serrés ou des routes sinueuses
 - Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
 - Conditions de circulation imposant de fréquentes accélérations et ralentissements, rendant le maintien de la distance de sécurité difficile
Le comportement du système risque de ne pas convenir aux conditions de circulation.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.
 - Routes et ponts autoroutiers comportant des déclivités prononcées répétées
Le système risque de perdre la trace du véhicule situé devant ou de détecter la chaussée à la place, rendant une maîtrise correcte du véhicule impossible.
 - Aux abords d'un virage/d'une courbe serré(e) vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
La détection du véhicule situé devant risque d'être impossible.

Suite à la page suivante ⇒

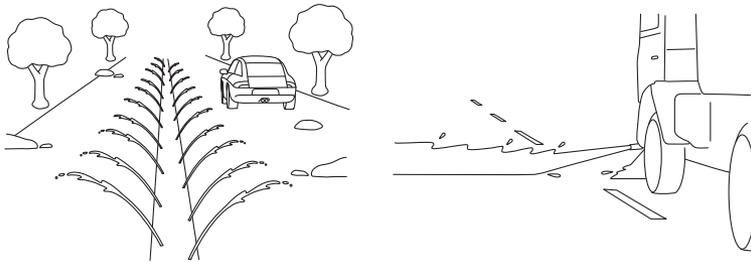
⇒ Suite de la page précédente

- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue à l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige ou de saleté, par les éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route, ou par le soulèvement de poussière provoqué par le véhicule situé devant ou par ceux roulant en sens inverse.

Le système peut perdre la trace du véhicule situé devant, ou de l'eau ou d'autres substances peuvent provoquer une fausse détection, rendant ainsi une maîtrise correcte du véhicule impossible.



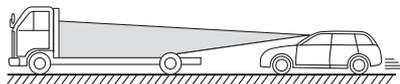
S00652



S02636

- Par mauvais temps, comme par exemple lors de fortes chutes de neige ou de tempêtes de neige
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- Des gouttes d'eau de pluie ou du lave-glace, ou de la saleté n'ont pas été bien essuyées du pare-brise.
La détection du véhicule situé devant risque d'être impossible, rendant ainsi une maîtrise correcte du véhicule impossible.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).

- La caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des objets ou conditions suivant(e)s. Freinez et prenez toute autre mesure nécessaire.
 - Véhicules circulant à des vitesses très différentes (véhicules roulant lentement, étant à l'arrêt ou circulant en sens inverse, etc.)
 - Véhicules traversant votre voie de circulation
 - Motos, cyclistes, piétons et animaux, etc.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - De nuit ou dans un tunnel, derrière un véhicule roulant avec ses feux arrière éteints
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux des feux de route, etc.).
 - La partie arrière du véhicule situé devant est basse, de petite taille ou de forme irrégulière (le système peut considérer une autre partie du véhicule comme son arrière et calculer son propre fonctionnement à partir de cette donnée).
 - Le véhicule situé devant est un camion-plateau ou une remorque vide ou sans panneaux arrière et/ou latéraux.
 - Véhicules dont le chargement dépasse de l'arrière
 - Véhicules à forme spéciale (camion de transport de véhicules, side-car, etc.)
 - Le véhicule est de petite taille, etc.
 - La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
 - Objets proches du pare-chocs de votre véhicule
- Lorsque vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif, veillez à le désactiver. Si la fonction est laissée active, elle peut se mettre en marche de manière inattendue et ainsi provoquer un accident. De plus, lorsque vous vous gardez, assurez-vous de mettre le frein de stationnement électronique et le levier sélecteur sur la position "P".
 - ⇒ Page 117
- Avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, pensez à totalement vérifier la sécurité des passagers et à observer la zone autour du véhicule. Ne commandez jamais le régulateur de vitesse depuis l'extérieur du véhicule.



S02133

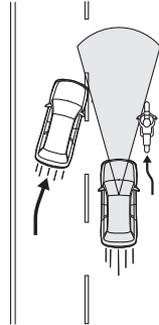
Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Détection du véhicule situé devant par la caméra stéréo*

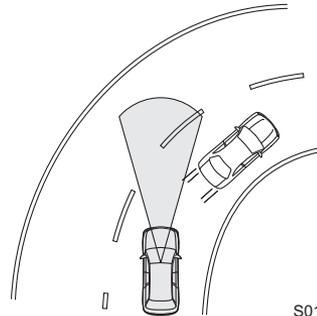
- Dans les conditions de circulation ou de votre véhicule ci-dessous, la détection du véhicule situé devant risque d'être impossible. Les véhicules des voies de circulation adjacentes ou les objets présents sur le bord de la route sont susceptibles d'être indûment détectés. Dans de telles conditions, abstenez-vous d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Si le régulateur de vitesse est en service, freinez et prenez toutes les autres mesures nécessaires.

- Le suivi commence depuis une faible distance, par exemple lorsque le véhicule situé devant traverse votre voie de circulation.



S01975

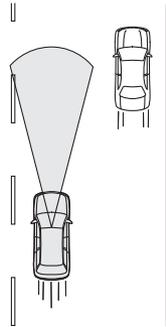
- Sur des routes sinueuses, en début ou fin de virage et sur des routes à virages successifs (Dans ces conditions, le système a du mal à détecter les véhicules car ils sont en dehors de la zone de détection.)



S01976

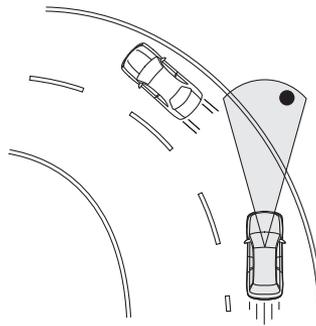
- Sur des bretelles d'accès ou de sortie de voies rapides, autoroutes ou autres routes à accès limité (le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas conçu pour être utilisé sur ce genre d'infrastructure routière.)
- En centre-ville ou en banlieue (le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas conçu pour être utilisé sur ce genre d'infrastructure routière. Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif uniquement sur les autoroutes à accès limité.)

- Le véhicule situé devant n'est pas directement devant le vôtre et est axialement décalé.



S01977

- Un obstacle se trouve sur le bord de la route.
- Il y a une grande différence de vitesse par rapport au véhicule situé devant.
- Un véhicule traverse votre voie de circulation, devant vous.
- La distance entre les véhicules est très courte.
- Votre véhicule dérive à l'intérieur de la voie.
- Sur une route cahoteuse ou sans revêtement
- Sur une route aux voies extrêmement étroites, comme lors de restrictions de trafic ou dans des zones de construction
- La conduite classique est devenue instable suite à un accident ou un dysfonctionnement.
- Une charge très lourde se trouve dans la zone de chargement ou sur la banquette arrière de votre véhicule.
- Les capacités d'évaluation d'une situation par le régulateur de vitesse adaptatif ne sont pas sans limites. Il est possible que le véhicule ne ralentisse pas à temps dans les situations suivantes. Appuyez sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule si nécessaire.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est excessive ou le véhicule situé devant ralentit de façon intempestive.
 - Le véhicule ralentit devant vous de façon inattendue ou freine soudainement.



S01978

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Abstenez-vous d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif si l'alerte/la notification interviennent fréquemment.
- Même lorsque la distance de sécurité est courte, l'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" risque de ne pas s'activer dans les situations suivantes.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est faible. Les deux véhicules roulent presque à la même vitesse.
 - Le véhicule situé devant est plus rapide que le vôtre. La distance de sécurité augmente progressivement.
 - Un autre véhicule traverse votre voie de circulation très près du vôtre.
 - Le véhicule situé devant ralentit brusquement.
 - De nombreuses déclivités se succèdent.

⇒ Page 118

*: L'état de détection du véhicule devant vous à l'aide de la caméra stéréo peut être confirmé par l'état d'allumage de l'indicateur de véhicule devant vous.

⇒ Page 101

**ATTENTION**

- Après son activation, le régulateur de vitesse adaptatif assure un contrôle continu en fonction du mouvement du véhicule situé devant. La fonction d'arrêt total s'active lorsque votre véhicule s'arrête à la suite du véhicule situé devant. Toutefois, le système risque de ne pas arrêter votre véhicule si la caméra stéréo a perdu la trace du véhicule situé devant. Freinez de manière à maintenir une bonne distance de sécurité, si nécessaire. Soyez conscient que le système EyeSight a du mal à détecter les objets ou véhicules se déplaçant à une vitesse relative par rapport à celle de votre véhicule. Par conséquent, pensez à solliciter la pédale de frein si le système EyeSight perd la détection au moment où vous approchez d'une file de véhicules à l'arrêt.
- Depuis le mode d'arrêt total, le véhicule ne peut pas redémarrer sans intervention du conducteur.
- Si les conditions déterminant l'annulation automatique du régulateur de vitesse (⇒ page 113) sont réunies pendant un arrêt total, le régulateur de vitesse adaptatif est annulé. Pour des raisons de sécurité, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement.
- Dans les conditions suivantes, le freinage risque d'être insuffisant. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez si nécessaire.
 - Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
 - Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
 - État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
 - Les freins sont froids. (Par exemple, juste après le démarrage du système e-BOXER ou par temps froid.)
 - Pendant une courte période durant la conduite, entre le démarrage du système e-BOXER et le moment où le moteur atteint sa température de fonctionnement
 - Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage peut diminuer).
 - Vous conduisez sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins peuvent être mouillés et l'efficacité de freinage diminuer.)

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif

■ Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif

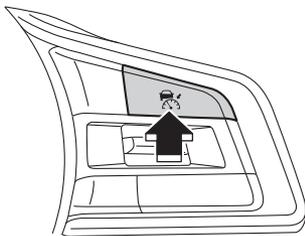
- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Manual (Manuel)" sur l'écran "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight. (pour certains modèles)

⇒ Page 311

- (2) Mise du régulateur de vitesse adaptatif en mode d'attente

Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) (blanc), l'indicateur de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité apparaissent sur l'affichage des instruments de bord.

L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h".



H00530

Témoin de réglage de distance de sécurité

Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (blanc)



H00800

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord et le régulateur de vitesse adaptatif peut être activé.

- Toutes les portières (sauf le hayon) sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électronique n'est pas serré. Le témoin indicateur du frein de stationnement électronique est éteint.
- Le levier sélecteur est sur la position "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée pendant la conduite ou celle-ci est fortement enfoncée pendant un arrêt.
- Le système EyeSight n'est pas en arrêt momentané. **EyeSight** (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est éteint.
⇒ Page 306
- La route n'est pas très en pente.
- Le volant n'a pas été tourné de manière significative vers la droite ou la gauche.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 0 km/h et environ 180 km/h.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.
- Le moteur ne tourne pas à un régime élevé.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction n'est pas actif.

Témoin
READY



H00801



REMARQUE

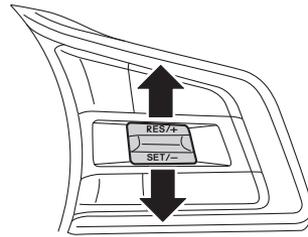
Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse adaptatif risque de ne pas pouvoir être utilisé.

(3) Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+" du groupe RES/SET.

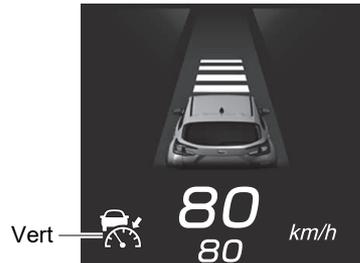
Le régulateur de vitesse adaptatif est activé et le contrôle commence, en utilisant la vitesse du véhicule au moment de la pression sur la touche comme vitesse sélectionnée du véhicule.

Si aucun véhicule n'est détecté devant, le véhicule roule à la vitesse constante sélectionnée du véhicule.



H00894

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, **READY** (témoin READY) s'éteint, la vitesse sélectionnée du véhicule est affichée, et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du blanc au vert.



H00802



DANGER

Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.

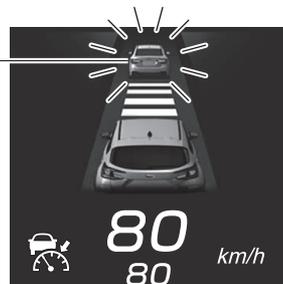
**REMARQUE**

- La vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée entre 30 km/h et 180 km/h.*
 - *: Pour certains modèles, la vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée entre 20 km/h et 180 km/h.
- Si le véhicule roule à environ 30 km/h ou moins lorsque la vitesse du véhicule est sélectionnée, cette valeur est paramétrée sur 30 km/h.*
 - *: Pour certains modèles, si le véhicule roule à environ 20 km/h ou moins lorsque la vitesse du véhicule est sélectionnée, la vitesse sélectionnée du véhicule est réglée sur 20 km/h.
- Lorsque vous conduisez dans un virage, le véhicule risque de ne pas accélérer, voire de ralentir même si la vitesse sélectionnée du véhicule est supérieure à la vitesse actuelle du véhicule.
- Si  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) ne s'allume pas, même lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée, le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionnera pas.
- Si  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) ne s'allume pas même lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée et que ce phénomène est fréquent, il est possible que le système soit défaillant. Adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.

Lorsque le système détecte un véhicule situé devant, l'indicateur de véhicule devant vous s'allume.

Le système surveille le véhicule situé devant et maintient la distance de sécurité sélectionnée. La vitesse de croisière correspond alors à la vitesse sélectionnée du véhicule et ne la dépassera pas. Si le système ne détecte plus de véhicule situé devant, l'indicateur de véhicule devant vous s'éteint.

Indicateur de véhicule devant vous



H00803

**REMARQUE**

La modification des réglages permet d'activer la notification sonore (son de détection du véhicule devant vous) accompagnant la détection et la fin de détection du véhicule situé devant lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

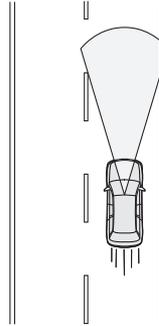
⇒ Page 311

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée du véhicule de manière constante, soit entre 30 km/h et 180 km/h.*

*: Pour certains modèles, la vitesse sélectionnée du véhicule est comprise entre 20 km/h et 180 km/h.

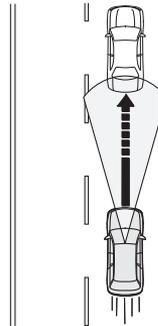


S01979

- Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre

Le système surveille le véhicule devant vous et maintient la distance de sécurité paramétrée (quatre choix possibles), ceci jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule, comprise entre 30 km/h et 180 km/h.*

*: Pour certains modèles, la vitesse sélectionnée du véhicule est comprise entre 20 km/h et 180 km/h.

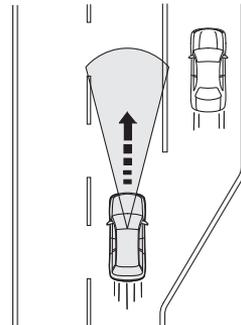


S01980

- Si votre véhicule ne détecte plus le véhicule situé devant

Le véhicule accélère progressivement pour revenir à la vitesse sélectionnée du véhicule, et roulera à cette vitesse constante.

Si un véhicule est détecté devant le vôtre pendant l'accélération à la vitesse sélectionnée du véhicule, la surveillance de véhicule reprend.



S01981



ATTENTION

Si vous appuyez sur la pédale de frein pendant le freinage automatique, la pédale peut se déplacer d'elle-même lors d'un freinage automatique. Ce comportement est normal. Il suffit d'enfoncer davantage la pédale de frein pour augmenter la force de freinage. Exercez une force de freinage supérieure à celle nécessaire.

**REMARQUE**

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif commande un freinage, les feux stop du véhicule s'allument.
- En descente, le régulateur de vitesse adaptatif est susceptible de commander automatiquement le freinage afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule, ceci même s'il n'y a aucun véhicule devant.
- Le freinage automatique peut produire des bruits. Ces bruits sont normaux ; ils sont causés par la commande de freinage.
- Pour une rapide accélération momentanée, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, le véhicule revient progressivement à la vitesse sélectionnée du véhicule, indiquée sur l'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Si le système ne détecte plus le véhicule situé devant alors que votre véhicule est encore contrôlé par le freinage automatique, le frein est automatiquement relâché progressivement. Appuyez sur la pédale d'accélérateur si nécessaire.
- Si un objet éloigné est reconnu comme un possible véhicule situé devant vous, l'accélération est réduite de manière anticipée.
- La fonction de suivi du véhicule situé devant dispose des caractéristiques suivantes :
 - Si le système détecte que le véhicule devant vous a changé de voie, l'accélération jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule commence plus tôt.
 - Si le fonctionnement des feux stop du véhicule devant est détecté, le ralentissement s'effectue plus tôt que dans le cas inverse.
 - Si le véhicule se déplace vers la voie rapide à une vitesse supérieure à environ 60 km/h, le système commence l'accélération jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule plus rapidement, car celle-ci est liée au clignotant de direction.
 - Si vous actionnez le levier de clignotant de direction à une vitesse d'environ 10 km/h ou plus, selon les conditions environnantes, un véhicule dans la voie située du côté que vous avez indiqué avec le clignotant peut être reconnu comme le véhicule de tête, et votre véhicule maintient la distance de sécurité en fonction de la vitesse de ce véhicule.
 - Si le réglage de la personnalisation de la voie de conduite est différent de la direction de conduite réelle, le véhicule peut commencer à accélérer plus vite que d'habitude lorsque le conducteur signale un changement de voie pour se déplacer de la voie de dépassement à la voie de conduite.

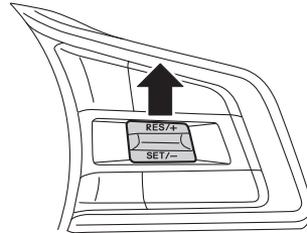
⇒ Page 311

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "RES/+".
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "RES/+".
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.

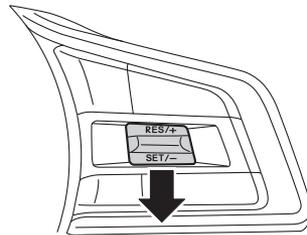


H00895

● Utilisation de la pédale d'accélérateur

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.

La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.



H00896



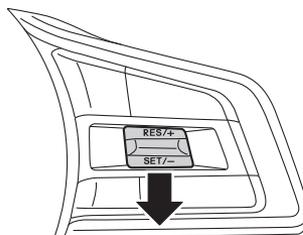
- Lorsque le véhicule suit le véhicule devant vous, la vitesse actuelle du véhicule est régulée en fonction du véhicule devant vous. Ainsi, si vous appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET et que vous réglez une vitesse supérieure à celle du véhicule devant, il n'y aura pas d'accélération et la priorité ira au maintien de la distance de sécurité. Cependant, comme la vitesse sélectionnée du véhicule a été modifiée, l'accélération jusqu'à cette nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule intervient dès qu'aucun véhicule n'est plus détecté à l'avant (par exemple, après un changement de voie de circulation sans véhicule situé devant). Modifiez la vitesse sélectionnée du véhicule tout en consultant rapidement la valeur présentée dans l'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule sur l'affichage des instruments de bord.
- Lorsque vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée pendant que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, ce dernier ne commande plus de freinage automatique ni d'alertes. Cependant, en cas de risque élevé de collision avec un obstacle situé devant le véhicule, l'alerte et le système de freinage avant collision peuvent s'activer.

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "SET/-".
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "SET/-".
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.



H00897

● Utilisation de la pédale de frein

1. Appuyez sur la pédale de frein pour diminuer la vitesse du véhicule.
Le régulateur de vitesse adaptatif sera annulé et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passera du vert au blanc.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.
La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.

■ Accélération momentanée

Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer momentanément.

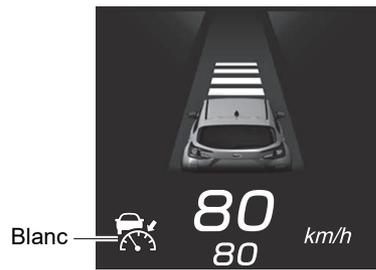
Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée du véhicule.

Lorsque le conducteur accélère le véhicule en enfonçant la pédale d'accélérateur pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) devient blanc. Lorsque l'accélération est terminée,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) repasse au vert.

■ Ralentissement momentané

Pour ralentir temporairement, appuyez sur la pédale de frein. Le régulateur de vitesse adaptatif est annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du vert au blanc tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord.

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le groupe RES/SET vers le côté "RES/+" pour réinitialiser la vitesse sélectionnée du véhicule.



H00804



ATTENTION

Lorsque vous suivez un autre véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif, votre véhicule accélère ou ralentit en fonction de la vitesse du véhicule devant vous.

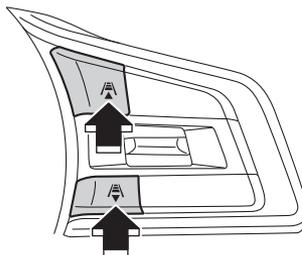
Cependant, il incombe toujours au conducteur de maintenir une conduite prudente, sans se fier excessivement au système.

Si vous devez accélérer (par exemple, pour changer de voie) ou ralentir (par exemple, parce que le véhicule devant vous ralentit soudainement ou qu'un autre véhicule traverse votre voie), appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein en fonction des conditions environnantes.

■ Modification de la distance de sécurité en accord avec le véhicule situé devant

Le réglage de la distance de sécurité en accord avec le véhicule situé devant peut être configuré sur 4 niveaux différents.

-  : lorsque la touche (du côté ▲) est enfoncée, la distance de sécurité sera plus longue.
-  : lorsque la touche (du côté ▼) est enfoncée, la distance de sécurité sera plus courte.



H00535



REMARQUE

- La distance de sécurité change conformément à la vitesse du véhicule. Plus le véhicule se déplace vite, plus la distance de sécurité sera longue.

Guide indicatif des distances de sécurité

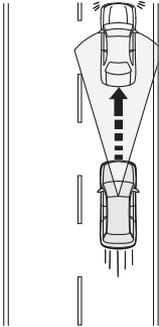
Indicateur de distance de sécurité	Lorsque la vitesse de votre véhicule est de 40 km/h	Lorsque la vitesse de votre véhicule est de 100 km/h
	Environ 30 m	Environ 60 m
	Environ 25 m	Environ 50 m
	Environ 20 m	Environ 40 m
	Environ 15 m	Environ 30 m

- La distance de sécurité sélectionnée précédemment sera restaurée lorsque vous activerez à nouveau le régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur la touche  (régulateur de vitesse).

■ Fonction d'arrêt total

Si le véhicule situé devant s'arrête alors que le régulateur de vitesse adaptatif est en service, le vôtre s'arrête également et demeure à l'arrêt.

Une fois que votre véhicule s'est arrêté complètement à la suite du véhicule situé devant, le régulateur de vitesse adaptatif est mis en pause et la fonction d'arrêt total est activée. Lorsque  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du vert au blanc,  (témoin HOLD) et  (témoin READY) s'affichent.

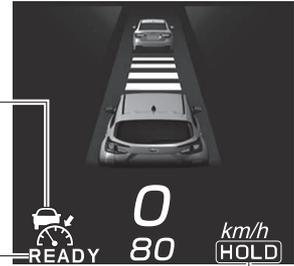


S01982

Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (blanc)

Témoin READY

Témoin HOLD



H00805

Qu'il y ait un véhicule à l'avant ou non, si la pédale de frein est fortement enfoncée pendant que le véhicule est arrêté,  (témoin READY) s'allume. Actionner la touche RES/+ ou SET/- à ce moment active la fonction d'arrêt total.

Lorsque vous démarrez la fonction d'arrêt total,  (témoin HOLD) s'allume et  (témoin READY) s'éteint.  (témoin READY) s'allume à nouveau lorsque vous relâchez la pédale de frein.



ATTENTION

Il faut environ 3 secondes depuis l'arrêt du véhicule jusqu'à l'activation de la fonction d'arrêt total. Comme il est possible que le véhicule puisse commencer à se déplacer avant que la fonction d'arrêt total ne s'active, faites attention aux alentours et enfoncez la pédale de frein si nécessaire.



REMARQUE

La fonction d'arrêt total peut ne pas démarrer en cas de pression faible sur la pédale de frein. Dans ce cas,  (témoin READY) ne s'allume pas.

● Réactivation du régulateur de vitesse adaptatif depuis le mode d'arrêt total

▼ Mise en service via le groupe de touches RES/SET

Même lorsque le véhicule devant reste à l'arrêt, le régulateur de vitesse adaptatif peut être activé en actionnant la touche RES/+ ou SET/-. **HOLD** (témoin HOLD) et **READY** (témoin READY) s'éteignent, et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du blanc au vert.

- Appuyez sur la touche SET/-. La vitesse est automatiquement réglée sur 30 km/h.*
*: Pour certains modèles, la vitesse est automatiquement réglée sur 20 km/h.
- Appuyez sur la touche RES/+. La vitesse du véhicule réglée avant l'activation de la fonction d'arrêt total est réactivée.

⇒ Page 116



REMARQUE

Lorsque le véhicule situé devant accélère au moment où le régulateur de vitesse adaptatif est réactivé depuis le mode d'arrêt total, votre véhicule accélère également et poursuit la surveillance du véhicule situé devant, à la distance de sécurité sélectionnée précédemment. Toutefois, si le véhicule situé devant ne démarre pas ou marque une pause, le mode d'arrêt total est rétabli automatiquement au bout d'environ 3 secondes.

▼ Mise en service via la pédale d'accélérateur

Depuis le mode d'arrêt total, une pression sur la pédale d'accélérateur désactive ce mode. Le régulateur de vitesse adaptatif est alors réactivé. Si aucun véhicule devant vous n'est détecté, le vôtre essaiera de rouler à la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule. Si un véhicule devant est détecté, le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance de sécurité précédente.



DANGER

Lorsque la fonction d'arrêt total est annulée, le véhicule démarre. Assurez-vous de la sécurité des environs avant d'annuler la fonction d'arrêt total.



REMARQUE

Une légère pression sur la pédale d'accélérateur peut ne pas suffire à désactiver la fonction d'arrêt total, auquel cas le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas réactivé.

● Annulation de la fonction d'arrêt total

Si l'une des opérations suivantes est effectuée pendant que la fonction d'arrêt total immobilise le véhicule (⇒ page 108), cette fonction sera annulée, en même temps que le régulateur de vitesse adaptatif.

- La pédale de frein est enfoncée.
- Touche  (régulateur de vitesse) enfoncée.
- Le frein de stationnement électronique est activé par actionnement manuel de la commande correspondante.
- La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée (selon modèles).



DANGER

- Lorsque la fonction d'arrêt total est annulée en appuyant sur la touche  (régulateur de vitesse), le véhicule se met lentement en mouvement. Enfoncez la pédale de frein si nécessaire.
- Pour les modèles avec limiteur de vitesse*, lorsque la touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée, le régulateur de vitesse adaptatif est annulé. À ce moment, le frein de stationnement électronique ne s'active pas et le véhicule avance lentement vers l'avant. Enfoncez la pédale de frein si nécessaire afin d'empêcher un accident.

*: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent

- Ne sortez pas du véhicule pendant que la fonction d'arrêt total est en marche.
- La fonction d'arrêt total ne peut pas se substituer au frein de stationnement électronique. Pour garer le véhicule, arrêtez-vous toujours à l'aide de la pédale de frein puis activez le frein de stationnement électronique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, utilisez le frein de stationnement électronique, mettez le levier sélecteur en position "P" et tournez le contacteur d'allumage en position OFF.



Dans les cas ci-dessous, la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse est annulée :

- Mode d'arrêt total actif depuis au moins 10 minutes. Une notification émet 5 bips intermittents, un bip court puis un bip long.
- Toute situation donnant lieu à une désactivation automatique. Une notification émet un bip court puis un long.

⇒ Page 113

Après l'annulation de la fonction d'arrêt total, le frein de stationnement électronique est automatiquement serré et le témoin indicateur du frein de stationnement électronique s'allume. Cependant, le frein de stationnement électronique ne fonctionnera pas si une situation donnant lieu à son annulation (système d'interverrouillage avec la pédale d'accélérateur, pression sur la touche de frein de stationnement électronique, etc.) intervient. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Si la pédale d'accélérateur n'est sollicitée que légèrement alors que la fonction d'arrêt total est activée, la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse peut être annulée et le frein de stationnement électronique est susceptible de ne pas fonctionner.

● Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif pendant le fonctionnement du frein de stationnement électronique

Si le frein de stationnement électronique est serré avant la programmation du régulateur de vitesse adaptatif, relâchez-le en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou conformément à une autre méthode spécifiée. Pour de plus amples détails relatifs à la désactivation du frein de stationnement électronique, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

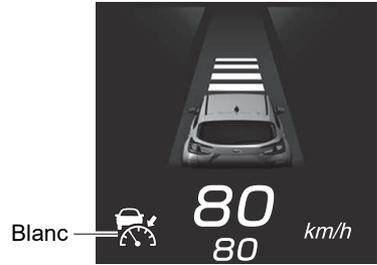
■ Annulation du régulateur de vitesse adaptatif

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les méthodes suivantes permettent d'annuler le régulateur de vitesse adaptatif.

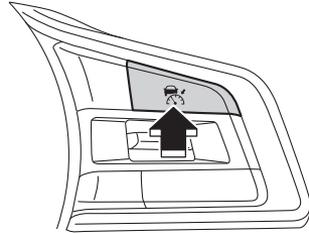
 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du vert au blanc tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord.

- Appuyez sur la pédale de frein.



H00806

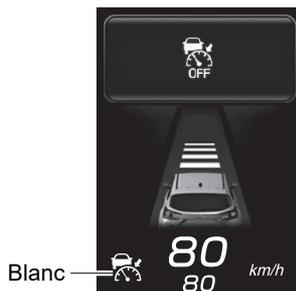
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).



H00536

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification émet un bip court et un bip long et le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du vert au blanc. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Si la fonction d'arrêt total est active (⇒ page 108), le frein de stationnement électronique s'enclenche automatiquement.



H00807

- La déclivité est très prononcée.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Le véhicule a dépassé la vitesse de 200 km/h environ avec le régulateur de vitesse activé.
- Le volant est tourné de manière significative vers la droite ou vers la gauche.
- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
 - Le régulateur de vitesse adaptatif peut être réactivé après le retour du levier sélecteur sur la position "D" ou "M".
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le frein de stationnement électronique est serré manuellement.
- La pédale d'accélérateur a été enfoncée en continu pendant une longue période.
- Le régime du moteur a augmenté à un régime élevé.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306
- Le freinage secondaire avant collision est activé.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.



DANGER

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes glissantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.



ATTENTION

- Lorsque vous mettez le levier sélecteur sur la position "N", le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Ne placez pas le levier sur la position "N", sauf en cas d'urgence. Autrement, le frein moteur risque de ne pas fonctionner, ce qui pourrait provoquer un accident.
- Si le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé par le système immédiatement après l'arrêt du véhicule (environ 1 seconde plus tard), le frein de stationnement électronique ne fonctionnera pas.
⇒ Page 108



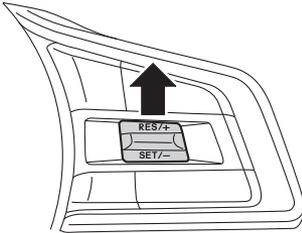
REMARQUE

- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le régulateur de vitesse adaptatif est inutilisable. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Lorsque le système EyeSight est en arrêt momentané,  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) apparaît sur l'affichage des instruments de bord.
⇒ Page 306
- Après l'annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif, effectuez à nouveau l'opération de réglage du régulateur de vitesse adaptatif après que la cause ayant provoqué l'annulation a été corrigée. Si la fonction de régulateur de vitesse adaptatif demeure inutilisable même après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse adaptatif risque de ne pas pouvoir être utilisé.

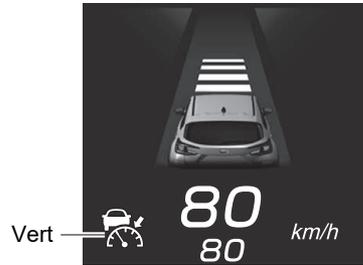
■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET.

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) passe du blanc au vert.



H00898



H00808



REMARQUE

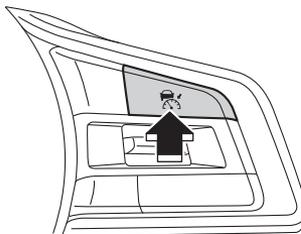
- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le régulateur de vitesse est désactivé par une pression sur la touche  (régulateur de vitesse).
 - La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée pour passer du régulateur de vitesse adaptatif au limiteur de vitesse manuel (selon modèles) ou au limiteur de vitesse intelligent (selon modèles).
 - Le mode de régulateur de vitesse a été basculé du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse classique.
 - S'il n'y a pas de vitesse du véhicule enregistrée en mémoire (vitesse précédente du véhicule), la vitesse actuelle du véhicule est réglée lorsque la touche "RES/+" du groupe RES/SET est enfoncée.
- ⇒ Page 100

■ Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas actif, appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif), l'indicateur de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.



H00538

- Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse) (selon modèles).

Certains modèles :

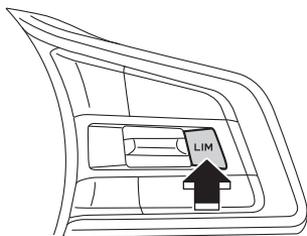
Le régulateur de vitesse adaptatif se désactive et le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc. De plus, lorsque "Intelligent" est sélectionné sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" des réglages EyeSight,  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allume en blanc.

Autres modèles :

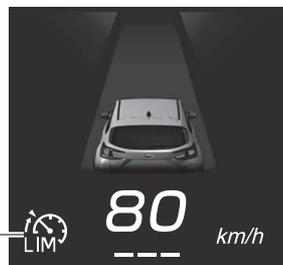
Le régulateur de vitesse adaptatif se désactive et le limiteur de vitesse manuel s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc.



H00559

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



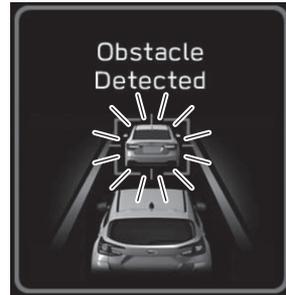
H00809

Autres fonctions

■ Avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)”

L'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” est activé pendant que le régulateur de vitesse adaptatif surveille le véhicule devant. Cette fonction avertit le conducteur lorsque le système établit que le niveau actuel de ralentissement du contrôle de freinage automatique est insuffisant.

- Lorsque le système détermine que la vitesse du véhicule doit être réduite manuellement par le conducteur, une alerte fera retentir plusieurs bips courts et un écran d'interruption s'affichera.
- Lorsque cette fonction intervient, appuyez sur la pédale de frein de manière à ralentir et à maintenir une distance de sécurité optimale.



H00810

**DANGER**

- Abstenez-vous d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif si l'alerte/la notification interviennent fréquemment.
- L'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” ne s'active pas dans les situations suivantes.
 - La pédale d'accélérateur est enfoncée.
 - La pédale de frein est enfoncée.
- Même lorsque la distance de sécurité est courte, l'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” risque de ne pas s'activer dans les situations suivantes.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est faible. Les deux véhicules roulent presque à la même vitesse.
 - Le véhicule situé devant est plus rapide que le vôtre. La distance de sécurité augmente progressivement.
 - Un autre véhicule traverse votre voie de circulation très près du vôtre.
 - Le véhicule situé devant ralentit brusquement.
 - De nombreuses déclivités se succèdent.
- L'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” risque de ne pas s'activer à temps dans le cas d'un véhicule arrêté en bout de file d'attente à un péage, à un feu tricolore, à une intersection ou dans un embouteillage, de même qu'avec un véhicule beaucoup plus lent que le vôtre. Pour détecter un obstacle potentiel et réagir, le système EyeSight a besoin d'une différence de vitesse.

**REMARQUE**

Les véhicules situés devant vous sur la même voie de circulation sont détectés par la caméra stéréo jusqu'à une distance d'environ 130 m vers l'avant. Toutefois, la distance de détection peut être réduite selon la circulation, les conditions de conduite, et les conditions dans lesquelles se trouve le véhicule situé devant.

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est un système d'assistance à la conduite conçu pour améliorer le confort sur autoroutes et voies rapides. La caméra stéréo détecte les véhicules à l'avant qui roulent sur la même voie de circulation, et votre véhicule suit le véhicule directement devant (jusqu'à la vitesse maximum de la vitesse sélectionnée du véhicule). La vitesse sélectionnée du véhicule est réglée automatiquement en fonction des panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation. Ce faisant, votre véhicule maintient automatiquement une distance de sécurité correspondant à la vitesse du véhicule qui le précède. Lorsque le véhicule devant vous s'immobilise complètement, votre véhicule s'arrête également et le frein de stationnement électronique sera serré automatiquement. Le système peut contrôler le véhicule à une vitesse allant de 0 km/h à environ 180 km/h. Veuillez faire attention à ne pas dépasser les limites de vitesse autorisées.



DANGER

- Ce système ne constitue pas une fonction de conduite automatique prenant en charge les différentes conditions de circulation.
- Ne vous fiez pas excessivement au régulateur de vitesse adaptatif intelligent. Ce système n'est pas conçu pour pallier un manque d'attention du conducteur quant à la situation générale, ni pour compenser une mauvaise visibilité. Il n'est pas conçu pour empêcher les collisions fronto-arrière avec un autre véhicule. Efforcez-vous de toujours conduire prudemment sur la route. Conservez toujours une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant, soyez attentif aux alentours et aux conditions de conduite et, le cas échéant, freinez et prenez toutes autres mesures nécessaires.
- Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route et d'autres conditions.
- Chaque jour, avant d'activer le système, procédez à un contrôle afin de vérifier qu'il n'y a pas de dysfonctionnement au niveau des pneus ou des freins.
- Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est une fonction d'assistance au conducteur qui ne remplace pas l'observation des panneaux de signalisation. Le conducteur doit respecter le code de la route et se conformer à des pratiques de conduite sûres.

- Dans les situations présentées ci-dessous, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent dans les situations suivantes.
 - La pression des pneus n'est pas conforme.*¹
 - La roue de secours de type provisoire est installée.*¹
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*¹
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris une suspension SUBARU d'origine qui a été modifiée).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige et de glace ou de saleté. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les axes optiques ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont mal éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les feux, y compris les phares et les phares antibrouillard, ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement : témoins qui ne s'allument pas, bips qui ne retentissent pas, affichage différent de la normale, etc.*³
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

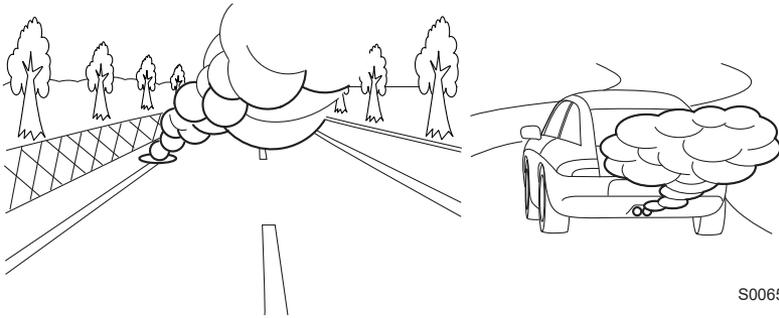
Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

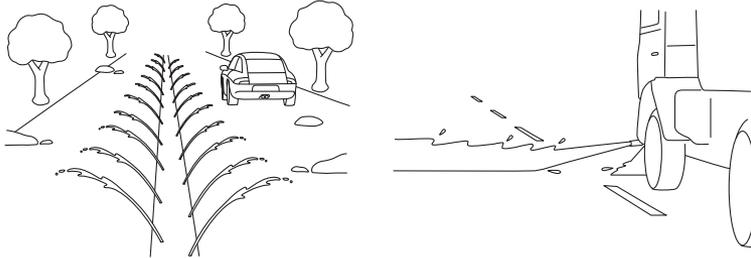
- Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est conçu pour être utilisé sur les autoroutes, voies rapides, routes à péage et autres routes à accès limité. Elle n'est pas conçue pour être utilisée en circulation urbaine. N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Routes ordinaires (autres que celles mentionnées ci-dessus)
En fonction de l'environnement de conduite (complexité de la route et autres facteurs), il se peut que le comportement du système ne convienne pas aux conditions de circulation, entraînant ainsi un risque d'accident.
 - Des virages serrés ou des routes sinueuses
 - Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
 - Conditions de circulation imposant de fréquentes accélérations et ralentissements, rendant le maintien de la distance de sécurité difficile
Le comportement du système risque de ne pas convenir aux conditions de circulation.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.
 - Routes et ponts autoroutiers comportant des déclivités prononcées répétées
Le système risque de perdre la trace du véhicule situé devant ou de détecter la chaussée à la place, rendant une maîtrise correcte du véhicule impossible.
 - Aux abords d'un virage/d'une courbe serré(e) vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
La détection du véhicule situé devant risque d'être impossible.

- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue à l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige ou de saleté, par les éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route, ou par le soulèvement de poussière provoqué par le véhicule situé devant ou par ceux roulant en sens inverse.

Le système peut perdre la trace du véhicule situé devant, ou de l'eau ou d'autres substances peuvent provoquer une fausse détection, rendant ainsi une maîtrise correcte du véhicule impossible.



S00652



S02636

- Par mauvais temps, comme par exemple lors de fortes chutes de neige ou de tempêtes de neige
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- Des gouttes d'eau de pluie ou du lave-glace, ou de la saleté n'ont pas été bien essuyées du pare-brise.

La détection du véhicule situé devant risque d'être impossible, rendant ainsi une maîtrise correcte du véhicule impossible.

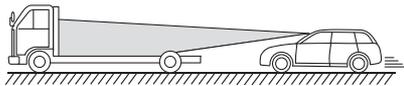
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- La caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des objets ou conditions suivant(e)s. Freinez et prenez toute autre mesure nécessaire.
 - Véhicules circulant à des vitesses très différentes (véhicules roulant lentement, étant à l'arrêt ou circulant en sens inverse, etc.)
 - Véhicules traversant votre voie de circulation
 - Motos, cyclistes, piétons et animaux, etc.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - De nuit ou dans un tunnel, derrière un véhicule roulant avec ses feux arrière éteints
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux des feux de route, etc.).
 - La partie arrière du véhicule situé devant est basse, de petite taille ou de forme irrégulière (le système peut considérer une autre partie du véhicule comme son arrière et calculer son propre fonctionnement à partir de cette donnée).
 - Le véhicule situé devant est un camion-plateau ou une remorque vide ou sans panneaux arrière et/ou latéraux.
 - Véhicules dont le chargement dépasse de l'arrière
 - Véhicules à forme spéciale (camion de transport de véhicules, side-car, etc.)
 - Le véhicule est de petite taille, etc.
 - La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
 - Objets proches du pare-chocs de votre véhicule
- Lorsque vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, veillez à le désactiver. Si la fonction est laissée active, elle peut se mettre en marche de manière inattendue et ainsi provoquer un accident. De plus, lorsque vous vous garez, assurez-vous de mettre le frein de stationnement électronique et le levier sélecteur sur la position "P".

⇒ Page 150
- Avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, assurez-vous de vérifier totalement la sécurité des passagers et à observer la zone autour du véhicule. Ne commandez jamais le régulateur de vitesse depuis l'extérieur du véhicule.

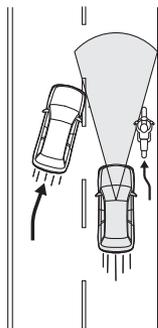


S02133

Détection du véhicule situé devant par la caméra stéréo*

- Dans les conditions de circulation ou de votre véhicule ci-dessous, la détection du véhicule situé devant risque d'être impossible. Les véhicules des voies de circulation adjacentes ou les objets présents sur le bord de la route sont susceptibles d'être indûment détectés. Dans de telles conditions, n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent. Si le régulateur de vitesse est en service, freinez et prenez toutes les autres mesures nécessaires.

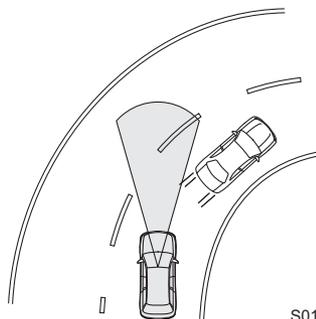
- Le suivi commence depuis une faible distance, par exemple lorsque le véhicule situé devant traverse votre voie de circulation.



S01975

- Sur des routes sinueuses, en début ou fin de virage et sur des routes à virages successifs (Dans ces conditions, le système a du mal à détecter les véhicules car ils sont en dehors de la zone de détection.)

- Sur des bretelles d'accès ou de sortie de voies rapides, autoroutes ou autres routes à accès limité (le régulateur de vitesse adaptatif intelligent n'est pas conçu pour être utilisé sur ce genre d'infrastructure routière.)



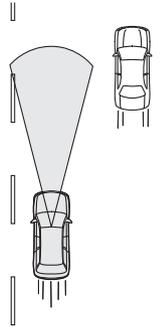
S01976

- Dans le centre-ville ou en banlieue (le régulateur de vitesse adaptatif intelligent n'est pas conçu pour être utilisé sur ce genre d'infrastructure routière. Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif intelligent uniquement sur les autoroutes à accès limité.)

Suite à la page suivante ⇒

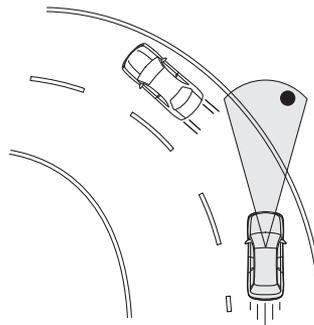
⇒ Suite de la page précédente

- Le véhicule situé devant n'est pas directement devant le vôtre et est axialement décalé.



S01977

- Un obstacle se trouve sur le bord de la route.
- Il y a une grande différence de vitesse par rapport au véhicule situé devant.
- Un véhicule traverse votre voie de circulation, devant vous.
- La distance entre les véhicules est très courte.
- Votre véhicule dérive à l'intérieur de la voie.
- Sur une route cahoteuse ou sans revêtement
- Sur une route aux voies extrêmement étroites, comme lors de restrictions de trafic ou dans des zones de construction
- La conduite classique est devenue instable suite à un accident ou un dysfonctionnement.
- Une charge très lourde se trouve dans la zone de chargement ou sur la banquette arrière de votre véhicule.
- Les capacités d'évaluation d'une situation par le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne sont pas sans limites. Il est possible que le véhicule ne ralentisse pas à temps dans les situations suivantes. Appuyez sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule si nécessaire.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est excessive ou le véhicule situé devant ralentit de façon intempestive.
 - Le véhicule ralentit devant vous de façon inattendue ou freine soudainement.



S01978

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent si l'alerte/la notification sonore intervient fréquemment.
 - Même lorsque la distance de sécurité est courte, l'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" risque de ne pas s'activer dans les situations suivantes.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est faible. Les deux véhicules roulent presque à la même vitesse.
 - Le véhicule situé devant est plus rapide que le vôtre. La distance de sécurité augmente progressivement.
 - Un autre véhicule traverse votre voie de circulation très près du vôtre.
 - Le véhicule situé devant ralentit brusquement.
 - De nombreuses déclivités se succèdent.
- ⇒ Page 151
- *: L'état de détection du véhicule devant vous à l'aide de la caméra stéréo peut être confirmé par l'état d'allumage de l'indicateur de véhicule devant vous.
⇒ Page 133



ATTENTION

- Après son activation, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent assure un contrôle continu en fonction du mouvement du véhicule situé devant. La fonction d'arrêt total s'active lorsque votre véhicule s'arrête à la suite du véhicule situé devant. Toutefois, le système risque de ne pas arrêter votre véhicule si la caméra stéréo a perdu la trace du véhicule situé devant. Freinez de manière à maintenir une bonne distance de sécurité, si nécessaire. Soyez conscient que le système EyeSight a du mal à détecter les objets ou véhicules se déplaçant à une vitesse relative par rapport à celle de votre véhicule. Par conséquent, pensez à solliciter la pédale de frein si le système EyeSight perd la détection au moment où vous approchez d'une file de véhicules à l'arrêt.
- Depuis le mode d'arrêt total, le véhicule ne peut pas redémarrer sans intervention du conducteur.
- Si les conditions déterminant l'annulation automatique du régulateur de vitesse (⇒ page 146) sont réunies pendant un arrêt total, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est annulé. Pour des raisons de sécurité, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement.
- Dans les conditions suivantes, le freinage risque d'être insuffisant. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez si nécessaire.
 - Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
 - Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
 - État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
 - Les freins sont froids. (Par exemple, juste après le démarrage du système e-BOXER ou par temps froid.)
 - Pendant une courte période durant la conduite, entre le démarrage du système e-BOXER et le moment où le moteur atteint sa température de fonctionnement
 - Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage peut diminuer).
 - Vous conduisez sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins peuvent être mouillés et l'efficacité de freinage diminuer.)
- Si la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas détecter correctement la limite de vitesse, la vitesse sélectionnée du véhicule peut être fixée à une vitesse différente de la limite de vitesse réelle.

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

■ Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.

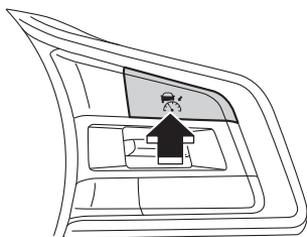
Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

- (2) Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent en mode d'attente

Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) (blanc),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) (blanc), l'indicateur de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité apparaissent sur l'affichage des instruments de bord.

L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h".

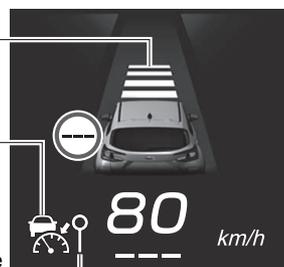


H00530

Témoin de réglage de distance de sécurité

Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (blanc)

Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (blanc)



H01460

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord et le régulateur de vitesse adaptatif intelligent peut être activé.

- Toutes les portières (sauf le hayon) sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électronique n'est pas serré. Le témoin indicateur du frein de stationnement électronique est éteint.
- Le levier sélecteur est sur la position "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée pendant la conduite ou celle-ci est fortement enfoncée pendant un arrêt.
- Le système EyeSight n'est pas en arrêt momentané. **EyeSight** (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est éteint.
⇒ Page 306
- La route n'est pas très en pente.
- Le volant n'a pas été tourné de manière significative vers la droite ou la gauche.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 0 km/h et environ 180 km/h.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.
- Le moteur ne tourne pas à un régime élevé.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction n'est pas actif.

Témoin
READY



H01461



REMARQUE

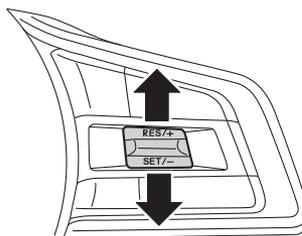
Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

- (3) Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+" du groupe RES/SET.

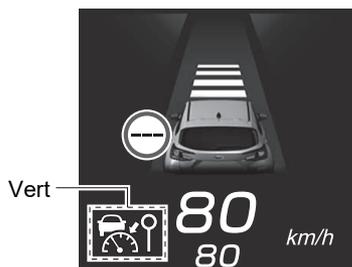
Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé et le contrôle commence, en utilisant la vitesse du véhicule au moment de la pression sur la touche comme vitesse sélectionnée du véhicule.

Si aucun véhicule n'est détecté devant, le véhicule roule à la vitesse constante sélectionnée du véhicule.



H00894

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé, **READY** (témoin READY) s'éteint, la vitesse sélectionnée du véhicule est affichée, et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.

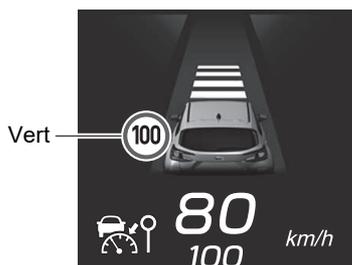


Vert

H01182

- (4) Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule.

La bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert.



Vert

H01462

 **ATTENTION**

La vitesse sélectionnée du véhicule peut différer de la limite de vitesse réelle. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, ou actionnez le groupe RES/SET pour régler une vitesse adaptée aux conditions de la route et à l'environnement.



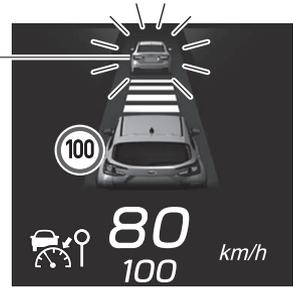
REMARQUE

- La vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée entre 20 km/h et 180 km/h.
- Si le véhicule roule à environ 20 km/h ou moins lorsque la vitesse du véhicule est sélectionnée, la vitesse sélectionnée du véhicule est réglée sur 20 km/h.
- Lorsque vous conduisez dans un virage, le véhicule risque de ne pas accélérer, voire de ralentir même si la vitesse sélectionnée du véhicule est supérieure à la vitesse actuelle du véhicule.
- Si  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) ne s'allument pas, même lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne fonctionnera pas.
- Si  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) ne s'allument pas même lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée et que ce phénomène est fréquent, le système peut être défaillant. Adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- L'alerte sonore de la fonction d'avertissement de limitation de vitesse ne retentit pas lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.
- Si vous modifiez la vitesse sélectionnée du véhicule en actionnant le groupe RES/SET, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est désactivée.
- Sur les tronçons de route où il n'y a pas de panneaux de limitation de vitesse, la vitesse sélectionnée du véhicule ne change pas.
- Si un panneau de signalisation indiquant l'absence de limitation de vitesse est détecté, la vitesse sélectionnée du véhicule est réglée à 130 km/h.

Lorsque le système détecte un véhicule situé devant, l'indicateur de véhicule devant vous s'allume.

Le système surveille le véhicule situé devant et maintient la distance de sécurité sélectionnée. La vitesse de croisière correspond alors à la vitesse sélectionnée du véhicule et ne la dépassera pas. Si le système ne détecte plus de véhicule situé devant, l'indicateur de véhicule devant vous s'éteint.

Indicateur de véhicule devant vous



H01463



REMARQUE

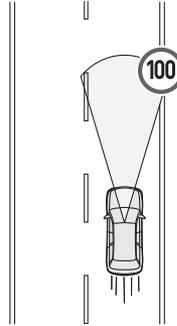
La modification des réglages permet d'activer la notification sonore (son de détection du véhicule devant vous) accompagnant la détection et la fin de détection du véhicule situé devant lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.

⇒ Page 311

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

- Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté devant le vôtre

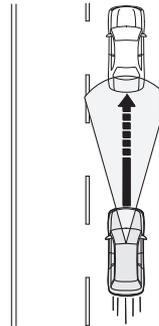
Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule. Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée du véhicule de manière constante, soit entre 20 km/h et 180 km/h.



H01599

- Lorsqu'un véhicule est détecté devant le vôtre

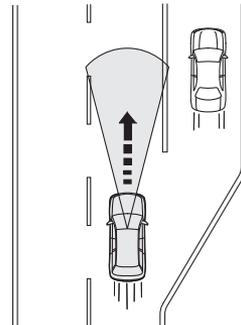
Le système surveille le véhicule devant vous et maintient la distance de sécurité paramétrée (quatre choix possibles), ceci jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule, comprise entre 20 km/h et 180 km/h.



S01980

- Si votre véhicule ne détecte plus le véhicule situé devant

Le véhicule accélère progressivement pour revenir à la vitesse sélectionnée du véhicule, et roulera à cette vitesse constante. Si un véhicule est détecté devant le vôtre pendant l'accélération à la vitesse sélectionnée du véhicule, la surveillance de véhicule reprend.



S01981



ATTENTION

Si vous appuyez sur la pédale de frein pendant le freinage automatique, la pédale peut se déplacer d'elle-même lors d'un freinage automatique. Ce comportement est normal. Il suffit d'enfoncer davantage la pédale de frein pour augmenter la force de freinage. Exercez une force de freinage supérieure à celle nécessaire.

**REMARQUE**

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent commande un freinage, les feux stop du véhicule s'allument.
- En descente, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est susceptible de commander automatiquement le freinage afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule, ceci même s'il n'y a aucun véhicule devant.
- Le freinage automatique peut produire des bruits. Ces bruits sont normaux ; ils sont causés par la commande de freinage.
- Pour une rapide accélération momentanée, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, le véhicule revient progressivement à la vitesse sélectionnée du véhicule, indiquée sur l'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Si le système ne détecte plus le véhicule situé devant alors que votre véhicule est encore contrôlé par le freinage automatique, le frein est automatiquement relâché progressivement. Appuyez sur la pédale d'accélérateur si nécessaire.
- Si un objet éloigné est reconnu comme un possible véhicule situé devant vous, l'accélération est réduite de manière anticipée.
- La fonction de suivi du véhicule situé devant dispose des caractéristiques suivantes :
 - Si le système détecte que le véhicule devant vous a changé de voie, l'accélération jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule commence plus tôt.
 - Si le fonctionnement des feux stop du véhicule devant est détecté, le ralentissement s'effectue plus tôt que dans le cas inverse.
 - Si le véhicule se déplace vers la voie rapide à une vitesse supérieure à environ 60 km/h, le système commence l'accélération jusqu'à la vitesse sélectionnée du véhicule plus rapidement, car celle-ci est liée au clignotant de direction.
 - Si vous actionnez le levier de clignotant de direction à une vitesse d'environ 10 km/h ou plus, selon les conditions environnantes, un véhicule dans la voie située du côté que vous avez indiqué avec le clignotant peut être reconnu comme le véhicule de tête, et votre véhicule maintient la distance de sécurité en fonction de la vitesse de ce véhicule.
 - Si le réglage de la personnalisation de la voie de conduite est différent de la direction de conduite réelle, le véhicule peut commencer à accélérer plus vite que d'habitude lorsque le conducteur signale un changement de voie pour se déplacer de la voie de dépassement à la voie de conduite.

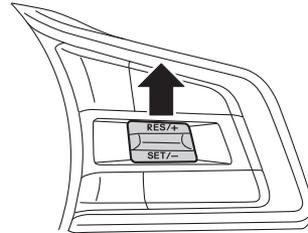
⇒ Page 311

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "RES/+".
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "RES/+".
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.

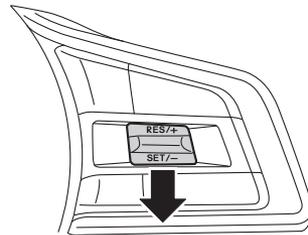


H00895

● Utilisation de la pédale d'accélérateur

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.

La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.



H00896

**ATTENTION**

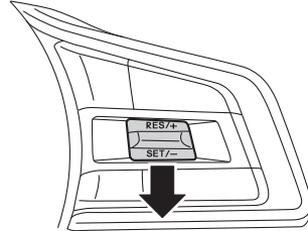
- Lorsque le véhicule suit le véhicule devant vous, la vitesse actuelle du véhicule est régulée en fonction du véhicule devant vous. Ainsi, si vous appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET et que vous réglez une vitesse supérieure à celle du véhicule devant, il n'y aura pas d'accélération et la priorité ira au maintien de la distance de sécurité. Cependant, comme la vitesse sélectionnée du véhicule a été modifiée, l'accélération jusqu'à cette nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule intervient dès qu'aucun véhicule n'est plus détecté à l'avant (par exemple, après un changement de voie de circulation sans véhicule situé devant). Modifiez la vitesse sélectionnée du véhicule tout en consultant rapidement la valeur présentée dans l'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule sur l'affichage des instruments de bord.
- Lorsque vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée pendant que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé, ce dernier ne commande plus de freinage automatique ni d'alertes. Cependant, en cas de risque élevé de collision avec un obstacle situé devant le véhicule, l'alerte et le système de freinage avant collision peuvent s'activer.

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "SET/-".
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "SET/-".
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.



H00897

● Utilisation de la pédale de frein

1. Appuyez sur la pédale de frein pour diminuer la vitesse du véhicule.
Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent sera annulé et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passeront du vert au blanc. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.
La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.

■ Accélération momentanée

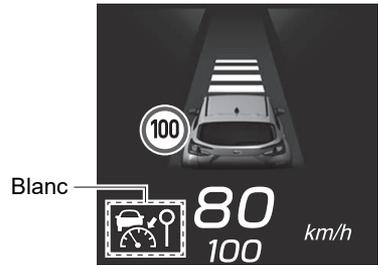
Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer momentanément.

Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée du véhicule.

Lorsque le conducteur accélère le véhicule en enfonçant la pédale d'accélérateur pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif intelligent,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) deviennent blancs. Lorsque l'accélération est terminée,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) repassent au vert.

■ Ralentissement momentané

Pour ralentir temporairement, appuyez sur la pédale de frein. Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc tandis que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.



H01464

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le groupe RES/SET vers le côté "RES/+" pour réinitialiser la vitesse sélectionnée du véhicule.



ATTENTION

Lorsque vous suivez un autre véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, votre véhicule accélère ou ralentit en fonction de la vitesse du véhicule devant vous.

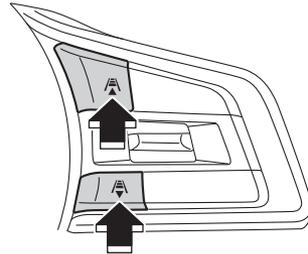
Cependant, il incombe toujours au conducteur de maintenir une conduite prudente, sans se fier excessivement au système.

Si vous devez accélérer (par exemple, pour changer de voie) ou ralentir (par exemple, parce que le véhicule devant vous ralentit soudainement ou qu'un autre véhicule traverse votre voie), appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein en fonction des conditions environnantes.

■ Modification de la distance de sécurité en accord avec le véhicule situé devant

Le réglage de la distance de sécurité en accord avec le véhicule situé devant peut être configuré sur 4 niveaux différents.

-  : lorsque la touche (du côté ▲) est enfoncée, la distance de sécurité sera plus longue.
-  : lorsque la touche (du côté ▼) est enfoncée, la distance de sécurité sera plus courte.



H00535



REMARQUE

- La distance de sécurité change conformément à la vitesse du véhicule. Plus le véhicule se déplace vite, plus la distance de sécurité sera longue.

Guide indicatif des distances de sécurité

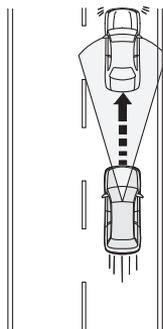
Indicateur de distance de sécurité	Lorsque la vitesse de votre véhicule est de 40 km/h	Lorsque la vitesse de votre véhicule est de 100 km/h
	Environ 30 m	Environ 60 m
	Environ 25 m	Environ 50 m
	Environ 20 m	Environ 40 m
	Environ 15 m	Environ 30 m

- La distance de sécurité sélectionnée précédemment sera restaurée lorsque vous activerez à nouveau le régulateur de vitesse adaptatif intelligent en appuyant sur la touche  (régulateur de vitesse).

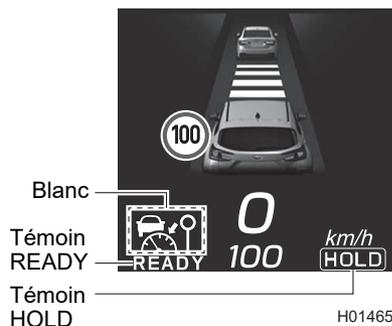
■ Fonction d'arrêt total

Si le véhicule situé devant s'arrête alors que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est en service, le vôtre s'arrête également et demeure à l'arrêt.

Une fois que votre véhicule s'est arrêté complètement à la suite du véhicule situé devant, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est mis en pause et la fonction d'arrêt total est activée. Lorsque  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc, **HOLD** (témoin HOLD) et **READY** (témoin READY) s'affichent.



S01982



H01465

Qu'il y ait un véhicule à l'avant ou non, si la pédale de frein est fortement enfoncée pendant que le véhicule est arrêté, **READY** (témoin READY) s'allume. Actionner la touche RES/+ ou SET/- à ce moment active la fonction d'arrêt total.

Lorsque vous démarrez la fonction d'arrêt total, **HOLD** (témoin HOLD) s'allume et **READY** (témoin READY) s'éteint. **READY** (témoin READY) s'allume à nouveau lorsque vous relâchez la pédale de frein.



ATTENTION

Il faut environ 3 secondes depuis l'arrêt du véhicule jusqu'à l'activation de la fonction d'arrêt total. Comme il est possible que le véhicule puisse commencer à se déplacer avant que la fonction d'arrêt total ne s'active, faites attention aux alentours et enfoncez la pédale de frein si nécessaire.



REMARQUE

La fonction d'arrêt total peut ne pas démarrer en cas de pression faible sur la pédale de frein. Dans ce cas, **READY** (témoin READY) ne s'allume pas.

● Réactivation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent depuis le mode d'arrêt total

▼ Mise en service via le groupe de touches RES/SET

Même lorsque le véhicule devant reste à l'arrêt, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent peut être activé en actionnant la touche RES/+ ou SET/-.  (témoin HOLD) et  (témoin READY) s'éteignent, et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.

- Appuyez sur la touche SET/-. La vitesse est automatiquement réglée sur 20 km/h.
- Appuyez sur la touche RES/+. La vitesse du véhicule réglée avant l'activation de la fonction d'arrêt total est réactivée.

⇒ Page 149



REMARQUE

Lorsque le véhicule situé devant accélère au moment où le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est réactivé depuis le mode d'arrêt total, votre véhicule accélère également et continue à suivre le véhicule situé devant, à la distance de sécurité sélectionnée précédemment. Toutefois, si le véhicule situé devant ne démarre pas ou marque une pause, le mode d'arrêt total est rétabli automatiquement au bout d'environ 3 secondes.

▼ Mise en service via la pédale d'accélérateur

Depuis le mode d'arrêt total, une pression sur la pédale d'accélérateur désactive ce mode. Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est alors réactivé. Si aucun véhicule devant vous n'est détecté, le vôtre essaiera de rouler à la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule. Si un véhicule devant est détecté, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent maintient la distance de sécurité précédente.



DANGER

Lorsque la fonction d'arrêt total est annulée, le véhicule démarre. Assurez-vous de la sécurité des environs avant d'annuler la fonction d'arrêt total.



REMARQUE

Une légère pression sur la pédale d'accélérateur peut ne pas suffire à désactiver la fonction d'arrêt total, auquel cas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne sera pas réactivé.

● Annulation de la fonction d'arrêt total

Si l'une des opérations suivantes est effectuée pendant que la fonction d'arrêt total immobilise le véhicule (⇒ page 141), cette fonction sera annulée, en même temps que le régulateur de vitesse adaptatif.

- La pédale de frein est enfoncée.
- Touche  (régulateur de vitesse) enfoncée.
- Le frein de stationnement électronique est activé par actionnement manuel de la commande correspondante.
- La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée (selon modèles).



DANGER

- Lorsque la fonction d'arrêt total est annulée en appuyant sur la touche  (régulateur de vitesse), le véhicule se met lentement en mouvement. Enfoncez la pédale de frein si nécessaire.
- Pour les modèles avec limiteur de vitesse*, lorsque la touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est annulé. À ce moment, le frein de stationnement électronique ne s'active pas et le véhicule avance lentement vers l'avant. Enfoncez la pédale de frein si nécessaire afin d'empêcher un accident.

*: Limiteur de vitesse manuel et limiteur de vitesse intelligent

- Ne sortez pas du véhicule pendant que la fonction d'arrêt total est en marche.
- La fonction d'arrêt total ne peut pas se substituer au frein de stationnement électronique. Pour garer le véhicule, arrêtez-vous toujours à l'aide de la pédale de frein puis activez le frein de stationnement électronique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, utilisez le frein de stationnement électronique, mettez le levier sélecteur en position "P" et tournez le contacteur d'allumage en position OFF.



Dans les cas ci-dessous, la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse est annulée :

- Mode d'arrêt total actif depuis au moins 10 minutes. Une notification émet 5 bips intermittents, un bip court puis un bip long.
- Toute situation donnant lieu à une désactivation automatique. Une notification émet un bip court puis un long.

⇒ Page 146

Après l'annulation de la fonction d'arrêt total, le frein de stationnement électronique est automatiquement serré et le témoin indicateur du frein de stationnement électronique s'allume. Cependant, le frein de stationnement électronique ne fonctionnera pas si une situation donnant lieu à son annulation (système d'interverrouillage avec la pédale d'accélérateur, pression sur la touche de frein de stationnement électronique, etc.) intervient. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Si la pédale d'accélérateur n'est sollicitée que légèrement alors que la fonction d'arrêt total est activée, la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse peut être annulée et le frein de stationnement électronique est susceptible de ne pas fonctionner.

● Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent pendant le fonctionnement du frein de stationnement électronique

Si le frein de stationnement électronique est serré avant la mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent, relâchez-le en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou conformément à une autre méthode spécifiée. Pour de plus amples détails relatifs à la désactivation du frein de stationnement électronique, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

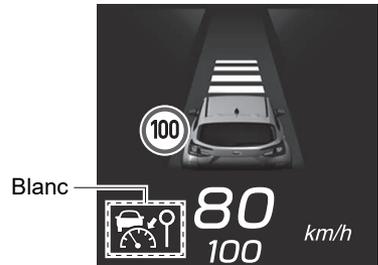
■ Annulation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les méthodes suivantes permettent d'annuler le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.

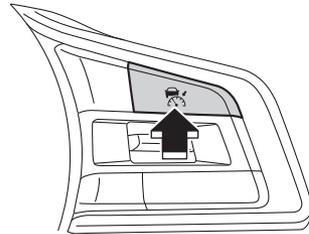
 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc tandis que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.

- Appuyez sur la pédale de frein.



H01466

- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).



H00536

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification émet un bip court et un bip long et le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est automatiquement désactivé.  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc, et la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est désactivée. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Si la fonction d'arrêt total est active (⇒ page 141), le frein de stationnement électronique s'enclenche automatiquement.

- La déclivité est très prononcée.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Le véhicule a dépassé la vitesse de 200 km/h environ avec le régulateur de vitesse activé.
- Le volant est tourné de manière significative vers la droite ou vers la gauche.
- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
 - Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent peut être réactivé après le retour du levier sélecteur sur la position "D" ou "M".
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le frein de stationnement électronique est serré manuellement.
- La pédale d'accélérateur a été enfoncée en continu pendant une longue période.
- Le régime du moteur a augmenté à un régime élevé.



H01608

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306
- Le freinage secondaire avant collision est activé.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.



DANGER

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent sur des routes glissantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.



ATTENTION

- Lorsque vous mettez le levier sélecteur sur la position "N", le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est automatiquement annulé. Ne placez pas le levier sur la position "N", sauf en cas d'urgence. Autrement, le frein moteur risque de ne pas fonctionner, ce qui pourrait provoquer un accident.
- Si le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est automatiquement annulé par le système immédiatement après l'arrêt du véhicule (environ 1 seconde plus tard), le frein de stationnement électronique ne fonctionnera pas.
⇒ Page 141



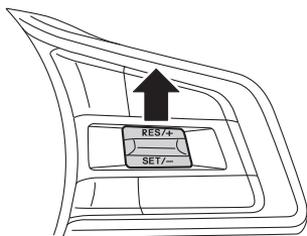
REMARQUE

- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne peut pas être utilisé. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Lorsque le système EyeSight est en arrêt momentané,  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) apparaît sur l'affichage des instruments de bord.
⇒ Page 306
- Après l'annulation automatique du régulateur de vitesse adaptatif intelligent, effectuez à nouveau l'opération de réglage du régulateur de vitesse adaptatif intelligent après avoir corrigé la cause qui a provoqué l'annulation. Si la fonction de régulateur de vitesse adaptatif intelligent demeure inutilisable même après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

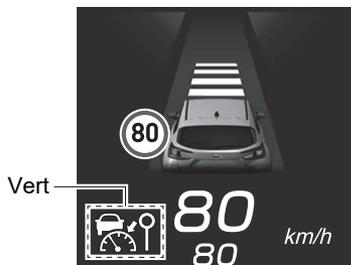
■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET.

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.

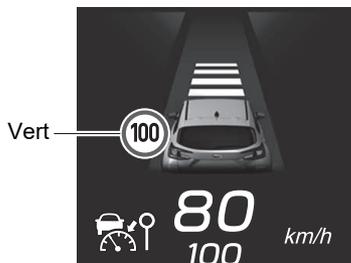


H00898



H01468

Si une limite de vitesse est détectée, la bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert, et la limite de vitesse détectée devient alors la vitesse sélectionnée du véhicule.



H01469



REMARQUE

- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le régulateur de vitesse est désactivé par une pression sur la touche  (régulateur de vitesse).
 - La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée pour passer du régulateur de vitesse adaptatif intelligent au limiteur de vitesse intelligent (selon modèles).
 - Le mode de régulateur de vitesse a été basculé du régulateur de vitesse adaptatif intelligent au régulateur de vitesse classique intelligent.
- S'il n'y a pas de vitesse du véhicule enregistrée en mémoire (vitesse précédente du véhicule), la vitesse actuelle du véhicule est réglée lorsque la touche "RES/+" du groupe RES/SET est enfoncée.

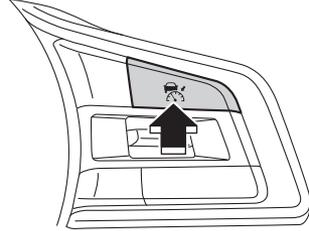
⇒ Page 131

■ Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent n'est pas actif, appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif),  (indicateur de reconnaissance de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

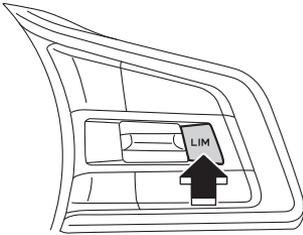


H00538

- Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse) (selon modèles).

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est désactivé et le limiteur de vitesse intelligent s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc.



H00559

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



H01470

Autres fonctions

■ Avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)”

L’avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” est activé pendant que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent suit le véhicule devant. Cette fonction avertit le conducteur lorsque le système établit que le niveau actuel de ralentissement du contrôle de freinage automatique est insuffisant.

- Lorsque le système détermine que la vitesse du véhicule doit être réduite manuellement par le conducteur, une alerte fera retentir plusieurs bips courts et un écran d’interruption s’affichera.
- Lorsque cette fonction intervient, appuyez sur la pédale de frein de manière à ralentir et à maintenir une distance de sécurité optimale.



H00810

**DANGER**

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif intelligent si l'alerte/la notification sonore intervient fréquemment.
- L'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” ne s'active pas dans les situations suivantes.
 - La pédale d'accélérateur est enfoncée.
 - La pédale de frein est enfoncée.
- Même lorsque la distance de sécurité est courte, l'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” risque de ne pas s'activer dans les situations suivantes.
 - La différence de vitesse avec le véhicule situé devant est faible. Les deux véhicules roulent presque à la même vitesse.
 - Le véhicule situé devant est plus rapide que le vôtre. La distance de sécurité augmente progressivement.
 - Un autre véhicule traverse votre voie de circulation très près du vôtre.
 - Le véhicule situé devant ralentit brusquement.
 - De nombreuses déclivités se succèdent.
- L'avertissement “Obstacle Detected (Obstacle détecté)” risque de ne pas s'activer à temps dans le cas d'un véhicule arrêté en bout de file d'attente à un péage, à un feu tricolore, à une intersection ou dans un embouteillage, de même qu'avec un véhicule beaucoup plus lent que le vôtre. Pour détecter un obstacle potentiel et réagir, le système EyeSight a besoin d'une différence de vitesse.

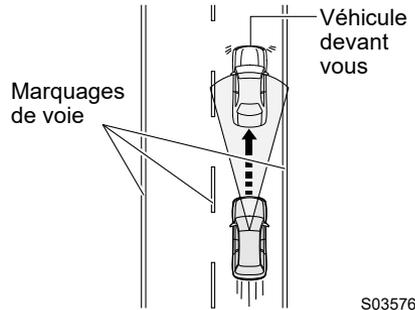


REMARQUE

Les véhicules situés devant vous sur la même voie de circulation sont détectés par la caméra stéréo jusqu'à une distance d'environ 130 m vers l'avant. Toutefois, la distance de détection peut être réduite selon la circulation, les conditions de conduite, et les conditions dans lesquelles se trouve le véhicule situé devant.

Fonction de centrage sur la voie

La caméra stéréo détecte les marquages de voie (y compris les plots de marquage de Botts) ainsi que le véhicule devant vous, et le système assiste la manœuvre de la direction en fonctionnant conjointement avec la direction assistée électrique pour vous aider à maintenir votre véhicule dans sa voie lors de la conduite sur les autoroutes et voies rapides.

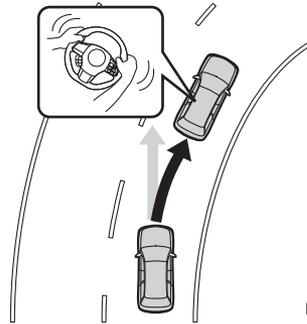


S03576

Cette fonction peut être utilisée lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé.

⇒ Pages 98 et 129

Lorsque vous conduisez à des vitesses allant de 0 km/h à environ 160 km/h, le système détecte les marquages de voie et/ou le véhicule devant vous, et assiste le conducteur à la direction afin d'aider à maintenir le véhicule près du centre de la voie et à suivre le véhicule devant vous.



H00470



DANGER

La fonction de centrage sur la voie n'est pas un système de conduite automatique.

Ne surestimez pas les capacités de la fonction de centrage sur la voie. Ce système n'est pas conçu pour assister une conduite inattentive ou pour permettre une conduite sans tenir le volant. Assurez-vous de tenir le volant de direction en conduisant. Pour conduire en toute sécurité, vérifiez la distance vous séparant du véhicule situé devant ou de celui roulant en parallèle de votre véhicule, les conditions environnantes et le milieu environnant pendant la conduite.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Si vous estimez que le niveau de contrôle et que le timing du système sont différents de votre propre style de conduite, le système peut ne pas garantir une conduite en toute sécurité. N'utilisez pas la fonction de centrage sur la voie.

La fonction de centrage sur la voie ne fonctionne pas toujours dans toutes les situations. Si vous comptez uniquement sur la fonction de centrage sur la voie pour rester dans une voie, cela peut provoquer un accident tel qu'une collision avec un obstacle à côté de votre voie, ou avec un véhicule roulant dans une voie adjacente.

- Vérifiez lors d'une inspection quotidienne qu'il n'y a aucun problème au niveau des pneus et des freins avant d'utiliser le système.
- Dans les conditions suivantes, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. N'utilisez pas la fonction de centrage sur la voie.
 - La pression d'air des pneus n'est pas conforme aux caractéristiques techniques.*1
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*1
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*1
 - Les roues sont déséquilibrées (p. ex., la masse d'équilibrage est retirée ou mal alignée).*1
 - L'alignement des roues est hors de la valeur spécifiée.*1
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris les pièces SUBARU d'origine).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Vous sentez une vibration anormale dans le volant ou celui-ci est plus difficile à manier que d'habitude.
 - Le volant a été remplacé par des pièces autres que des pièces SUBARU d'origine.

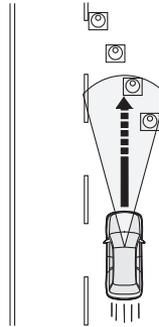
- Les phares sont sales ou recouverts de neige, de glace ou de saleté. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares, phares antibrouillard et d'autres feux ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).^{*2}
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement. Par exemple, un témoin indicateur ou avertisseur d'affichage des instruments de bord ne s'allume ou ne s'éteint pas correctement, un bip ne retentit pas, ou les indications sur l'affichage des instruments de bord sont différentes de la normale.^{*3}
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule.
Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux fonctions et aux opérations des instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

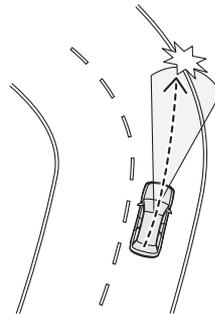
- La fonction de centrage sur la voie est conçue pour être utilisée sur les autoroutes, voies rapides, routes à péage et autres routes à accès limité. Elle n'est pas conçue pour être utilisée en circulation urbaine. Abstenez-vous d'utiliser la fonction de centrage sur la voie dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.

- Routes ordinaires (autres que celles mentionnées ci-dessus)
En fonction de l'environnement de conduite (complexité de la route et autres facteurs), il se peut que le comportement du système ne convienne pas aux conditions de circulation, entraînant ainsi un risque d'accident.
- Routes à virages serrés
- Routes avec restrictions de voies ou voies provisoires en raison de travaux de construction, etc.
- Routes sur lesquelles il reste des marquages de voie anciens.
- Évitement de véhicules stationnés
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.
- Routes comportant des fissures ou des restes de construction.
- Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Aux abords d'un virage serré vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).



H00463

- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.
 - La forme d'un virage routier change soudainement.
 - Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - La route est trop étroite ou trop large.
 - La largeur de la voie a changé.
 - La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.

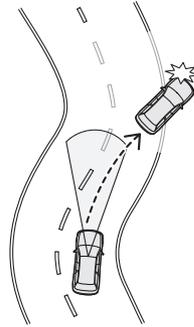


H00465

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

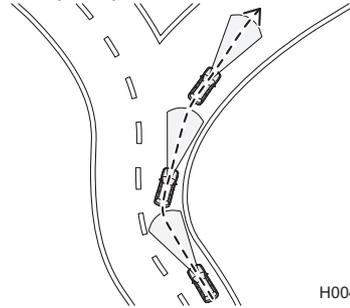
- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).



H00464

- Entrée dans des voies menant à des échangeurs routiers, des embranchements, des aires de service ou des aires de stationnement
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.

Route principale Voie de sortie

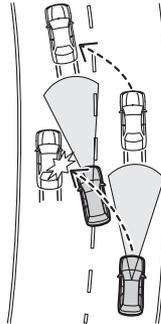


H00468

- Dans les conditions suivantes, les caméras stéréo peuvent avoir des difficultés à détecter le véhicule devant vous, et la fonction de centrage sur la voie peut ne pas fonctionner comme prévu.

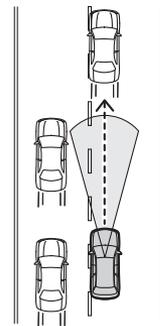
De plus, selon le comportement du véhicule devant vous et les conditions de circulation environnantes, il peut y avoir un risque d'accident inattendu (par exemple, collision avec un véhicule dans la voie voisine ou avec une glissière de sécurité).

- Le véhicule devant vous change de voie, tourne à gauche ou à droite, ou effectue une action similaire.
- Le véhicule devant vous dérive.



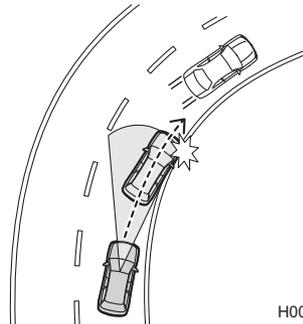
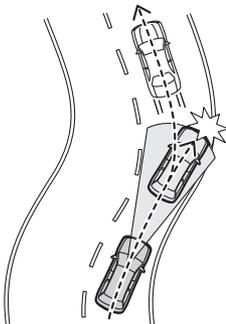
H00466

- Le véhicule devant vous ne roule pas sur le centre de la voie, et ses roues roulent sur les marquages d'une des voies ou les ont traversés, ou celles-ci roulent à l'extrémité de la voie.



H00467

- Le comportement du véhicule situé devant change brusquement (par exemple, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, ou sur une route avec des courbes et des virages continuels).



H00701

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Le véhicule devant vous se déplace pour éviter un véhicule à l'arrêt sur l'accotement de la route ou un obstacle se trouvant sur celle-ci.
- Votre véhicule dépasse un véhicule dans votre voie ou proche du marquage de voie (moto ou autre véhicule similaire).
- Une moto ou autre véhicule similaire roule près du véhicule devant vous, ou le dépasse.
- Un autre véhicule passe entre votre véhicule et celui devant vous.
- Le véhicule devant vous actionne un clignotant de direction, les feux de détresse ou un éclairage similaire.
- De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
- Vous conduisez de nuit ou dans un tunnel, derrière un véhicule roulant avec ses feux arrière éteints
- La fonction de centrage sur la voie peut être incapable de continuer son fonctionnement lorsque le véhicule situé devant a une forme singulière, ou en raison du milieu environnant.
 - La partie arrière du véhicule situé devant est basse, de petite taille ou de forme irrégulière (le système peut considérer une autre partie du véhicule comme son arrière et calculer son propre fonctionnement à partir de cette donnée).
 - Le véhicule situé devant est un camion-plateau ou une remorque vide ou sans panneaux arrière et/ou latéraux.
 - Véhicules dont le chargement dépasse de l'arrière
 - Véhicules à forme spéciale (camion de transport de véhicules, side-car, etc.)
 - Le véhicule est de petite taille, etc.
 - Le véhicule devant vous est un véhicule compact, une moto ou tout autre véhicule étroit.
 - Il y a une grande différence de vitesse par rapport au véhicule situé devant. (Le véhicule devant vous s'éloigne.)
 - Mauvais temps (par exemple forte pluie, vent violent ou brouillard dense)
 - La partie arrière du véhicule devant vous reflète la lumière du soleil, celle de phares ou toute autre lumière.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (par exemple, soleil au petit matin, soleil couchant ou faisceaux de phares, etc.).
 - La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
 - Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.



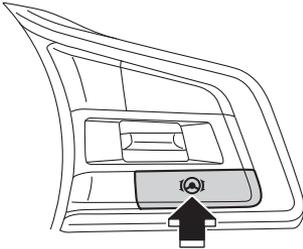
- Les performances de la fonction de centrage sur la voie peuvent ne pas être optimales dans les conditions suivantes. En outre, la fonction de centrage sur la voie peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
 - Immédiatement après un changement radical du poids de votre véhicule
 - Immédiatement après le remplacement d'un pneu ou le réglage de la pression des pneus
 - Immédiatement après le réglage, la réparation ou le remplacement de la caméra ou des composants associés
 - Immédiatement après la réparation ou le remplacement de la suspension ou du système de direction
 - Un pneu hiver ou un pneu autre qu'un pneu SUBARU d'origine est utilisé.
 - Le véhicule subit un vent de travers.
 - Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
 - L'angle de sens de traversée de la route est large, ou change brusquement.
 - Surface de la route inégale, sinueuse ou présence de jonction sur la route
 - L'accélération/le ralentissement est fort(e).
 - Immédiatement après le démarrage du système e-BOXER lorsque la température extérieure est basse.
 - La température extérieure est élevée.
- Lorsque vous n'utilisez pas la fonction de centrage sur la voie, veillez à la désactiver. Si la fonction est laissée active, elle peut se mettre en marche de manière inattendue et ainsi provoquer un accident.
 - ⇒ Page 166
- Si vous activez la touche  (centrage sur la voie), la puissance d'actionnement de la direction assistée électrique risque de changer.

Comment utiliser la fonction de centrage sur la voie

Appuyez sur la touche  (centrage sur la voie) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé.

⇒ Pages 98 et 129

La fonction de centrage sur la voie est activée et  (indicateur de centrage sur la voie) (blanc) apparaît sur l'affichage des instruments de bord.



H00539



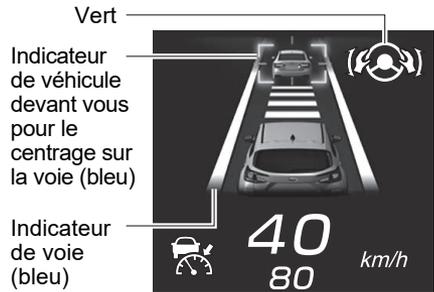
Indicateur de centrage sur la voie (blanc)

H00811

La fonction de centrage sur la voie commence à fonctionner lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 0 km/h et environ 160 km/h.
- Le système détecte les marquages de voie ou le véhicule devant vous.
- Le conducteur manœuvre le volant.
- Sur une route droite ou sur un virage léger
- Sur une route dont la voie a une largeur comprise entre 3 m et 4 m environ
- Conduite près du centre de la voie

Pendant que cette fonction est en marche,  (indicateur de centrage sur la voie) sur l'affichage des instruments de bord passe du blanc au vert. À ce moment, si des marquages de voie ont été détectés, l'indicateur de voie s'allume en bleu. Si un véhicule a été détecté devant vous, l'indicateur de véhicule devant vous pour le centrage sur la voie s'allume en bleu.



H00812

 **DANGER**

Lorsque la fonction de centrage sur la voie fonctionne et que les marquages de voie ne sont pas détectés, la manœuvre de direction se produit automatiquement pour effectuer un suivi du véhicule devant vous lorsque ce dernier change de voie ou effectue une action similaire. Soyez toujours conscient des véhicules et des obstacles autour de vous, et manœuvrez le volant si nécessaire. Se fier à la fonction de centrage sur la voie pour la commande de direction peut être à l'origine d'un accident, et provoquer ainsi des blessures graves ou mortelles.

 **ATTENTION**

Si vous tenez fermement le volant, le système peut déterminer que vous actionnez le volant et peut réduire le niveau d'assistance.



REMARQUE

- Selon l'état de détection de la voie, l'indicateur de voie peut s'allumer (en bleu) d'un côté (gauche ou droit) uniquement.
- L'indicateur de voie ne s'allume pas si la fonction ne détecte pas les marquages de voie et le véhicule est contrôlé en suivant le véhicule devant vous.
- L'état on/off de la fonction de centrage sur la voie est rétabli lorsque vous redémarrez le système e-BOXER.

■ Annulation de la fonction de centrage sur la voie

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les opérations suivantes permettent d'annuler temporairement la fonction de centrage sur la voie.

Pendant l'annulation temporaire de cette fonction,  (indicateur de centrage sur la voie) sur l'affichage des instruments de bord s'allume en blanc et l'indicateur de voie et l'indicateur de véhicule devant vous pour le centrage sur la voie s'éteignent.

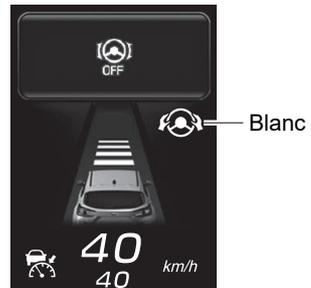
- Pression sur la pédale de frein
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse) pour annuler le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)
- Actionnement du levier de clignotants de direction

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification émet un bip court et un bip long et la fonction de centrage sur la voie est temporairement annulée.

Pendant que la fonction est temporairement annulée,  (indicateur de centrage sur la voie) sur l'affichage des instruments de bord s'allume en blanc et l'indicateur de voie et l'indicateur de véhicule devant vous pour le centrage sur la voie s'éteignent. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

- Le système ne détecte pas les marquages de voie et le véhicule devant vous.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est automatiquement annulé.



H00813

- Le véhicule a dépassé la vitesse de 165 km/h.
- Le système juge que le conducteur a manœuvré le volant pour quitter la voie.
- Le volant est manœuvré de manière agressive.
- Entrée dans un virage serré
- Dans un virage serré
- En raison du fonctionnement d'un autre système
- Le système ne détecte pas de manœuvre du volant par le conducteur pendant un certain temps.

- Lorsque le système ne détecte aucune manœuvre du volant, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Si cette condition persiste, une alerte retentit et des écrans d'avertissement s'affichent l'un après l'autre.

Si le système ne détecte toujours aucune manœuvre du volant, la fonction de centrage sur la voie est temporairement annulée. L'alerte continue de retentir et l'écran d'avertissement reste affiché sur l'affichage des instruments de bord jusqu'à ce que le système détecte une manœuvre du volant.



H00814

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306



REMARQUE

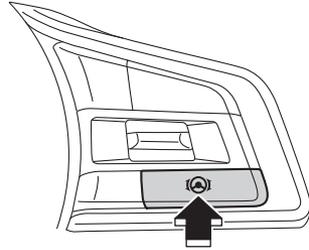
Dans les cas suivants, la fonction de centrage sur la voie peut être temporairement annulée car le système ne peut pas détecter la manœuvre du volant par le conducteur.

- Le conducteur conduit en plaçant légèrement ses mains sur le volant.
- La manœuvre du volant par le conducteur est insuffisante.

■ Désactivation de la fonction de centrage sur la voie

Appuyez sur la touche  (centrage sur la voie).

 (indicateur de centrage sur la voie) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord.

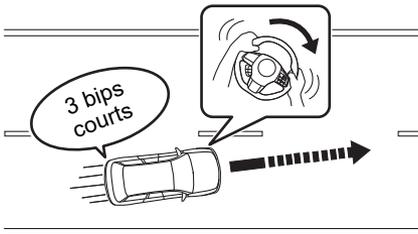


H00540

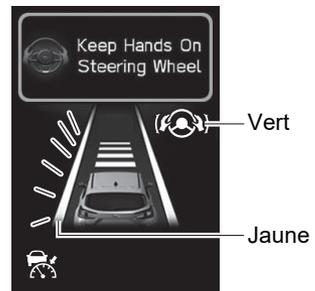
■ Lorsque la fonction de centrage sur la voie est active et que le véhicule est susceptible de quitter la voie

Lorsque la fonction de centrage sur la voie est active et que le véhicule est susceptible de quitter la voie, une alerte émet 3 bips courts et un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. De plus, l'indicateur de la voie que le véhicule est sur le point de traverser clignote en jaune.

Lorsque cet avertissement s'active, manœuvrez le volant pour que le véhicule ne quitte pas la voie.



S03876



H00815

*: L'indicateur de voie sur le côté que le véhicule est susceptible de quitter clignote en jaune.

Si la fonction de centrage sur la voie est annulée alors que cet avertissement est activé, l'écran d'interruption changera. À ce moment-là,  (indicateur de centrage sur la voie) passe du vert au blanc et l'indicateur de voie s'éteint.



H00816

**DANGER**

Lorsque la fonction de centrage sur la voie est en marche, et que les marquages de voie ne sont pas détectés, cet avertissement et l'alerte de sortie de voie (⇒ page 231) ne fonctionnent pas. Faites attention aux alentours et manœuvrez le volant si nécessaire. Se fier uniquement à cette alerte pour déterminer une sortie de voie peut être à l'origine d'un accident inattendu.

**REMARQUE**

Cette fonction intervient lorsque l'alerte de sortie de voie est désactivée.
⇒ Pages 235 et 236

Limiteur de vitesse manuel (selon modèles)

Le limiteur de vitesse manuel est un système d'aide à la conduite qui empêche de dépasser la vitesse sélectionnée du véhicule.

Si le véhicule s'apprête à dépasser la vitesse sélectionnée du véhicule, l'accélération est réduite ou les freins sont utilisés pour ralentir.

L'accélération et le ralentissement suivent l'actionnement des pédales d'accélérateur et de frein dans une plage qui ne dépasse pas la vitesse sélectionnée du véhicule.



DANGER

- Contrairement au comportement avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système n'assure pas de surveillance pour maintenir une distance de sécurité lorsque le limiteur de vitesse manuel est en service.
Soyez vigilant et, le cas échéant, appuyez sur la pédale de frein afin de ralentir et de maintenir une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant.
- N'utilisez pas le limiteur de vitesse manuel dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Chaussées glissantes (verglas, neige, etc.)
Les roues peuvent patiner, et ainsi causer une perte de contrôle du véhicule.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.
- Lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse manuel, réglez toujours la vitesse du véhicule en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.

**ATTENTION**

Dans les conditions ou circonstances suivantes, l'efficacité des freins peut être réduite, et il sera alors impossible de réduire la vitesse. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez si nécessaire.

- Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
- Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
- État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
- Les freins sont froids. Par exemple, juste après le démarrage du système e-BOXER ou par temps froid.
- Pendant une courte période durant la conduite, entre le démarrage du système e-BOXER et le moment où le moteur atteint sa température de fonctionnement
- Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage peut diminuer).
- Vous conduisez sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins peuvent être mouillés et l'efficacité de freinage diminuer.)
- Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.

**REMARQUE**

- Le limiteur de vitesse manuel peut être utilisé même lorsque le système EyeSight est temporairement désactivé.
 - Le limiteur de vitesse manuel et le limiteur de vitesse intelligent ne peuvent pas être utilisés en même temps. Utilisez l'affichage d'informations central pour sélectionner "Manual (Manuel)" ou "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)"* des réglages EyeSight.
- *: Pour certains modèles, "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)"

Utilisation du limiteur de vitesse manuel

■ Mise en service du limiteur de vitesse manuel

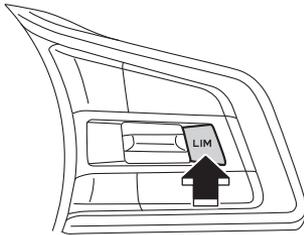
- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le limiteur de vitesse manuel. Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Manual (Manuel)" sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)"* des réglages EyeSight.

*: Pour certains modèles, "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)"

⇒ Page 311

- (2) Mise du limiteur de vitesse manuel en mode d'attente

Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) (blanc) et l'indicateur de votre véhicule sont affichés sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h".



H00560

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



H00817

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord, et le limiteur de vitesse manuel peut être activé.

- Le système EyeSight ne présente aucun dysfonctionnement.  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) est éteint.

⇒ Page 305

- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.

Blanc
Témoin
READY



H00818



REMARQUE

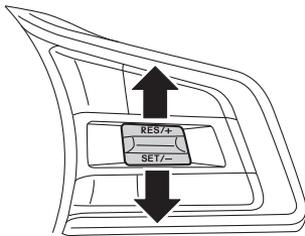
Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse manuel risque de ne pas pouvoir être utilisé.

(3) Appuyez sur le côté “SET/-” ou “RES/+” du groupe RES/SET.

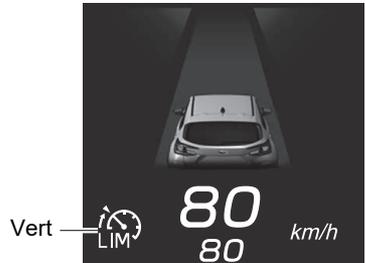
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où la touche est enfoncée devient la vitesse sélectionnée du véhicule, et le limiteur de vitesse manuel se met en marche.



(indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.



H00899



H00819



ATTENTION

Pendant l'utilisation du limiteur de vitesse manuel, il n'y a aucune commande d'accélération et de freinage par surveillance du véhicule situé devant. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein si nécessaire. Cependant, enfoncer fortement la pédale d'accélérateur annule temporairement le limiteur de vitesse manuel.



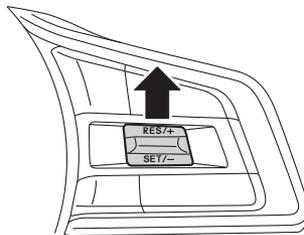
REMARQUE

- En descente, le freinage automatique peut intervenir afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Lorsque le limiteur de vitesse manuel commande un freinage, les feux stop du véhicule s'allument.

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

- Enfoncez brièvement le côté “RES/+”.
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté “RES/+”.
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l’affichage des instruments de bord.

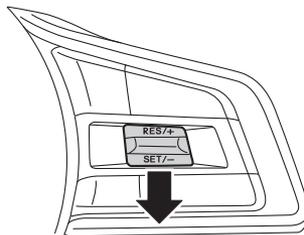


H00900

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

- Enfoncez brièvement le côté “SET/-”.
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté “SET/-”.
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l’affichage des instruments de bord.



H00901

■ Accélération momentanée (certains modèles)

Lorsque la pédale d’accélérateur est enfoncée profondément, le limiteur de vitesse manuel est annulé temporairement. À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du vert au blanc.

Même lorsque la pédale d’accélérateur est relâchée, le limiteur de vitesse manuel ne s’active pas pendant que la vitesse du véhicule est au-dessus de la vitesse sélectionnée du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse sélectionnée, le limiteur de vitesse manuel est réactivé. Le limiteur de vitesse manuel peut également être réactivé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse sélectionnée en raison d’une pression sur le côté “SET/-”. Lorsque le limiteur de vitesse manuel est réactivé,  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.

■ Accélération momentanée (autres modèles)

Le limiteur de vitesse manuel est temporairement annulé en réaction aux actions suivantes.

À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du vert au blanc.

- La pédale d'accélérateur est enfoncée profondément.
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée alors que le contrôle de la limite de vitesse est activé ou pendant la conduite à une vitesse proche de la vitesse sélectionnée du véhicule.

Le limiteur de vitesse manuel est réactivé dans les conditions suivantes. À ce moment-là,

 (indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.

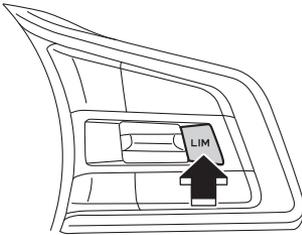
- La pédale d'accélérateur est relâchée, et la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
- La touche "SET/-" est enfoncée alors que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
- La pédale d'accélérateur a été entièrement relâchée pendant un certain temps pendant la conduite à une vitesse supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.

■ Annulation du limiteur de vitesse manuel

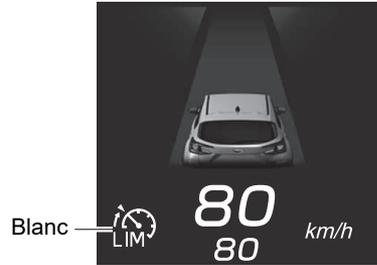
● Annulation commandée par le conducteur

Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse) passe du vert au blanc tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord.



H00564



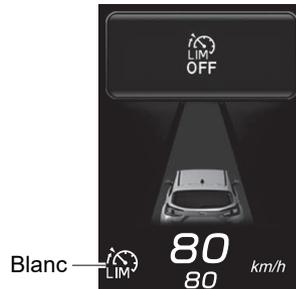
H00820

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification sonore émet un bip court et un bip long et le limiteur de vitesse manuel est automatiquement annulé.  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du vert au blanc. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Une fois les situations ci-dessous corrigées, recommencez la mise en service du limiteur de vitesse manuel afin de réactiver cette fonction.

- Le réglage sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" ou "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight a été modifié pour "Intelligent". (pour certains modèles)
⇒ Page 311
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.



H00821

**ATTENTION**

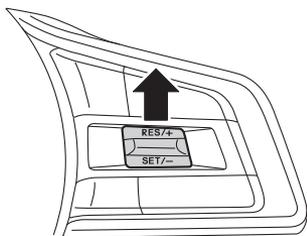
Le limiteur de vitesse manuel ne s'active pas lorsque le levier sélecteur est sur la position "R". À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc.

**REMARQUE**

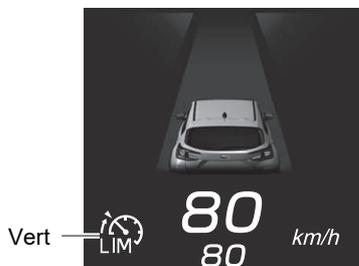
- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le limiteur de vitesse manuel est inutilisable. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Après une annulation automatique du limiteur de vitesse manuel, le régulateur de vitesse peut être réactivé dès que la défaillance ayant provoquée l'annulation a été corrigée. Si le limiteur de vitesse manuel demeure inutilisable même après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse manuel risque de ne pas pouvoir être utilisé.

■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET.  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.



H00902



H00822



REMARQUE

- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le limiteur de vitesse manuel est désactivé en appuyant sur la touche LIM (limiteur de vitesse).
 - La touche  (régulateur de vitesse) a été enfoncée pour passer du limiteur de vitesse manuel au régulateur de vitesse adaptatif.
- La vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée entre 30 km/h et 200 km/h.*
 - *: Pour certains modèles, la vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée entre 20 km/h et 200 km/h.
- Si le véhicule roule à environ 30 km/h ou moins lorsque la vitesse du véhicule est sélectionnée, cette valeur est paramétrée sur 30 km/h.*
 - *: Pour certains modèles, si le véhicule roule à environ 20 km/h ou moins lorsque la vitesse du véhicule est sélectionnée, la vitesse sélectionnée du véhicule est réglée sur 20 km/h.
- S'il n'y a pas de vitesse du véhicule enregistrée en mémoire (vitesse précédente du véhicule), la vitesse actuelle du véhicule est réglée lorsque la touche "RES/+" du groupe RES/SET est enfoncée.

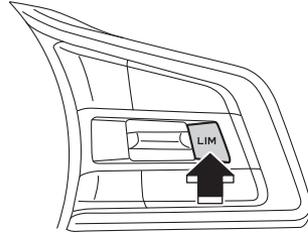
⇒ Page 171

■ Désactivation du limiteur de vitesse manuel

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le limiteur de vitesse manuel.

- Lorsque le limiteur de vitesse manuel n'est pas actif, appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse) et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

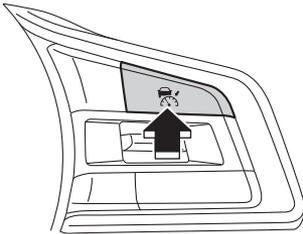


H00566

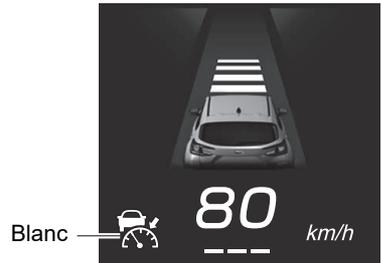
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

Le limiteur de vitesse manuel est désactivé et le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

 (indicateur de limiteur de vitesse) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'allument en blanc.



H00567



H00823

Limiteur de vitesse intelligent (certains modèles) (selon modèles)

Le limiteur de vitesse intelligent est une fonction qui règle automatiquement la vitesse sélectionnée du véhicule pour le limiteur de vitesse sur la limite de vitesse détectée par la reconnaissance des panneaux de signalisation.

⇒ Page 249

Si le véhicule s'apprête à dépasser la vitesse sélectionnée du véhicule, l'accélération est réduite ou les freins sont utilisés pour ralentir.

L'accélération et le ralentissement suivent l'actionnement des pédales d'accélérateur et de frein dans une plage qui ne dépasse pas la vitesse sélectionnée du véhicule.



DANGER

- Contrairement au comportement avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système n'assure pas de surveillance pour maintenir une distance de sécurité lorsque le limiteur de vitesse intelligent est en service.
Soyez vigilant et, le cas échéant, appuyez sur la pédale de frein afin de ralentir et de maintenir une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant.
- N'utilisez pas le limiteur de vitesse intelligent dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Chaussées glissantes (verglas, neige, etc.)
Les roues peuvent patiner, et ainsi causer une perte de contrôle du véhicule.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.



ATTENTION

- Dans les conditions ou circonstances suivantes, l'efficacité des freins peut être réduite, et il sera alors impossible de réduire la vitesse. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez si nécessaire.
 - Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
 - Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
 - État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
 - Les freins sont froids. Par exemple, juste après le démarrage du système e-BOXER ou par temps froid.
 - Pendant une courte période durant la conduite, entre le démarrage du système e-BOXER et le moment où le moteur atteint sa température de fonctionnement
 - Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage peut diminuer).
 - Vous conduisez sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins peuvent être mouillés et l'efficacité de freinage diminuer.)
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Si la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas détecter correctement la limite de vitesse, la vitesse maximale peut être fixée à une vitesse différente de la limite de vitesse réelle.



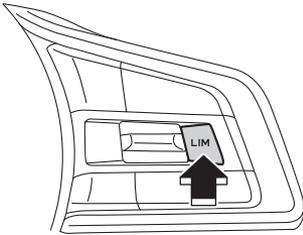
REMARQUE

Le limiteur de vitesse manuel et le limiteur de vitesse intelligent ne peuvent pas être utilisés en même temps. Utilisez l'affichage d'informations central pour sélectionner "Manual (Manuel)" ou "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" des réglages EyeSight.

Utilisation du limiteur de vitesse intelligent

■ Mise en service du limiteur de vitesse intelligent

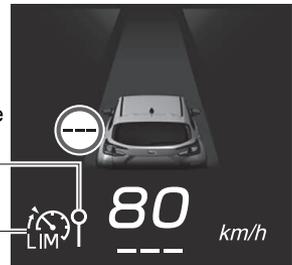
- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le limiteur de vitesse intelligent. Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" des réglages EyeSight.
⇒ Page 311
- (2) Mise du limiteur de vitesse intelligent en mode d'attente
Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) (blanc),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) (blanc) et l'indicateur de votre véhicule apparaissent sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h".



H00568

Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (blanc)

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



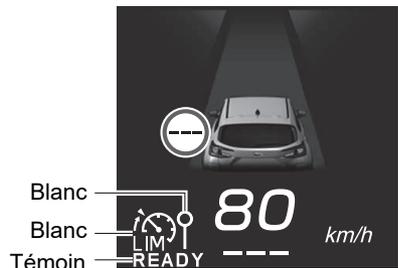
H00824

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord, et le limiteur de vitesse intelligent peut être activé.

- Le système EyeSight ne présente aucun dysfonctionnement.  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) est éteint.

⇒ Page 305



Blanc

Blanc

Témoin READY

H00825

- Le système EyeSight n'est pas en arrêt momentané.  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est éteint.
⇒ Page 306
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.



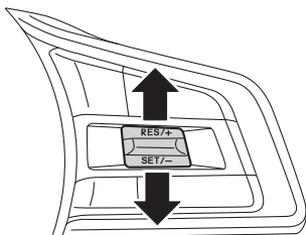
REMARQUE

Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

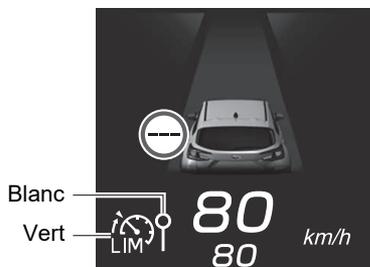
(3) Appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+" du groupe RES/SET.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où la touche est enfoncée devient la vitesse sélectionnée du véhicule, et le limiteur de vitesse intelligent se met en marche.

 (indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.



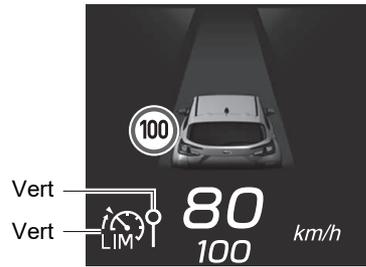
H00903



H00826

- (4) Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule.

 (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du blanc au vert.



H00827

 **ATTENTION**

Pendant l'utilisation du limiteur de vitesse intelligent, aucune commande d'accélération et de freinage n'est exécutée pour suivre le véhicule situé devant. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein si nécessaire. Cependant, enfoncer fortement la pédale d'accélérateur annule temporairement le limiteur de vitesse intelligent.

 **REMARQUE**

- En descente, le freinage automatique peut intervenir afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Lorsque le limiteur de vitesse intelligent commande un freinage, les feux stop du véhicule s'allument.
- Vous pouvez définir un décalage pour la vitesse sélectionnée du véhicule qui est fixée lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, dans la plage de -10 km/h à +10 km/h.

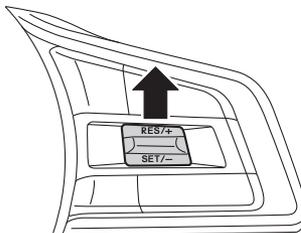
⇒ Page 318

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

- Enfoncez brièvement le côté “RES/+”.
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté “RES/+”.
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l’affichage des instruments de bord et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du vert au blanc.

Lorsqu’un nouveau panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du blanc au vert.



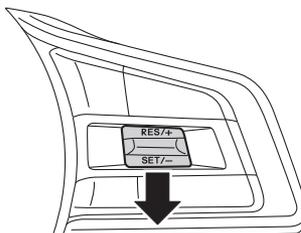
H00904

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

- Enfoncez brièvement le côté “SET/-”.
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté “SET/-”.
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l’affichage des instruments de bord et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du vert au blanc.

Lorsqu’un nouveau panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du blanc au vert.



H00905

■ Accélération momentanée

Lorsque la pédale d'accélérateur est fortement actionnée, le limiteur de vitesse intelligent est temporairement annulé. À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du vert au blanc.

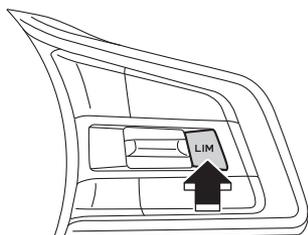
Même lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le limiteur de vitesse intelligent ne s'active pas pendant que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule, le limiteur de vitesse intelligent est réactivé. Le limiteur de vitesse intelligent peut également être réactivé lorsque la touche "SET/-" est enfoncée pendant la conduite à une vitesse supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule. Lorsque le limiteur de vitesse intelligent est réactivé,  (indicateur de limiteur de vitesse) passe du blanc au vert.

■ Annulation du limiteur de vitesse intelligent

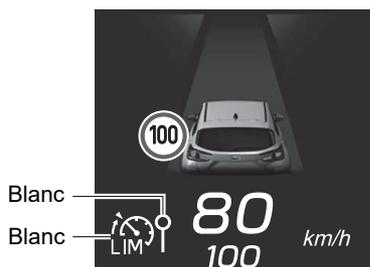
● Annulation commandée par le conducteur

Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc tandis que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord.



H00572



H00828

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification sonore émet un bip court et un bip long et le limiteur de vitesse intelligent est automatiquement annulé.  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Une fois les situations ci-dessous corrigées, recommencez la mise en service du limiteur de vitesse intelligent afin de réactiver cette fonction.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.



H00829



ATTENTION

Le limiteur de vitesse intelligent ne s'active pas lorsque le levier sélecteur est sur la position "R". À ce moment,  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent au blanc.

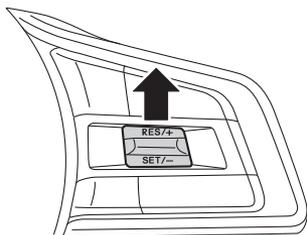


REMARQUE

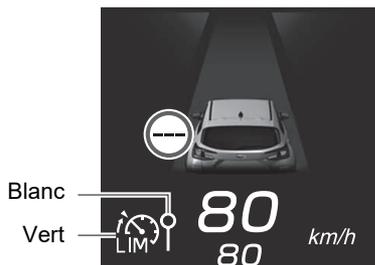
- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le limiteur de vitesse intelligent est inutilisable. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Tant que le système EyeSight est momentanément arrêté, le limiteur de vitesse intelligent ne fonctionne pas car les panneaux de signalisation ne peuvent pas être détectés.
- Après une annulation automatique du limiteur de vitesse intelligent, le régulateur de vitesse peut être réactivé dès que la défaillance ayant provoqué l'annulation a été corrigée. Si le limiteur de vitesse intelligent demeure inutilisable même après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET. Lorsque  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en vert et que  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allume en blanc, la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est rétablie.

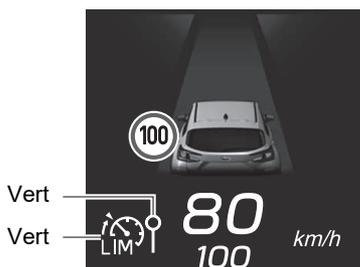


H00906



H00830

Si une limite de vitesse est détectée,  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passe du blanc au vert et la limite de vitesse détectée devient alors la vitesse sélectionnée du véhicule.



H00831



REMARQUE

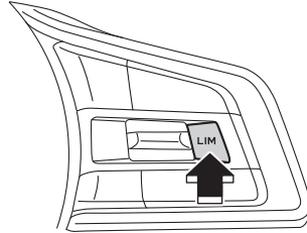
- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le limiteur de vitesse intelligent est désactivé en appuyant sur la touche LIM (limiteur de vitesse).
 - La touche  (régulateur de vitesse) a été activée pour passer du limiteur de vitesse intelligent au régulateur de vitesse adaptatif.
- La vitesse sélectionnée du véhicule peut être fixée à 30 km/h ou plus.

■ Désactivation du limiteur de vitesse intelligent

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le limiteur de vitesse intelligent.

- Lorsque  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allument en blanc, appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

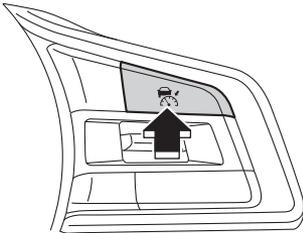


H00574

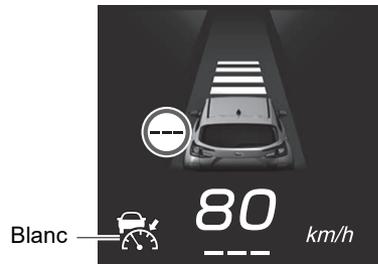
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

Le limiteur de vitesse intelligent est désactivé et le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

 (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'allument en blanc.



H00575



H00832

Limiteur de vitesse intelligent (autres modèles) (selon modèles)

Le limiteur de vitesse intelligent est une fonction qui règle automatiquement la vitesse sélectionnée du véhicule pour le limiteur de vitesse sur la limite de vitesse détectée par la reconnaissance des panneaux de signalisation.

⇒ Page 258

Si le véhicule s'apprête à dépasser la vitesse sélectionnée du véhicule, l'accélération est réduite ou les freins sont utilisés pour ralentir.

L'accélération et le ralentissement suivent l'actionnement des pédales d'accélérateur et de frein dans une plage qui ne dépasse pas la vitesse sélectionnée du véhicule.



DANGER

- Contrairement au comportement avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système n'assure pas de surveillance pour maintenir une distance de sécurité lorsque le limiteur de vitesse intelligent est en service.
Soyez vigilant et, le cas échéant, appuyez sur la pédale de frein afin de ralentir et de maintenir une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant.
- N'utilisez pas le limiteur de vitesse intelligent dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Chaussées glissantes (verglas, neige, etc.)
Les roues peuvent patiner, et ainsi causer une perte de contrôle du véhicule.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.



ATTENTION

- Dans les conditions ou circonstances suivantes, l'efficacité des freins peut être réduite, et il sera alors impossible de réduire la vitesse. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez si nécessaire.
 - Conditions d'utilisation du véhicule (charge, nombre de passagers, etc.)
 - Conditions de circulation (déclivités, mauvaise adhérence, forme, irrégularités, etc.)
 - État d'entretien du véhicule (systèmes des freins, usure des pneus, pression de gonflage, utilisation de la roue de secours de type provisoire, etc.)
 - Les freins sont froids. Par exemple, juste après le démarrage du système e-BOXER ou par temps froid.
 - Pendant une courte période durant la conduite, entre le démarrage du système e-BOXER et le moment où le moteur atteint sa température de fonctionnement
 - Les freins sont surchauffés en descente (l'efficacité de freinage peut diminuer).
 - Vous conduisez sous la pluie ou après le nettoyage du véhicule (les freins peuvent être mouillés et l'efficacité de freinage diminuer.)
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
- Si la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas détecter correctement la limite de vitesse, la vitesse maximale peut être fixée à une vitesse différente de la limite de vitesse réelle.



REMARQUE

Le limiteur de vitesse manuel et le limiteur de vitesse intelligent ne peuvent pas être utilisés en même temps. Utilisez l'affichage d'informations central pour sélectionner "Manual (Manuel)" ou "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" ou "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight.

Utilisation du limiteur de vitesse intelligent

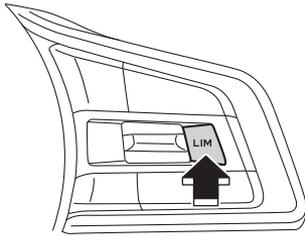
■ Mise en service du limiteur de vitesse intelligent

- (1) Utilisez l’affichage d’informations central pour utiliser le limiteur de vitesse intelligent. Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant “Intelligent” sur l’écran “Speed Limiter (Limiteur de vitesse)” ou “Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)” des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

- (2) Mise du limiteur de vitesse intelligent en mode d’attente

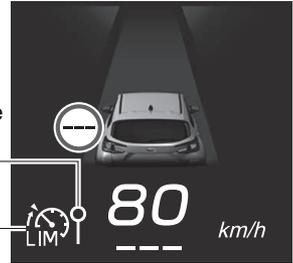
Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de limiteur de vitesse) (blanc),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) (blanc) et l’indicateur de votre véhicule apparaissent sur l’affichage des instruments de bord. L’affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention “- - km/h”.



H00568

Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (blanc)

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



H00824

Réglage du mode d’activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l’affichage des instruments de bord, et le limiteur de vitesse intelligent peut être activé.

- Le système EyeSight ne présente aucun dysfonctionnement.  (indicateur d’avertissement EyeSight : jaune) est éteint.

⇒ Page 305

Témoin READY



H01471

- Le système EyeSight n'est pas en arrêt momentané.  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est éteint.
⇒ Page 306
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.



REMARQUE

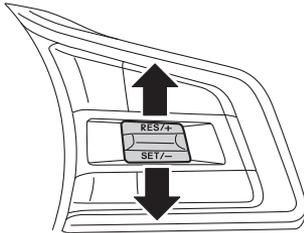
Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

- (3) Appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+" du groupe RES/SET.

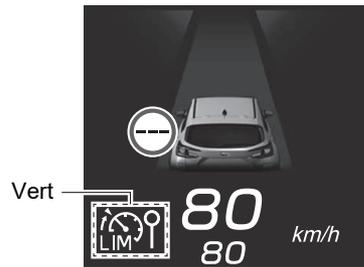
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où la touche est enfoncée devient la vitesse sélectionnée du véhicule, et le limiteur de vitesse intelligent se met en marche.



et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.



H00903



H01472

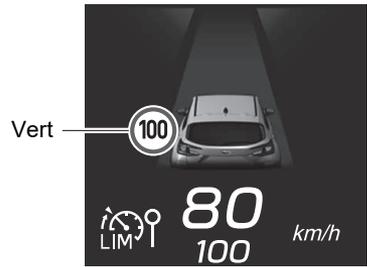


REMARQUE

Vous pouvez modifier la vitesse sélectionnée du véhicule en actionnant le groupe RES/SET jusqu'à ce qu'une limite de vitesse soit détectée et définie comme la vitesse sélectionnée du véhicule.

- (4) Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule.

La bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert.



H01473

ATTENTION

- Pendant l'utilisation du limiteur de vitesse intelligent, aucune commande d'accélération et de freinage n'est exécutée pour suivre le véhicule situé devant. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein si nécessaire. Cependant, enfoncer la pédale d'accélérateur annule temporairement le limiteur de vitesse intelligent.
⇒ Page 194
- La vitesse sélectionnée du véhicule peut différer de la limite de vitesse réelle. Utilisez la pédale d'accélérateur ou la touche LIM (limiteur de vitesse) pour annuler temporairement le limiteur de vitesse intelligent et régler une vitesse adaptée aux conditions de la route et à l'environnement.

REMARQUE

- En descente, le freinage automatique peut intervenir afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Lorsque le limiteur de vitesse intelligent commande un freinage, les feux stop du véhicule s'allument.
- Si vous conduisez sur un tronçon de route exempt d'informations sur les panneaux de signalisation ou sans limitation de vitesse, l'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule change pour "- - km/h" et le système ne contrôle pas la vitesse du véhicule.
⇒ Page 262

■ Accélération momentanée

Le limiteur de vitesse intelligent est temporairement annulé en réaction aux actions suivantes. À ce moment,  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc.

- La pédale d'accélérateur est enfoncée profondément.
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée alors que le contrôle de la limite de vitesse est activé ou pendant la conduite à une vitesse proche de la vitesse sélectionnée du véhicule.

Le limiteur de vitesse intelligent est réactivé dans les conditions suivantes. À ce moment,  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.

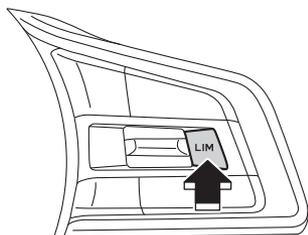
- La pédale d'accélérateur est relâchée, et la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
- La pédale d'accélérateur a été entièrement relâchée pendant un certain temps pendant la conduite à une vitesse supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Un panneau de limitation de vitesse indiquant une vitesse inférieure à la vitesse sélectionnée du véhicule est détecté pendant la conduite à une vitesse supérieure à la vitesse sélectionnée du véhicule, et en réponse, la vitesse sélectionnée du véhicule est réduite.

■ Annulation du limiteur de vitesse intelligent

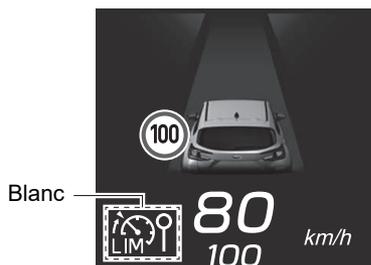
● Annulation commandée par le conducteur

Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc tandis que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.



H00572



H01474

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification sonore émet un bip court et un bip long et le limiteur de vitesse intelligent est automatiquement annulé.  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) changent du vert au blanc, et la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est désactivée. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.



H01475

Une fois les situations ci-dessous corrigées, recommencez la mise en service du limiteur de vitesse intelligent afin de réactiver cette fonction.

- Le réglage sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" ou "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight a été modifié pour "Manual (Manuel)".
⇒ Page 311
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.

ATTENTION

Le limiteur de vitesse intelligent ne s'active pas lorsque le levier sélecteur est sur la position "R". À ce moment,  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent au blanc.

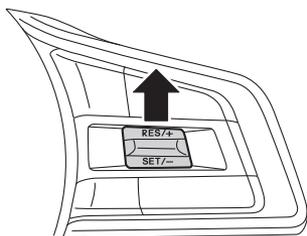


REMARQUE

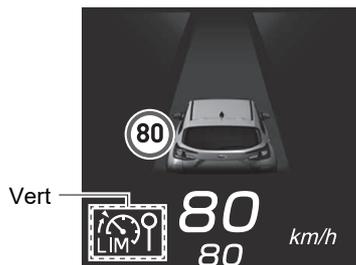
- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le limiteur de vitesse intelligent est inutilisable. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Tant que le système EyeSight est momentanément arrêté, le limiteur de vitesse intelligent ne fonctionne pas car les panneaux de signalisation ne peuvent pas être détectés.
- Après une annulation automatique du limiteur de vitesse intelligent, le régulateur de vitesse peut être réactivé dès que la défaillance ayant provoqué l'annulation a été corrigée. Si le limiteur de vitesse intelligent demeure inutilisable même après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le limiteur de vitesse intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET. Lorsque  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert, la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est rétablie.

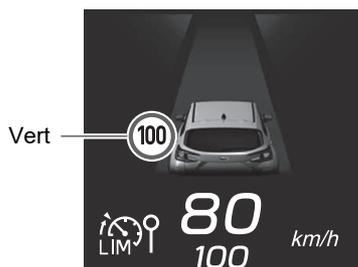


H00906



H01476

Si une limite de vitesse est détectée, la bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert, et la limite de vitesse détectée devient alors la vitesse sélectionnée du véhicule.



H01477



REMARQUE

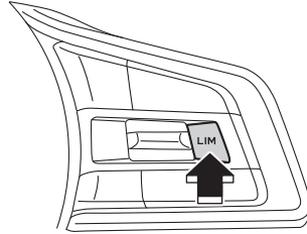
- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le limiteur de vitesse intelligent est désactivé en appuyant sur la touche LIM (limiteur de vitesse).
 - La touche  (régulateur de vitesse) a été activée pour passer du limiteur de vitesse intelligent au régulateur de vitesse adaptatif intelligent.
- Vous pouvez modifier la vitesse sélectionnée du véhicule en actionnant le groupe RES/SET jusqu'à ce qu'une limite de vitesse soit détectée et définie comme la vitesse sélectionnée du véhicule.
- La vitesse sélectionnée du véhicule peut être réglée sur 20 km/h ou plus.

■ Désactivation du limiteur de vitesse intelligent

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le limiteur de vitesse intelligent.

- Lorsque  (indicateur de limiteur de vitesse) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allument en blanc, appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse).

 (indicateur de limiteur de vitesse),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

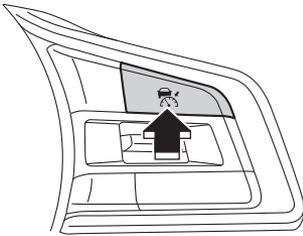


H00574

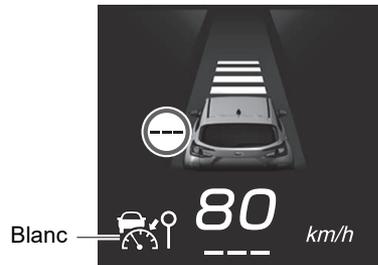
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

Le limiteur de vitesse intelligent est désactivé et le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.

 (Indicateur de limiteur de vitesse) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et le témoin de réglage de distance de sécurité s'allument en blanc.



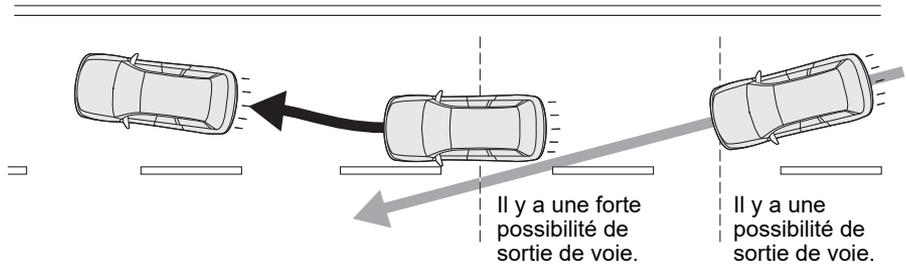
H00575



H01209

Fonction de prévention de sortie de voie

Le système détecte les marquages de voie (et les limites de la route (pour les modèles européens)) afin de contribuer à empêcher toute sortie de voie. Si vous conduisez sur des autoroutes ou voies rapides à des vitesses supérieures à environ 60 km/h, et que le véhicule est sur le point de sortir de la voie, le système assiste le fonctionnement de la direction en tournant le volant dans le sens qui vous aidera à éviter de sortir de la voie.



S04040

**DANGER**

La fonction de prévention de sortie de voie n'est pas un système de conduite automatique.

Ne surestimez pas les capacités de la fonction de prévention de sortie de voie. Ce système n'est pas conçu pour assister une conduite inattentive ou pour permettre une conduite sans tenir le volant. Assurez-vous de tenir le volant de direction en conduisant. Pour conduire en toute sécurité, vérifiez la distance vous séparant du véhicule situé devant ou de celui roulant en parallèle de votre véhicule, les conditions environnantes et le milieu environnant pendant la conduite.

Si vous estimez que le niveau de contrôle et que le timing du système sont différents de votre propre style de conduite, le système peut ne pas garantir une conduite en toute sécurité. N'utilisez pas la fonction de prévention de sortie de voie.

La fonction de prévention de sortie de voie ne fonctionne pas toujours dans toutes les situations. Si vous comptez uniquement sur la fonction de prévention de sortie de voie pour rester dans une voie, cela peut provoquer un accident tel qu'une collision avec un obstacle à côté de votre voie, ou avec un véhicule roulant dans une voie adjacente.

- Vérifiez lors d'une inspection quotidienne qu'il n'y a aucun problème au niveau des pneus et des freins avant d'utiliser le système.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

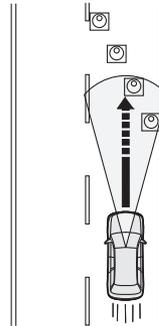
- Dans les conditions suivantes, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. N'utilisez pas la fonction de prévention de sortie de voie.
 - La pression d'air des pneus n'est pas conforme aux caractéristiques techniques.*¹
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*¹
 - Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
 - Les roues sont déséquilibrées (p. ex., la masse d'équilibrage est retirée ou mal alignée).*¹
 - L'alignement des roues est hors de la valeur spécifiée.*¹
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris les pièces SUBARU d'origine).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Vous sentez une vibration anormale dans le volant ou celui-ci est plus difficile à manier que d'habitude.
 - Le volant a été remplacé par des pièces autres que des pièces SUBARU d'origine.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige, de glace ou de saleté. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares, phares antibrouillard et d'autres feux ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement. Par exemple, un témoin indicateur ou avertisseur d'affichage des instruments de bord ne s'allume ou ne s'éteint pas correctement, un bip ne retentit pas, ou les indications sur l'affichage des instruments de bord sont différentes de la normale.*³
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule.
Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux fonctions et aux opérations des instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

- La fonction de prévention de sortie de voie est conçue pour être utilisée sur les autoroutes, voies rapides, routes à péage et autres routes à accès limité. Elle n'est pas conçue pour être utilisée en circulation urbaine. Abstenez-vous d'utiliser la fonction de prévention de sortie de voie dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.

- Routes ordinaires (autres que celles mentionnées ci-dessus)

En fonction de l'environnement de conduite (complexité de la route et autres facteurs), il se peut que le comportement du système ne convienne pas aux conditions de circulation, entraînant ainsi un risque d'accident.

- Routes à virages serrés
- Routes avec restrictions de voies ou voies provisoires en raison de travaux de construction, etc.
- Routes sur lesquelles il reste des marquages de voie anciens.
- Évitement de véhicules stationnés
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.



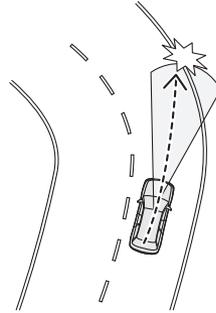
H00463

- Routes comportant des fissures ou des restes de construction.
- Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Aux abords d'un virage serré vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).

Suite à la page suivante ⇒

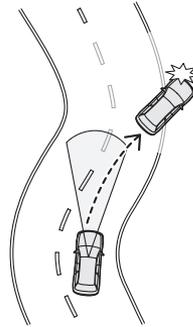
⇒ Suite de la page précédente

- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.
 - La forme d'un virage routier change soudainement.
 - Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - La route est trop étroite ou trop large.
 - La largeur de la voie a changé.
 - La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.



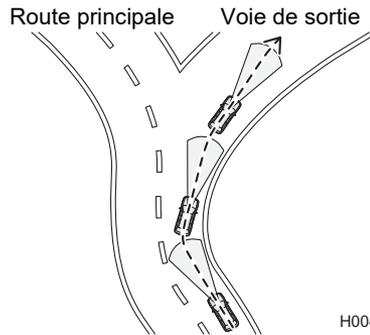
H00465

- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).



H00464

- Entrée dans des voies menant à des échangeurs routiers, des embranchements, des aires de service ou des aires de stationnement
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.



H00468



ATTENTION

- Les performances de la fonction de prévention de sortie de voie peuvent ne pas être optimales dans les conditions suivantes. En outre, la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
 - Immédiatement après un changement radical du poids de votre véhicule
 - Immédiatement après le remplacement d'un pneu ou le réglage de la pression des pneus
 - Immédiatement après le réglage, la réparation ou le remplacement de la caméra ou des composants associés
 - Immédiatement après la réparation ou le remplacement de la suspension ou du système de direction
 - Un pneu hiver ou un pneu autre qu'un pneu SUBARU d'origine est utilisé.
 - Le véhicule subit un vent de travers.
 - Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
 - L'angle de sens de traversée de la route est large, ou change brusquement.
 - Surface de la route inégale, sinueuse ou présence de jonction sur la route
 - L'accélération/le ralentissement est fort(e).
 - Immédiatement après le démarrage du système e-BOXER lorsque la température extérieure est basse.
 - La température extérieure est élevée.
- Lorsque vous n'utilisez pas la fonction de prévention de sortie de voie, assurez-vous de la désactiver. Si la fonction est laissée active, elle peut se mettre en marche de manière inattendue et ainsi provoquer un accident.
⇒ Page 208
- Si vous activez la fonction de prévention de sortie de voie, la puissance d'actionnement de la direction assistée électrique risque de changer.



REMARQUE

- Si la fonction de prévention de sortie de voie est utilisée continuellement pendant une longue période de temps, une alerte sonore est émise et un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.
- Si la fonction de prévention de sortie de voie est utilisée continuellement, et que le conducteur n'a pas manœuvré le volant, une alerte sonore est émise et un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Selon le nombre d'activations de la fonction, l'alerte peut continuer, même après la désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie.
- Si la fonction de prévention de sortie de voie ne fonctionne pas pendant un certain temps ou si elle est annulée, l'alerte s'arrêtera.

Comment utiliser la fonction de prévention de sortie de voie

La fonction de prévention de sortie de voie s'active dans les situations suivantes.

- Le système e-BOXER est démarré. (Pour les modèles européens)
- Sur l'affichage d'informations central, "All Functions (Toutes les fonctions)" ou "Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)" est sélectionné sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Lorsque la fonction de prévention de sortie de voie est activée, l'indicateur de voie (gris) et l'indicateur de votre véhicule apparaissent sur l'affichage des instruments de bord.

Indicateur de voie (gris)



H00833

La fonction de prévention de sortie de voie passe en état de veille, et l'indicateur de voie (blanc) s'allume lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- La vitesse de votre véhicule est dans les plages suivantes.
 - Détection des marquages de voie : environ 60 à 200 km/h.
 - Détection des limites de la route : environ 60 à 100 km/h. (Pour les modèles européens)

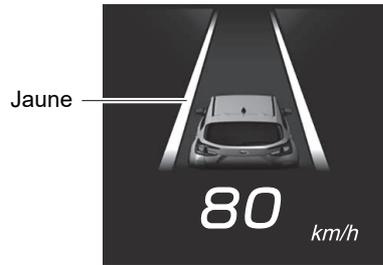
Blanc



H00834

- La fonction de centrage sur la voie ne fonctionne pas.
 - Le conducteur manœuvre le volant.
 - Sur une route dont la voie a une largeur comprise entre 3 m et 4 m environ
 - Sur une route droite ou sur un virage léger
 - Conduite près du centre de la voie
- *: L'indicateur de voie s'allume en blanc lorsque les marquages de voie sont détectés.

Lorsque le véhicule est sur le point de quitter la voie, la fonction de prévention de sortie de voie commence à fonctionner et l'indicateur de voie passe du blanc au jaune du côté où la fonction de prévention de sortie de voie s'est activée.



H00835



REMARQUE

- Si vous ne faites que poser légèrement vos mains sur le volant pendant un certain temps ou si vous ne le manœuvrez pas, la fonction s'annulera temporairement. De plus, le message d'annulation de la fonction de prévention de sortie de voie apparaît sur l'affichage des instruments de bord.
- La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne lorsque le système détermine que le véhicule va sortir de la voie si vous continuez à conduire de la même manière. Par conséquent, il se met en marche plus tôt que l'alerte de sortie de voie (⇒ page 231). Cela peut dépendre du milieu environnant et de l'état de la route.
- L'indicateur de voie peut ne s'allumer que du côté gauche ou droit lorsqu'il est en mode de veille et en cours de fonctionnement.
- Pour les modèles européens, même lorsque la fonction de prévention de sortie de voie est désactivée, si le système e-BOXER est éteint, puis redémarré, la fonction de prévention de sortie de voie sera activée. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.
- À l'exception des modèles européens, l'état d'activation / désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie sera rétabli lorsque vous redémarrez le système e-BOXER.
- Lorsque les fonctions de prévention de sortie de voie et l'assistance au maintien dans la voie d'urgence sont toutes deux activées :
 - Après l'activation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence et si le véhicule circulant en sens inverse ou celui qui vous suit n'est plus détecté, s'il existe toujours une possibilité que votre véhicule quitte la voie, le contrôle passera à la fonction de prévention de sortie de voie.
 - Si un véhicule est détecté à proximité alors que la fonction de prévention de sortie de voie est active, le contrôle passera à la fonction d'assistance au maintien dans la voie d'urgence.
- Si  (indicateur de centrage sur la voie) (blanc) est allumé alors que le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles) est activé, la fonction de prévention de sortie de voie ne sera pas activée.

■ Annulation de la fonction de prévention de sortie de voie

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les opérations suivantes permettent d'annuler temporairement la fonction de prévention de sortie de voie.

Pendant l'annulation temporaire de cette fonction, l'indicateur de voie passe au gris.

- Pression forte sur la pédale de frein
- Actionnement du levier de clignotants de direction
- Le système détermine que le conducteur manœuvre le volant pour effectuer un changement de voie.
- Activation de la commande des feux de détresse

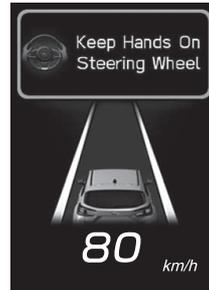
● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, la fonction de prévention de sortie de voie est temporairement annulée.

Pendant que cette fonction est temporairement annulée, l'indicateur de voie passe au gris.

- Le système ne détecte pas les marquages de voie.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h ou supérieure à environ 205 km/h.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que "D", "M" (modèles avec mode manuel) ou "L" (modèles avec la position "L").
 - La fonction de prévention de sortie de voie peut être réactivée après le retour du levier sélecteur sur la position "D", "M" ou "L".
- Entrée dans un virage serré
- Dans un virage serré
- En raison de l'état de la route
- En raison du fonctionnement d'un autre système
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

- Le système ne détecte pas de manœuvre du volant par le conducteur pendant un certain temps.
 - Lorsque le système ne détecte aucune manœuvre du volant, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord. L'écran d'interruption reste affiché jusqu'à ce que le système détecte une manœuvre du volant.



H00836

Si le système ne détecte toujours aucune manœuvre du volant, la fonction de prévention de sortie de voie est temporairement annulée. Le système avertit le conducteur par un écran d'interruption sur l'affichage des instruments de bord et un son de notification (1 bip court et 1 bip long).



H00837

■ Désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie

Utilisez l'affichage d'informations central pour désactiver la fonction de prévention de sortie de voie.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Certains modèles :

L'indicateur de voie et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

Autres modèles :

L'indicateur de voie et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord, et  (indicateur de désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie) s'allume.

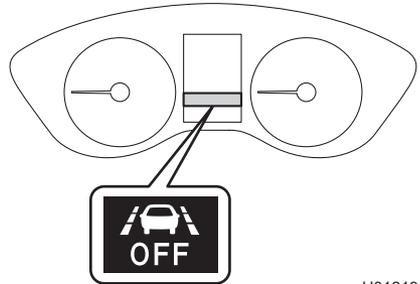
● Indicateur de désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie (selon modèles)

Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON. Ensuite, plusieurs secondes après le démarrage du système e-BOXER, l'indicateur de désactivation de la fonction de prévention de sortie de voie s'éteint, ou, en fonction de l'état actuel (ON ou OFF), il s'éteint ou reste allumé.

Il s'allume lorsque la fonction de prévention de sortie de voie est désactivée.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

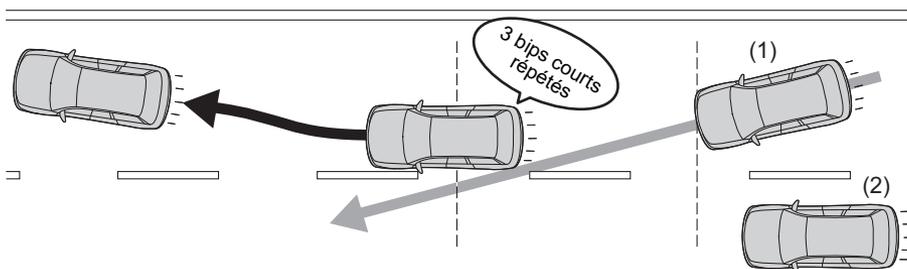
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306



H01219

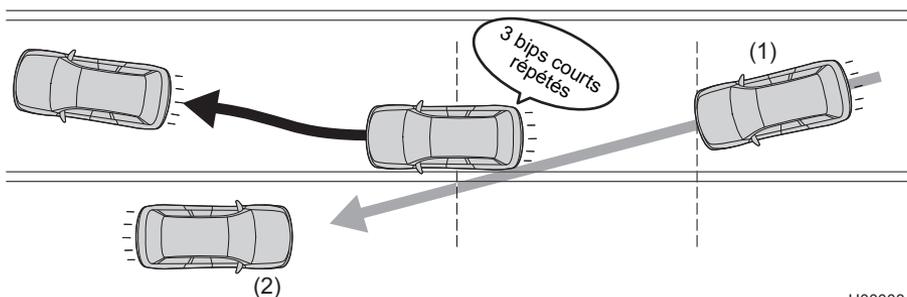
Assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles)

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 50 km/h sur une autoroute ou une voie rapide et s'il paraît probable que le véhicule quitte la voie lorsqu'un véhicule vous suit ou si un véhicule approche en sens inverse sur la voie voisine, cette fonction assiste le conducteur en tournant le volant dans la direction qui empêche la sortie de voie, gardant le véhicule sur la voie. À ce moment, une alerte retentit (3 bips courts répétés) de manière répétée et un écran d'interruption est affiché.



H00007

- (1) Votre véhicule
- (2) Véhicule qui vous suit sur une voie voisine



H00008

- (1) Votre véhicule
- (2) Véhicule approchant en sens inverse sur une voie voisine

**DANGER**

L'assistance au maintien dans la voie d'urgence n'est pas un système de conduite automatique.

Ne surestimez pas les capacités de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence. Ce système n'est pas conçu pour assister une conduite inattentive ou pour permettre une conduite sans tenir le volant. Assurez-vous de tenir le volant de direction en conduisant. Pour conduire en toute sécurité, vérifiez la distance vous séparant du véhicule situé devant ou de celui roulant en parallèle de votre véhicule, les conditions environnantes et le milieu environnant pendant la conduite.

Si vous estimez que le niveau de contrôle et que le timing du système sont différents de votre propre style de conduite, le système peut ne pas garantir une conduite en toute sécurité. N'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie d'urgence.

L'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne s'active que s'il paraît probable que votre véhicule quitte la voie de conduite et s'il y a un véhicule (qui vous suit ou qui arrive en sens inverse) qui approche sur la voie voisine. Pour cette raison, elle ne fonctionnera pas correctement pour réagir à ce qui suit.

- Véhicules motorisés légers, motocyclettes, véhicules de forme spéciale
- Vélos
- Piétons
- Apparition soudaine d'un véhicule.
- Une partie du véhicule n'est pas visible.
- Vitesse très élevée d'un véhicule arrivant en sens inverse.
- Véhicule en sens inverse très lent ou à l'arrêt.
- Le système détermine qu'il n'y a aucun risque de collision.

L'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne fonctionne pas toujours dans toutes les situations. Si vous comptez uniquement sur l'assistance au maintien dans la voie d'urgence pour rester dans une voie, cela peut provoquer un accident tel qu'une collision avec un obstacle à côté de votre voie, ou avec un véhicule roulant dans une voie adjacente.

- Vérifiez lors d'une inspection quotidienne qu'il n'y a aucun problème au niveau des pneus et des freins avant d'utiliser le système.
- Dans les conditions suivantes, le système risque de ne pas fonctionner convenablement. N'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie d'urgence.
 - La pression d'air des pneus n'est pas conforme aux caractéristiques techniques.*1
 - Des pneus usés inégalement, ou dont le type d'usure est inégal sont installés.*1

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

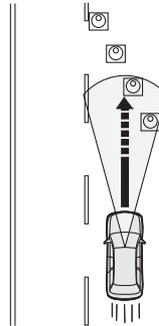
- Des pneus de mauvaise taille sont installés.*¹
 - Les roues sont déséquilibrées (p. ex., la masse d'équilibrage est retirée ou mal alignée).*¹
 - L'alignement des roues est hors de la valeur spécifiée.*¹
 - Un pneu crevé a été réparé temporairement avec un kit de réparation de pneu.
 - La suspension a été modifiée (y compris les pièces SUBARU d'origine).
 - Un objet obstruant le champ de vision de la caméra stéréo est installé sur le véhicule.
 - Des chaînes antidérapantes sont installées.
 - Vous sentez une vibration anormale dans le volant ou celui-ci est plus difficile à manier que d'habitude.
 - Le volant a été remplacé par des pièces autres que des pièces SUBARU d'origine.
 - Les phares sont sales ou recouverts de neige, de glace ou de saleté. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares ne sont pas alignés correctement. (Les objets sont insuffisamment éclairés et difficiles à détecter.)
 - Les phares, phares antibrouillard et d'autres feux ont été modifiés.
 - Le véhicule fonctionne de manière irrégulière suite à un accident ou un dysfonctionnement.
 - Le témoin avertisseur du système des freins est allumé (en rouge).*²
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - Le nombre maximum de passagers est dépassé.
 - Traction d'une remorque ou d'un autre véhicule, etc.
 - Les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement. Par exemple, un témoin indicateur ou avertisseur d'affichage des instruments de bord ne s'allume ou ne s'éteint pas correctement, un bip ne retentit pas, ou les indications sur l'affichage des instruments de bord sont différentes de la normale.*³
- *1: Les roues et pneus assurent des fonctions primordiales. Assurez-vous d'utiliser des roues et pneus convenant à votre véhicule.
Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *2: Si le témoin avertisseur du système des freins (rouge) ne s'éteint pas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système. Pour de plus amples détails, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
- *3: Pour de plus amples détails relatifs aux fonctions et aux opérations des instruments de bord, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

- L'assistance au maintien dans la voie d'urgence est conçue pour être utilisée sur les autoroutes, voies rapides, routes à péage et autres routes à accès limité. Elle n'est pas conçue pour être utilisée en circulation urbaine. N'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie d'urgence dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.

- Routes ordinaires (autres que celles mentionnées ci-dessus)

En fonction de l'environnement de conduite (complexité de la route et autres facteurs), il se peut que le comportement du système ne convienne pas aux conditions de circulation, entraînant ainsi un risque d'accident.

- Routes à virages serrés
- Routes avec restrictions de voies ou voies provisoires en raison de travaux de construction, etc.
- Routes sur lesquelles il reste des marquages de voie anciens.
- Évitement de véhicules stationnés
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.



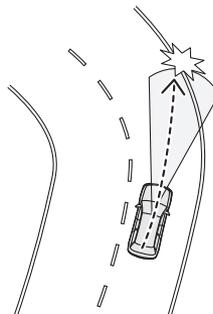
H00463

- Routes comportant des fissures ou des restes de construction.
- Routes verglacées, couvertes de neige ou autres surfaces glissantes
Les roues risquent de patiner et d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Aux abords d'un virage serré vous menant à un échangeur routier ou un embranchement, une station-service, une aire de stationnement, un poste de péage ou toute autre infrastructure
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies ou le véhicule arrivant en sens inverse.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).

Suite à la page suivante =>

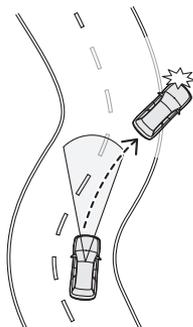
⇒ Suite de la page précédente

- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie ou des véhicules arrivant en sens inverse, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.
 - La forme d'un virage routier change soudainement.
 - Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - La route est trop étroite ou trop large.
 - La largeur de la voie a changé.
 - La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.



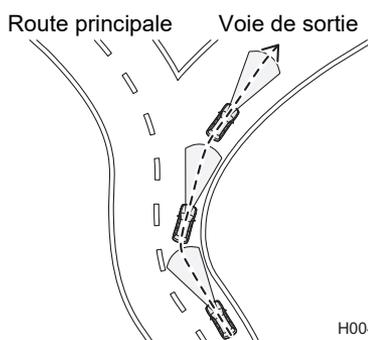
H00465

- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).



H00464

- Entrée dans des voies menant à des échangeurs routiers, des embranchements, des aires de service ou des aires de stationnement
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.



H00468



- Les performances de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence peuvent ne pas être optimales dans les conditions suivantes. En outre, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
 - Immédiatement après un changement radical du poids de votre véhicule
 - Immédiatement après le remplacement d'un pneu ou le réglage de la pression des pneus
 - Immédiatement après le réglage, la réparation ou le remplacement de la caméra ou des composants associés
 - Immédiatement après la réparation ou le remplacement de la suspension ou du système de direction
 - Un pneu hiver ou un pneu autre qu'un pneu SUBARU d'origine est utilisé.
 - Le véhicule subit un vent de travers.
 - Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
 - L'angle de sens de traversée de la route est large, ou change brusquement.
 - Surface de la route inégale, sinueuse ou présence de jonction sur la route
 - L'accélération/le ralentissement est fort(e).
 - Immédiatement après le démarrage du système e-BOXER lorsque la température extérieure est basse.
 - La température extérieure est élevée.
- Lorsque vous n'utilisez pas l'assistance au maintien dans la voie d'urgence, veuillez à la désactiver. Si la fonction est laissée active, elle peut se mettre en marche de manière inattendue et ainsi provoquer un accident.
 - ⇒ Page 222
- Si vous activez l'assistance au maintien dans la voie d'urgence, la puissance d'actionnement de la direction assistée électrique peut changer.
- La performance de détection des capteurs radar arrière utilisés pour l'assistance au maintien dans la voie d'urgence a des limites.
 - ⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.

**REMARQUE**

- Dans les cas suivants, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence cesse temporairement de fonctionner (ou peut cesser de fonctionner) et  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) s'affiche. L'assistance au maintien dans la voie d'urgence reprendra son fonctionnement dès que ces conditions seront corrigées et  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) disparaîtra. Cependant, si  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) apparaît pendant longtemps, nous vous recommandons de faire inspecter le système par un concessionnaire SUBARU dès que possible.
 - Une grande quantité de neige ou de glace adhère à la surface du pare-chocs arrière autour des capteurs radar arrière.
 - Le véhicule est conduit sur une route couverte de neige ou dans un environnement démuné d'objets (tel qu'un désert) pendant un long moment.
 - La température autour des capteurs radar arrière a augmenté de manière excessive en raison d'une conduite prolongée en montée en été, etc.
 - La température autour des capteurs du radar arrière devient extrêmement basse.
 - La tension de la batterie du véhicule diminue.
 - Une surtension s'est produite dans la batterie du véhicule.
 - Le capteur radar arrière se désaligne de manière significative (Si l'orientation du capteur radar arrière est décalée pour une raison quelconque, il faut le réajuster. Nous vous recommandons de faire régler le capteur chez un concessionnaire SUBARU.).
- La détectabilité des capteurs radar arrière est limitée. La détection de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence peut être entravée et le système risque de ne pas fonctionner convenablement dans les conditions suivantes.
 - Le pare-chocs arrière autour des capteurs radar arrière est déformé.
 - La glace, la neige ou la boue adhèrent à la surface du pare-chocs arrière autour des capteurs radar arrière.
 - Des autocollants, etc., sont apposés sur les zones des capteurs radar arrière sur le pare-chocs arrière.
 - Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard)
 - Sur des routes humides (routes couvertes de neige, etc.) et à travers des flaques d'eau

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Les capteurs radar arrières peuvent ne pas détecter ou avoir des difficultés à détecter les véhicules et objets suivants.
 - Motos de petite taille, piétons, objets immobiles sur la route ou au bord de la route, etc.
 - Véhicules dont la forme ne permet pas de refléter le radar (véhicules à hauteur basse tels qu'une remorque vide et voitures de sport)
 - Véhicules qui ne s'approchent pas du vôtre bien qu'ils se trouvent dans la zone de détection (sur une voie voisine à l'arrière ou à côté de votre véhicule lors d'une marche arrière) (Le système détermine la présence de véhicules en approche selon les données détectées par les capteurs radar arrières.)
 - Véhicules circulant à des vitesses notablement différentes
 - Véhicules roulant parallèlement au vôtre à une vitesse presque identique pendant un long moment
 - Véhicules arrivant en sens inverse
 - Véhicules dans une voie plus éloignée que la voie voisine
 - Véhicules que vous essayez de dépasser circulant à une vitesse bien plus basse

Utilisation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer l'assistance au maintien dans la voie d'urgence.

Cette fonction est activée en sélectionnant "ON (ACTIVÉ)" sur l'écran "Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Lorsque l'assistance au maintien dans la voie d'urgence est activée,  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) s'éteint dans l'affichage des instruments de bord.

Après avoir coupé le contacteur d'allumage et arrêté le système e-BOXER, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence s'active automatiquement au prochain démarrage du système e-BOXER.

Le système peut s'activer lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. Cependant, même si toutes les conditions suivantes sont remplies, il arrive que l'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne s'active pas car les marquages de voie, le véhicule qui vous suit, ou le véhicule arrivant en sens inverse ne peuvent pas être détectés.

- La vitesse de votre véhicule est dans les plages suivantes.
 - Détection d'un véhicule venant en sens inverse : environ 50 - 100 km/h
 - Détection d'un véhicule suiveur : environ 50 - 200 km/h
- Le système détecte les marquages de voie.
- Le système détecte le véhicule qui vous suit ou qui arrive en sens inverse.
- Le SRVD n'est pas désactivé.
- La fonction de centrage sur la voie ne fonctionne pas.
- Le conducteur manœuvre le volant.
- Sur une route dont la voie a une largeur comprise entre 3 m et 4 m environ
- Sur une route droite ou sur un virage léger
- Conduite près du centre de la voie

Lorsque le véhicule est sur le point de quitter la voie, l'assistance au maintien dans la voie d'urgence se met en marche. Un écran d'interruption avertit le conducteur qu'il s'apprête à franchir la ligne latérale, et une alerte sonore (3 bips courts répétés) avertit le conducteur.



H00838

*: L'illustration représente un véhicule sur le point de traverser la ligne de gauche.



REMARQUE

- Le système ne peut pas fonctionner correctement lorsque la voie de conduite correcte n'est pas sélectionnée en utilisant la personnalisation de la voie de conduite.
⇒ Page 318
- L'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne fonctionne pas si le SRVD est désactivé. À ce moment,  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) s'allume dans l'affichage des instruments de bord.
- L'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne fonctionne pas si le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous suit ou circulant en sens inverse dans la voie voisine.
- Lorsque les fonctions de prévention de sortie de voie et l'assistance au maintien dans la voie d'urgence sont toutes deux activées :
 - Après l'activation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence et si le véhicule circulant en sens inverse ou celui qui vous suit n'est plus détecté, s'il existe toujours une possibilité que votre véhicule quitte la voie, le contrôle passera à la fonction de prévention de sortie de voie.
 - Si un véhicule est détecté à proximité alors que la fonction de prévention de sortie de voie est active, le contrôle passera à la fonction d'assistance au maintien dans la voie d'urgence.
- L'assistance au maintien dans la voie d'urgence ne fonctionne pas lorsque la fonction de centrage sur la voie est activée.

■ Annulation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les méthodes suivantes permettent d'annuler temporairement l'assistance au maintien dans la voie d'urgence.

- Pression forte sur la pédale de frein
- Actionnement du levier de clignotant de direction (présence d'un véhicule arrivant en sens inverse uniquement)
- Le système détermine que le conducteur manœuvre fermement le volant.

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, un bip retentit et l'assistance au maintien dans la voie d'urgence est temporairement annulée.

- Le système ne détecte pas les marquages de voie.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 50 km/h ou supérieure à environ 205 km/h.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
 - L'assistance au maintien dans la voie d'urgence peut être réactivée après le retour du levier sélecteur sur la position "D" ou "M".
- Entrée dans un virage serré
- Dans un virage serré
- En raison de l'état de la route
- En raison du fonctionnement d'un autre système
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306
- Le système d'assistance au maintien dans la voie d'urgence est défaillant ou le système est temporairement arrêté.  (Indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence)

■ Dysfonctionnement de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence et arrêt momentané

Si l'assistance au maintien dans la voie d'urgence s'arrête temporairement,  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) s'allume. Une fois la cause corrigée, le fonctionnement revient à la normale. Cet indicateur apparaît également dans des environnements extrêmement chauds ou froids, et en cas d'anomalie de la tension de la batterie.

Si  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) reste allumé pendant longtemps, le système EyeSight peut présenter un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.

■ Désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence

Utilisez l'affichage d'informations central pour désactiver l'assistance au maintien dans la voie d'urgence.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)" des réglages EyeSight.

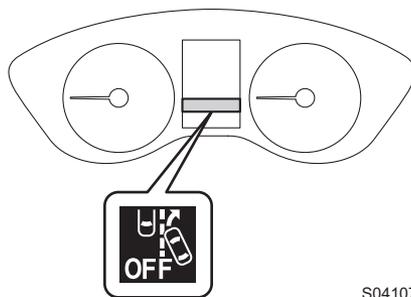
⇒ Page 311

Lorsque l'assistance au maintien dans la voie d'urgence est désactivée,  (indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence) s'allume sur l'affichage des instruments de bord.

● Indicateur de désactivation de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence

Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER.

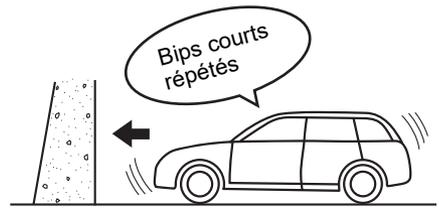
Il s'allume lorsque l'assistance au maintien dans la voie d'urgence est désactivée.



S04107

Gestion de l'accélérateur avant collision

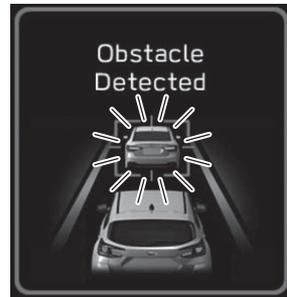
Lorsqu'un obstacle est détecté devant le véhicule, et que celui-ci est à l'arrêt ou roule lentement, si le système détermine que la pédale d'accélérateur a été sollicitée excessivement (erreur de conduite), il réduit notablement la puissance délivrée par le système e-BOXER pour faire ralentir le véhicule à une vitesse inférieure à la normale, afin d'accorder au conducteur davantage de temps pour freiner ou manœuvrer.



H00440

Pendant le fonctionnement du système, une alerte fera retentir plusieurs bips courts et un écran d'interruption sera affiché.

Cette fonction s'active uniquement lorsque le levier sélecteur est sur la position "D", "M" (modèles avec mode manuel) ou "L" (modèles avec la position "L").



H00839

**DANGER**

Ne vous fiez pas excessivement à la gestion de l'accélérateur avant collision. La gestion de l'accélérateur avant collision ne permet pas d'éviter les collisions dans tous les cas. Avant de démarrer le véhicule et de rouler, pensez toujours à vérifier la position du levier sélecteur ainsi que les positions respectives des pédales, et observez la zone environnante. Si vous ne comptez que sur la gestion de l'accélérateur avant collision, un accident risque de se produire.

- La gestion de l'accélérateur avant collision n'est pas conçue pour tenir le véhicule à l'arrêt.
- La gestion de l'accélérateur avant collision ne réduit pas l'accélération dans toutes les situations. Elle n'est pas non plus conçue pour empêcher les collisions.
- La gestion de l'accélérateur avant collision intervient lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant. Cette fonction ne diminue cependant pas l'accélération si aucun obstacle n'est détecté (à l'approche d'une falaise, etc.).

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Ne sollicitez pas trop la pédale d'accélérateur lorsqu'il y a des obstacles à proximité. Il est dangereux de se fier exclusivement à la gestion de l'accélérateur avant collision pour commander l'accélération : un accident pourrait en résulter.
- Si votre véhicule est prisonnier sur un passage à niveau et que vous tentez de sortir en enfonçant la barrière, la caméra stéréo peut considérer la barrière comme un obstacle et provoquer l'activation du système de gestion de l'accélérateur avant collision. Dans une telle situation, restez calme, continuez d'enfoncer la pédale d'accélérateur ou désactivez le système de gestion de l'accélérateur avant collision.

⇒ Page 229

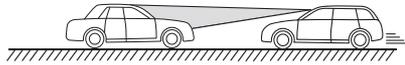
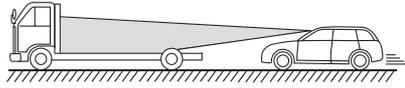
- Selon les conditions suivantes, la gestion de l'accélérateur avant collision est susceptible de ne pas s'activer :

- Éloignement de l'obstacle, différence de vitesse et décalage horizontal
- État de détection de la caméra stéréo

La fonction risque particulièrement de ne pas s'activer dans les cas suivants :

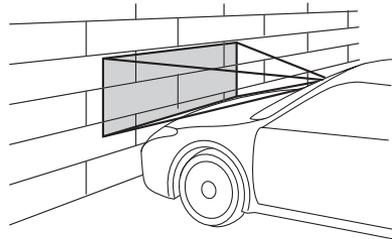
- Mauvais temps (par exemple forte pluie, vent violent ou brouillard dense)
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- En zone sombre (parking intérieur, etc.)
- Un obstacle se trouve hors du champ éclairé par les phares.
- Une forte lumière vous éblouit de l'avant (par exemple, soleil à l'aube ou au crépuscule, ou faisceaux de phares, etc.)
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.
- Les obstacles ne peuvent pas être correctement reconnus en raison de la présence de gouttelettes d'eau (de pluie ou du lave-glace) sur le pare-brise, ou de l'obstruction du champ de vision couvert par la caméra stéréo par les balais d'essuie-glace.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).
- En présence d'obstacles bas (mur bas, barrière de protection, véhicule bas, etc.)
- Un obstacle est plus petit que la limite inférieure de détection de la caméra stéréo.
 - En présence d'enfants ou d'animaux de petite taille
 - En présence de piétons assis ou allongés

- La partie arrière la plus proche de votre véhicule est trop petite ou trop proche (remorque, véhicule en approche, etc.). Le système risque de ne pas reconnaître la partie de ce véhicule qui est la plus proche du vôtre.



S02134

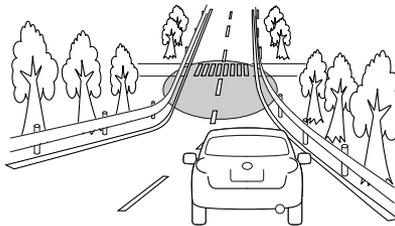
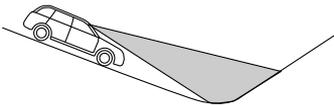
- Vous vous trouvez face à une clôture ou un mur, etc., présentant un motif uniforme (rayures, briques, etc.) ou dépourvu de tout motif.
 - Vous vous trouvez face à un mur ou une porte en verre, ou à un miroir.
 - Un obstacle (un autre véhicule, une moto, un cycliste, un piéton, un animal ou un enfant, etc.) traverse la voie par le côté ou surgit soudainement.
 - Votre véhicule se trouve immédiatement derrière un obstacle après un changement de voies.
 - Dans des virages serrés, sur des montées ou descentes prononcées
 - Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
 - La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
 - Les feux arrière du véhicule devant vous ne sont pas allumés de nuit ou dans un tunnel.
 - Il fait nuit noire et il n'y a aucun objet dans les environs.
 - Les environs sont généralement de la même couleur (par exemple dans un endroit enneigé).
- Le système interprète une sollicitation de la direction par le conducteur comme une manœuvre d'évitement.
- Pour votre sécurité, veuillez ne pas tester la gestion de l'accélérateur avant collision seule. Il existe un risque de fonctionnement incorrect qui pourrait provoquer un accident.



H00996

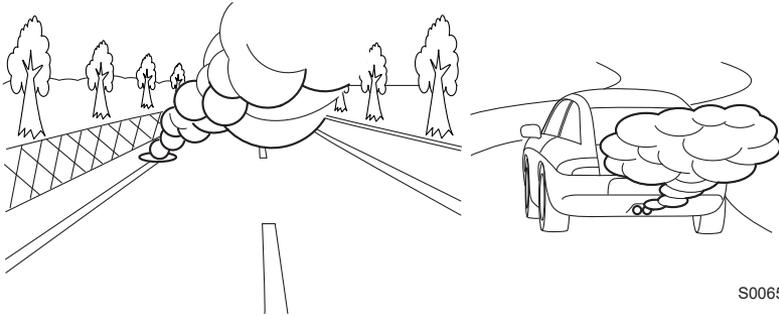


- Si l'une des situations suivantes se présente, désactivez la gestion de l'accélérateur avant collision. Dans le cas contraire, la gestion de l'accélérateur avant collision pourrait s'activer de façon intempestive.
⇒ Page 229
 - Le véhicule est remorqué.
 - Le véhicule est chargé sur un plateau.
 - Utilisation d'un dynamomètre, de rouleaux ou d'un équipement similaire.
 - Un mécanicien lève le véhicule, démarre le système e-BOXER et laisse tourner les roues librement.
 - Conduite sur un circuit automobile
 - Passage à hauteur de bannières accrochées, de drapeaux ou de branches
 - Une végétation touffue/élevée effleure le véhicule.
- Dans les situations suivantes, la gestion de l'accélérateur avant collision peut s'activer. Efforcez-vous donc de conduire prudemment.
 - Votre véhicule est proche du véhicule situé devant.
 - Vous passez un portail automatique
 - La réflexion ou les marquages sur un mur ou la surface de la route devant votre véhicule sont difficiles à distinguer d'un objet identifié.
 - Votre véhicule se trouve sur une route dont l'angle de pente change brusquement.



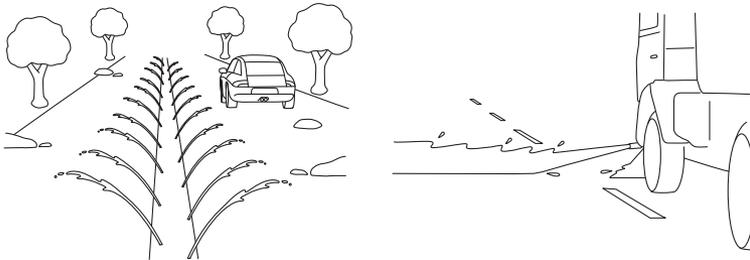
S01264

- Vous passez au-travers de nuages de vapeur ou de fumée
- Les gaz d'échappement émis par le véhicule situé devant sont visibles par temps froid, etc.



S00652

- Passage au travers d'éclaboussures d'eau venant d'arroseurs routiers ou d'arroseurs de déneigement sur la route

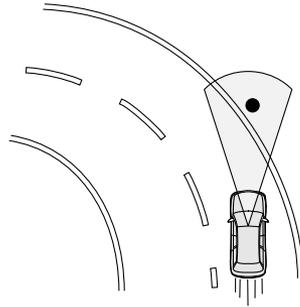


S02636

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Par mauvais temps, comme par exemple lors de fortes chutes de neige ou de tempêtes de neige
- Un obstacle se trouve dans un virage ou à une intersection.
- Vous passez à proximité d'un véhicule, d'un obstacle ou d'une végétation.
- Vous vous arrêtez très près d'un mur ou d'un véhicule situé devant



S02669



REMARQUE

- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pendant environ 3 secondes, la gestion de l'accélérateur avant collision est progressivement annulée.
- Si le système de freinage avant collision est désactivé, la gestion de l'accélérateur avant collision est également désactivée.

⇒ Page 85

Activation/Désactivation de la gestion de l'accélérateur avant collision

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer / désactiver la gestion de l'accélérateur avant collision.

Cette fonction est activée en sélectionnant "Setting ON (Activation)" sur l'écran "Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)" des réglages EyeSight.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Setting OFF (Désactivation)" sur l'écran "Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si la gestion de l'accélérateur avant collision est désactivée,  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume sur le tableau de bord.

Si la gestion de l'accélérateur avant collision est activée,  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'éteint sur le tableau de bord.



REMARQUE

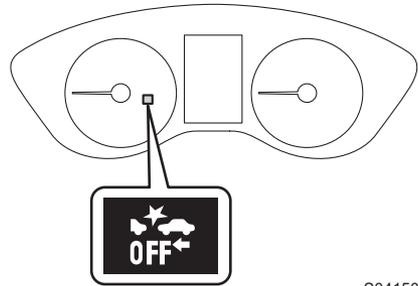
- L'activation et la désactivation de la gestion de l'accélérateur avant collision fonctionne en tandem avec le système de freinage avant collision, la correction de trajectoire automatique d'urgence et le freinage activé circulation transversale avant détectée.
- Même lorsque la gestion de l'accélérateur avant collision est désactivée, si le système e-BOXER est éteint puis redémarré, la gestion de l'accélérateur avant collision sera activée. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.

■ Témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. Il s'allume lorsque le système de freinage avant collision et la gestion de l'accélérateur avant collision sont désactivés.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306



S04150



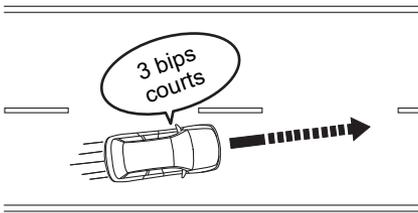
REMARQUE

- Si  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume,  (indicateur de désactivation de la correction de trajectoire automatique d'urgence) et  (indicateur de désactivation du freinage activé circulation transversale avant détectée) s'allument également.
⇒ Pages 69 et 83
- Lorsque  (témoin indicateur de désactivation du système de freinage avant collision) s'allume, le système de freinage avant collision (y compris la fonction d'assistance au freinage avant collision), la correction de trajectoire automatique d'urgence, le freinage activé circulation transversale avant détectée et la gestion de l'accélérateur avant collision ne fonctionnent pas.

Alerte de sortie de voie

Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 50 km/h ou plus, cette fonction avertit le conducteur si le système établit que le véhicule est sur le point de quitter la voie de circulation.

Lorsque l'alerte de sortie de voie s'active, une alerte émet trois bips courts et un écran d'interruption s'affiche.



S03878



H00840

*: L'illustration représente un véhicule sur le point de traverser la ligne de gauche.

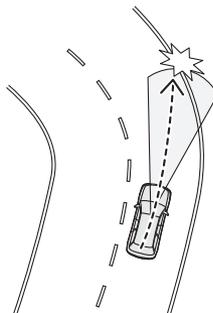

DANGER

- L'alerte de sortie de voie ne fonctionne pas dans toutes les situations. Elle ne ramène pas non plus automatiquement le véhicule sur sa voie d'origine. Si le conducteur se fie exclusivement à l'alerte de sortie de voie pour maintenir le véhicule sur sa voie, il risque de la quitter et de provoquer un accident. L'alerte de sortie de voie s'active lorsqu'elle détecte les marquages de voie. Cette fonction n'est cependant pas capable de détecter le bord de la route (talus, caniveau, etc.) et d'avertir le conducteur.

Suite à la page suivante ⇒

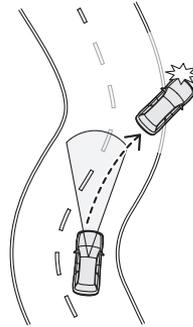
⇒ Suite de la page précédente

- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.
 - La forme d'un virage routier change soudainement.
 - Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
 - Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
 - La route est trop étroite ou trop large.
 - La largeur de la voie a changé.
 - La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.



H00465

- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.
- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies ou le véhicule arrivant en sens inverse.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).



H00464



ATTENTION

Dans les situations suivantes, l'alerte de sortie de voie risque de ne pas s'activer :

- Vitesse du véhicule d'environ 50 km/h ou moins.
- Braquage significatif du volant vers la gauche ou la droite.
- Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
- Dans un virage serré
- La pédale de frein est enfoncée ou immédiatement après.
- Pendant le fonctionnement du clignotant de direction.
- Durant environ 3 secondes après le retour du levier de clignotants de direction sur sa position de repos
- Le véhicule ne s'est pas recentré dans sa voie après l'activation de l'alerte de sortie de voie.



REMARQUE

- Dans les situations suivantes, la détection de voie de circulation peut être erronée, déclenchant une alerte de sortie de voie intempestive.
 - Empreintes de pneus sur route mouillée ou enneigée.
 - Limites visibles entre neige et asphalte, traces de réparation de la chaussée, etc.
 - Ombres projetées par les glissières de sécurité.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Certains marquages de voie sont des résidus de travaux routiers ou de la route précédente.
- L'alerte de sortie de voie détermine quand activer l'avertissement à partir de divers facteurs, tels que la vitesse à laquelle le véhicule s'approche des marquages de voie. Par conséquent, la position à laquelle l'avertissement est activé peut varier.
- Lorsque  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) est allumé, l'alerte de sortie de voie est inactive.
⇒ Pages 235 et 237

Activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie (certains modèles)

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer / désactiver l'alerte de sortie de voie. Cette fonction est activée en sélectionnant "All Functions (Toutes les fonctions)" ou "Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si l'alerte de sortie de voie est désactivée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'allume sur le tableau de bord.

Si l'alerte de sortie de voie est activée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'éteint sur le tableau de bord.



REMARQUE

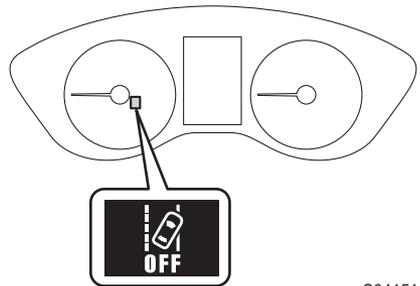
- L'activation et la désactivation de l'alerte de sortie de voie fonctionnent en tandem avec l'alerte de dérive sur la voie.
- L'état d'activation/de désactivation de l'alerte de sortie de voie sera rétabli lorsque vous redémarrez le système e-BOXER.

■ Témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER, il s'éteint ou reste allumé selon l'état actuel (ON ou OFF). Il s'allume lorsque l'alerte de sortie de voie et l'alerte de dérive sur la voie sont désactivées.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306



S04151

Activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie (autres modèles)

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer / désactiver l'alerte de sortie de voie. Cette fonction est activée en sélectionnant "All Functions (Toutes les fonctions)" ou "Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si l'alerte de sortie de voie est désactivée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'allume sur le tableau de bord.

Si l'alerte de sortie de voie est activée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'éteint sur le tableau de bord.

Le son de l'alerte de sortie de voie peut être désactivé sur l'écran d'accueil de l'affichage d'informations central.

⇒ Page 311



REMARQUE

- Même lorsque l'alerte de sortie de voie est désactivée, si le système e-BOXER est éteint puis redémarré, l'alerte de sortie de voie sera réactivée. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.
- Même lorsque l'alerte de sortie de voie et le son de l'alerte de sortie de voie sont désactivés, ils sont activés si le système détecte une somnolence importante du conducteur, l'endormissement du conducteur ou la dérive du véhicule sur la voie. À ce moment-là, une alerte émet 5 bips courts et un écran d'interruption différent de l'écran habituel est affiché. Dans ce cas, l'alerte de sortie de voie et le son de l'alerte de sortie de voie restent activés jusqu'à ce que le conducteur redémarre le système e-BOXER ou modifie les réglages sur l'affichage d'informations central.

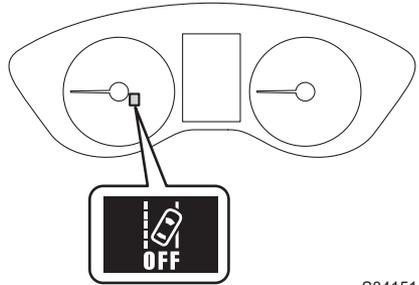
■ Témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. Il s'allume lorsque l'alerte de sortie de voie est désactivée.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305

- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

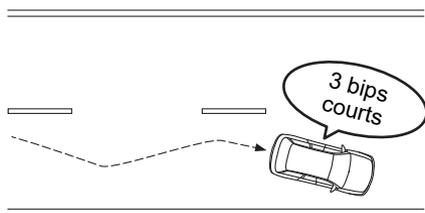


S04151

Alerte de dérive sur la voie (certains modèles)

Cette fonction détecte le louvoiement ou la dérive sur la voie et avertit le conducteur. Lorsque l'alerte de dérive sur la voie intervient, une alerte émet 3 bips courts et un écran d'interruption s'affiche.

Cette fonction s'active lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 60 km/h et se désactive lorsque la vitesse chute en dessous d'environ 40 km/h. La fonction se réactive lorsque la vitesse du véhicule est augmentée pour dépasser environ 60 km/h.



S03879



H00841

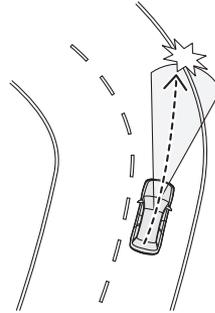
*: Les lignes sur la droite et sur la gauche clignotent en alternance.



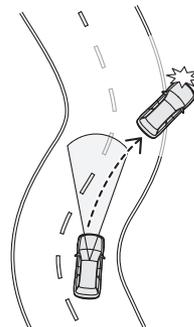
DANGER

- L'alerte de dérive sur la voie ne fonctionne pas dans toutes les situations. Elle ne corrige pas non plus le louvoiement automatiquement. Il est dangereux de se fier exclusivement à l'alerte de dérive sur la voie pour empêcher le louvoiement : un accident pourrait en résulter.
- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.

- La forme d'un virage routier change soudainement.
- Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
- Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
- La route est trop étroite ou trop large.
- La largeur de la voie a changé.
- La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.
- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.



H00465



H00464

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies ou le véhicule arrivant en sens inverse.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).



ATTENTION

Dans les conditions suivantes, l'alerte de dérive sur la voie peut ne pas fonctionner.

- Sur une route sinueuse
- Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
- La vitesse du véhicule change de manière significative.
- Juste après un changement de voie



REMARQUE

- La détection de dérive repose sur plusieurs minutes de données de conduite antérieures. La dérive ne sera pas détectée immédiatement après que le véhicule commence à louvoyer. De plus, l'alerte risque de continuer un certain temps même après la fin de la dérive.
- L'alerte de dérive sur la voie n'est qu'une fonction servant à avertir le conducteur. Lorsque le conducteur est fatigué, qu'il n'est pas concentré sur la route ou qu'il ne fait pas suffisamment attention à la conduite, il doit faire en sorte de prendre des pauses aussi souvent que nécessaire.
- Dans les conditions suivantes, l'alerte de dérive sur la voie ne fonctionne pas.
 - La fonction de centrage sur la voie fonctionne.
⇒ Page 153
 -  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) est allumé.
⇒ Page 235

Activation/désactivation de l'alerte de dérive sur la voie

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer / désactiver l'alerte de dérive sur la voie.

Cette fonction est activée en sélectionnant "All Functions (Toutes les fonctions)" ou "Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

Cette fonction est désactivée en sélectionnant "Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Lane Departure (Sortie de voie)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si l'alerte de dérive sur la voie est désactivée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'allume sur le tableau de bord.

Si l'alerte de dérive sur la voie est activée,  (témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie) s'éteint sur le tableau de bord.



REMARQUE

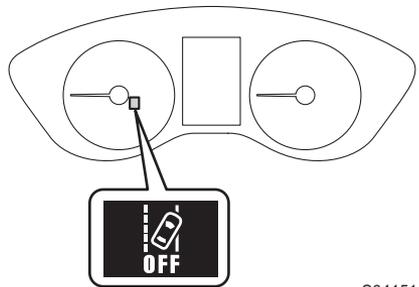
- L'activation et la désactivation de l'alerte de dérive sur la voie fonctionnent en tandem avec l'alerte de sortie de voie.
- L'état d'activation/de désactivation de l'alerte de dérive sur la voie sera rétabli lorsque vous redémarrez le système e-BOXER.

■ Témoin indicateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER, il s'éteint ou reste allumé selon l'état actuel (ON ou OFF). Il s'allume lorsque l'alerte de sortie de voie et l'alerte de dérive sur la voie sont désactivées.

Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

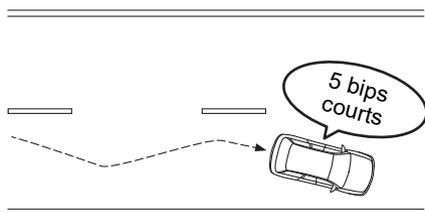


S04151

Alerte de dérive sur la voie (autres modèles)

Cette fonction détecte le louvoiement ou la dérive sur la voie et avertit le conducteur. Lorsque l'alerte de dérive sur la voie intervient, une alerte émet 5 bips courts et un écran d'interruption s'affiche.

Cette fonction s'active lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 60 km/h et se désactive lorsque la vitesse chute en dessous d'environ 40 km/h. La fonction se réactive lorsque la vitesse du véhicule est augmentée pour dépasser environ 60 km/h.



S03879



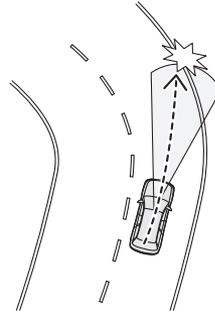
H01308



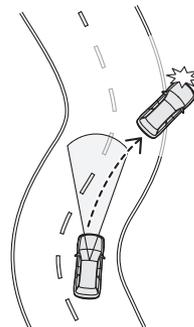
DANGER

- L'alerte de dérive sur la voie ne fonctionne pas dans toutes les situations. Elle ne corrige pas non plus le louvoiement automatiquement. Il est dangereux de se fier exclusivement à l'alerte de dérive sur la voie pour empêcher le louvoiement : un accident pourrait en résulter.
- Dans les conditions suivantes, la caméra stéréo risque d'avoir des difficultés à garantir la détection des marquages de voie, et le système risque de ne pas fonctionner correctement.
 - De nuit ou dans un tunnel, phares éteints
 - Par mauvais temps (par exemple, pluie, neige ou brouillard dense)
 - La surface de la route est humide et brille par réflexion de la lumière.
 - Présence d'autres marquages de circulation dans votre voie (flèches, mots, etc.).
 - La distance entre votre véhicule et celui vous précédant est courte, ce qui rend la détection des marquages de voie difficile.
 - Un véhicule venant d'une voie adjacente ou le véhicule situé devant change de voie.

- La forme d'un virage routier change soudainement.
- Des ombres de rambardes ou d'objets similaires chevauchent les marquages de voie.
- Une forte lumière vous éblouit de l'avant (soleil ou faisceaux de phares des véhicules roulant en sens inverse, etc.).
- La route est trop étroite ou trop large.
- La largeur de la voie a changé.
- La caméra stéréo peut avoir des difficultés à détecter la voie en raison des performances de la caméra.
 - Les marquages de voie sont absents ou très usés.
 - Les marquages de voie sont peints en jaune.
 - Les marquages de voie sont d'une couleur similaire à celle de la route.
 - Les marquages de voie sont peints en double.
 - Les marquages de voie sont fins.
 - Des lignes qui ne sont pas des marquages de voie sont peintes sur les routes.
 - Les marquages de voie sont en contact avec des murs et des poteaux.
- La forme des marquages de voie change soudainement (entrée/sortie d'un virage, route en forme de manivelle ou route sinueuse, etc.).
- Il y a une bordure ou une paroi latérale dans l'accotement.
- La luminosité change, par exemple à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou lorsque vous passez sous un pont.
- Du liquide a été mal essuyé sur le pare-brise pendant ou après l'utilisation du lave-glace.



H00465



H00464

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Le véhicule est fortement incliné sous l'effet d'un chargement ou d'autres facteurs.
- Routes dont la surface est encore couverte de neige, de flaques ou de produit déneigeant.
- La visibilité est réduite par la présence de sable, de fumée ou de vapeur d'eau en suspension dans l'air, ou la vue vers l'avant du véhicule est gênée par les projections d'eau, de neige, de saleté ou de poussière du véhicule situé devant ou de ceux roulant en sens inverse.
- Le champ de vision de la caméra stéréo est obstrué par la présence de buée, neige, saleté, givre, poussière, rayures ou taches sur le pare-brise, ou par le reflet de la lumière sur la saleté, etc.
- La pluie ou la saleté n'a pas été bien essuyée du pare-brise. La caméra stéréo risque de ne pas détecter les voies ou le véhicule arrivant en sens inverse.
- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).



ATTENTION

Dans les conditions suivantes, l'alerte de dérive sur la voie peut ne pas fonctionner.

- Sur une route sinueuse
- Le niveau de pente change brusquement (montée ou descente).
- La vitesse du véhicule change de manière significative.
- Juste après un changement de voie



REMARQUE

- La détection de dérive repose sur plusieurs minutes de données de conduite antérieures. La dérive ne sera pas détectée immédiatement après que le véhicule commence à louvoyer. De plus, l'alerte risque de continuer un certain temps même après la fin de la dérive.
- L'alerte de dérive sur la voie n'est qu'une fonction servant à avertir le conducteur. Lorsque le conducteur est fatigué, qu'il n'est pas concentré sur la route ou qu'il ne fait pas suffisamment attention à la conduite, il doit faire en sorte de prendre des pauses aussi souvent que nécessaire.
- Pendant que la fonction de centrage sur la voie est en marche, l'alerte de dérive sur la voie ne fonctionnera pas.

⇒ Page 153

Activation/désactivation de l'alerte de dérive sur la voie

Utilisez l'affichage d'informations central pour activer / désactiver l'alerte de dérive sur la voie.

Vous pouvez sélectionner "ON (ACTIVÉ)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Lane Sway Warning (Avertissement de déviation de trajectoire)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Si l'alerte de dérive sur la voie est désactivée,  (indicateur de désactivation de l'alerte de dérive sur la voie) s'allume sur l'affichage des instruments de bord.

Si l'alerte de dérive sur la voie est activée,  (indicateur de désactivation de l'alerte de dérive sur la voie) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord.



REMARQUE

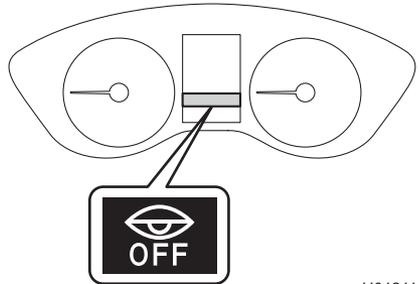
Même lorsque l'alerte de dérive sur la voie est désactivée, si le système e-BOXER est éteint puis redémarré, l'alerte de dérive sur la voie sera réactivée. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.

■ Indicateur de désactivation de l'alerte de dérive sur la voie

Cet indicateur s'allume lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position ON, puis s'éteint quelques secondes après le démarrage du système e-BOXER. Il s'allume si l'alerte de dérive sur la voie est désactivée. Il s'allume également dans les conditions suivantes.

- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)

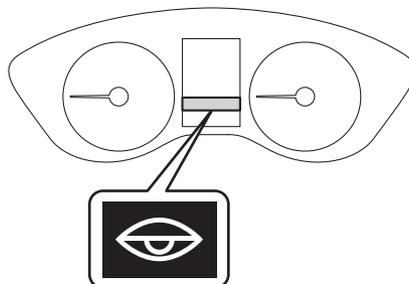
⇒ Page 306



H01211

Indicateur d'avertissement d'alerte de dérive sur la voie

Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement du système. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.

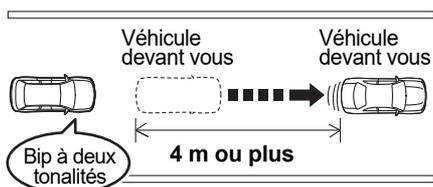


H01212

Alerte de démarrage du véhicule devant vous

Lorsque le véhicule arrêté devant vous commence à se déplacer, l'alerte de démarrage du véhicule devant vous avertit le conducteur au moyen d'un écran d'interruption sur l'affichage des instruments de bord et d'un son de notification. Si vous êtes arrêté derrière un autre véhicule pendant plus de quelques secondes (avec une distance de sécurité d'environ 12 m), le système continue de détecter le véhicule situé devant et cette alarme intervient si ce dernier démarre et parcourt environ 4 m ou plus alors que le vôtre est toujours immobile. Cette fonction s'active uniquement lorsque le levier sélecteur est sur la position "D", "M" (modèles avec mode manuel), "L" (modèles avec la position "L") ou "N".

Lorsque l'alerte de démarrage du véhicule devant vous s'active, une notification émet un bip à deux tonalités et un écran d'interruption s'affiche.



H00462



H00842

**DANGER**

Même après l'émission d'alertes sonores et l'affichage d'un écran d'interruption, assurez-vous de vérifier soigneusement la zone autour du véhicule avant de démarrer. Se fier uniquement à l'alerte de démarrage du véhicule devant vous peut être source d'accident.



REMARQUE

- Le réglage de l'alerte de démarrage du véhicule devant vous peut être activé ou désactivé.
⇒ Page 311
- Dans les conditions suivantes, l'alerte de démarrage du véhicule devant vous peut s'activer, même lorsque le véhicule situé devant est toujours à l'arrêt, ou peut ne pas s'activer, même après que ce dernier ait commencé à avancer :
 - Une moto ou un objet similaire passe entre votre véhicule et le véhicule arrêté devant vous.
 - Les conditions météorologiques ou de circulation risquent d'affecter la détection du véhicule situé devant.
 - La caméra stéréo a perdu la trace du véhicule situé devant.
- L'alerte de démarrage du véhicule devant vous ne s'active pas dans les conditions suivantes.
 - Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
 - Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

Reconnaissance des panneaux de signalisation (certains modèles) (selon modèles)

La reconnaissance des panneaux de signalisation est une fonction qui utilise la caméra stéréo pour détecter les panneaux de signalisation. Lorsqu'une limite de vitesse ou une autre restriction affichée sur votre voie de circulation est détectée, l'indicateur de panneau de signalisation apparaît sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de l'indicateur de panneau de signalisation vous permet de respecter facilement la limite de vitesse et les autres règles de circulation, et vous aide à éviter les excès de vitesse.



H00843



DANGER

La reconnaissance des panneaux de signalisation est une fonction d'assistance au conducteur qui ne remplace pas l'observation des panneaux de signalisation. Le conducteur est responsable du respect de la limite de vitesse. Le conducteur doit respecter le code de la route, toujours observer les environs et se conformer à des pratiques de conduite sûres.



REMARQUE

- Les panneaux de signalisation sont déterminés sur la base d'images captées par la caméra stéréo. Par conséquent, les panneaux de signalisation peuvent ne pas être reconnus ou être reconnus de manière incorrecte dans les situations suivantes.

État des véhicules :

- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).
- Le pare-brise est sali par du sable, de la neige, etc.
- Le pare-brise est embué.
- Les phares sont sombres.
- Le véhicule est incliné sous l'effet d'un chargement lourd ou d'autres facteurs.
- La vitesse du véhicule est trop élevée.

Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

Conditions environnantes :

- La visibilité est mauvaise à cause du sable, des particules d'eau, etc. qui sont projetés par un véhicule devant vous.
- La luminosité de la zone environnante est insuffisante ou il y a des changements soudains de luminosité, comme la nuit, dans un tunnel, à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel, à cause de l'éclairage arrière ou des phares d'un véhicule venant en sens inverse.
- Par mauvais temps, comme de fortes pluies, du brouillard ou de la neige.

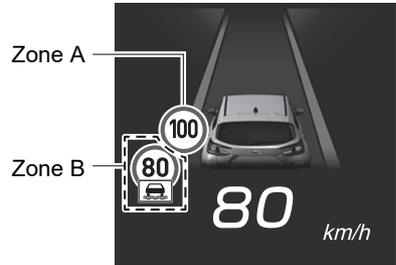
État des panneaux de signalisation :

- Les couleurs du panneau de signalisation sont délavées ou le panneau de signalisation est sale, endommagé ou déformé.
 - Tout ou partie du panneau de signalisation est caché par des arbres, des véhicules, des autocollants, etc.
 - Le panneau de signalisation est trop lumineux ou trop sombre (y compris les panneaux avec éclairage électronique).
 - Un panneau ou un autre objet ressemblant à un panneau de signalisation reconnaissable est détecté par le système (par exemple, la limite de vitesse affichée à l'arrière d'un bus).
 - Le panneau de signalisation n'est pas face à votre véhicule.
 - Le panneau de signalisation est placé à un endroit non standard (extrêmement haut, bas, loin, etc.).
 - Le panneau de signalisation est situé le long d'une courbe prononcée, comme dans un rond-point ou une intersection.
 - Le panneau de signalisation est situé à une bifurcation de l'autoroute ou sur une route adjacente.
- Le système est conçu pour afficher des panneaux de signalisation qui s'appliquent à la voie sur laquelle vous circulez. Selon le type de panneau de signalisation, l'état de la route, etc., l'indicateur sur l'affichage des instruments de bord peut ne pas changer même si un panneau est détecté.
 - Pour les panneaux de signalisation supplémentaires qui indiquent une date et une heure, le système est capable de détecter que le panneau indique une date et une heure, mais il ne reconnaît pas la date et l'heure indiquées. Si la date et l'heure auxquelles vous conduisez sont différentes de la date et de l'heure indiquées sur un panneau, la limite de vitesse affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation peut différer de la limite de vitesse réelle.

- Si le système détecte un panneau de signalisation supplémentaire qui affiche une limite de vitesse pour les véhicules avec remorque, cette dernière peut être affichée, que vous tractiez ou non une remorque.
- Dans les endroits où la réception GPS n'est pas fiable, comme dans un tunnel ou près des frontières nationales, les scénarios suivants peuvent se produire.
 - Les panneaux de signalisation peuvent être mal reconnus pour le pays ou la zone où vous vous trouvez, ou l'indicateur de pays/zone non supportés peut être affiché.
 - Même si vous vous trouvez dans un pays ou une zone où la détection des panneaux de signalisation n'est pas prise en charge, l'indicateur de pays/zone non supportés peut ne pas s'afficher.
- La reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être désactivée.
- Les panneaux de signalisation pris en charge peuvent varier selon le pays ou la zone.

Affichage des indicateurs de panneau de signalisation

L'affichage des instruments de bord permet d'afficher jusqu'à deux indicateurs de panneau de signalisation.



H00844

Les combinaisons d'indicateurs de panneau de signalisation affichés dans les zones A et B, ainsi que leur signification, sont illustrées dans les exemples suivants.

Zone A (exemple)	Zone B (exemple)	Signification
		<ul style="list-style-type: none"> • La limite de vitesse effective pour votre véhicule est de 100 km/h. • Toutefois, dans les conditions indiquées sur le panneau de signalisation supplémentaire (par exemple, lorsque la route est mouillée), la vitesse maximale est de 80 km/h.
		<ul style="list-style-type: none"> • Si le système détermine que les conditions du panneau de signalisation supplémentaire s'appliquent très probablement, la limite de vitesse effective pour votre véhicule sera de 80 km/h. • Toutefois, lorsque les conditions indiquées sur le panneau de signalisation supplémentaire ne sont pas remplies (par exemple, lorsque la route n'est pas mouillée), la vitesse maximale est de 100 km/h.

Lorsque le limiteur de vitesse intelligent est utilisé, la limite de vitesse indiquée dans la zone A est utilisée comme vitesse sélectionnée du véhicule.

■ Panneau de limitation de vitesse

- Lorsqu'une limite de vitesse est détectée pendant que vous conduisez, un indicateur de panneau de signalisation s'affiche. La limite de vitesse détectée est affichée en tant que vitesse du véhicule sur l'indicateur de panneau de signalisation.
- Si la limite de vitesse applicable à la voie sur laquelle vous roulez change, la vitesse du véhicule affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation est modifiée lorsque vous passez devant le panneau.
- Si la limite de vitesse est différente pour chaque voie, la limite de vitesse de la voie sur laquelle vous roulez actuellement est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation.
- Même si un panneau de limitation de vitesse n'a pas été détecté, si la limite de vitesse peut être déterminée sur la base d'informations telles que les données GPS et la largeur de la voie, elle est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation.

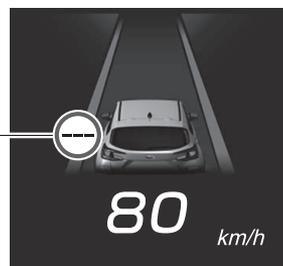
● Affichage lorsque la limite de vitesse ne peut pas être détectée

Lorsqu'une limite de vitesse ne peut pas être détectée, l'indicateur de limite de vitesse indéterminée s'affiche.

Une limite de vitesse ne peut pas être détectée dans des situations telles que les suivantes.

- Un panneau de signalisation est détecté qui indique une sortie d'autoroute ou de voie rapide.
- Un panneau de signalisation est détecté qui annule la limite de vitesse.
⇒ Page 256
- Il n'y a pas de panneaux de signalisation après avoir tourné à droite ou à gauche à un carrefour au moment de la signalisation.
- Vous avez parcouru une certaine distance depuis que la dernière limite de vitesse a été détectée.
- Aucun signal GPS n'a été correctement reçu après une certaine période ou une certaine distance.
- Le système EyeSight est en arrêt momentanément.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

Indicateur de limite de vitesse indéterminée



H00845

● Alerte en cas de dépassement de la limite de vitesse

Si la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée par le système de 5 km/h ou plus, l'indicateur de panneau de signalisation clignote (y compris l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire, s'il est affiché) afin de vous alerter.



H00846

Si plusieurs indicateurs de panneaux de signalisation sont affichés, l'indicateur de panneau de signalisation supérieur droit clignote (ainsi que l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire, s'il est affiché).



H00847

L'indicateur cesse de clignoter après un certain temps.

● Affichage des informations précédentes

Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position OFF, les informations actuellement affichées pour la reconnaissance des panneaux de signalisation sont sauvegardées. Lors de l'activation suivante du contacteur d'allumage, les informations enregistrées apparaissent sur l'affichage des instruments de bord.

Si l'indicateur de limite de vitesse indéterminée apparaissait sur l'affichage des instruments de bord, il s'affiche à nouveau la prochaine fois que le contacteur d'allumage est mis sur la position ON.



REMARQUE

Même si votre véhicule a été transporté par une remorque porte-autos, les informations affichées depuis la dernière fois que le contacteur d'allumage a été mis sur la position OFF apparaissent sur l'affichage des instruments de bord.

■ Panneau de signalisation supplémentaire

Lorsqu'un panneau de signalisation supplémentaire, par exemple lorsque la route est mouillée, accompagne un panneau de limitation de vitesse, un indicateur correspondant au panneau de signalisation supplémentaire apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Indicateur de panneau de signalisation supplémentaire

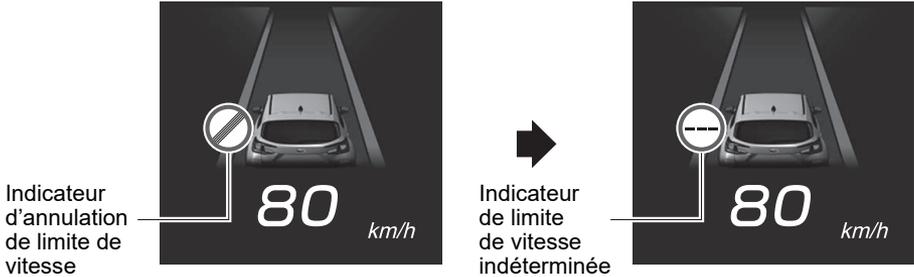


H00848

Indicateur	Signification de l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire
	Limite de vitesse sur route mouillée
	Limite de vitesse sur route verglacée
	Limite de vitesse pendant la durée spécifiée
	Limite de vitesse après un virage à gauche
	Limite de vitesse après un virage à droite
	Limite de vitesse en cas de traction d'une remorque

■ Signe d'annulation de la limitation de vitesse

Lorsqu'un panneau indiquant que la limitation de vitesse est annulée est détecté, l'indicateur d'annulation de limite de vitesse apparaît dans l'affichage des instruments de bord pendant 5 secondes. Ensuite, l'indicateur passe à l'indicateur de limite de vitesse indéterminée.



REMARQUE

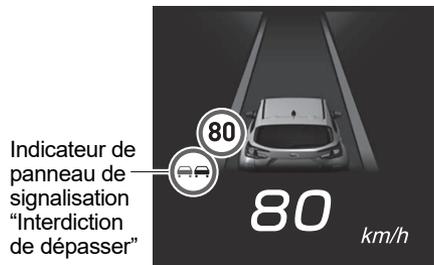
Si le système peut déterminer la limite de vitesse sur la base d'informations telles que les données GPS et la largeur de la voie, même si un panneau d'annulation de limite de vitesse est détecté, l'indicateur d'annulation de limite de vitesse n'apparaît pas dans l'affichage des instruments de bord, mais la limite de vitesse déterminée est affichée.

■ Panneau de signalisation "Interdiction de dépasser"

Lorsqu'un panneau de signalisation "Interdiction de dépasser" est détecté, l'indicateur de panneau de signalisation "Interdiction de dépasser" apparaît dans l'affichage des instruments de bord.

L'affichage de l'indicateur de panneau de signalisation "Interdiction de dépasser" est annulé dans les situations suivantes.

- Un panneau de signalisation qui annule l'interdiction de dépasser est détecté.
- Un panneau de limitation de vitesse ayant une priorité supérieure à celle du panneau de signalisation "Interdiction de dépasser" est détecté.
- Le système détermine que vous avez tourné à droite ou à gauche à une intersection au moment de la signalisation.



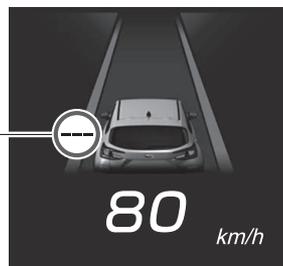
Pays/zones où la reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée

La reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée pour la conduite dans les pays/zones suivants.

Norvège, Pays-Bas, France, Finlande, Danemark, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie, Allemagne, Suisse, République tchèque, Pologne, Hongrie, Belgique, Luxembourg, Italie, Autriche, Croatie, Slovénie, Grèce, Espagne, Portugal, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Royaume-Uni, Malte, Irlande, Chypre

La reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être utilisée dans d'autres pays ou zones que ceux énumérés ci-dessus. L'indicateur de pays/zone non supportés ("---" à l'intérieur d'un cercle gris) s'affiche.

Indicateur de pays/zone non supportés (gris)



H00851

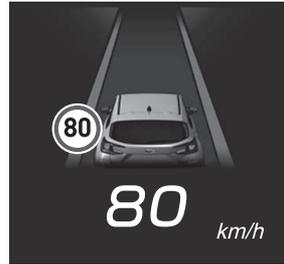


REMARQUE

Pour obtenir les informations les plus récentes à propos des pays/zones dans lesquels la reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée, contactez un concessionnaire SUBARU.

Reconnaissance des panneaux de signalisation (autres modèles) (selon modèles)

La reconnaissance des panneaux de signalisation est une fonction qui utilise la caméra stéréo et la CARTE ISA pour détecter les panneaux de signalisation. Lorsqu'une limite de vitesse ou une autre restriction affichée sur votre voie de circulation est détectée, l'indicateur de panneau de signalisation apparaît sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de l'indicateur de panneau de signalisation vous permet de respecter facilement la limite de vitesse et les autres règles de circulation, et vous aide à éviter les excès de vitesse.



H00843



DANGER

- La reconnaissance des panneaux de signalisation est une fonction d'assistance au conducteur qui ne remplace pas l'observation des panneaux de signalisation. Le conducteur est responsable du respect de la limite de vitesse. Le conducteur doit respecter le code de la route, toujours observer les environs et se conformer à des pratiques de conduite sûres.
- La reconnaissance des panneaux de signalisation affiche une icône de panneau de signalisation sur la base d'informations obtenues de la caméra stéréo et de la CARTE ISA. Pour assurer le bon fonctionnement de cette fonction, mettez régulièrement à jour la CARTE ISA.

⇒ Page 271



REMARQUE

- Les panneaux de signalisation sont déterminés sur la base d'images capturées par la caméra stéréo et les données de la CARTE ISA. Par conséquent, les panneaux de signalisation peuvent ne pas être reconnus ou être reconnus de manière incorrecte dans les situations suivantes.

État des véhicules :

- Le champ de vision couvert par la caméra stéréo est obstrué (par exemple par un canoë placé sur le toit du véhicule).
- Le pare-brise est sali par du sable, de la neige, etc.
- Le pare-brise est embué.
- Les phares sont sombres.
- Le véhicule est incliné sous l'effet d'un chargement lourd ou d'autres facteurs.
- La vitesse du véhicule est trop élevée.

Conditions environnantes :

- La visibilité est mauvaise à cause du sable, des particules d'eau, etc. qui sont projetés par un véhicule devant vous.
- La luminosité de la zone environnante est insuffisante ou il y a des changements soudains de luminosité, comme la nuit, dans un tunnel, à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel, à cause de l'éclairage arrière ou des phares d'un véhicule venant en sens inverse.
- Par mauvais temps, comme de fortes pluies, du brouillard ou de la neige.

État des panneaux de signalisation :

- Les couleurs du panneau de signalisation sont délavées ou le panneau de signalisation est sale, endommagé ou déformé.
 - Tout ou partie du panneau de signalisation est caché par des arbres, des véhicules, des autocollants, etc.
 - Le panneau de signalisation est trop lumineux ou trop sombre (y compris les panneaux avec éclairage électronique).
 - Un panneau ou un autre objet ressemblant à un panneau de signalisation reconnaissable est détecté par le système (par exemple, la limite de vitesse affichée à l'arrière d'un bus).
 - Le panneau de signalisation n'est pas face à votre véhicule.
 - Le panneau de signalisation est placé à un endroit non standard (extrêmement haut, bas, loin, etc.).
 - Le panneau de signalisation est situé le long d'une courbe prononcée, comme dans un rond-point ou une intersection.
 - Le panneau de signalisation est situé à une bifurcation de l'autoroute ou sur une route adjacente.
- Le système est conçu pour afficher des panneaux de signalisation qui s'appliquent à la voie sur laquelle vous circulez. Selon le type de panneau de signalisation, l'état de la route, etc., l'indicateur sur l'affichage des instruments de bord peut ne pas changer même si un panneau est détecté.

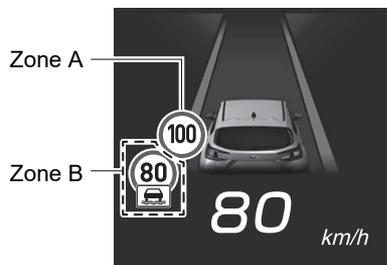
Suite à la page suivante ⇒

⇒ Suite de la page précédente

- Pour les panneaux de signalisation accompagnés d'un panneau de signalisation supplémentaire indiquant une date et une heure, la limitation de vitesse est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation d'après les informations fournies par la caméra stéréo et les données de la CARTE ISA. Ainsi, la limitation de vitesse affichée sur l'indicateur de limite de vitesse peut différer de la limite de vitesse réelle en fonction de l'état du panneau de signalisation, et de la date et de l'heure.
- Le fonctionnement de la reconnaissance des panneaux de signalisation ne dépend pas de l'heure affichée sur l'affichage d'informations central et réglée par le conducteur.
- Si le système détecte un panneau de signalisation supplémentaire qui affiche une limite de vitesse pour les véhicules avec remorque, cette dernière peut être affichée, que vous tractiez ou non une remorque.
- Dans les endroits où les données de la CARTE ISA ne sont pas fiables, comme dans un tunnel, près de murs insonorisés ou d'installations similaires, les lieux sujets à des interférences électromagnétiques ou autres, ou à proximité de frontières nationales, les scénarios suivants peuvent se produire.
 - Les panneaux de signalisation peuvent être mal reconnus pour le pays ou la zone où vous vous trouvez, ou l'indicateur de limite de vitesse indéterminée peut être affiché.
 - Même si vous vous trouvez dans un pays ou une zone où la détection des panneaux de signalisation n'est pas prise en charge, l'indicateur de limite de vitesse indéterminée peut ne pas s'afficher.
- La reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être désactivée.
- Les panneaux de signalisation pris en charge peuvent varier selon le pays ou la zone.

Affichage des indicateurs de panneau de signalisation

L'affichage des instruments de bord permet d'afficher jusqu'à deux indicateurs de panneau de signalisation.



H00844

Les combinaisons d'indicateurs de panneau de signalisation affichés dans les zones A et B, ainsi que leur signification, sont illustrées dans les exemples suivants.

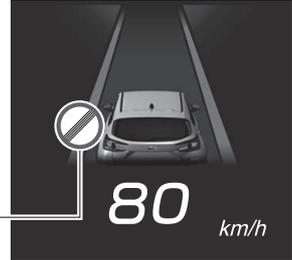
Zone A (exemple)	Zone B (exemple)	Signification
		<ul style="list-style-type: none"> • La limite de vitesse effective pour votre véhicule est de 100 km/h. • Toutefois, dans les conditions indiquées sur le panneau de signalisation supplémentaire (par exemple, lorsque la route est mouillée), la vitesse maximale est de 80 km/h.
		<ul style="list-style-type: none"> • Si le système détermine que les conditions du panneau de signalisation supplémentaire s'appliquent très probablement, la limite de vitesse effective pour votre véhicule sera de 80 km/h. • Toutefois, lorsque les conditions indiquées sur le panneau de signalisation supplémentaire ne sont pas remplies (par exemple, lorsque la route n'est pas mouillée), la vitesse maximale est de 100 km/h.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), le limiteur de vitesse intelligent ou le régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) est utilisé, la limitation de vitesse indiquée dans la zone A est utilisée comme vitesse sélectionnée du véhicule.

■ Panneau de limitation de vitesse

- Lorsqu'une limite de vitesse est détectée pendant que vous conduisez, un indicateur de panneau de signalisation s'affiche. La limite de vitesse détectée est affichée en tant que vitesse du véhicule sur l'indicateur de panneau de signalisation.
- L'indicateur d'annulation de limite de vitesse peut être affiché lorsque vous conduisez le long d'un tronçon de route exempt de panneaux de limitation de vitesse ou de limite de vitesse.
- Si la limite de vitesse applicable à la voie sur laquelle vous roulez change, la vitesse du véhicule affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation est modifiée lorsque vous passez devant le panneau.
- Si la limite de vitesse est différente pour chaque voie, la limite de vitesse de la voie sur laquelle vous roulez actuellement est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation.
- Même si un panneau de limitation de vitesse n'a pas été détecté, si la limite de vitesse peut être déterminée sur la base des données de la CARTE ISA, elle est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation.
- Une notification sonore émet un bip court lorsque la limite de vitesse change sur l'indicateur de panneau de signalisation.

Indicateur
d'annulation
de limite
de vitesse



H01514



REMARQUE

- La notification sonore signalant un changement de la limitation de vitesse peut être activée ou désactivée.
⇒ Page 311
- L'état d'activation/de désactivation de la notification sonore signalant un changement de la limitation de vitesse est rétabli lorsque vous redémarrez le système e-BOXER.

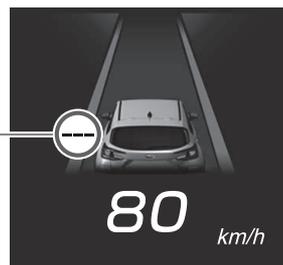
● Affichage lorsque la limite de vitesse ne peut pas être détectée

Lorsqu'une limite de vitesse ne peut pas être détectée, l'indicateur de limite de vitesse indéterminée s'affiche.

Une limite de vitesse ne peut pas être détectée dans des situations telles que les suivantes.

- Un panneau de signalisation est détecté qui indique une sortie d'autoroute ou de voie rapide.
- Il n'y a pas de panneaux de signalisation après avoir tourné à droite ou à gauche à un carrefour au moment de la signalisation.
- Vous avez parcouru une certaine distance depuis que la dernière limite de vitesse a été détectée.
- Les données de la CARTE ISA n'ont pas été correctement reconnues après une certaine période ou une certaine distance.
- Vous vous trouvez dans un pays, ou à proximité de la frontière avec un pays où la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être utilisée.
- **ISA** (indicateur d'avertissement d'assistance de vitesse intelligente) est allumé.
⇒ Page 269
- Le système EyeSight est en arrêt momentané.  (Indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc)
⇒ Page 306

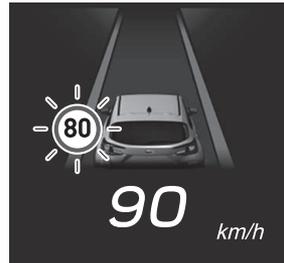
Indicateur de limite de vitesse indéterminée



H00845

● Alerte en cas de dépassement de la limite de vitesse

Si la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée par le système, l'indicateur de panneau de signalisation clignote (y compris l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire, s'il est affiché), et une alerte émet 2 bips longs afin de vous alerter.



H00846

Si plusieurs indicateurs de panneaux de signalisation sont affichés, l'indicateur de panneau de signalisation supérieur droit clignote (ainsi que l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire, s'il est affiché).

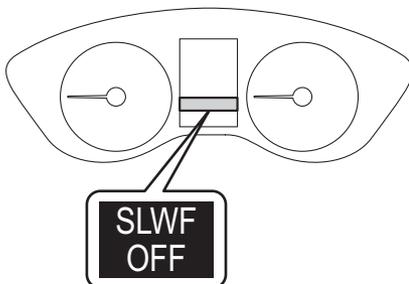


H00847

L'indicateur cesse de clignoter après un certain temps. L'alerte cesse lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, lorsque la pédale de frein est enfoncée ou après un certain temps.

**REMARQUE**

-  (indicateur de désactivation de l'avertissement de limitation de vitesse) s'allume lorsque l'alerte sonore de dépassement de la limite de vitesse est désactivée.
- L'alerte sonore de dépassement de la limite de vitesse peut être activée ou désactivée.
⇒ Page 311
- Même lorsque l'alerte sonore de dépassement de la limite de vitesse est désactivée, si le système e-BOXER est désactivé puis redémarré, l'alerte sonore sera activée. Par défaut, ce système est activé à chaque redémarrage du moteur.



H01230

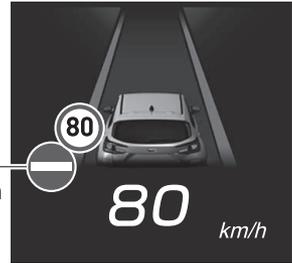
■ Panneau de réglementation

Les panneaux de réglementation détectés pendant la conduite sont affichés sur l'affichage des instruments de bord.

Pour l'affichage des panneaux de réglementation suivants, vous pouvez sélectionner "ON (ACTIVÉ)" ou "OFF (DÉSACTIVÉ)" sur l'écran "Traffic Information Advance Warning (Informations sur le trafic - Avertissement préalable)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

Indicateur de panneau de réglementation



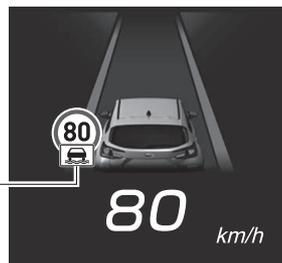
H01515

Indicateur	Signification de l'indicateur de panneau réglementaire
	Accès interdit
	Stop
	Céder le passage

■ Panneau de signalisation supplémentaire

Lorsqu'un panneau de signalisation supplémentaire, par exemple lorsque la route est mouillée, accompagne un panneau de limitation de vitesse, un indicateur correspondant au panneau de signalisation supplémentaire apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Indicateur de panneau de signalisation supplémentaire



H00848

Indicateur	Signification de l'indicateur de panneau de signalisation supplémentaire
	Limite de vitesse sur route mouillée
	Limite de vitesse sur route verglacée
	Limite de vitesse pendant la durée spécifiée
	Limite de vitesse après un virage à gauche
	Limite de vitesse après un virage à droite
	Limite de vitesse pour d'autres panneaux de signalisation supplémentaires

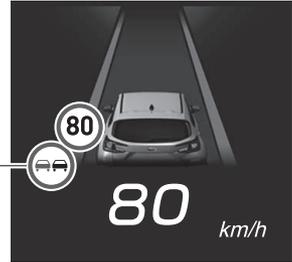
■ Panneau de signalisation “Interdiction de dépasser”

Lorsqu'un panneau de signalisation “Interdiction de dépasser” est détecté, l'indicateur de panneau de signalisation “Interdiction de dépasser” apparaît dans l'affichage des instruments de bord.

L'affichage de l'indicateur de panneau de signalisation “Interdiction de dépasser” est annulé dans les situations suivantes.

- Un panneau de signalisation qui annule l'interdiction de dépasser est détecté.
- Un panneau de réglementation est détecté.
- Un panneau de limitation de vitesse ayant une priorité supérieure à celle du panneau de signalisation “Interdiction de dépasser” est détecté.
- Le système détermine que vous avez tourné à droite ou à gauche à une intersection au moment de la signalisation.

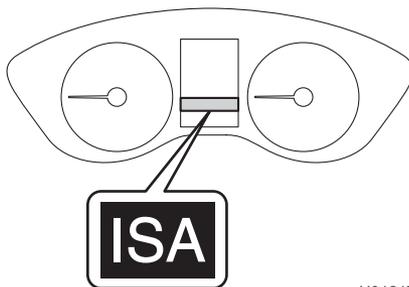
Indicateur de panneau de signalisation “Interdiction de dépasser”



H00850

Indicateur d'avertissement d'assistance de vitesse intelligente

Cet indicateur s'allume en cas de dysfonctionnement du système. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système dès que possible.



H01217

Pays/zones où la reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée

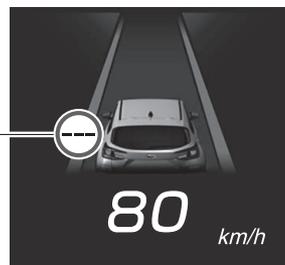
La reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée pour la conduite dans les pays/zones suivants.

Norvège, Pays-Bas, France, Finlande, Danemark, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie, Allemagne, Suisse, République tchèque, Pologne, Hongrie, Belgique, Luxembourg, Italie, Autriche, Croatie, Slovénie, Grèce, Espagne, Portugal, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Royaume-Uni, Malte, Irlande, Chypre

La reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être utilisée dans d'autres pays ou zones que ceux énumérés ci-dessus.

À ce moment-là, l'indicateur de limite de vitesse indéterminée est affiché sur l'affichage des instruments de bord.

Indicateur de limite de vitesse indéterminée



H00851



REMARQUE

- Il faut un certain temps pour déterminer si vous vous trouvez dans un pays où la reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée. Dans les cas où le système ne peut pas déterminer votre position avec précision, par exemple lorsque vous entrez dans un pays où la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas être utilisée ou immédiatement après le démarrage du système, la reconnaissance des panneaux de signalisation peut fonctionner même si vous vous trouvez dans un pays où elle ne peut pas être utilisée.
- Pour obtenir les informations les plus récentes à propos des pays/zones dans lesquels la reconnaissance des panneaux de signalisation peut être utilisée, contactez un concessionnaire SUBARU.

À propos des données de la CARTE ISA

Les données de la CARTE ISA sont des données cartographiques contenant des informations plus détaillées sur les limitations de vitesse des données cartographiques du système de navigation.

■ Mises à jour des données de la CARTE ISA

Des mises à jour des données de la CARTE ISA seront proposées une fois par an. Les mises à jour nécessitent une connexion à un périphérique SUBARU dédié, veuillez contacter votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

Les mises à jour des données de la CARTE ISA sont fournies en fonction de votre région. Indiquez donc à votre concessionnaire dans quelle région vous conduisez. Si vous conduisez régulièrement dans plusieurs régions, nous vous recommandons d'obtenir des mises à jour pour toutes les régions concernées.

■ Consultation de la version des données de la CARTE ISA

Vous pouvez consulter la version actuelle de la CARTE ISA à partir de l'affichage d'informations central.

⇒ Page 311

La version de la CARTE ISA est affichée pour 5 régions. Consultez le pays ou la région dans lesquels vous conduisez.

Zone	Pays/Région
Europe du Nord	Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède, Royaume-Uni
Europe de l'Ouest	Autriche, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse
Europe de l'Est	Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie
Europe du Sud	Croatie, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Slovénie, Espagne
Autres pays	Chypre

■ Vérification des mises à jour des données de la CARTE ISA

Les informations et détails des mises à jour des données de la CARTE ISA sont disponibles dans la rubrique Service après-vente du site Internet de SUBARU.

Veillez consulter l'adresse URL suivante.

<https://www.subaru.eu/service/map/isa/>

■ Informations sur le logiciel Open Source

Le périphérique qui traite les données de la CARTE ISA contient un logiciel Open Source.

Les informations de licence sont disponibles à l'adresse URL suivante.

http://www.embedded-carmultimedia.jp/RTOS/License/oss/HDL_S_License/

■ Licence de la CARTE ISA

Les informations de licence de la CARTE ISA sont disponibles à l'adresse URL suivante.

http://www.embedded-carmultimedia.jp/RTOS/License/map/HDL_S0201_License/

Moniteur d'assistance EyeSight

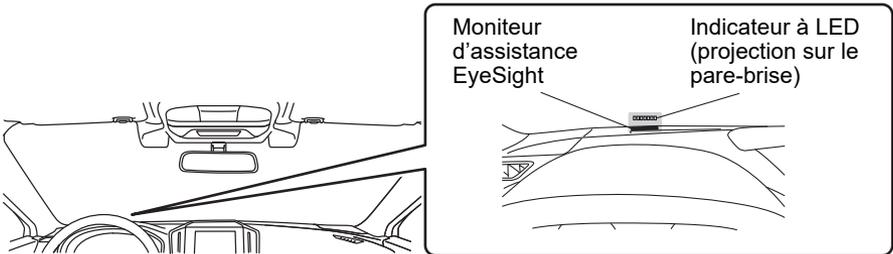
L'état de fonctionnement du système EyeSight est projeté sur la partie inférieure du pare-brise. Cela permet au conducteur de rester attentif aux avertissements et aux informations affichées sans avoir à quitter l'environnement de conduite aux alentours.

Les indicateurs à LED peuvent être réglés sur ON/OFF.

⇒ Page 311

La molette de réglage d'intensité lumineuse peut être tournée pour régler la luminosité de l'indicateur vert uniquement.

⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.



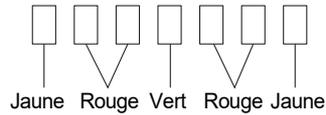
H01057

Fonctionnement du moniteur d'assistance EyeSight

Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position ON, les indicateurs à LED s'allument dans l'ordre suivant : Jaune → Rouge → Vert.

Lorsque la personnalisation du moniteur d'assistance EyeSight est activée, les indicateurs s'allument deux fois.

Pour informer le conducteur des conditions de fonctionnement d'EyeSight au cours de la conduite, les indicateurs à LED s'allument en fonction des conditions de fonctionnement d'EyeSight et la lumière qu'ils émettent est projetée sur la partie inférieure du pare-brise.



S03882

Affichage	Condition
Des indicateurs rouges clignotent simultanément (4 indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alerte de distance de sécurité, le système de freinage avant collision (freinage primaire ou freinage secondaire), la correction de trajectoire automatique d'urgence, l'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée (droite et gauche), le freinage activé circulation transversale avant détectée (freinage primaire ou freinage secondaire), l'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" ou la gestion de l'accélérateur avant collision fonctionne. • La fonction de centrage sur la voie a été annulée lorsqu'il n'y avait aucune manœuvre du volant.
L'indicateur rouge clignote (d'un côté)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée fonctionne (droite ou gauche). L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume. • La fonction de centrage sur la voie est active et le véhicule semble susceptible de quitter la voie. Le côté à partir duquel le véhicule a quitté sa voie clignote, et le côté opposé s'allume. • L'assistance au maintien dans la voie d'urgence est activée. (L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume.)

Affichage	Condition
L'indicateur jaune clignote (d'un côté)	<ul style="list-style-type: none"> • Informations de détection de circulation transversale avant fonctionne (droite ou gauche). L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume. • L'alerte de sortie de voie est activée. Le côté à partir duquel le véhicule a quitté sa voie clignote, et le côté opposé s'allume.
Des indicateurs jaunes clignotent (en alternance)	L'alerte de dérive sur la voie est en marche.
Des indicateurs jaunes clignotent simultanément	<ul style="list-style-type: none"> • Informations de détection de circulation transversale avant fonctionne. • Aucune manœuvre du volant n'est détectée pendant un certain temps. • La fonction de centrage sur la voie a été annulée automatiquement par le système (clignote rapidement). • La fonction de prévention de sortie de voie a été annulée automatiquement par le système (clignote rapidement).
L'indicateur vert s'allume	Un véhicule est détecté à l'avant pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles).

Régulateur de vitesse classique

Le régulateur de vitesse classique est un système d'assistance à la conduite conçu pour améliorer le confort sur autoroutes et voies rapides. Il permet de rouler à une vitesse constante dont la valeur est définie par le conducteur. Veuillez faire attention à ne pas dépasser les limites de vitesse autorisées.



DANGER

- Contrairement au comportement avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système n'assure pas de surveillance pour maintenir une distance de sécurité lorsque le régulateur de vitesse classique est en service. Soyez vigilant et, le cas échéant, appuyez sur la pédale de frein afin de ralentir et de maintenir une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Routes à circulation dense ou avec des virages serrés
Il peut être difficile de conserver une vitesse appropriée dans de telles conditions de conduite.
 - Chaussées glissantes (verglas, neige, etc.)
Les roues peuvent patiner, et ainsi causer une perte de contrôle du véhicule.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.
- Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse classique, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.



ATTENTION

Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse, assurez-vous de vérifier l'affichage des instruments de bord afin de confirmer le mode du régulateur de vitesse sélectionné : régulateur de vitesse adaptatif ou régulateur de vitesse classique.

- Si le régulateur de vitesse adaptatif est sélectionné,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) s'allume.
- Si le régulateur de vitesse classique est sélectionné,  (indicateur de régulateur de vitesse classique) s'allume.

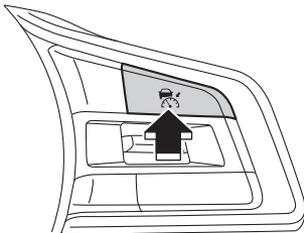
**REMARQUE**

- Lorsque le régulateur de vitesse principal est désactivé et que la touche  (régulateur de vitesse) est pressée, le régulateur de vitesse adaptatif est activé.
 - Lorsque le régulateur de vitesse principal est activé, il est possible de passer entre le régulateur de vitesse classique en appuyant sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité)*.
- *: Pour passer au régulateur de vitesse classique, appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pendant environ 2 secondes ou plus.
- Le régulateur de vitesse classique peut être utilisé, même lorsque le système EyeSight est temporairement désactivé.

Utilisation du régulateur de vitesse classique

■ Mise en service du régulateur de vitesse classique

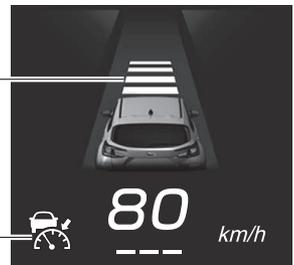
- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le régulateur de vitesse classique. Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Manual (Manuel)" sur l'écran "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight. (pour certains modèles)
⇒ Page 311
- (2) Mise du régulateur de vitesse adaptatif en mode d'attente
Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) (blanc), l'indicateur de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité apparaissent sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h". Lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée, le système passe toujours en mode de régulateur de vitesse adaptatif.



H00541

Témoin de réglage de distance de sécurité

Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (blanc)

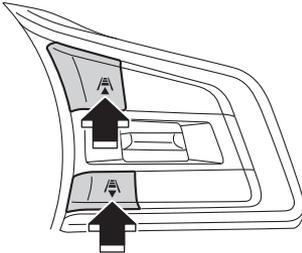


H00852

(3) Passage au régulateur de vitesse classique.

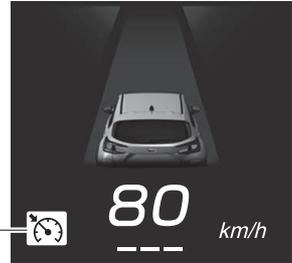
Pour passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse classique, appuyez sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité) pendant environ 2 secondes ou plus. Une notification émet un bip court.

À ce moment-là, le témoin de réglage de distance de sécurité sur l'affichage des instruments de bord s'éteint et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) (blanc) s'affiche.



H00542

Indicateur de régulateur de vitesse classique (blanc)



H00853

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord et le régulateur de vitesse classique peut être activé.

- Toutes les portières (sauf le hayon) sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électronique n'est pas serré. Le témoin indicateur du frein de stationnement électronique est éteint.
- Le levier sélecteur est sur la position "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- La route n'est pas très en pente.
- Le volant n'a pas été tourné de manière significative vers la droite ou la gauche.

Témoin READY



H00854

- La vitesse du véhicule est comprise entre 30 km/h et 200 km/h environ.*
- *: Pour certains modèles, la vitesse du véhicule est comprise entre 20 km/h et 200 km/h environ.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.
- Le moteur ne tourne pas à un régime élevé.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction n'est pas actif.



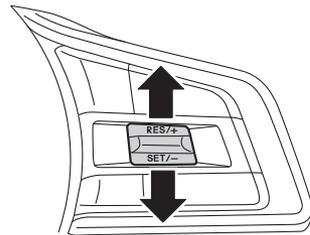
REMARQUE

Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse classique risque de ne pas pouvoir être utilisé.

(4) Pour atteindre la vitesse de votre choix, actionnez la pédale d'accélérateur.

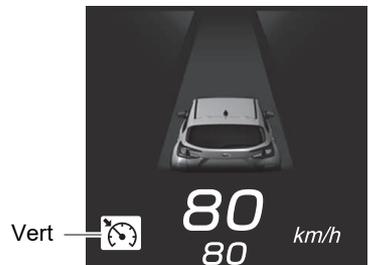
(5) Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+ " du groupe RES/SET.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où la touche est enfoncée devient la vitesse sélectionnée du véhicule, et la conduite à vitesse constante est lancée.



H00907

Lorsque le régulateur de vitesse classique est activé, **READY** (témoin READY) s'éteint, la vitesse sélectionnée du véhicule est affichée, et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) passe du blanc au vert.



H00855



DANGER

- L'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" ne s'active pas tant que le régulateur de vitesse classique est en marche.
- Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse classique, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.



ATTENTION

En mode de régulateur de vitesse classique, il n'y a aucune commande d'accélération et de freinage par surveillance du véhicule situé devant. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein si nécessaire.



REMARQUE

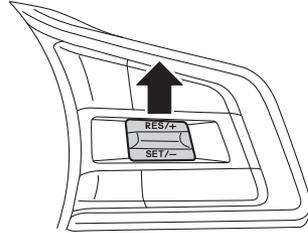
- En descente, le freinage automatique peut intervenir afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Lorsque vous conduisez dans un virage, le véhicule risque de ne pas accélérer, voire de ralentir même si la vitesse sélectionnée du véhicule est supérieure à la vitesse actuelle du véhicule.
- Pour revenir au régulateur de vitesse adaptatif, annulez le régulateur de vitesse classique et appuyez brièvement sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité). Un avertisseur sonore retentit (1 bip court) lorsque vous passez au régulateur de vitesse adaptatif.

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "RES/+".
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "RES/+".
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.

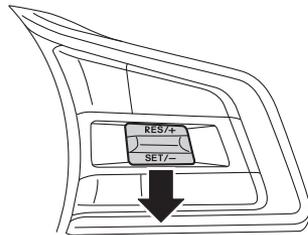


H00908

● Utilisation de la pédale d'accélérateur

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.

La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.



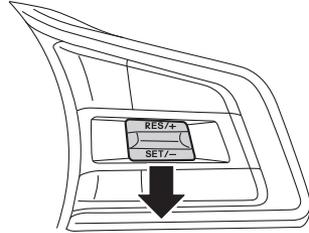
H00909

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "SET/-".
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "SET/-".
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.



H00910

● Utilisation de la pédale de frein

1. Appuyez sur la pédale de frein pour diminuer la vitesse du véhicule.
Le régulateur de vitesse classique sera annulé et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) passera du vert au blanc.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.
La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.

■ Accélération momentanée

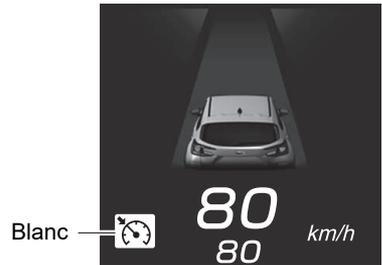
Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer momentanément.

Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée du véhicule.

■ Ralentissement momentané

Pour ralentir temporairement, appuyez sur la pédale de frein. Le régulateur de vitesse classique est annulé lorsque la pédale de frein est enfoncée. Tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord,  (indicateur de régulateur de vitesse classique) passe du vert au blanc.

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le groupe RES/SET vers le côté "RES/+" pour réinitialiser la vitesse sélectionnée du véhicule.



H00856

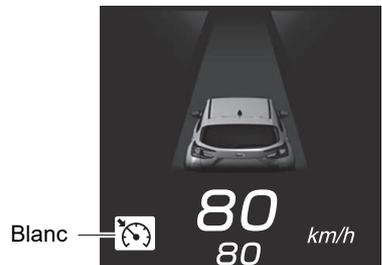
■ Annulation du régulateur de vitesse classique

● Annulation commandée par le conducteur

Toutes les méthodes suivantes permettent d'annuler le régulateur de vitesse classique.

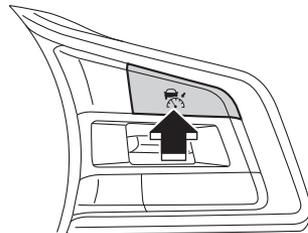
 (indicateur de régulateur de vitesse classique) passe du vert au blanc tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord.

- Appuyez sur la pédale de frein.



H00857

- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).



H00547

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification émet un bip court et un bip long et la fonction de régulateur de vitesse est automatiquement annulée.  (indicateur de régulateur de vitesse classique) passe du vert au blanc. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Une fois les situations ci-dessous corrigées,

Blanc — 



H00858

- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que “D” ou “M” (modèles avec mode manuel).
 - Le régulateur de vitesse classique peut être réactivé après le retour du levier sélecteur sur la position “D” ou “M”.
- Ralentissement du véhicule à 25 km/h ou moins (côte raide ou autre raison).*
 - *: Pour certains modèles, la vitesse du véhicule devient inférieure ou égale à 15 km/h.
- La vitesse du véhicule augmente à environ 220 km/h ou plus.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
 - ⇒ Page 305
- Le volant est tourné de manière significative vers la droite ou vers la gauche.
- La déclivité est très prononcée.
- Le freinage secondaire avant collision est activé.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.
- La pédale d'accélérateur a été enfoncée en continu pendant une longue période.
- Le régime du moteur a augmenté à un régime élevé.

**DANGER**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique sur des routes glissantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.

**ATTENTION**

Lorsque vous mettez le levier sélecteur sur la position "N", le régulateur de vitesse classique est automatiquement annulé. Ne placez pas le levier sur la position "N", sauf en cas d'urgence. Autrement, le frein moteur risque de ne pas fonctionner, ce qui pourrait provoquer un accident.

**REMARQUE**

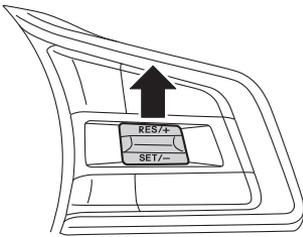
- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le régulateur de vitesse classique est inutilisable. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Après une annulation automatique du régulateur de vitesse classique, le régulateur de vitesse peut être réactivé dès que la défaillance ayant provoqué l'annulation a été corrigée. Si le régulateur de vitesse demeure inutilisable après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse classique risque de ne pas pouvoir être utilisé.

■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

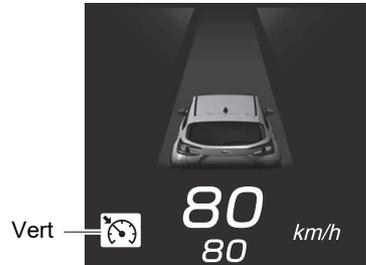
La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET.  (indicateur de régulateur de vitesse classique) passe du blanc au vert.

Vous pouvez rétablir la vitesse sélectionnée du véhicule lorsque la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule a été sauvegardée et que la vitesse actuelle du véhicule est d'environ 30 km/h ou plus.*

*: Pour certains modèles, la vitesse actuelle du véhicule est d'environ 20 km/h ou plus.



H00911



H00859



REMARQUE

- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le régulateur de vitesse est désactivé par une pression sur la touche  (régulateur de vitesse).
 - La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée pour passer du régulateur de vitesse classique au limiteur de vitesse manuel (selon modèles) ou au limiteur de vitesse intelligent (selon modèles).
 - Le mode de régulateur de vitesse classique a été changé au mode de régulateur de vitesse adaptatif.
- Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée du véhicule de manière constante, soit entre 30 km/h et 200 km/h.*
 - *: Pour certains modèles, la vitesse sélectionnée du véhicule est comprise entre 20 km/h et 200 km/h.
- S'il n'y a pas de vitesse du véhicule enregistrée en mémoire (vitesse précédente du véhicule), la vitesse actuelle du véhicule est réglée lorsque la touche "RES/+" du groupe RES/SET est enfoncée.

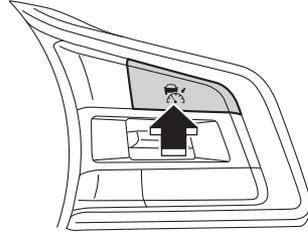
⇒ Page 279

■ Désactivation du régulateur de vitesse classique

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le régulateur de vitesse classique.

- Lorsque le régulateur de vitesse classique n'est pas actif, appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

 (indicateur de régulateur de vitesse classique) et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.



H00549

- Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse) (selon modèles).

Certains modèles :

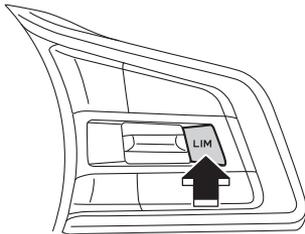
Le régulateur de vitesse classique est désactivé et le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse classique) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc. De plus, lorsque "Intelligent" est sélectionné sur l'écran "Speed Limiter (Limiteur de vitesse)" des réglages EyeSight,  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allume en blanc.

Autres modèles :

Le régulateur de vitesse classique se désactive et le limiteur de vitesse manuel s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse classique) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc.



H00576

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



H00860

Régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles)

Le régulateur de vitesse classique intelligent est un système d'assistance à la conduite conçu pour améliorer le confort sur autoroutes et voies rapides. Cela permet de rouler à une vitesse constante en maintenant la vitesse sélectionnée du véhicule qui est réglée automatiquement d'après les panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation. Veuillez faire attention à ne pas dépasser les limites de vitesse autorisées.



DANGER

- Contrairement au comportement avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système n'assure pas de surveillance pour maintenir une distance de sécurité lorsque le régulateur de vitesse classique intelligent est en service. Soyez vigilant et, le cas échéant, appuyez sur la pédale de frein afin de ralentir et de maintenir une bonne distance de sécurité avec le véhicule situé devant.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique intelligent dans les conditions suivantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.
 - Routes à circulation dense ou avec des virages serrés
Il peut être difficile de conserver une vitesse appropriée dans de telles conditions de conduite.
 - Chaussées glissantes (verglas, neige, etc.)
Les roues peuvent patiner, et ainsi causer une perte de contrôle du véhicule.
 - Descentes prononcées
La vitesse sélectionnée du véhicule pourrait être dépassée.
 - Descente prononcée et longue
Les freins risquent de surchauffer.
- Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse classique intelligent, réglez toujours la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route et d'autres conditions.
- Le régulateur de vitesse classique intelligent est une fonction d'assistance au conducteur qui ne remplace pas l'observation des panneaux de signalisation. Le conducteur doit respecter le code de la route et se conformer à des pratiques de conduite sûres.



ATTENTION

Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse, assurez-vous de vérifier l'affichage des instruments de bord afin de confirmer le mode du régulateur de vitesse sélectionné : régulateur de vitesse adaptatif intelligent ou régulateur de vitesse classique intelligent.

- Si le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est sélectionné,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allument.
- Si le régulateur de vitesse classique intelligent est sélectionné,  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) s'allument.
- Si la reconnaissance des panneaux de signalisation ne peut pas détecter correctement la limite de vitesse, la vitesse sélectionnée du véhicule peut être fixée à une vitesse différente de la limite de vitesse réelle.

**REMARQUE**

- Lorsque le régulateur de vitesse principal est désactivé et que la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.
- Lorsque le régulateur de vitesse principal est activé, il est possible de passer entre le régulateur de vitesse adaptatif intelligent et le régulateur de vitesse classique intelligent en appuyant sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité)*.

*: Pour passer au régulateur de vitesse classique intelligent, appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pendant environ 2 secondes ou plus.

Utilisation du régulateur de vitesse classique intelligent

■ Mise en service du régulateur de vitesse classique intelligent

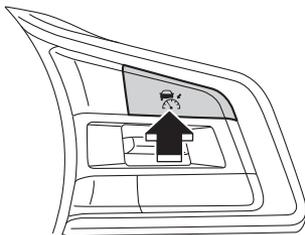
- (1) Utilisez l'affichage d'informations central pour utiliser le régulateur de vitesse classique intelligent.

Cette fonction peut être utilisée en sélectionnant "Intelligent" sur l'écran "Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)" des réglages EyeSight.

⇒ Page 311

- (2) Mise en service du régulateur de vitesse adaptatif intelligent en mode d'attente Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse). À ce moment-là,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) (blanc),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) (blanc), l'indicateur de votre véhicule ainsi que le témoin de réglage de distance de sécurité apparaissent sur l'affichage des instruments de bord. L'affichage de la vitesse sélectionnée du véhicule indique la mention "- - - km/h".

Lorsque la touche  (régulateur de vitesse) est enfoncée, le système passe toujours en mode de régulateur de vitesse adaptatif intelligent.



H00541

Témoin de réglage de distance de sécurité

Indicateur de régulateur de vitesse adaptatif (blanc)

Indicateur de reconnaissance de limite de vitesse (blanc)

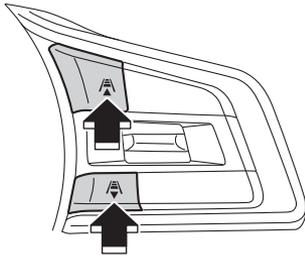


H01478

(3) Passage au régulateur de vitesse classique intelligent.

Pour passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif intelligent au mode de régulateur de vitesse classique intelligent, appuyez sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité) et maintenez-la enfoncée pendant environ 2 secondes ou plus. Une notification émet un bip court.

À ce moment-là, le témoin de réglage de distance de sécurité sur l'affichage des instruments de bord s'éteint et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) (blanc) s'affiche.



H00542



Indicateur de régulateur de vitesse classique (blanc)

H01193

Réglage du mode d'activation :

Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, **READY** (témoin READY) apparaît sur l'affichage des instruments de bord et le régulateur de vitesse classique intelligent peut être activé.

- Toutes les portières (sauf le hayon) sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Le frein de stationnement électronique n'est pas serré. Le témoin indicateur du frein de stationnement électronique est éteint.
- Le levier sélecteur est sur la position "D" ou "M" (modèles avec mode manuel).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- La route n'est pas très en pente.
- Le volant n'a pas été tourné de manière significative vers la droite ou la gauche.



Témoin READY

H01194

- La vitesse du véhicule est comprise entre 20 km/h et 200 km/h environ.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence ne clignote pas.
- Le moteur ne tourne pas à un régime élevé.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction n'est pas actif.



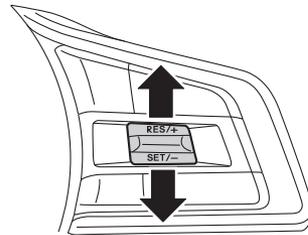
REMARQUE

Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse classique intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

(4) Pour atteindre la vitesse de votre choix, actionnez la pédale d'accélérateur.

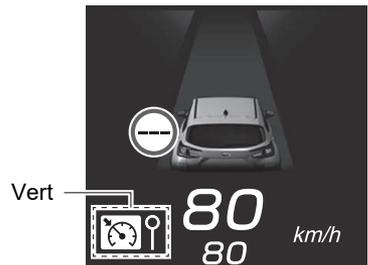
(5) Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le côté "SET/-" ou "RES/+ " du groupe RES/SET.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où la touche est enfoncée devient la vitesse sélectionnée du véhicule, et la conduite à vitesse constante est lancée.



H00907

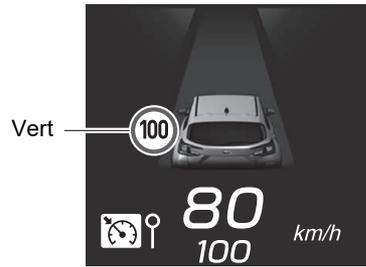
Lorsque le régulateur de vitesse classique intelligent est activé, **READY** (témoin READY) s'éteint, la vitesse sélectionnée du véhicule est affichée, et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.



H01754

- (6) Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée devient la vitesse sélectionnée du véhicule.

La bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert.



H01480



DANGER

L'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" ne s'active pas tant que le régulateur de vitesse classique intelligent est en marche.



ATTENTION

- En mode de régulateur de vitesse classique intelligent, les commandes d'accélération et de freinage par surveillance du véhicule situé devant ne sont pas exécutées. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein si nécessaire.
- La vitesse sélectionnée du véhicule peut différer de la limite de vitesse réelle. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, ou actionnez le groupe RES/SET pour régler une vitesse adaptée aux conditions de la route et à l'environnement.

**REMARQUE**

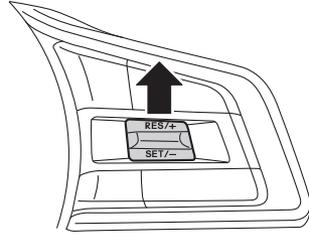
- En descente, le freinage automatique peut intervenir afin de maintenir la vitesse sélectionnée du véhicule.
- Lorsque vous conduisez dans un virage, le véhicule risque de ne pas accélérer, voire de ralentir même si la vitesse sélectionnée du véhicule est supérieure à la vitesse actuelle du véhicule.
- Pour revenir au régulateur de vitesse adaptatif intelligent, annulez le régulateur de vitesse classique intelligent et appuyez brièvement sur la touche  /  (réglage de distance de sécurité). Un avertisseur sonore retentit (1 bip court) lorsque vous passez au régulateur de vitesse adaptatif intelligent.
- L'alerte sonore de la fonction d'avertissement de limitation de vitesse ne retentit pas lorsque le régulateur de vitesse classique intelligent est activé.
- Si vous modifiez la vitesse sélectionnée du véhicule en actionnant le groupe RES/SET, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est désactivée.
- Sur les tronçons de route où il n'y a pas de panneaux de limitation de vitesse, la vitesse sélectionnée du véhicule ne change pas.
- Si un panneau de signalisation indiquant l'absence de limitation de vitesse est détecté, la vitesse sélectionnée du véhicule est réglée à 130 km/h.

■ Augmentation de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "RES/+".
Chaque pression sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain incrément de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "RES/+".
Une pression maintenue sur la touche augmente la vitesse sélectionnée du véhicule par incréments de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.

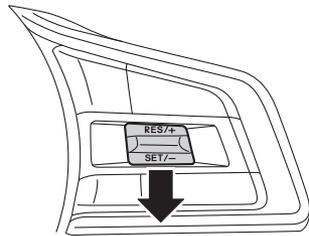


H00908

● Utilisation de la pédale d'accélérateur

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.

La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.



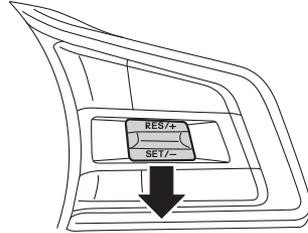
H00909

■ Diminution de la vitesse sélectionnée du véhicule

● Utilisation du groupe RES/SET

- Enfoncez brièvement le côté "SET/-".
Chaque pression sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule au prochain décrétement de 5 km/h.
- Appuyez continuellement sur le côté "SET/-".
Une pression maintenue sur la touche diminue la vitesse sélectionnée du véhicule par décrétements de 1 km/h.

Lorsque vous actionnez la touche, la vitesse sélectionnée du véhicule change sur l'affichage des instruments de bord.



H00910

● Utilisation de la pédale de frein

1. Appuyez sur la pédale de frein pour diminuer la vitesse du véhicule.
Le régulateur de vitesse classique intelligent sera annulé et  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passeront du vert au blanc. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.
2. Une fois la vitesse de votre choix atteinte, appuyez sur le côté "SET/-" du groupe RES/SET.
La vitesse au moment de la pression sur la touche sera définie comme la nouvelle vitesse sélectionnée du véhicule, et apparaîtra sur l'affichage des instruments de bord.

■ Accélération momentanée

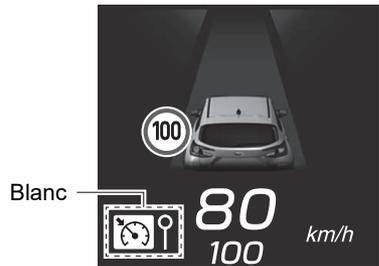
Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer momentanément.

Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule revient à la vitesse sélectionnée du véhicule.

■ Ralentissement momentané

Pour ralentir temporairement, appuyez sur la pédale de frein. Le régulateur de vitesse classique intelligent est annulé lorsque la pédale de frein est enfoncée. Tant que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord,  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le groupe RES/SET vers le côté "RES/+" pour réinitialiser la vitesse sélectionnée du véhicule.



H01481

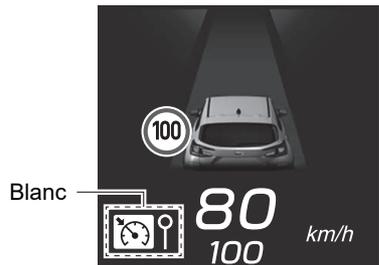
■ Annulation du régulateur de vitesse classique intelligent

● Annulation commandée par le conducteur

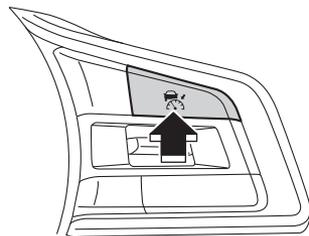
Toutes les méthodes suivantes permettent d'annuler le régulateur de vitesse classique intelligent.

 (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du vert au blanc tandis que la vitesse sélectionnée du véhicule reste indiquée sur l'affichage des instruments de bord. À ce moment-là, la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est également désactivée.

- Appuyez sur la pédale de frein.
- Appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).



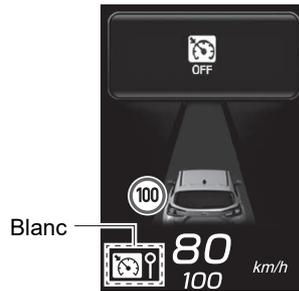
H01551



H00547

● Annulation automatique par le système

Dans les conditions suivantes, une notification émet un bip court et un bip long et la fonction de régulateur de vitesse est automatiquement annulée.  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) changent du vert au blanc, et la bordure verte qui entoure l'indicateur de panneau de signalisation est désactivée. De plus, un écran d'interruption apparaît sur l'affichage des instruments de bord.



H01609

Une fois les situations ci-dessous corrigées, recommencez la mise en service du régulateur de vitesse afin de réactiver cette fonction.

- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que “D” ou “M” (modèles avec mode manuel).
 - Le régulateur de vitesse classique intelligent peut être réactivé après le retour du levier sélecteur à la position “D” ou “M”.
- Ralentissement du véhicule à 15 km/h ou moins (côte raide ou autre raison).
- La vitesse du véhicule augmente à environ 220 km/h ou plus.
- Le Contrôle de Dynamique du Véhicule ou la Fonction de contrôle de traction est activé(e).
- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Le système EyeSight est défaillant.  (Indicateur d'avertissement EyeSight : jaune)
⇒ Page 305
- Le volant est tourné de manière significative vers la droite ou vers la gauche.
- La déclivité est très prononcée.
- Le freinage secondaire avant collision est activé.
- Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote.
- La pédale d'accélérateur a été enfoncée en continu pendant une longue période.
- Le régime du moteur a augmenté à un régime élevé.



DANGER

N'utilisez pas le régulateur de vitesse classique intelligent sur des routes glissantes. Ceci est dangereux et peut provoquer des accidents.



ATTENTION

Lorsque vous mettez le levier sélecteur sur la position "N", le régulateur de vitesse classique intelligent est automatiquement annulé. Ne placez pas le levier sur la position "N", sauf en cas d'urgence. Autrement, le frein moteur risque de ne pas fonctionner, ce qui pourrait provoquer un accident.



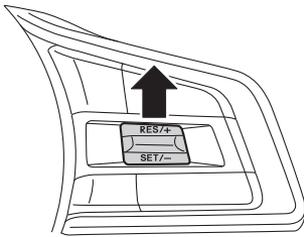
REMARQUE

- Lorsque le système EyeSight est défaillant,  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) apparaît dans l'affichage des instruments de bord. Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER et redémarrez-le. Si l'indicateur reste allumé après le redémarrage du système e-BOXER, le régulateur de vitesse classique intelligent ne peut pas être utilisé. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
⇒ Page 305
- Après une annulation automatique du régulateur de vitesse classique intelligent, le régulateur de vitesse peut être réactivé dès que la défaillance ayant provoqué l'annulation a été corrigée. Si le régulateur de vitesse demeure inutilisable après correction du dysfonctionnement, le système EyeSight peut être défaillant. Cela ne gênera pas la conduite ordinaire. Toutefois, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le système.
- Lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, le régulateur de vitesse classique intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé.

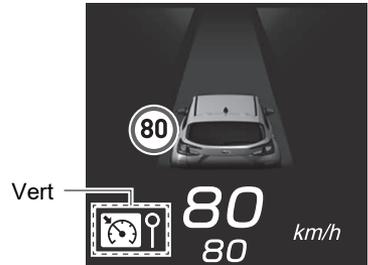
■ Rétablissement de la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule

La vitesse sélectionnée précédemment du véhicule est sauvegardée dans la mémoire. Pour rétablir cette vitesse sélectionnée, appuyez sur la touche "RES/+" du groupe RES/SET.  (indicateur de régulateur de vitesse classique) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) passent du blanc au vert.

Vous pouvez rétablir la vitesse sélectionnée du véhicule lorsque la vitesse sélectionnée précédemment du véhicule a été sauvegardée et que la vitesse actuelle du véhicule est d'environ 20 km/h ou plus.

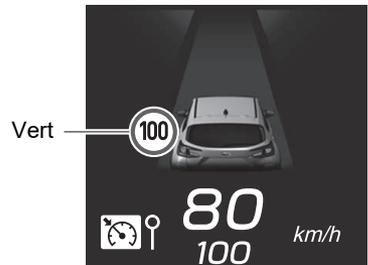


H00911



H01484

Si une limite de vitesse est détectée, la bordure autour de l'indicateur de panneau de signalisation s'allume en vert, et la limite de vitesse détectée devient alors la vitesse sélectionnée du véhicule.



H01485



REMARQUE

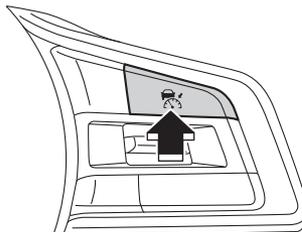
- La vitesse du véhicule enregistrée en mémoire est effacée dans les cas suivants :
 - Le régulateur de vitesse est désactivé par une pression sur la touche  (régulateur de vitesse).
 - La touche LIM (limiteur de vitesse) est enfoncée pour passer du régulateur de vitesse classique intelligent au limiteur de vitesse intelligent (selon modèles).
 - Le mode de régulateur de vitesse a été basculé du régulateur de vitesse classique intelligent au régulateur de vitesse adaptatif intelligent.
 - Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée du véhicule de manière constante, soit entre 20 km/h et 200 km/h.
 - S'il n'y a pas de vitesse du véhicule enregistrée en mémoire (vitesse précédente du véhicule), la vitesse actuelle du véhicule est réglée lorsque la touche "RES/+" du groupe RES/SET est enfoncée.
- ⇒ Page 291

■ Désactivation du régulateur de vitesse classique intelligent

Toutes les méthodes suivantes permettent de désactiver le régulateur de vitesse classique intelligent.

- Lorsque le régulateur de vitesse classique intelligent n'est pas actif, appuyez sur la touche  (régulateur de vitesse).

 (indicateur de régulateur de vitesse classique),  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) et l'indicateur de votre véhicule s'éteignent sur l'affichage des instruments de bord.

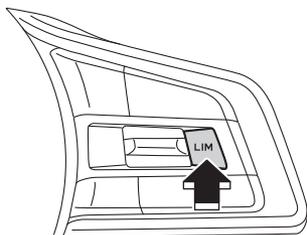


H00549

- Appuyez sur la touche LIM (limiteur de vitesse) (selon modèles).

Le régulateur de vitesse classique intelligent se désactive et le limiteur de vitesse intelligent s'active.

 (indicateur de régulateur de vitesse classique) s'éteint sur l'affichage des instruments de bord et  (indicateur de limiteur de vitesse) s'allume en blanc.



H00576

Indicateur de limiteur de vitesse (blanc)



H01486

Liste des sons des alertes/notifications

Son d'alerte/ de notification	État	Page de référence
1 seul bip continu	Système de freinage avant collision : Le freinage secondaire est actif.	⇒ Page 52
	La correction de trajectoire automatique d'urgence est active.	⇒ Page 58
	L'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée et le freinage secondaire sont actifs.	⇒ Page 80
1 bip court, puis 1 bip long	Le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse clas- sique intelligent est annulé automatiquement.	⇒ Pages 113, 146, 284 et 297
	Le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent est annulé automatiquement.	⇒ Pages 174, 185 et 195
	La fonction d'arrêt total est annulée et le frein de sta- tionnement électronique est serré automatiquement.	⇒ Pages 113 et 146
	La fonction de centrage sur la voie ou la fonction de prévention de sortie de voie est annulée auto- matiquement.	⇒ Pages 164 et 207
1 bip court puis 1 bip long (répété)	La fonction de centrage sur la voie est automati- quement annulée parce qu'aucune manœuvre du volant n'a été détectée pendant un long moment.	⇒ Page 165
Bips courts répétés	Système de freinage avant collision : Le freinage primaire est actif.	⇒ Page 52
	Système de freinage avant collision : L'alerte de distance de sécurité est active.	
	L'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée et le freinage primaire sont actifs.	⇒ Page 80
	L'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.	⇒ Pages 118 et 151
	La gestion de l'accélérateur avant collision est active.	⇒ Page 223

Son d'alerte/ de notification	État	Page de référence
2 bips courts répétés	Le système ne détecte pas de manœuvre du volant par le conducteur pendant un certain temps lorsque la fonction de centrage sur la voie est en marche.	⇒ Page 165
	La fonction de prévention de sortie de voie a fonctionné pendant une longue période de temps ou a été utilisée plusieurs fois sans manœuvrer le volant.	⇒ Page 204
2 bips longs	La fonction d'avertissement de limitation de vitesse est active. (pour certains modèles)	⇒ Page 264
3 bips courts	La fonction de centrage sur la voie est active et le véhicule semble susceptible de quitter la voie.	⇒ Page 166
	L'alerte de sortie de voie est active.	⇒ Page 231
	L'alerte de dérive sur la voie est active. (pour certains modèles)	⇒ Page 238
	Informations de détection de circulation transversale avant est active pendant la conduite.	⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.
3 bips courts répétés	L'assistance au maintien dans la voie d'urgence est active.	⇒ Page 210
1 bip court	L'un des événements suivants intervient alors que le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé. - Détection d'un véhicule situé devant*. - Fin de détection d'un véhicule situé devant*.	⇒ Pages 101 et 133
	Le mode de régulateur de vitesse (régulateur de vitesse adaptatif ↔ régulateur de vitesse classique ou régulateur de vitesse adaptatif intelligent ↔ régulateur de vitesse classique intelligent) est modifié.	⇒ Pages 278, 280, 290 et 293
	La limite de vitesse change sur l'indicateur de panneau de signalisation. (pour certains modèles)	⇒ Page 262
	Le système EyeSight est défectueux.	⇒ Page 305
	Le système EyeSight est en arrêt momentané.	⇒ Page 306

Son d'alerte/ de notification	État	Page de référence
5 bips courts	L'alerte de sortie de voie est active lorsque le système détecte une somnolence du conducteur. (pour certains modèles)	⇒ Page 236
	L'alerte de dérive sur la voie est active. (pour certains modèles)	⇒ Page 242
5 bips intermittents, 1 bip court et 1 bip long	Le frein de stationnement électronique est automatiquement activé après 10 minutes d'activité continue de la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif intelligent.	⇒ Pages 110 et 143
Bip à deux tonalités	L'alerte de démarrage du véhicule devant vous est active*.	⇒ Page 247

*: La notification signalant la détection ainsi que la fin de détection d'un véhicule devant (son de détection du véhicule devant vous) et l'alerte de démarrage du véhicule devant vous peuvent être activées ou désactivées.

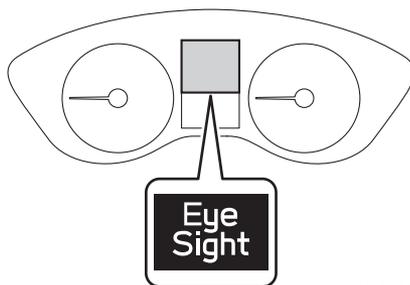
⇒ Page 311

Dysfonctionnement du système EyeSight et arrêt momentané

Les indicateurs du tableau de bord ainsi que l'affichage des instruments de bord informent le conducteur de tout dysfonctionnement détecté dans le système EyeSight. Observez les éléments affichés et réagissez en conséquence.

■ Dysfonctionnement (y compris les défauts de positionnement/d'angle de la caméra stéréo)

L'alerte émet un bip court et  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) clignote ou s'allume. Un message apparaît également sur l'affichage des instruments de bord.



H00429

Écran affiché	Cause	Action
 EyeSight Off Check Manual <small>S03005</small>	Dysfonctionnement du système EyeSight ou défaut de positionnement/d'angle de la caméra stéréo.	Contrôlez et réglez si nécessaire. Contactez un concessionnaire SUBARU.

**ATTENTION**

Si  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) et le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE / témoin indicateur de dysfonctionnement / voyant de dysfonctionnement du système e-BOXER s'allument en même temps lors de la conduite, faites inspecter / réparer votre véhicule par un concessionnaire SUBARU dès que possible. Le système EyeSight ne peut pas être utilisé en cas d'anomalie du système e-BOXER, etc.

⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.



REMARQUE

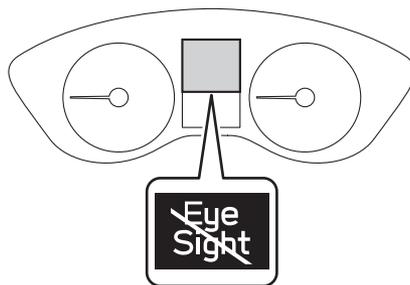
- Si  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) s'allume ou clignote, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, éteignez le système e-BOXER, puis redémarrez-le.
- Si  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) reste allumé ou continue de clignoter même après le redémarrage du système e-BOXER, le système EyeSight est défaillant. Toutes les fonctions EyeSight sont alors arrêtées. La conduite classique reste néanmoins possible. Contactez cependant un concessionnaire SUBARU en vue d'un contrôle.
- Si  (indicateur d'avertissement EyeSight : jaune) s'allume ou clignote, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ne fonctionnera pas.

■ Arrêt momentané

L'alerte émet 1 bip court et  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) s'allume.

Un message apparaît également sur l'affichage des instruments de bord.

Une fois la cause corrigée, le mode d'arrêt momentané est annulé et le système EyeSight redémarre automatiquement.



H00430

Écran affiché	Cause	Action
<div data-bbox="125 188 378 256" style="background-color: black; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> EyeSight Disabled No Camera View </div> <p data-bbox="322 256 378 272">S02996</p>	<p data-bbox="417 177 692 252">La caméra stéréo a du mal à détecter les objets situés devant.</p> <ul data-bbox="417 256 692 419" style="list-style-type: none"> • Le pare-brise est sale ou embué. • Mauvaises conditions météorologiques • Forte luminosité venant de l'avant 	<ul data-bbox="725 177 1015 1129" style="list-style-type: none"> • Si l'extérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale ou embué, nettoyez-le. • Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est embué, EyeSight redémarrera lorsque votre véhicule aura roulé un certain temps, sous réserve que les conditions se soient améliorées. Par ailleurs, le dégivreur pourrait améliorer les conditions. ⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails. • Par mauvais temps ou si la luminosité à l'avant est intense, EyeSight redémarrera lorsque les conditions se seront améliorées et que votre véhicule aura roulé un certain temps. • Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale ou si la zone autour des lentilles de la caméra est sale ou constamment embuée, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le véhicule.

Écran affiché	Cause	Action
 <p>EyeSight Disabled Temp Range S02997</p>	<p>Températures basses ou élevées</p>	<p>Le système redémarre une fois que la température est dans la plage de fonctionnement du système EyeSight. Si le système ne redémarre pas alors que la température intérieure du véhicule est dans la plage de fonctionnement, contactez un concessionnaire SUBARU en vue d'un contrôle.</p>
 <p>EyeSight Disabled Check Manual S02998</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le système EyeSight est en train de démarrer. • Le système a établi que le véhicule est très incliné. • Le freinage secondaire avant collision est intervenu 3 fois après le démarrage du système e-BOXER. • Le témoin indicateur READY du système e-BOXER s'éteint. • Le système de direction assistée électrique est en mode de prévention de surchauffe car le volant a été manœuvré alors que le véhicule est à l'arrêt ou roule extrêmement lentement. 	<p>Le système redémarre dès que la cause a été résolue. Le redémarrage du système peut alors prendre un certain temps. Si le système ne redémarre pas alors que les conditions se sont améliorées et qu'un certain temps s'est écoulé, contactez un concessionnaire SUBARU en vue d'un contrôle.</p>

**REMARQUE**

- Lorsque  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est allumé, aucune des fonctions EyeSight ne peut être utilisée à l'exception du limiteur de vitesse manuel (selon modèles), du limiteur de vitesse intelligent (selon modèles), du régulateur de vitesse classique ou du régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles). Cependant, pour les modèles avec limiteur de vitesse intelligent ou régulateur de vitesse classique intelligent, le système ne pourra plus détecter les panneaux de signalisation et la vitesse sélectionnée du véhicule ne sera plus mise à jour en fonction des limites de vitesse affichées.
- Si  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) est allumé, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) risque de ne pas fonctionner.

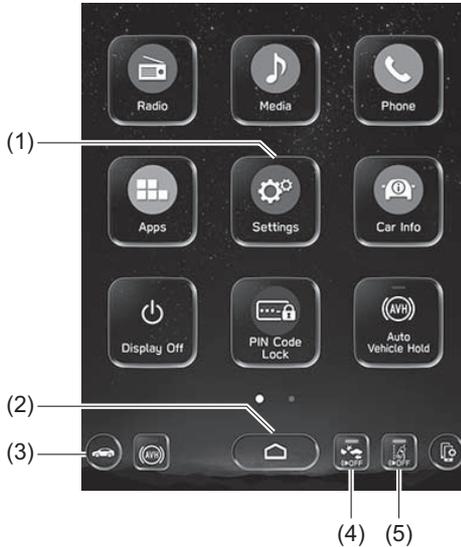
Informations sur le logiciel Open Source

EyeSight contient un logiciel Open Source (OSS).

Les informations de licence et/ou le code source de cet OSS sont disponibles à l'adresse URL suivante :

<https://oss.veoneer.com/subaru>

Modification des réglages



H01516

- (1) Icône des réglages
- (2) Icône ACCUEIL
- (3) Icône des réglages du véhicule
- (4) Commutateur de son de l'alerte de distance de sécurité (selon modèles)
- (5) Commutateur de son de l'alerte de sortie de voie (selon modèles)

Modifiez le réglage du système EyeSight de la façon suivante :

1. Appuyez sur  (ACCUEIL).
2. →  (Réglages)
3. → "Car (Véhicule)"
4. Sélectionnez le menu de votre choix.

Les réglages des options suivantes peuvent être modifiés manuellement pour répondre à vos exigences personnelles.

Certains modèles

	Élément	Réglage
EyeSight	Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)	Setting ON (Activation)/ Setting OFF (Désactivation)
	Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)	Far (Éloigné)/ Normal/ Near (Proche)
	Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Lane Departure (Sortie de voie)	All Functions (Toutes les fonctions)/ Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)/ Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Cruise Control Acceleration (Accélération régulateur de vitesse)	Eco (Éco)/ Comfort (Confort)/ Standard/ Dynamic (Dynamique)
	Lead Vehicle Acquisition Sound (Son acquisition véhicule de tête)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Speed Limiter (Limiteur de vitesse)*	Manual (Manuel)/ Intelligent
	Intelligent Speed Limiter Offset Speed (Vitesse décal. limit. vitesse intelligent)*	-10 km/h à +10 km/h
	Lead Vehicle Moving Monitor (Moniteur déplac. véhicule avant)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Select Drive on Left/Drive on Right (Sélect. conduite gauche/droite)	Right Lane (Voie de droite)/ Left Lane (Voie de gauche)
EyeSight Assist Monitor (Moniteur d'aide EyeSight)	Red Indicator (Voyant rouge)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Yellow Indicator (Voyant jaune)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Green Indicator (Voyant vert)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
Warning Volume (Volume avertissement)		Min (Min.)/ Mid (Moyen)/ Max (Max.)

*: selon modèles

Autres modèles

Élément		Réglage	
EyeSight	Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)	Setting ON (Activation)/ Setting OFF (Désactivation)	
	Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)	Far (Éloigné)/ Normal/ Near (Proche)	
	Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Lane Departure (Sortie de voie)	All Functions (Toutes les fonctions)/ Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)/ Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Cruise Control Acceleration (Accélération régulateur de vitesse)	Eco (Éco)/ Comfort (Confort)/ Standard/ Dynamic (Dynamique)	
	Lead Vehicle Acquisition Sound (Son acquisition véhicule de tête)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Speed Limiter (Limiteur de vitesse)*	Manual (Manuel)/ Intelligent	
	Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)*	Manual (Manuel)/ Intelligent	
	Traffic Information Advance Warning (Informations sur le trafic - Avertissement préalable)*	No Entry (Sens interdit)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
		Stop	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
		Yield/Give Way (Cédez le passage)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Speed Limit Warning Function (Avertissement de limitation de vitesse)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Speed Limit Change Sound (Son de changement de limitation de vitesse)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Lane Sway Warning (Avertissement de déviation de trajectoire)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Lead Vehicle Moving Monitor (Moniteur déplaç. véhicule avant)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)	
Select Drive on Left/Drive on Right (Sélect. conduite gauche/droite)	Right Lane (Voie de droite)/ Left Lane (Voie de gauche)		
EyeSight Assist Monitor (Moniteur d'aide EyeSight)	Red Indicator (Voyant rouge)	ON (ACTIVÉ)/OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Yellow Indicator (Voyant jaune)	ON (ACTIVÉ)/OFF (DÉSACTIVÉ)	
	Green Indicator (Voyant vert)	ON (ACTIVÉ)/OFF (DÉSACTIVÉ)	
Warning Volume (Volume avertissement)	Min (Min.)/Mid (Moyen)/Max (Max.)		
ISA Map Information (Informations cartographiques ISA)*	—		

*: selon modèles

Appuyez sur  (icône des réglages du véhicule) pour afficher les options pouvant être modifiées pendant la conduite.

Modifiez le réglage du système EyeSight de la façon suivante :

1. Appuyez sur  (icône des réglages du véhicule).
2. Sélectionnez le menu de votre choix.

Certains modèles

Élément		Réglage
Vehicle Control (Commande véhicule)	Cruise Control Acceleration (Accélération régulateur de vitesse)	Eco (Éco)/ Comfort (Confort)/ Standard/ Dynamic (Dynamique)
Driving Assistance (Aide à la conduite)	Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)	Setting ON (Activation)/ Setting OFF (Désactivation)
	Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)	Far (Éloigné)/ Normal/ Near (Proche)
	Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Lane Departure (Sortie de voie)	All Functions (Toutes les fonctions)/ Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)/ Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
Speed Assistance (Assistance vitesse)*	Speed Limiter (Limiteur de vitesse)	Manual (Manuel)/ Intelligent
	Intelligent Speed Limiter Offset Speed (Vitesse décal. limit. vitesse intelligent)	-10 km/h à +10 km/h
More Settings (Plus de paramètres)	Warning Volume (Volume avertissement)	Min (Min.)/ Mid (Moyen)/ Max (Max.)

*: selon modèles

Autres modèles

	Élément	Réglage
Vehicle Control (Commande véhicule)	Cruise Control Acceleration (Accélération régulateur de vitesse)	Eco (Éco)/ Comfort (Confort)/ Standard/ Dynamic (Dynamique)
Driving Assistance (Aide à la conduite)	Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)	Setting ON (Activation)/ Setting OFF (Désactivation)
	Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)	Far (Éloigné)/ Normal/ Near (Proche)
	Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Lane Departure (Sortie de voie)	All Functions (Toutes les fonctions)/ Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement)/ Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
Speed Assistance (Assistance vitesse)*	Speed Limiter (Limiteur de vitesse)	Manual (Manuel)/ Intelligent
	Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse)	Manual (Manuel)/ Intelligent
	Speed Limit Warning Function (Avertissement de limitation de vitesse)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
	Speed Limit Change Sound (Son de changement de limitation de vitesse)	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)
More Settings (Plus de paramètres)	Warning Volume (Volume avertissement)	Min (Min.)/ Mid (Moyen)/ Max (Max.)
	Lane Sway Warning (Avertissement de déviation de trajectoire)*	ON (ACTIVÉ)/ OFF (DÉSACTIVÉ)

*: selon modèles

■ Éléments pouvant être réglés à partir de l'écran d'accueil

● Commutateur de son de l'alerte de distance de sécurité (selon modèles)

Le son de l'alerte de distance de sécurité peut être activé (On) ou désactivé (Off).

Lorsque l'alerte sonore est désactivée, la touche s'allume en orange.

Lorsque l'alerte sonore est activée, la touche s'éteint.

⇒ Pages 52 et 80

● Commutateur de son de l'alerte de sortie de voie (selon modèles)

Le son de l'alerte de sortie de voie peut être activé (On) ou désactivé (Off).

Lorsque l'alerte sonore est désactivée, la touche s'allume en orange.

Lorsque l'alerte sonore est activée, la touche s'éteint.

⇒ Page 236

■ Éléments pouvant être réglés à partir du menu des réglages

● Pre-Collision Braking (Freinage avant collision)

Le système de freinage avant collision et la gestion de l'accélérateur avant collision peuvent être activés (On) ou désactivés (Off).

● Forward Collision Warning (Alerte de collision avant)

Le moment de l'activation de l'alerte de distance de sécurité peut être réglé.

- Far (Éloigné) : l'alerte de distance de sécurité s'active plus tôt qu'avec le réglage normal.
- Normal : il s'agit du réglage standard de l'alerte de distance de sécurité.
- Near (Proche) : l'alerte de distance de sécurité s'active plus tard qu'avec le réglage normal.

● Emergency Lane Keeping Assist (Aide d'urgence de maintien de voie) (selon modèles)

L'assistance au maintien dans la voie d'urgence peut être activée (On) ou désactivée (Off).

● Lane Departure (Sortie de voie)

Certains modèles :

La fonction de prévention de sortie de voie et/ou l'avertisseur sonore (alerte de sortie de voie et alerte de dérive sur la voie) peuvent être activés (On) ou désactivés (Off).

Autres modèles :

La fonction de prévention de sortie de voie et/ou l'avertisseur sonore (alerte de sortie de voie et) peuvent être activés (On) ou désactivés (Off).

- All Functions (Toutes les fonctions) : active aussi bien la fonction de prévention de sortie de voie que l'avertisseur sonore.
- Lane Departure Prevention Function Only (Fonction prév. sortie de voie uniquement) : active uniquement la fonction de prévention de sortie de voie.
- Warning Buzzer Only (Vibreur d'alerte uniquement) : active uniquement l'avertisseur sonore.
- OFF (DÉSACTIVÉ) : désactive aussi bien la fonction de prévention de sortie de voie que l'avertisseur sonore.

● Cruise Control Acceleration (Accélération régulateur de vitesse)

L'accélération du régulateur de vitesse du système de régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles), régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) peut être réglée sur l'un des quatre niveaux suivants.

- Eco (Éco) : mode qui met l'accent sur des mouvements en douceur et une économie en carburant optimale.
- Comfort (Confort) : mode qui met l'accent sur des mouvements en douceur.
- Standard : mode qui met l'accent sur des accélérations à réaction rapide.
- Dynamic (Dynamique) : mode utilisé lorsqu'une forte accélération est nécessaire.

● Lead Vehicle Acquisition Sound (Son acquisition véhicule de tête)

Le réglage du son de détection du véhicule devant vous peut être activé (On) ou désactivé (Off).

● Speed Limiter (Limiteur de vitesse) (selon modèles)

Vous pouvez commuter entre le limiteur de vitesse manuel et le limiteur de vitesse intelligent.

- Manual (Manuel) : le limiteur de vitesse manuel est activé (On) et le limiteur de vitesse intelligent est désactivé (Off).
- Intelligent : le limiteur de vitesse manuel est désactivé (Off) et le limiteur de vitesse intelligent est activé (On).

● Speed Limiter/Cruise Control (Limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse) (selon modèles)

Vous pouvez basculer entre les modes "Manual (Manuel)" et "Intelligent" du régulateur de vitesse et du limiteur de vitesse.

- Manual (Manuel) : Le régulateur de vitesse adaptatif, le limiteur de vitesse manuel et le régulateur de vitesse classique sont activés (On), et le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, le limiteur de vitesse intelligent et le régulateur de vitesse classique intelligent sont désactivés (Off).
- Intelligent : Le régulateur de vitesse adaptatif, le limiteur de vitesse manuel et le régulateur de vitesse classique sont désactivés (Off), et le régulateur de vitesse adaptatif intelligent, le limiteur de vitesse intelligent et le régulateur de vitesse classique intelligent sont activés (On).

● **Intelligent Speed Limiter Offset Speed (Vitesse décal. limit. vitesse intelligent) (selon modèles)**

Lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse intelligent, vous pouvez définir le décalage de la différence entre la limite de vitesse détectée et la vitesse sélectionnée du véhicule pour le limiteur de vitesse intelligent dans une plage allant de -10 km/h à +10 km/h.

Si le réglage du limiteur de vitesse intelligent est réglé sur +10 km/h et que la limite de vitesse détectée du panneau de signalisation est de 80 km/h, la vitesse sélectionnée du véhicule sera réglée à 90 km/h.

● **Traffic Information Advance Warning (Informations sur le trafic - Avertissement préalable) (selon modèles)**

L'affichage des panneaux réglementaires suivants peut être activé (On) ou désactivé (Off).

- No Entry (Sens interdit)
- Stop
- Yield/Give Way (Cédez le passage)

● **Speed Limit Warning Function (Avertissement de limitation de vitesse) (selon modèles)**

La fonction d'avertissement de limitation de vitesse peut être activée (On) ou désactivée (Off).

● **Speed Limit Change Sound (Son de changement de limitation de vitesse) (selon modèles)**

La notification sonore signalant un changement de la limitation de vitesse peut être activée (On) ou désactivée (Off).

● **Lane Sway Warning (Avertissement de déviation de trajectoire) (selon modèles)**

L'alerte de dérive sur la voie peut être activée (On) ou désactivée (Off).

● **Lead Vehicle Moving Monitor (Moniteur déplac. véhicule avant)**

La fonction d'alerte de démarrage du véhicule devant vous peut être activée (On) ou désactivée (Off).

● **Select Drive on Left/Drive on Right (Sélect. conduite gauche/droite) (Personnalisation de la voie de conduite)**

Il est possible de commuter entre une conduite sur le côté gauche de la route et une conduite sur le côté droit.

Les fonctions du régulateur de vitesse adaptatif (⇒ page 89), du régulateur de vitesse adaptatif intelligent (⇒ page 120) et de l'assistance au maintien dans la voie d'urgence (⇒ page 210) sont adaptées à la direction de la voie de circulation définie.



DANGER

Si le réglage de la personnalisation de la voie de conduite ne correspond pas au sens de la circulation, les performances complètes du système EyeSight peuvent ne pas être disponibles.

● EyeSight Assist Monitor (Moniteur d'aide EyeSight)

La couleur pour l'activation/la désactivation de chaque indicateur à LED du moniteur d'assistance EyeSight peut être paramétrée.

Affichage	Condition
Des indicateurs rouges clignotent simultanément (4 indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alerte de distance de sécurité, le système de freinage avant collision (freinage primaire ou freinage secondaire), la correction de trajectoire automatique d'urgence, l'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée (droite et gauche), le freinage activé circulation transversale avant détectée (freinage primaire ou freinage secondaire), l'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" ou la gestion de l'accélérateur avant collision fonctionne. • La fonction de centrage sur la voie a été annulée lorsqu'il n'y avait aucune manœuvre du volant.
L'indicateur rouge clignote (d'un côté)	<ul style="list-style-type: none"> • L'alerte de freinage activé circulation transversale avant détectée fonctionne (droite ou gauche). L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume. • La fonction de centrage sur la voie est active et le véhicule semble susceptible de quitter la voie. Le côté à partir duquel le véhicule a quitté sa voie clignote, et le côté opposé s'allume. • L'assistance au maintien dans la voie d'urgence est activée. (L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume.)
L'indicateur jaune clignote (d'un côté)	<ul style="list-style-type: none"> • Informations de détection de circulation transversale avant fonctionne (droite ou gauche). L'indicateur clignote du côté où un véhicule proche a été détecté. L'indicateur de l'autre côté s'allume. • L'alerte de sortie de voie est activée. Le côté à partir duquel le véhicule a quitté sa voie clignote, et le côté opposé s'allume.
Des indicateurs jaunes clignotent (en alternance)	L'alerte de dérive sur la voie est en marche.
Des indicateurs jaunes clignotent simultanément	<ul style="list-style-type: none"> • Informations de détection de circulation transversale avant fonctionne. • Aucune manœuvre du volant n'est détectée pendant un certain temps. • La fonction de centrage sur la voie a été annulée automatiquement par le système (clignote rapidement). • La fonction de prévention de sortie de voie a été annulée automatiquement par le système (clignote rapidement).
L'indicateur vert s'allume	Un véhicule est détecté à l'avant pendant le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles).

● Warning Volume (Volume avertissement)

Le volume peut être réglé sur Max, Moyen, ou Min.

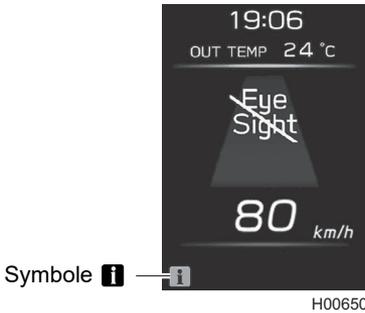
Liste des écrans de messages

Si une alerte ou un dysfonctionnement du système EyeSight est détecté(e), un message apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Certains messages sont accompagnés d'une alerte/notification sonore.

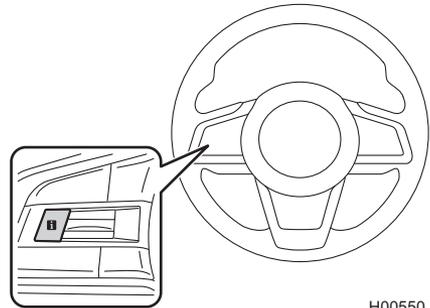


H01031

Si un message s'affiche, reportez-vous à la liste des messages et agissez en conséquence. Pendant que le symbole **i** est allumé, vous pouvez appuyer sur la touche **i** pour afficher à nouveau le message.

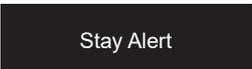


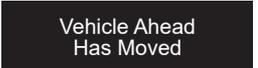
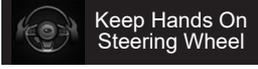
H00650

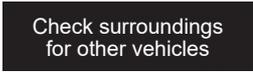


H00550

■ Liste des écrans de messages (précautions et remarques)

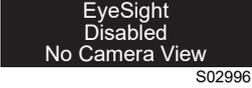
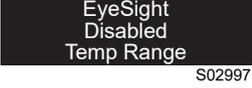
Élément	Écran affiché	Symbole i	Page de référence
Système de freinage avant collision	 S02999	Aucun	⇒ Page 52
Correction de trajectoire automatique d'urgence		Aucun	⇒ Page 58
Freinage activé circulation transversale avant détectée		Aucun	⇒ Page 70
Avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)"		Aucun	⇒ Pages 118 et 151
Gestion de l'accélérateur avant collision		Aucun	⇒ Page 223
Serrez le frein	 S03000	Aucun	⇒ Page 56
Informations de détection de circulation transversale avant	 H00913	Aucun	⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails.
Freinage activé circulation transversale avant détectée		Aucun	⇒ Page 70
Alerte de sortie de voie	 S03002	Aucun	⇒ Page 231
Alerte de dérive sur la voie (certains modèles)	 S03003	Aucun	⇒ Page 238
Alerte de dérive sur la voie (autres modèles)	 H01517	Aucun	⇒ Page 242

Élément	Écran affiché	Symbole 	Page de référence
Alerte de démarrage du véhicule devant vous	 <p>S03004</p>	Aucun	⇒ Page 247
Les manœuvres du volant ne sont pas détectées par la fonction de centrage sur la voie ou la fonction de prévention de sortie de voie	 <p>S03314</p>	Aucun	⇒ Pages 165 et 208
Le volant n'a pas été manœuvré pendant un long moment avec la fonction de centrage sur la voie active. (Le volant s'allume en rouge.)			
La fonction de centrage sur la voie est active et le véhicule est susceptible de quitter la voie. (Le volant s'allume en rouge.)	 <p>S03315</p>	Aucun	⇒ Pages 165, 166 et 208
La fonction de prévention de sortie de voie a fonctionné pendant une longue période de temps ou a été utilisée plusieurs fois sans manœuvrer le volant. (Le volant s'allume en rouge.)			

Élément	Écran affiché	Symbole i	Page de référence
La fonction de centrage sur la voie est automatiquement annulée parce que le volant n'a pas été manœuvré pendant un long moment. (Le volant s'allume en rouge.)	 S03564	Aucun	⇒ Pages 165 et 166
La fonction de centrage sur la voie est annulée car le véhicule est susceptible de quitter la voie lorsque la fonction de centrage sur la voie est active. (Le volant s'allume en rouge.)			
Le régulateur de vitesse adaptatif/régulateur de vitesse adaptatif intelligent (selon modèles)/régulateur de vitesse classique/régulateur de vitesse classique intelligent (selon modèles) est annulé automatiquement (lorsque la pente de la route est très raide)	 S03722	Aucun	⇒ Pages 113, 146, 284 et 297
Fonctionnement du système de freinage avant collision	 S03532	Aucun	⇒ Page 56
Assistance au maintien dans la voie d'urgence (selon modèles)	 S03324	Aucun	⇒ Page 219

Élément	Écran affiché	Symbole 	Page de référence
Annulation automatique du système EyeSight	 203196	Aucun	⇒ Pages 113 et 146
	 S03391	Aucun	⇒ Page 164
	 S03334	Aucun	⇒ Page 174
	 S04092	Aucun	⇒ Pages 185 et 195
	 S03313	Aucun	⇒ Page 207
	 203198	Aucun	⇒ Pages 284 et 297

■ Liste des écrans de messages (dysfonctionnement, arrêt temporaire)

Élément	Écran affiché	Symbole i	Page de référence
Dysfonctionnement du système EyeSight	 <p>EyeSight Off Check Manual S03005</p>	Oui (jaune)	⇒ Page 305
Arrêt momentané du système EyeSight	 <p>EyeSight Disabled No Camera View S02996</p>	Oui (blanc)	⇒ Page 306
	 <p>EyeSight Disabled Temp Range S02997</p>	Oui (blanc)	
	 <p>EyeSight Disabled Check Manual S02998</p>	Oui (blanc)	

Dépannage

	Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être activé.
	"Manual (Manuel)" est-il sélectionné dans les réglages EyeSight sur l'affichage d'informations central ? (pour certains modèles) Si "Intelligent" est sélectionné, le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé. ⇒ Page 98
	Avez-vous pensé à appuyer sur la touche  (régulateur de vitesse) ? Si vous n'avez pas appuyé sur la touche  ,  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) n'apparaîtra pas.
	Le système EyeSight est-il en arrêt momentané ? Lorsque le système EyeSight est en arrêt momentané,  (indicateur d'arrêt temporaire de l'EyeSight : blanc) apparaît sur l'affichage des instruments de bord. Réactivez le régulateur de vitesse adaptatif une fois que l'origine de l'arrêt momentané a été corrigée.
	READY (témoin READY) s'affiche-t-il ? Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être activé lorsque READY (témoin READY) n'est pas affiché. Réglez le régulateur de vitesse adaptatif lorsque READY (témoin READY) est affiché.
	Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote-t-il ? Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être activé lorsque le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.
	Le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est-il allumé ? Le régulateur de vitesse adaptatif risque de ne pas pouvoir être utilisé lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.

	<p>Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne peut pas être activé.</p>
	<p>“Intelligent” est-il sélectionné dans les réglages EyeSight sur l’affichage d’informations central ? Si “Manual (Manuel)” est sélectionné, le régulateur de vitesse adaptatif est activé. → Page 129</p>
	<p>Avez-vous pensé à appuyer sur la touche  (régulateur de vitesse) ? Si vous n’avez pas appuyé sur la touche  (régulateur de vitesse),  (indicateur de régulateur de vitesse adaptatif) et  (indicateur de reconnaissance de limite de vitesse) n’apparaîtront pas.</p>
	<p>Le système EyeSight est-il en arrêt momentané ? Lorsque le système EyeSight est en arrêt momentané,  (indicateur d’arrêt temporaire de l’EyeSight : blanc) apparaît sur l’affichage des instruments de bord. Réactivez le régulateur de vitesse adaptatif intelligent une fois que l’origine de l’arrêt momentané a été corrigée.</p>
	<p>READY (témoin READY) s’affiche-t-il ? Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne peut pas être activé lorsque READY (témoin READY) n’est pas affiché. Réglez le régulateur de vitesse adaptatif intelligent lorsque READY (témoin READY) est affiché.</p>
	<p>Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote-t-il ? Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent ne peut pas être activé lorsque le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>
	<p>Le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est-il allumé ? Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>

	<p>Le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent ne peut pas être activé.</p>
	<p>Le réglage correct ("Manual (Manuel)"/"Intelligent") est-il sélectionné dans les réglages EyeSight sur l'affichage d'informations central ? Sélectionnez "Manual (Manuel)" pour utiliser le limiteur de vitesse manuel, et sélectionnez "Intelligent" pour utiliser le limiteur de vitesse intelligent. ⇒ Pages 170, 180 et 191</p>
	<p>Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote-t-il ? Le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent ne peut pas être activé lorsque le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>
	<p>Le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est-il allumé ? Le limiteur de vitesse manuel ou le limiteur de vitesse intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>
	<p>Le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent ne peut pas être activé.</p>
	<p>Le réglage correct ("Manual (Manuel)"/"Intelligent") est-il sélectionné dans les réglages EyeSight sur l'affichage d'informations central ? (pour certains modèles) Sélectionnez "Manual (Manuel)" pour utiliser le régulateur de vitesse classique, et sélectionnez "Intelligent" pour utiliser le régulateur de vitesse classique intelligent. ⇒ Pages 277 et 289</p>
	<p>Le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote-t-il ? Le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent ne peut pas être activé lorsque le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de filtre à particules essence clignote, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>
	<p>Le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est-il allumé ? Le régulateur de vitesse classique ou le régulateur de vitesse classique intelligent risque de ne pas pouvoir être utilisé lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé. Pour connaître les conditions dans lesquelles le témoin avertisseur de bas niveau de carburant est allumé, reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule.</p>

	<p>READY (témoin READY) ne s'affiche pas.</p>
	<p>Les conditions requises pour le réglage de la fonction sont-elles remplies ? Pour les conditions d'allumage de READY (témoin READY), reportez-vous aux pages suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Page 98 (Régulateur de vitesse adaptatif) ⇒ Page 129 (Régulateur de vitesse adaptatif intelligent) ⇒ Page 170 (Limiteur de vitesse manuel) ⇒ Pages 180 et 191 (Limiteur de vitesse intelligent) ⇒ Page 278 (Régulateur de vitesse classique) ⇒ Page 290 (Régulateur de vitesse classique intelligent)
	<p>Un véhicule (situé devant votre véhicule) n'est pas détecté, la détection est retardée ou la détection est vite perdue.</p>
	<p>Le véhicule situé devant roule-t-il lentement ou très lentement par rapport au vôtre, ou est-il arrêté ? La détection des véhicules à l'arrêt comme celle de ceux roulant lentement ou très lentement par rapport au vôtre peut s'avérer difficile.</p>
	<p>Le pare-brise est-il sale ou embué ? Si l'extérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale, nettoyez-le. Si la zone autour des objectifs de la caméra est sale ou constamment embuée, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le véhicule.</p>
	<p>Le véhicule situé devant est-il éloigné ? La distance maximale de détection de la caméra stéréo est d'environ 130 m. La détection est impossible si le véhicule est plus éloigné.</p>
	<p>Le véhicule est-il dans un virage ? Lorsque la caméra stéréo est convenablement pointée, la plage de détection est limitée dans le plan horizontal.</p>
	<p>La route comporte-t-elle de nombreuses montées et descentes (viaducs, etc.), ou est-elle inclinée ? La plage de détection est limitée en plan vertical.</p>
	<p>Le véhicule situé devant a-t-il laissé place à un autre ? La détection peut être retardée si le véhicule situé devant a laissé place à un autre.</p>
	<p>Le véhicule situé devant projette-t-il de l'eau, de la neige ou d'autres substances durant la conduite ? Les projections d'eau ou de neige peuvent rendre la détection du véhicule situé devant impossible.</p>

	Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé alors qu'il n'y a aucun véhicule détecté devant.
	Y a-t-il un véhicule sur la voie adjacente ? Selon les conditions de circulation, les véhicules des voies adjacentes peuvent être détectés aussi bien qu'un véhicule roulant juste devant.
	Êtes-vous près d'un virage ou dans un virage ? Lorsque vous conduisez dans un virage, la commande de freinage peut être activée en réponse à la détection de glissières de sécurité, de l'angle du volant ou des infrastructures routières.
	L'alerte de démarrage du véhicule devant vous s'active, même si aucun véhicule ne roule devant.
	En fonction des objets alentour, de la circulation et des conditions météorologiques, l'alerte de démarrage du véhicule devant vous peut intervenir en réaction à des objets autres qu'un véhicule apparaissant devant le vôtre.

	<p>Le système EyeSight ne redémarre pas après un arrêt momentané.</p>
	<p>Conduisez-vous sous la pluie avec des balais d'essuie-glace fonctionnant mal ou y a-t-il une trace sur le pare-brise ? Remplacez les balais d'essuie-glace par des neufs ou nettoyez la trace sur le pare-brise. Les conditions météorologiques sont-elles mauvaises (forte pluie, neige, brouillard ou poussière) ? Dans de tels cas, le système EyeSight est susceptible de passer en arrêt momentané aussi longtemps que la visibilité reste réduite.</p>
	<p>La luminosité à l'avant est-elle intense (lever ou coucher du soleil, etc.) ? Êtes-vous ébloui par les phares des véhicules roulant en sens inverse durant la nuit ? Dans de tels cas, le système EyeSight est susceptible de passer en arrêt momentané.</p>
	<p>Êtes-vous stationné dans un environnement extrêmement chaud ou froid ? Dans les deux cas, le système EyeSight est susceptible de passer en arrêt momentané jusqu'à ce que la température augmente ou diminue jusqu'à une température à laquelle la caméra peut fonctionner.</p>
	<p>L'intérieur ou l'extérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est-il sale ou embué ? Dans ce cas, le système EyeSight est susceptible de passer en arrêt momentané.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'extérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale ou embué, nettoyez-le. • Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est embué, EyeSight redémarrera lorsque votre véhicule aura roulé un certain temps, sous réserve que les conditions se soient améliorées. Par ailleurs, le dégivreur pourrait améliorer les conditions. ⇒ Reportez-vous au Manuel du conducteur du véhicule pour de plus amples détails. • Si l'intérieur du pare-brise devant la caméra stéréo est sale ou si la zone autour des lentilles de la caméra est sale ou constamment embuée, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le véhicule.
	<p>L'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" intervient parfois plus tôt ou plus tard que ce qui pourrait sembler être un comportement normal.</p>
	<p>L'avertissement "Obstacle Detected (Obstacle détecté)" intervient lorsque le système détermine qu'un complément de freinage est nécessaire, à partir de paramètres tels que l'éloignement par rapport au véhicule situé devant et la différence de vitesse entre les deux véhicules. En conséquence, le moment d'apparition du message dépend de l'intensité du freinage vis-à-vis du véhicule situé devant ainsi que de la différence de vitesse par rapport à ce dernier.</p>

	<p>Lorsque le véhicule situé devant a quitté la route ou si la distance avec le véhicule situé devant a augmenté, l'accélération est parfois plus lente ou plus rapide.</p>
	<p>Selon le moment où le système ne détecte plus de véhicule situé devant, le système EyeSight peut réagir plus lentement, différant ainsi le début de l'accélération et allongeant le temps de freinage par rapport à une conception habituelle de la conduite.</p>
	<p>Quel niveau d'accélération avez-vous sélectionné pour le régulateur de vitesse* ? L'accélération peut varier car les caractéristiques du régulateur de vitesse varient selon le mode sélectionné. *: Régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse adaptatif intelligent, régulateur de vitesse classique et régulateur de vitesse classique intelligent</p>
	<p>Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé.</p>
	<p>Avez-vous effectué l'une des actions suivantes ? ⇒ Page 112 (Régulateur de vitesse adaptatif) ⇒ Page 145 (Régulateur de vitesse adaptatif intelligent) ⇒ Page 283 (Régulateur de vitesse classique) ⇒ Page 296 (Régulateur de vitesse classique intelligent)</p>
	<p>Le système EyeSight s'est-il temporairement arrêté pendant l'utilisation de la fonction de régulateur de vitesse adaptatif ou de régulateur de vitesse adaptatif intelligent ?</p>
	<p>La touche  (centrage sur la voie) a été enfoncée, mais la fonction de centrage sur la voie ne s'active pas.</p>
	<p>Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est-il activé ? La fonction de centrage sur la voie ne s'active que lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.</p>
	<p> (indicateur de centrage sur la voie) ne s'allume pas même si la touche  (centrage sur la voie) est enfoncée.</p>
	<p>Le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est-il désactivé ?  (indicateur de centrage sur la voie) ne s'allume pas lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est désactivé.</p>

	La fonction de centrage sur la voie et la fonction de prévention de sortie de voie ont soudainement été annulées.
	Avez-vous lâché le volant ? Avez-vous juste posé légèrement vos mains sur le volant en conduisant ? S'il ne détecte pas de manœuvre du volant par le conducteur, le système annulera temporairement la fonction de centrage sur la voie et la fonction de prévention de sortie de voie.
	Avez-vous effectué un virage serré ? La fonction de centrage sur la voie et la fonction de prévention de sortie de voie ne fonctionnent pas lorsque vous effectuez un virage serré.
	Avez-vous effectué l'une des actions suivantes ? ⇒ Page 164 (fonction de centrage sur la voie) ⇒ Page 207 (Fonction de prévention de sortie de voie)
	La fonction de centrage sur la voie et la fonction de prévention de sortie de voie ne fonctionnent pas même en cas de présence de marquages de voie.
	La route est-elle trop étroite ou trop large ? Pour utiliser la fonction de centrage sur la voie et la fonction de prévention de sortie de voie, la largeur de la route doit être comprise entre environ 3 m et 4 m.
	Un véhicule roule devant le vôtre et l'indicateur de véhicule devant vous est allumé, mais la fonction de centrage sur la voie ne s'active pas.
	Le véhicule devant vous est-il trop étroit ? La fonction de centrage sur la voie ne s'active pas lorsque le véhicule devant vous est une moto, un véhicule très compact, ou tout autre véhicule étroit.
	Y a-t-il une différence de vitesse entre le véhicule devant vous et le vôtre ? Ou bien est-ce que le véhicule devant vous ne se trouve-t-il pas directement devant le vôtre ? La fonction de centrage sur la voie peut ne pas s'activer dans certaines conditions comme lorsqu'il y a une différence de vitesse entre le véhicule devant vous et le vôtre (le véhicule devant vous s'éloigne), ou lorsque le véhicule devant vous déambule ou roule au bord de la voie.

	<p>Lorsque la fonction de centrage sur la voie est active, l'écran d'interruption "Keep Hands On Steering Wheel (Gardez les mains sur le volant)" apparaît sur l'affichage des instruments de bord malgré la prise du volant.</p>
	<p>Il se peut que le système ne détecte aucune manœuvre de braquage, même si vous tenez le volant. Actionnez le volant jusqu'à ce que l'écran d'interruption disparaisse. Si le système ne détecte toujours aucune manœuvre du volant, il se peut que la fonction de centrage sur la voie soit annulée.</p>
	<p>Si le véhicule est susceptible de quitter la voie lorsque la fonction de centrage sur la voie est active, le message "Keep Hands On Steering Wheel (Gardez les mains sur le volant)" s'affichera. Si la fonction de centrage sur la voie est annulée dans cet état, "OFF" s'affichera. (⇒ page 166)</p>
	<p>La commande de freinage automatique est accompagnée d'un bruit.</p>
	<p>Il s'agit du bruit de fonctionnement de la commande de freinage automatique : le système comprend certains composants mécaniques qui émettent parfois un bruit pendant le freinage automatique. Ce n'est pas un signe de dysfonctionnement.</p>
	<p>La commande de freinage intervient souvent lors de la conduite dans une circulation dense avec le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.</p>
	<p>Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé, le système EyeSight effectue le contrôle en fonction des mouvements des véhicules ou objets situés devant. Par conséquent, les accélérations et ralentissements peuvent être plus fréquents pendant que le système s'ajuste aux véhicules ou objets détectés par le système de la caméra. S'il est difficile de maintenir une distance de sécurité constante dans certaines conditions (telles qu'une circulation dense, un mauvais temps ou une conduite urbaine, etc.), n'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif ou le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.</p>
	<p>Lorsque la fonction d'arrêt total est en service, le frein de stationnement électronique intervient automatiquement.</p>
	<p>Le frein de stationnement électronique intervient dans les cas suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fonction d'arrêt total (⇒ pages 110 et 143) est active en continu depuis environ 10 minutes. • Les conditions d'annulation automatique (⇒ pages 113 et 146) sont réunies.

	Le moteur ne redémarre pas après avoir été automatiquement arrêté lorsque la fonction d'arrêt total du régulateur de vitesse adaptatif ou du régulateur de vitesse adaptatif intelligent était activée.
	Placez le levier sélecteur sur la position "P" et démarrez le moteur avec la pédale de frein enfoncée.
	L'indicateur de panneau de signalisation devient "---".
	<p>Les panneaux de signalisation ne peuvent pas être détectés dans certaines situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Page 253 ⇒ Page 257 ⇒ Page 262 ⇒ Page 270
	Un panneau inattendu ou incorrect est affiché sur l'indicateur de panneau de signalisation.
	<p>Les panneaux de signalisation peuvent ne pas être détectés ou peuvent être mal identifiés dans certaines situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Page 249 ⇒ Page 258
	La limite de vitesse affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation a changé alors qu'il n'y avait pas de panneau de limitation de vitesse.
	<p>Certains modèles : Même si un panneau de limitation de vitesse n'a pas été détecté, si la limite de vitesse peut être déterminée sur la base d'informations telles que les données GPS et la largeur de la voie, elle est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation. ⇒ Page 253</p> <p>Autres modèles : Même si un panneau de limitation de vitesse n'a pas été détecté, si la limite de vitesse peut être déterminée sur la base d'informations telles que les données de la CARTE ISA, elle est affichée sur l'indicateur de panneau de signalisation. ⇒ Page 262</p>

MEMO